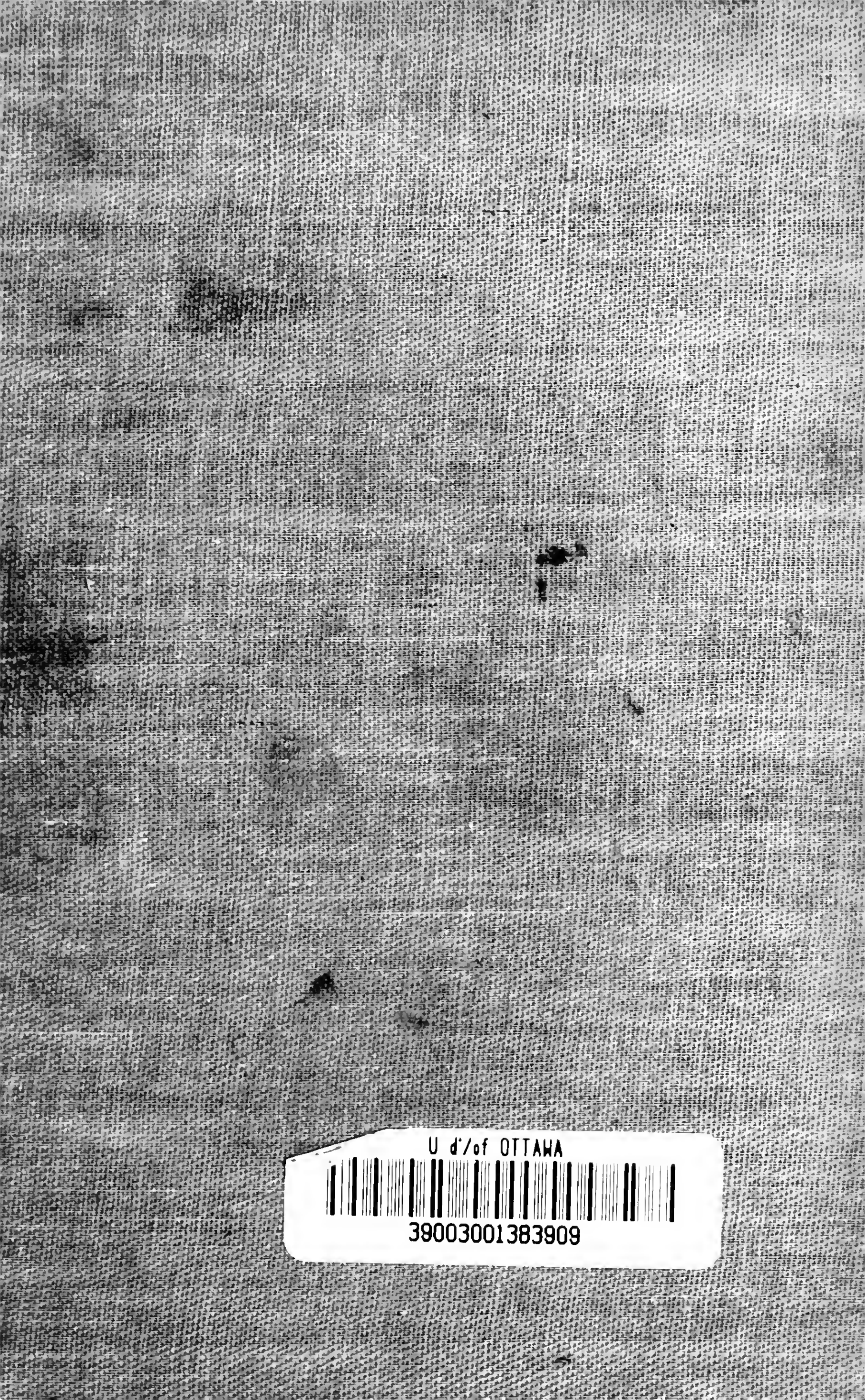

U d'/of OTTAWA
39003001383909

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/clovisetlafrance00tour

« VIVE LE CHRIST
QUI AIME LES FRANCS !

Qu'Il garde leur royaume, qu'Il remplisse leurs chefs des lumières de sa grâce, qu'Il protége l'armée, qu'Il affermisse la foi, que par la piété de nos souverains le Seigneur JÉSUS-CHRIST nous accorde les joies de la paix et des siècles de bonheur. »

(PROL. DE LA LOI SALIQUE)

A M. LE COMTE

ALBERT DE MUN.

CLOVIS ET LA FRANCE
AU
BAPTISTÈRE DE REIMS.

8me SÉRIE.

3609

CLOVIS ET LA FRANCE

AU BAPTISTÈRE DE REIMS

PAR

Fd TOURNIER, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

AVEC UNE PRÉFACE

DE M. LE COMTE ALBERT DE MUN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES.

DEUXIÈME ÉDITION.

Université d'Ottawa BIBLIOTHÈQUES
University of Ottawa LIBRARIES
E IX 32
E IX 32



Société de Saint-Augustin,

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie,

1898.

DC
67
.C4T
1898



PRÉFACE.

Mon Révérend Père,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en inscrivant mon nom à la première page de votre beau livre, et je le reçois, non comme un hommage que je ne mérite pas, mais comme un témoignage, rendu par un juge autorisé, au sentiment profond qui a nourri toute ma vie publique, à l'inébranlable foi de mon cœur dans les destinées providentielles de notre chère patrie.

Car telle est bien la pensée dominante de votre œuvre, dont la publication va clore dignement l'année pendant laquelle la France a vu tous ceux de ses fils, demeurés fidèles à leur baptême, se succéder, en un défilé d'ambassades solennelles, aux lieux témoins de sa naissance, et renouveler, autant qu'il était en eux, le pacte conclu dans le baptistère de Reims entre l'Église catholique et la nation choisie par Dieu pour sa fille aînée.

*Le magistral ouvrage de M. Godefroid Kurth avait, au premier jour de ce XIV*e *centenaire, montré, dans une savante étude, le cadre historique où, parmi les luttes confuses d'un temps obscur*

et troublé, l'événement de Tolbiac éclate comme un signe lumineux, et révèle, à l'Église incertaine, l'appui qu'elle cherchait entre le paganisme encore vivant, et l'arianisme triomphant, entre le vieil Empire de Rome, épuisé, et les monarchies nouvelles, corrompues par l'hérésie.

Votre livre, éloquent épilogue de ce beau travail, vient en tirer la philosophie, et faire ressortir le plan divin où apparaît, en traits irrécusables, la vocation spéciale de la patrie française : et je me disais, en l'achevant, le cœur rempli d'une pieuse émotion, qu'il faudrait le distribuer et le faire lire à la jeunesse de nos collèges et de nos écoles, pour lui enseigner ce que l'éducation classique lui laisse ignorer, ce qu'oublient trop souvent les catholiques eux-mêmes, et qui, seul, peut expliquer à travers tant de malheurs, constamment mêlés à sa gloire, l'étonnante vitalité d'une nation, depuis quatorze siècles, debout dans le monde, au milieu des empires écroulés autour d'elle.

Ce serait le vrai manuel civique, qui, parlant au cœur des enfants et à leur imagination, leur donnerait l'intelligence des glorieux destins de leur race, et les préparerait à les poursuivre fidèlement. On apprend à nos fils, par une sèche et froide nomenclature, les faits de l'histoire nationale ; on ne leur en montre pas, dans une mission mystérieuse, l'enchaînement providentiel : on leur

répète qu'ils sont les descendants d'un grand peuple, on ne leur dit pas qu'ils sont les derniers nés d'un peuple choisi par une élection surnaturelle : et voilà comment si peu d'entre eux, dans ces longs récits des actions accomplies par les Francs, savent encore lire l'histoire des grandes choses faites par Dieu au moyen de la France, gesta Dei per Francos !

C'est pourtant le secret de notre épopée quatorze fois séculaire, depuis l'arianisme, vaincu dans les champs de Vouillé et chassé de la Gaule, jusqu'à l'islamisme, arrêté devant Poitiers et refoulé vers sa source, jusqu'au protestantisme, rejeté de la nation et détourné du trône par le soulèvement de l'âme populaire :

C'est le secret du grand élan des Croisades, parti de Vezelay, à la voix d'un pape et d'un moine français, pour s'éteindre avec le dernier soupir de saint Louis, mais en léguant à la postérité, dans une moisson de souvenirs héroïques, une civilisation épanouie au souffle de l'Orient :

C'est le secret, aussi, de ce fait unique dans l'histoire du monde, quand, après cent années de désastres et de souffrances, Dieu, voyant notre patrie foulée sous les pas de l'étranger et tout près de s'abandonner elle-même, suscita, par un de ces coups extraordinaires, comme parle Bossuet, où il veut que sa main paraisse toute seule, la Vierge lorraine dont les deuils de notre

âge ont réveillé le culte dans les cœurs, agités par l'instinctif besoin du secours divin : le secret, encore, quatre siècles plus tard, de ce retour inattendu du Dieu de Clovis sur les autels renversés dans le sang de leurs prêtres, et tout à coup relevés par l'ordre d'un soldat de génie, que fascinait, au milieu de sa gloire, l'antique rayonnement de la France chrétienne.

J'oserai le dire : c'est l'explication, aux heures mêmes où la France est gouvernée par les ennemis les plus déclarés du Christ et de son Église, de l'étrange contradiction qui les force, comme pressés par le poids auguste du dépôt dont ils ont la garde, à maintenir au dehors le renom de la nation franque, avec ses traditions, telle la Convention chargeant son ambassadeur à Constantinople de revendiquer les droits séculaires de la France à la protection des chrétiens d'Orient, tels les ministres de la troisième République, se refusant à faire de l'anti-cléricalisme une matière d'exportation.

Ainsi, malgré tout, se poursuit, à travers les âges, la mission de la France : toujours debout dans l'armure chevaleresque où elle apparut au poète anglais comme le « soldat de Dieu », tour à tour glorieuse et humiliée, maîtresse du monde ou meurtrie par la main d'un vainqueur, déchirant son propre sein, puis, soudain, rassemblant ses fils dans l'amour commun du sol sacré, la nation

française demeure, à travers tant de fortunes diverses, grande malgré ses abaissements, forte malgré ses faiblesses, unie malgré ses divisions, sujet d'étonnement pour tous, de jalousie pour les uns, d'espérance pour les autres, de culte passionné pour ses enfants, objet constant des sollicitudes de l'Église qui fut sa mère et qui ne veut pas, même reniée, se détourner d'elle.

A ses côtés, combien sont tombés, dont la puissance étonna la terre : le Saint-Empire, à qui Rome prêtait une part de son immortalité, et l'Empereur, « cette moitié de Dieu », la monarchie de Charles-Quint, qui ne voyait jamais le soleil se coucher, et l'Espagne et le Portugal, dont le génie enfantait des mondes, et ces fières cités maîtresses du commerce de l'univers, Florence, reine de l'industrie et des arts, Venise, reine des mers !

Pendant qu'ils tombaient ou languissaient amoindris, d'autres empires, sans doute, s'élevaient ou grandissaient à leur place ; celui-ci, à peine entré dans l'histoire, étendant déjà ses bras immenses sur l'Europe et sur l'Asie ; celui-là, jetant sur tous les rivages les rejetons puissants de sa race, mais tous deux séparés de l'Église catholique : des nations nouvelles se formaient, incertaines encore de leur lendemain ; mais l'une a fondé son unité sur la sacrilège spoliation du patrimoine donné par la France au successeur de

saint Pierre ; l'autre a soumis la confédération des États qui la forment à l'hégémonie protestante : et si l'Autriche demeure fidèle à l'Église, on peut dire qu'elle forme moins une nation, que le fragile assemblage des nations les plus diverses, associées dans une perpétuelle rivalité. Voilà l'état de l'Europe ; seule, la nation française garde, dans sa compacte unité, le titre glorieux, témoin de sa filiation catholique, que nul n'a pu lui ravir et que lui conservent. malgré les apostasies commises en son nom, la générosité de ses œuvres, l'intensité de sa vie chrétienne, et la persistante confiance de l'Église elle-même.

Il faut une explication à ce fait merveilleux : comment la trouver dans le seul examen de causes purement humaines ? Vous citez, bien à propos, mon Révérend Père, une phrase remarquable d'un éminent historien de nos jours, qui, montrant avec un accent de fierté patriotique l'admirable survivance de notre France, « maintenant la plus ancienne nation vivant dans le monde, » en cherche la raison, et la trouve, avec les qualités propres à sa race, dans « l'indéniable nécessité » du rôle qu'elle remplit parmi les autres nations. Mais d'où vient cette indéniable nécessité ? M. Hanotaux ne le dit pas. Ni la situation géographique, ni la richesse du sol, ni le génie littéraire, ni la beauté de la langue, ni même l'instinct des idées généreuses ne suffisent à

l'expliquer. D'autres ont connu toutes les splendeurs de l'esprit humain, et jeté dans le monde l'expansion de leur génie, d'autres ont possédé la prépondérance commerciale et la puissance matérielle, d'autres ont été les pivots, souvent déplacés, de l'équilibre commun, qui n'ont point cependant reçu la marque de l'indéniable nécessité. Qu'est-ce donc, sinon la mission divine donnée par Dieu à la nation franque, qui fait d'elle le soldat nécessaire de l'Église, elle-même nécessaire au monde ?

Ah ! combien plus belle, plus satisfaisante pour l'esprit, plus fortifiante pour le cœur, cette raison donnée, par notre foi, aux destinées de notre patrie, que tous les timides essais des historiens qui, refusant d'admettre une prédestination surnaturelle, cherchent, dans les combinaisons de la nature ou des événements, une explication elle-même humainement inexplicable !

Et comme votre livre fait bien apparaître cette action de Dieu sur les nations, semblable à celle qu'il exerce sur chacun de nous, poursuivant l'humanité à travers l'histoire pour la conquérir, par sa liberté respectée et son amour mis à l'épreuve, choisissant un peuple pour en faire le sien, puis, trahi par lui, se tournant vers les Gentils, offrant à Rome, au pont Milvius, une mission nouvelle, bientôt répudiée, et la portant, alors, à ces peuples barbares dont la venue épouvantait le vieux monde !

Et quel spectacle alors, émouvant entre tous pour notre âme française, que celui de ce cinquième siècle de notre ère, où, le christianisme ayant courbé les fronts des nouveaux conquérants, l'offre divine parut un moment partagée entre les puissants royaumes établis sur le sol de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie et de la Germanie ! Qu'étions-nous alors ? Une petite peuplade obscure et ignorée, qu'allait, sans doute, engloutir le flot montant où sombrait déjà l'Empire romain. Qui pouvait prévoir son étonnante fortune ? A Toulouse, la cour du roi des Visigoths attirait à elle, par son éclat, sa richesse et sa puissance, l'attention du monde : Théodoric le Grand gouvernait glorieusement l'immense empire des Ostrogoths : le sage Gondebaud donnait aux Burgondes des lois que la postérité devait longtemps admirer.

Pourquoi l'essor de cette civilisation se fût-il arrêté soudain ?

Cependant Dieu veillait. Infidèles à leur tâche, ces Barbares, suscités par lui, l'avaient déjà trahi. L'arianisme, destituant le Christ de sa divinité, avait corrompu leurs âmes en flattant leur orgueil : l'Église était abandonnée, ses lois violées, le culte de son Maître déshonoré. Dieu n'avait plus de peuple !

C'est l'heure de Tolbiac ! Dieu s'est tourné vers les Francs : par lui, Clovis a vaincu :

il est libre : sera-t-il fidèle ? La mission de son peuple en dépend.

C'est du baptistère de Reims qu'est sortie la réponse : et Clovis régnait encore, que ces empires ariens, si puissants hier, disparaissaient de la Gaule ou tombaient dans l'irrémédiable décadence.

Voilà le berceau de notre histoire nationale. Quel peuple en peut montrer un semblable ? Le nôtre, pendant quatorze siècles, a vécu de cette gloire.

Et, maintenant, encore une fois, se dresse la question redoutable, entre nous et le moderne arianisme qui repousse la divinité du Christ et renie son Église.

Nous sommes libres, serons-nous fidèles ? Notre mission en dépend, et, avec elle, l'indéniable nécessité de notre rôle entre les nations.

Une fois encore, de la cité de saint Remi, les enfants chrétiens de la nation franque ont répondu pour elle, interrompant ainsi, par un acte spontané, la prescription qui pourrait éteindre sa destinée, si la rupture officielle de l'antique alliance s'accomplissait jusqu'au bout.

La nation les désavouera-t-elle ? et, pendant que nul, jusqu'ici, n'a pu nous arracher la divine investiture, nos propres mains vont-elles nous en découronner ?

Angoisse poignante ! question de vie ou de

mort ! c'est assez de l'avoir posée, c'est trop d'avoir pu le faire.

Votre livre, mon Révérend Père, y répond avec une admirable puissance, et c'est pourquoi je me sens grandement honoré de pouvoir vous exprimer ici mon entière communion de sentiments avec vous, en même temps que mon respectueux dévoûment.

A. DE MUN.

Lumigny, 1er Octobre 1896.



CLOVIS ET LA FRANCE
AU
BAPTISTÈRE DE REIMS.

I. — CLOVIS ET LA FRANCE.

CLOVIS et la France ! ces deux noms sont inséparables. Clovis n'est point seulement une personnalité historique d'un haut intérêt pour notre patrie ; il est le représentant de tout un peuple à ses origines : le peuple français. Il est le chef d'une poignée de barbares qui fait, en courant, la conquête de la Gaule : c'est la France qui naît de cette conquête ; il est baptisé : c'est la France qui est baptisée avec lui, et sort des eaux du baptistère de Reims rayonnante d'une jeunesse immortelle. Voilà pourquoi l'histoire du baptême de Clovis devient l'histoire même des origines de la France chrétienne. Il pouvait donc être permis, dans une étude dont Clovis ne paraît être que le héros unique, de placer à côté de son nom le nom de cette patrie qu'il a doublement fondée par ses conquêtes et par sa conversion au christianisme.

Cette association, ou pour mieux dire cette identification de Clovis et de la France, se retrouve au fond de toutes les pensées, de tous les discours, de toutes les manifestations publiques qui furent provoqués cette année par le quatorzième centenaire du baptême de Clovis. Nous l'avons trouvée déjà dans les deux lettres pontificales adressées de Rome,

l'une à l'archevêque de Reims, l'autre à tous les fidèles de notre Eglise de France. De quoi s'agit-il en réalité dans ces deux documents célèbres ? Du baptême de Clovis, mais aussi et surtout de la France. C'est elle dont le Souverain-Pontife rappelle le baptême, la vocation et la destinée surnaturelle ; c'est elle qu'il adjure de se souvenir de ce qu'elle a été, du privilège divin qui l'a distinguée entre tant d'autres peuples, des charges qui sont attachées à la noblesse de cette origine. Ecoutons cette voix du Vicaire de Jésus-Christ : « Afin que de telles solennités apportent à votre noble nation ces fruits de salut que nous lui souhaitons vivement, il est absolument nécessaire qu'elle comprenne et apprécie le bienfait dont elle célèbre le souvenir, c'est-à-dire sa régénération dans le Christ, sa naissance à la foi. Un tel bienfait, incomparable en lui-même comme principe de vie et de fécondité dans l'ordre de la grâce, est mémorable aussi, nul ne peut le méconnaître, par les résultats précieux de grandeur morale, de prospérité civile, d'entreprises glorieuses qui toujours en découlèrent pour la France ; on en retrouve le témoignage dans les temps mêmes où la nation vit surgir pour la religion des jours d'adversité et de deuil. Car si elle céda parfois à de déplorables entraînements, toujours, après avoir souffert, elle sut réagir contre le mal, et puiser dans sa foi de nouvelles énergies pour se relever de ses épreuves et reprendre la mission qui lui a été confiée par la Providence (1). »

1. Lettre du Souverain-Pontife à S. E. le card. Langénieux.

Après cette voix auguste, d'autres se font entendre : elles parlent aussi de Clovis, de sa conversion, de son baptême ; mais presque aussitôt surgit devant l'orateur la grande image de la France portant au front le même signe qui fut tracé par saint Remi sur le front de Clovis : « *delibutusque sacro chrismate cum signaculo crucis X^{ti}* (1). » Clovis n'est qu'un nom, un souvenir ; sa glorieuse carrière terminée, il meurt enseveli sur les bords de la Seine, au milieu de son peuple : la France lui survit depuis quatorze siècles ; l'ancêtre, le patriarche s'efface, disparaît presque dans l'éloignement des âges ; l'orateur ne voit plus devant lui que sa race immortelle, attestant, par une longévité merveilleuse, l'intensité de vie qu'elle a puisée avec son fondateur aux sources vives du christianisme. C'est bien la France que Monsieur le comte Albert de Mun a évoquée tout d'abord dans le discours émouvant qu'il adressait cette année à Reims à la Jeunesse catholique : « Je vous remercie, disait-il, d'avoir voulu m'associer avec vous à cette fête quatorze fois séculaire, où la patrie française va, pendant huit mois, appeler au berceau de sa foi tout ce qui concourt à sa grandeur, pour le dérouler en un magnifique défilé dont, par un privilège naturel, vous formez les premiers anneaux, pareils aux jeunes gens qu'on voyait, symbole de force et de vie, marcher dans le cortège antique au-devant du triomphateur.

» Le triomphateur, ici, c'est la France chrétienne. »

1. *Hist. Fr.* II, 29.

A ces invitations pressantes du Vicaire de Jésus-Christ, des évêques, à ces paroles éloquentes, les foules s'ébranlent, la basilique de Reims devient le centre d'un magnifique mouvement de pèlerinages. Quelle est la pensée qui est au fond de toutes ces âmes ? Essayons de la pénétrer : elles viennent, il est vrai, amenées par le mystérieux attrait qu'exercent les reliques des saints. Saint Remi, sainte Clotilde, saint Vaast, qui furent pour Clovis des anges de salut, investissent de leur présence la vénérable basilique ; ils sont les saints du pèlerinage. Vers ces premiers apôtres de Clovis et des Francs, les prières montent ferventes et redescendent en grâces sans nombre : il y a communication silencieuse entre ces amis de Dieu et les pèlerins accourus de toutes les extrémités de la France pour vénérer leurs images ; leur voix se fait entendre dans le silence du cœur et continue cet apostolat inauguré par eux jadis auprès de nos pères. Cependant, outre ce sentiment de vénération et d'amour, il y a encore une autre pensée, un autre attrait qui a suscité le pèlerinage vers le baptistère de Reims.

Le dirai-je ? ce n'est point le souvenir de Clovis qui me paraît être le moteur caché et puissant de cette grande manifestation religieuse. Notre premier roi chrétien est peu connu : il ne vit point dans la mémoire du peuple comme d'autres rois de France, ses successeurs, qui s'appelèrent Charlemagne, saint Louis, Henri IV. Semblable à une statue hiératique, roide, énigmatique, où le sourire est presque un commencement de rictus, le

héros de Tolbiac est resté longtemps et jusqu'à ces dernières années un personnage indécis, insaisissable : noble, généreux, mais avec des aspects d'une cruauté repoussante; héros invincible, mais vil politique ; la fin d'un barbare avec une ébauche de civilisé et de chrétien. Qu'y a-t-il d'étonnant que ce type complexe, impossible, n'ait jamais été compris, et que des héros étrangers à notre nation et infiniment plus reculés dans l'histoire, tels que Cyrus et Alexandre, aient pu devenir, à l'époque de la Renaissance, des personnages populaires, tandis qu'à peine savait-on de Clovis qu'il avait fondé une monarchie qui devait être la monarchie française, et qu'il avait été le premier baptisé d'un peuple chrétien qui s'appelle le peuple français ?

Il n'y a rien dans ces paroles qui soit contradictoire avec ce qui sera dit plus loin de l'historicité des œuvres de Grégoire de Tours. L'auteur de l'*Historia Francorum* n'est point un poète et n'a point voulu faire œuvre de poète ; il reste un historien sincère, et si, dans les rares fragments poétiques qu'il a mêlés à son œuvre et d'où proviennent ces taches, ces ombres qui obscurcissent la figure de Clovis, on veut bien en appeler à l'historien mieux informé ou mieux compris, le personnage qui se dégage de ce travail de critique reste un personnage parfaitement historique, qui n'a rien de commun avec les héros d'épopée dont tout, jusqu'à l'existence même, n'est souvent qu'une fiction du poète.

Ce travail a été fait, mais j'ajoute que ce n'est pas non plus ce Clovis vrai, ce Clovis

nouveau évoqué du passé par une science historique merveilleuse, qui a soulevé les profondeurs de la nation française et dirigé vers le baptistère de Reims ce courant de pèlerinages qui marqueront si glorieusement l'année séculaire du baptême de Clovis. Ces conclusions d'une science née d'hier n'ont pas encore eu le temps de pénétrer les masses et de créer un type populaire. Elles resteront longtemps le privilège de quelques érudits. D'ailleurs, fussent-elles déjà anciennes, elles ne nous donneraient point l'explication de ce grand réveil de foi dont nous sommes les témoins. J'en appelle à l'auteur même qui vient d'élever un véritable monument à la mémoire de notre premier roi chrétien, et dont il faudra désormais citer le nom ou emprunter les paroles, toutes les fois qu'il s'agira de nos origines chrétiennes. « L'histoire, dit-il, ne fait de Clovis ni un barbare sanguinaire avec les Francs du VIe siècle, ni un saint avec les Français du XIVe et du XVIIe siècle. Ecartant l'image *stylisée* que lui présentent les uns et les autres, et constatant qu'elle ne dispose pas d'assez de renseignements pour tracer de lui un véritable portrait, elle doit s'abstenir de porter sur lui un jugement formel et absolu. Elle peut cependant reconnaître, dans le peu qu'elle sait de sa carrière, de sérieux indices d'une vie morale épurée par l'Evangile, et elle doit protester contre ceux qui le flétrissent comme un barbare brutal, pour qui le baptême aurait été une formalité inefficace. Si l'on veut absolument qu'il ait été un barbare, il ne faudra pas omettre de dire qu'il fut un barbare con-

verti. C'est précisément la rencontre, dans le même homme, du naturel indompté et de la grâce civilisatrice, qui semble avoir été le trait caractéristique de sa physionomie. Sachons la respecter dans la pénombre où elle disparaît à nos regards, et jugeant ce grand ouvrier de Dieu d'après son œuvre, reconnaissons que ni l'Église, ni la France n'ont à rougir de lui (1). »

Ainsi donc, de l'aveu même du meilleur historien de Clovis, la physionomie de ce héros, tout historique qu'elle est, après les travaux patients de la critique moderne, n'est point encore sortie de ce demi-jour où l'ont laissée les premiers écrivains de notre histoire. C'en est assez pour expliquer comment le premier roi de France, manquant de ce relief, de cette netteté de traits qui font les héros vivants et laissent d'eux à la postérité une image immortelle, n'a point saisi l'imagination populaire, comme tant d'autres héros qui avaient moins de titres que lui peut-être à se survivre dans cette nation dont il a été le fondateur.

Si le souvenir de Clovis ne suffit point à expliquer le mouvement de pèlerinages qui entraîne les foules au baptistère de Reims, il ne reste plus qu'à en reconnaître la cause dans un acte de foi de la France chrétienne. La même préoccupation qui a inspiré les graves et paternelles exhortations du Souverain Pontife, des évêques, les chaleureux accents des grands orateurs catholiques, se retrouve au cœur de tous les pèlerins : cha-

1. G. Kurth, *Clovis*, p. 559.

cun d'eux est là pour représenter la France ; non pas simplement pour assister en curieux à la commémoration d'un événement historique que le temps sur ses ailes rapides a emporté dans un passé déjà lointain, et qu'il convient, pour l'honneur national, de sauver de l'éternel oubli ; non, ces pèlerins obéissent à une pensée plus haute, vraiment surnaturelle : ils sont venus en chrétiens. Ils sont la France du XIXe, du XXe siècle, fortifiant sa foi dans le souvenir de son baptême. Ils sont le prolongement vivant de cette même nation chrétienne qui naissait à l'Evangile il y a quatorze siècles. L'histoire peut ressusciter le passé et lui donner pour un temps une sorte de vie artificielle, qui disparaît avec l'imagination qui l'a créée ; ce serait tout le fruit du *quatorzième centenaire*, s'il se bornait à célébrer le baptême de Clovis. Les pèlerins du baptistère de Reims cherchent et veulent autre chose : ce qu'ils veulent célébrer, c'est le baptême de la France, de cette nation toujours vivante et pleine d'avenir qui veut ressusciter en elle la grâce qu'elle reçut le jour de sa naissance, lorsqu'elle prit place la première au rang des nations chrétiennes en devenant par son baptême la fille aînée de Dieu et de l'Eglise.

Admirable mouvement de foi qui atteste bien la profondeur du sentiment religieux dans notre patrie ! Rien n'a pu lui faire obstacle : ni les divergences politiques, ni ces variétés de goûts et d'humeur, que l'on pourrait souvent classer sur la carte en suivant du doigt les fleuves et les chaînes de montagnes, et qui sont la conséquence inévitable

du cantonnement de la vie provinciale ; variétés qui sont loin de déparer notre belle unité nationale et qu'il faut accepter, comme dans tout organisme vivant. De toutes les parties de la France, du cœur et des extrémités, sans distinction de provinces, de Nord ou de Midi, tous les Français s'unissent dans une même pensée, parce qu'il n'y a qu'une France chrétienne ; les barrières tombent, les différences s'effacent là où souffle l'esprit de Dieu qui est charité, et qui seul sait donner aux hommes la réalité de ce rêve que poursuivent toutes les sociétés humaines : la fraternité des cœurs.

Acte de foi qui est en même temps un acte de haute sagesse ! Je m'adresse à ceux qui ne veulent voir dans le christianisme qu'une institution humaine : puisque c'est lui qui nous a pétris, pour ainsi dire, à nos origines et façonnés lentement à la morale très pure de l'Evangile ; puisque c'est en lui que nous sommes nés, je ne dis pas seulement à l'Eglise, mais à la vie nationale ; puisqu'il nous a conservés dans notre unité pendant de longs siècles, au nom seul de la prudence nous devrions nous rattacher à lui de toutes nos forces comme à notre principe de vie. La foi une avait fait la force et l'unité nationales des Francs ; plus tard, cette même unité religieuse avait protégé la monarchie très chrétienne menacée dans son existence, à des heures très périlleuses, par des divisions et des troubles politiques inouïs ; après cette expérience, le christianisme ayant fait ses preuves, ce ne serait faire qu'un acte de bon sens que de revenir

sans cesse à lui pour lui demander cette force et cette unité qu'il nous a données dans le passé.

Faudrait-il donc recourir aux leçons de la sagesse païenne ? Lorsqu'Auguste entreprit le relèvement des mœurs dans la république romaine, il n'eut plus qu'une seule pensée à laquelle il rattacha tout son plan de réformes : ramener les Romains à l'estime de la religion et des austères vertus qui avaient fait leur force et leur grandeur aux âges héroïques de leur histoire. Virgile chante dans l'Enéide la fondation de Rome et la religion des premiers ancêtres ; dans les Géorgiques « la gloire de la divine campagne », où se recrutaient les chefs et les soldats d'un petit peuple qui devait asservir le monde. Le poète ici servait merveilleusement le prince. Celui-ci, dit-on, songeait plutôt à ses propres intérêts qu'à ceux du peuple romain. Il importe peu ; oublions les arrière-pensées du politique pour ne voir en lui que le sage, pour qui l'unique secret de restauration d'un peuple se trouve dans les vertus qui furent dans son passé la cause de sa force et de sa gloire.

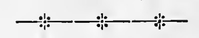
Les pèlerins qui se rendent au baptistère de Reims sont plus que des sages, ils sont des chrétiens, et des chrétiens courageux. Il faut de l'énergie pour se mettre résolument en face d'un devoir, pour rappeler à sa mémoire des honneurs qui sont aussi des obligations onéreuses. Volontiers des enfants dégénérés détournent leur pensée des hauts faits de leurs aïeux, héritage trop lourd pour leurs épaules.

Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,
Si, de tant de héros célèbres dans l'histoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers !
Si, tout sorti qu'il est d'une source divine,
Son cœur dément en lui sa superbe origine,
Et n'ayant rien de grand qu'une sotte fierté,
S'endort dans une lâche et molle oisiveté (1) ?

Ainsi parle le poète du bon sens. Il est bien vrai que c'est par « lâcheté » qu'on succombe sous le fardeau d'un grand nom, et qu'on ne se rend digne d'une illustre naissance qu'en ayant le courage de s'en souvenir. Honneur aux Français du pèlerinage de Reims qui ont eu ce courage ! Ils savent bien qu'il n'est pas pour la vertu de stimulant plus efficace, et aussi de morsure plus vive pour la conscience aux heures de défaillance. On connaît ce trait de l'histoire de l'Eglise : Un martyr de Carthage, sur le point de verser son sang pour la foi, voulut faire une dernière tentative pour sauver l'âme d'un de ses frères, chrétien apostat. Il le reconnaît dans la foule, et, lui jetant au visage les linges de son baptême, « Voilà qui te condamnera, dit-il, lorsque le Seigneur viendra te juger : *Hæc te linteamina judicabunt, cum majestas veniet judicantis.* » Grâce à DIEU, c'est une autre sentence que nous attendons de notre juge, de ce CHRIST miséricordieux qui a aimé les Francs et qui leur a donné depuis tant de siècles des preuves évidentes de son amour. Que tant de vœux, tant de prières qui vont s'élever vers les cieux en cette année du quatorzième cente-

1. Boileau, *Sat.* V.

naire du Baptême de la France, nous soient l'augure assuré de cette miséricorde !

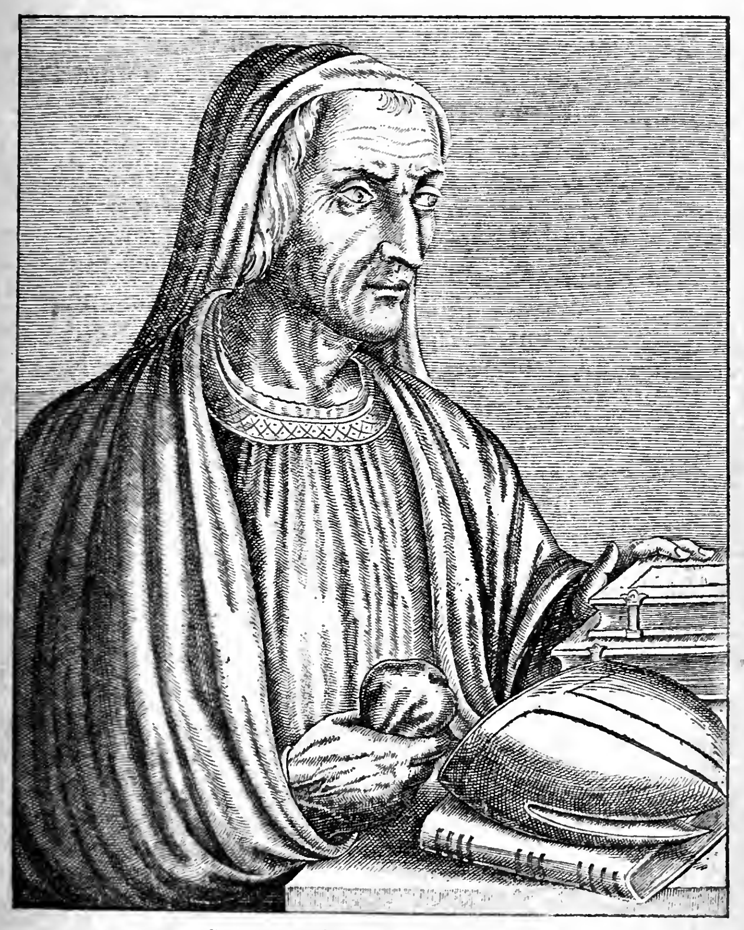


II. — L'HISTORIEN : SAINT GRÉGOIRE DE TOURS.

Il faut pardonner à l'antiquité d'avoir, en mêlant l'humain et le divin, rendu plus vénérables les origines des cités (1). » Tite-Live, qui nous a laissé sur l'histoire cette étrange théorie, cherchait sans doute à se consoler d'un malheur irréparable et d'ailleurs très commun dans l'antiquité, où les origines de chaque ville, de chaque peuple, disparaissent sous le voile des récits fabuleux. Puisque les fondateurs des villes étaient des dieux, il fallait à cette origine sacrée une histoire plus qu'humaine. Le peuple, il est vrai, ne songeait guère à servir les intérêts de ces ancêtres divins lorsque, par ignorance ou par instinct naturel, il élevait insensiblement ces monuments fantastiques auxquels chaque génération venait apporter sa pierre ; mais enfin, la légende une fois formée et les sources vraies de l'histoire perdues sans retour, le mieux était encore de se résigner de bonne grâce, et de transformer ces mensonges historiques en actes de piété religieuse. C'est ce qui fut fait. Comment ce malheur nous a-t-il été épargné ? Comment l'histoire de nos origines civiles et religieuses a-t-elle été préservée et

1. *Datur hæc venia antiquitati ut miscendo humana divinis primordia urbium augustiora faciat.* — *Præf. Hist.*

de la poésie réfléchie d'un Tite-Live et de la



SAINT GRÉGOIRE DE TOURS.
(D'après une gravure de la *Vie des Hommes illustres* de THEVET.)

poésie naïve et spontanée d'un Turold ou d'un Chrestien de Troyes ? Pourquoi l'histoire de

Clovis n'a-t-elle pas été écrite comme le moine de Saint-Gall écrira plus tard celle de Charlemagne ? Il est difficile de le dire. Il n'a tenu à rien que le grand roi franc ne fût transformé, dans les premières et uniques annales de nos origines, en une sorte d'Achille aux pieds légers ou de héros du cycle d'Arthur. Car enfin, lorsque Grégoire de Tours écrivait son *Histoire des Francs,* les invasions barbares étaient à peine terminées, et l'on allait retomber bientôt dans la période de décadence qui précéda la renaissance carlovingienne. Grâce à Dieu, entre ces ténèbres une lumière se lève. Pour écrire les premières pages de nos annales, il ne se rencontrera ni un historien poète, ni un romancier, mais un homme grave, un évêque et un saint. Une fois cette lumière éteinte, la nuit se fait pour longtemps, et il faudra attendre de longs siècles pour voir poindre une aurore nouvelle dans les timides ébauches des chroniqueurs du moyen-âge.

Je n'ignore pas que dans les premiers livres de Grégoire de Tours se trouvent quelques pages qui relèvent plutôt de l'épopée que de l'histoire. Je dis mal, je ne devrais point parler de poésie épique, car la poésie embellit ce qu'elle touche et la légende a grossièrement défiguré notre premier roi chrétien. Qui n'a pas été révolté en lisant, dans le dernier chapitre du second livre, le portrait du vieux roi demandant autour de lui, d'une voix cauteleuse, « s'il n'avait point encore quelques-uns de ses bons parents ? Il aurait tant besoin d'être assisté s'il lui arrivait quelque malheur ! » « Ce n'est pas,

ajoute l'historien, qu'il se souciât de ses parents et de leurs bons offices, mais il voulait découvrir, par ces perfides questions, s'il en restait encore un en vie afin de le faire mourir (1). » Qui jamais fera croire que ce personnage odieux, ce véritable héros des contes de fée, soit le même que celui de Tolbiac, de Vouillé et du baptistère de Reims ? Evidemment, il y a là une grossière altération de l'histoire et dans l'*Historia Francorum* une erreur matérielle qu'il faut expliquer. Grâces soient rendues aux savants qui nous ont délivrés de ces fantômes. Mais il faut prendre garde d'étendre à toute l'histoire de Clovis ce qui n'est que le défaut de quelques parties. Autre chose est une légende, une épopée ; autre chose, un récit franchement historiqne, malheureusement déparé çà et là par des fictions populaires. C'est une histoire et non un récit poétique que l'évêque de Tours a voulu écrire ; il serait injuste de prendre occasion d'une ou deux erreurs bien constatées pour faire planer sur l'ensemble de son œuvre un doute immérité.

Mais que va devenir ce monument de notre histoire nationale, élevé au VI[e] siècle de notre ère par les mains du grand évêque de Tours ? Comment échappera-t-il aux ravages du temps et de la barbarie? Rassurons-nous. Un saint l'a élevé, des saints en seront les gardiens. « Les moines, dit M. P. Paris, ont

1. « *Væ mihi, qui tanquam peregrinus inter extraneos remansi et non habeo de parentibus qui mihi, si venerit adversitas, possit aliquid adjuvare!* » *Sed hoc non de morte eorum condolens, sed dolo dicebat, si forte potuisset adhuc aliquem reperire ut interficeret.* — *Hist. Fr.* II, 42.

donné l'exemple des bibliothèques aux rois. Les manuscrits qui nous conservent aujourd'hui les plus anciens monuments de la littérature païenne, ont été copiés par des gens d'Eglise... Supposez un instant que nul monastère n'ait été fondé avant le XIII[e] siècle, vous n'avez plus aucun moyen de pénétrer dans le secret des âges précédents. Il faudra vous contenter de ces récits populaires, fort beaux, sans doute, mais dans lesquels tout se confond, les années, les lieux, les héros et les peuples. Il faudra, pour la France, consulter exclusivement les chansons de Roland, de Guillaume au Court-Nez, de Garin le Loherain ou de Renaud de Montauban. Rien de plus trompeur que les traditions vulgaires. Les Celtes, qui confièrent leurs annales à la mémoire des hommes, n'ont plus d'annales, et les premières générations de la Grèce, pour s'en être trop rapportées aux poètes, n'ont pas eu de véritable histoire (1). »

C'est donc à saint Grégoire de Tours, et à lui seul, que nous demanderons de nous faire connaître cette première page de nos annales religieuses qui s'appelle le baptême de Clovis et le baptême de la France. En dépit de quelques taches, de son langage souvent incohérent et dur, de sa crédulité parfois trop facile au sujet des événements dont il n'a pu contrôler l'exactitude (2), cet historien n'en reste pas moins le guide le plus sûr et

1. P. Paris. *Les Grandes Chroniques de France*, I, p. 1.

2. Sur les prétendus meurtres politiques de Clovis, Cf. Gorini : *Défense de l'Église*, I, ch. 8, mais surtout les critiques récents : Lecoy de la Marche : *Fondation de la France*, Append. ; G. Kurth : *Histoire poét. des Mérovingiens*, p. 293.

aussi le plus attrayant pour l'étude de nos origines. « C'est une bonne fortune bien rare pour un peuple que d'avoir un pareil témoin près de son berceau. » Que cette parole d'un critique étranger à la France, en nous rappelant combien notre pays a été privilégié, nous console de ne pas compter une multitude de documents pour l'histoire de nos origines religieuses.

Laissons maintenant le saint évêque nous raconter lui-même le baptême du roi franc. Nous donnons son récit en entier :

« La reine Clotilde, étant devenue mère, voulait faire baptiser son premier-né et redoublait d'instances près de son époux. « Les dieux que vous adorez ne sont rien, lui dit-elle ; ils ne peuvent se secourir eux-mêmes ni secourir les autres, car ils sont de pierre, de bois ou de métal. Les noms mêmes qu'ils portent sont des noms d'hommes : Saturne, Jupiter, Mars, Mercure, dont on connaît la vie scandaleuse. Adonnés à la magie, ils furent doués d'une puissance diabolique, bien loin de représenter le pouvoir divin. Le Dieu qu'on doit adorer est celui qui, par sa parole, a fait sortir du néant le ciel et la terre, la mer, et tout ce qui y est contenu, qui a fait briller le soleil et orné le ciel d'étoiles, aux ordres duquel la terre s'embellit de moissons, dont la main a créé le genre humain, qui a donné enfin à l'homme toutes les créatures pour lui obéir et le servir. »

» Ces paroles de Clotilde ne disposaient pas le roi à accepter la foi ; il disait au contraire : « C'est par l'ordre de nos dieux que tout a été créé et produit ; il est évident que

votre dieu ne peut rien ; bien plus, on ne peut prouver qu'il est de race divine. »

» Cependant la pieuse mère présenta son fils au baptême ; elle fit orner l'église de voiles et de tapisseries, espérant, par cette magnificence, attirer à la foi le cœur du roi, qui n'avait pas été persuadé par ses paroles. L'enfant reçut au baptême le nom d'Ingomer, et mourut dans la première semaine, avant d'avoir quitté le vêtement blanc. Le roi, outré de douleur, reprochait sa mort à la reine et lui disait : « Si l'enfant avait été consacré au nom de nos divinités, il vivrait encore ; s'il est mort, c'est qu'il a été baptisé au nom de votre dieu. » La reine répondit : « Je rends grâces au Dieu tout-puissant, créateur et souverain maître du monde, d'avoir daigné choisir mon enfant pour l'appeler dans son royaume. Cette mort n'a pas causé de douleur à mon âme, parce que je sais que les enfants que Dieu retire de ce monde dans l'innocence de leur baptême, sont appelés à jouir de sa vue. » Elle eut un second fils qui reçut au baptême le nom de Clodomir. Cet enfant étant tombé malade, le roi disait : « Il lui arrivera ce qui est arrivé à son frère, il mourra aussitôt après avoir été baptisé au nom de votre Christ. » Mais Dieu accorda la vie de l'enfant aux prières de la mère.

» La reine suppliait sans cesse le roi d'adorer le vrai Dieu et de renoncer aux idoles ; mais rien ne put l'y déterminer, le roi demeurait inébranlable. Or, il arriva quelque temps après que, la guerre ayant éclaté entre les Francs et les Alamans, le roi Clovis se vit amené, par la nécessité, à confesser la foi

qu'il s'obstinait à ne pas reconnaître. Au premier choc des deux armées, les troupes de Clovis furent maltraitées de telle sorte que les bataillons, précipités les uns contre les autres, se donnaient mutuellement la mort. A ce spectacle, Clovis, ébranlé et le cœur contrit, leva les yeux au ciel en criant : « Jésus-Christ, vous que Clotilde appelle le Fils du Dieu vivant, vous qui soulagez ceux qui souffrent, qui donnez la victoire à ceux qui espèrent en vous, du fond de mon âme j'implore votre secours : si vous me donnez la victoire sur mes ennemis, je promets de croire en vous et de recevoir le baptême en votre nom. » A peine avait-il terminé cette prière que les Alamans prennent la fuite, leur roi est tué dans cette déroute et les soldats vaincus se soumettent au roi des Francs : « Faites cesser le massacre, lui dirent-ils, car nous sommes prêts à devenir votre peuple. » Clovis donna l'ordre d'arrêter le carnage et, de retour près de la reine, il lui raconta comment il devait la victoire à l'invocation du nom de Jésus-Christ.

» Alors la reine fit prévenir secrètement saint Remi, évêque de Reims, et le pria d'enseigner au roi la parole du salut. Le saint évêque exhorta Clovis à croire au seul vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et à fouler aux pieds les idoles. « Père très saint, lui répondit Clovis, je suis prêt à suivre vos conseils, mais une chose m'arrête : ce peuple, que je gouverne, ne veut pas renoncer à ses dieux ; cependant je vais le convoquer et je lui répéterai vos paroles. » Lorsqu'il eut rassemblé ses sujets, avant même qu'il eût parlé,

et par la volonté de Dieu, le peuple tout entier s'écria : « Pieux roi, nous abandonnons nos dieux mortels, et nous voulons obéir au Dieu immortel qui est adoré par Remi. »

» On annonça cette nouvelle à l'évêque, qui, rempli de joie, fit préparer le baptistère. On couvrit de tapisseries peintes les parvis de l'église, les portiques étaient tendus de blanches draperies, on prépara les fonts baptismaux, on répandit des parfums, les cierges odorants étincelaient de toutes parts, et Dieu fit descendre sur les assistants une si grande grâce, qu'ils croyaient respirer les parfums du paradis. Le roi, le premier, pria l'évêque de le baptiser. Le nouveau Constantin s'avança vers le baptistère pour s'y faire guérir de la vieille lèpre qui le souillait, et laver dans une eau nouvelle les taches honteuses de sa vie passée. Lorsqu'il fut sur le point de recevoir l'eau du baptême, le saint de Dieu lui dit de sa voix éloquente : « Doux Sicambre, baisse la tête : adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré. » Saint Remi était un évêque d'une science éminente, profondément versé dans l'art de l'éloquence. Sa sainteté, égale à sa science, le faisait comparer à saint Sylvestre. Nous avons le livre de sa vie où il est raconté qu'il ressuscita un mort. Le roi, ayant donc confessé sa foi à la Trinité Sainte, fut baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et reçut l'onction du Chrême avec le sceau de la Croix du Christ. Plus de trois mille de ses soldats furent baptisés avec lui. Sa sœur Alboflède reçut également le sacrement de régénération. Une autre de ses sœurs,

du nom de Lanthechilde, déjà baptisée, professait l'arianisme : elle abjura ses erreurs et reçut l'onction du saint Chrême des mains de saint Remi. »



III. — LES PRÉPARATIONS DE LA GRACE.

Il n'y aurait que les noms à changer pour retrouver au commencement de l'oraison funèbre du Grand Condé par Bossuet, toute l'histoire des premières conquêtes de Clovis. La bataille de Soissons, comme celle de Rocroy, est le début d'une brillante carrière; les deux héros sont jeunes : ils ont vingt ans ; ils sont impétueux dans leur courage, ils sont cléments envers les vaincus et « joignent au plaisir de vaincre celui de pardonner (1). »

Mais sans parler de ces ressemblances, il y a dans cette même page du grand orateur de bien plus graves enseignements. Dieu seul fait les conquérants et seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus si ce n'est Dieu, qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe... ? « Tu n'es pas encore, lui disait-il, mais je te vois et je t'ai appelé par ton nom : tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats ; à ton approche,

1. Je ne parle pas du meurtre de Syagrius, qui fui inspiré par la politique (*Hist. Fr.* II, 27). La clémence de Clovis nous est attestée par Grégoire de Tours (II, 30). Cf. les deux lettres de félicitations envoyées au roi franc par Théodoric et saint Avit.

je mettrai les rois en fuite, je briserai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la terre, qui nomme ce qui n'est pas comme ce qui est (1). » Quel autre a pu former un Alexandre si ce n'est ce même DIEU, qui en a fait voir de si loin et par des figures si vives l'ardeur indomptable à son prophète Daniel ? « Le voyez-vous, dit-il, ce conquérant : avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds et ne touche pas à terre ! Déjà le roi de Perse est entre ses mains ; il l'abat et le foule aux pieds ; nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie (2). » A n'entendre que ces paroles, ajoutait Bossuet, qui croiriez-vous voir, Messieurs, sous cette figure ? Alexandre ou le prince de Condé ? » Tout nous convie à faire le même parallèle. L'analogie est frappante. Si on veut reconnaître que la carrière de Clovis est comparable, par son éclat, à celle d'un Cyrus ou d'un Alexandre, qu'elle l'emporte même par sa destinée surnaturelle sur celle de ces conquérants, nous aurons bien le droit de chercher en elle ces marques particulières qui sont le sceau de la Providence divine. DIEU, sans doute, veille sur tous les hommes, mais il prépare avec une sollicitude spéciale la vocation de ces hommes extraordinaires dont les destinées intéressent des milliers de leurs semblables, et, pour employer les termes mêmes du prophète, il les suscite du néant et les conduit par la main. Cyrus et

1. Is. 45, 1.

2. Dan. 8, 7.

Alexandre furent les soldats de DIEU, mais peut-être n'étaient-ils pas autre chose, selon le mot de saint Augustin, qu'une décoration de l'univers. Attila aussi, à sa manière, était le soldat de DIEU. Tout autre est la vocation de Clovis : il est envoyé, non pour détruire, mais pour édifier ; non pour remporter de vaines victoires, mais pour conquérir un royaume à JÉSUS-CHRIST. Je voudrais étudier ici, d'après l'histoire, quels furent les moyens que DIEU choisit pour le préparer à cette sublime mission, par quelles voies secrètes il conduisit cet élu de sa grâce des extrémités lointaines du paganisme jusqu'à « l'admirable lumière de sa foi (1), » et comment Clovis, à son tour, a été fidèle à cette préparation de la grâce divine.

Le jeune roi des Saliens a reçu de DIEU, à un haut degré, les qualités communes de sa race. Il est franc, c'est-à-dire, brave et hardi (2) ; il appartient « à l'illustre nation fondée par DIEU lui-même, dit le vieux chant national inscrit en tête de la loi salique, brave dans la guerre, fidèle aux traités dans la paix, habile dans les conseils, noble et saine de corps, brillante de beauté et de blancheur, audacieuse, agile et rude au combat. Dès l'âge de douze ans, il s'exerce au métier des armes. A quinze ans, il succède à son père Childéric (3). Il a bien le prestige de sa nais-

1. I Pet. 2, 3.

2. Sur la signification de ce mot, v. G. Kurth, *Rev. des Q. hist.*, t. 57, p. 957.

3. Il ne fut pas élevé sur le pavois (G. Kurth, *Clovis*, p. 240 ; Jungham, p. 20). Il était roi par droit de naissance. Le mode d'élection par le pavois n'avait lieu que lorsqu'il n'y avait point de titre héréditaire, p. ex. dans l'élection de Clovis comme roi

sance. « Les rois, fils des dieux, dit M. Kurth, se reconnaissaient à une marque matérielle de leur origine céleste : ils portaient, dès l'enfance, leur chevelure intacte qui retombait sur leurs épaules en longues boucles blondes. Ainsi revêtus de ce diadème naturel, comme le lion de sa crinière, ils gardaient jusque dans le tombeau ce glorieux insigne de leur royauté (1). » Mais, que sont ces honneurs auprès de peuples barbares qui placent au-dessus de tout la gloire conquise sur les champs de bataille ? Clovis est né roi des Francs, il brûle de donner bientôt à son peuple d'autres titres qui consacrent le droit de sa naissance. « Il n'est pas douteux, ajoute l'auteur que je viens de citer, que, dès lors, la fougueuse activité qui le caractérise n'eût tourmenté cette âme passionnée, et qu'il n'eût promené autour de lui des regards pleins d'ardeur et d'impatience. Qu'allait-il faire de sa jeunesse et de sa force, et quel emploi donnerait-il à l'activité d'un peuple qui cherchait le secret de son avenir dans les yeux de ce roi de quinze ans (2) ? » Quelques années à peine se sont écoulées. A ce jeune héros, qui égale dans son ardeur le vainqueur de Rocroy et le conquérant macédonien, il faut, comme coup d'essai, une de ces victoires qui avaient arraché autrefois à Auguste

des Ripuaires (*H. Fr.* II, 40). *At illi plaudentes tam parmis quam vocibus eum clypeo evectum super se regem constituunt.* — Tout autre est la succession à la royauté des Saliens (II, 27) : « *Mortuo Childerico, regnavit Chlodovechus filius ejus pro eo.* »

1. *Clovis*, p. 178.

2. Kurth, *Clovis*, p. 243.

des larmes de douleur, lorsque Hermann, un autre homme du Nord, avait taillé en pièces les légions de Varus. Il y a en Gaule un ennemi des Francs, Syagrius, roi de Soissons, dernier représentant de la grandeur romaine. S'il faut en croire un historien (1), il dut y avoir bien des délibérations au palais de Tournai, avant qu'on se mît en campagne contre ce terrible voisin. Il est aussi facile d'imaginer de quel côté penchait le jeune roi ; ainsi, il serait vrai que, « vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt ans, il conçut un dessein où les plus expérimentés ne purent atteindre, mais qui fut justifié par la victoire sous les murs de Soissons. » L'étendard romain protége cette ville (2) et jette sur elle l'ombre de ce grand nom qui a fait trembler l'univers. (Clovis ne se laisse pas effrayer par ce fantôme de gloire ; il se précipite sur le roi ennemi de sa race, il l'abat, il le foule aux pieds, et vraiment nul ne peut lui arracher sa proie, pas même le roi barbare qui, dans sa capitale du midi de la Gaule, a donné asile au fugitif, et qui le rendra en tremblant (3) sur un ordre du jeune vainqueur.)

(Ainsi, fidèle aux traditions de ses ancêtres, Clovis allait encore donner à la future nation française de glorieux exemples.) Il faut bien que cette longue lignée de héros qui s'appelleront, dans l'histoire de notre patrie : Char-

1. Kurth, *Clovis*, p. 243.

2. Leroux, *Hist. de Soissons*, 3, p. 166.

3. « *At ille (Alaricus), metuens ne propter eum iram Francorum incurreret, ut Gothorum pavere mos est, vinctum legatis tradidit.* » — *H. Fr.* II, 27.

lemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc, n'ait pas à rougir de ce premier ancêtre, et que les annales de France puissent, dès leur première page, enregistrer un récit d'épopée. Ils seront bien de sa race, ces héros de tous les âges qui feront respecter partout le nom français et qui se lèveront pour défendre toutes les causes généreuses : saint Louis, à Damiette, brandissant sur la tête des Sarrasins sa longue épée d'Allemagne ; le preux Roland, courageux jusque dans la mort,

Tournant sa teste vers la païenne gent.... ;

la sainte Pucelle s'élançant, l'étendard à la main, sous les murs d'Orléans ; toutes ces visions de notre passé, qui font palpiter notre cœur de Français, continuent les magnifiques débuts par lesquels Clovis a inauguré l'histoire de France. C'est la même flamme d'héroïsme qui court à travers les âges comme ce feu que se transmettaient de main en main les lampadophores dans les jeux de la Grèce antique (1) ; c'est partout la même généreuse ardeur. Elle est là, dans le peuple franc, comme à sa source, toute pure et toute vive. Je vois là, dans cet héroïsme de Clovis et de la jeunesse de notre nation, une première préparation de la grâce. Qu'on parcoure l'histoire et l'on verra que Dieu a toujours choisi pour ses œuvres des âmes fortes et viriles : « Quant aux lâches et aux peureux, disait la Loi, qu'ils retournent chez eux. » *(Quis est homo formidolosus et corde pavido ?*

1. *Et, quasi cursores, vitai lampada tradunt.* Lucr. II, 78.

Vadat et revertatur in domum suam) (1). Faut-il s'étonner que DIEU ait choisi Clovis et les Francs, ces âmes vaillantes, pour être, parmi les barbares, le premier peuple de cette religion du CHRIST, toute fondée sur l'héroïsme, et que, pour employer les expressions de saint Paul, il les ait greffés comme le sauvageon vigoureux sur le bon olivier (2) ?

(Clovis appartient à une race d'hommes courageux et aussi d'hommes chastes) Il faut lire les terribles pages de Salvien sur le Gouvernement de DIEU, cette confession du monde païen, où les débauches séniles de la société romaine sont opposées aux mœurs vierges des barbares. « Les Goths sont perfides, dit-il, mais ils sont pudiques : la cruauté des Saxons fait frémir, mais on loue leur chasteté. Pourquoi nous étonner que DIEU ait livré nos provinces aux barbares, quand leur pudeur purifie la terre encore toute souillée des débauches romaines (3) ? » Les Romains sont iniques, ajoute-t-il, eux qui, par des

1. Deuteron, 20, 8.

2. Rom. 11, 24.

3. Salvien, *De Guber. Dei*, 7, 15. La dernière ligne, répétée par plusieurs auteurs, d'après Ozanam, traduit exactement le sens, mais non les mots.

Il est question ici de la race germaine en général et de Clovis en particulier. (G. Kurth, *Clovis*, p. 556) L'histoire ne permet pas de donner les mêmes éloges aux princes mérovingiens, ses successeurs. Il est bien entendu aussi que la chasteté enseignée par le christianisme, vertu surnaturelle, victorieuse de la concupiscence, élevant l'homme à la ressemblance des anges, est une vertu que les barbares ne connurent point et qui ne devait germer qu'à l'ombre de la Croix.

Salvien reproche cependant aux Francs d'être infidèles (4, 14, et 7, 15) ; mais il faut lire les correctifs qu'il donne plus loin à sa pensée, et le témoignage parallèle de Flavius V. : *Franci quibus*

impôts injustes, écrasent les pauvres (1). Les Francs ne connaissent pas ce crime : « *Franci hoc scelus nesciunt* (2). » Ailleurs, il fait l'éloge de l'hospitalité chez les Francs (3) : « *Franci hospitales.* » Ainsi, la générosité dans toute l'acception de ce mot, c'est-à-dire le don de soi-même uni à la bienveillance et à la cordialité, la compassion pour les malheureux, le mépris des vices grossiers : voilà sous quels traits sympathiques nous apparaissent Clovis et la nation française à leur entrée dans l'histoire. La semence de l'Évangile jetée sur cette terre ne pouvait rester inféconde.

Mais ces qualités ne se rapportent qu'à la préparation lointaine à l'Évangile : ce sont des dispositions heureuses. N'y a-t-il pas eu un appel de Dieu plus direct ? Clovis n'a-t-il pas été, longtemps avant son baptême, mis en contact avec le christianisme, dont il voyait partout les temples élevés et le culte établi dans les villes gallo-romaines où il pénétrait par la conquête ? Je parlerai plus loin de ces rencontres : saint Martin, saint Avit, saint Vaast, sainte Clotilde, saint Remi, toute une légion de saints travaille de concert, unit exhortations et prières pour la conversion du roi idolâtre. Il ne me reste plus qu'à signaler

familiare est ridendo fidem frangere. — *Perjurium ipsum sermonis genus putant esse, non criminis,* dit Salvien. Sans les excuser, on peut dire qu'ils avaient des idées fausses sur la malice du parjure, qu'ils considéraient comme une sorte de langage déguisé (*genus sermonis*).

1. *De Gubernat. Dei,* 5, 8. On peut recommander cette page comme document historique pour l'étude des sciences sociales.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.* 7, 15.

deux autres de ces rencontres, de ces préparations de la grâce. La première doit se placer au début même du règne de Clovis (1). Saint Remi adresse au jeune roi une lettre pleine de conseils paternels.

« Votre devoir, lui dit-il, c'est de ne pas vous écarter des jugements de DIEU. Vous devez choisir des conseillers qui fassent honneur à votre renommée, vous montrer chaste et honnête, honorer les évêques et recourir à leurs conseils, protéger les citoyens, soulager les affligés, secourir les veuves, nourrir les orphelins, afin que tous vous aiment et vous craignent. Que la justice sorte de votre bouche. Ne demandez rien aux pauvres et aux étrangers et ne recevez aucune chose en présent. Employez les richesses que vous avez reçues en héritage de votre père à soulager les captifs et à les délivrer de la servitude. Si vous voulez être roi, tâchez d'en être digne. » Nous n'avons pas la réponse de Clovis à cette lettre qui lui traçait magnifiquement ses devoirs de roi, qui venait au secours de son inexpérience ; mais nous savons que si l'évêque de Reims a pu l'écrire, c'est qu'il comptait trouver un écho à sa voix dans l'âme du jeune roi ; il savait que ce prince, tout païen qu'il était, avait cependant le cœur docile et incliné à entendre avec respect la voix des représentants de DIEU. Nous en avons la preuve dans un fait mémorable qui précéda de quelques années le baptême de Clovis, et où nous trouvons la seconde rencontre solennelle de Clovis avec l'Eglise, ou pour

1. Kurth, *ibid.*, p. 240.

mieux dire un appel nouveau de la grâce et un second pas de Clovis vers sa conversion. Voici en quels termes elle est rapportée par l'historien des Francs, Grégoire de Tours (1) :

« L'armée française passant proche de Reims, quelques soldats s'en détachèrent pour piller une église, d'où ils enlevèrent un vase d'argent d'une beauté et d'une grandeur extraordinaires. Saint Remi fut sensible à la perte de ce vase et députa à Clovis quelques personnes de son clergé, pour le prier de le faire restituer à l'église. Le nouveau conquérant les reçut avec bonté et leur ordonna de le suivre jusqu'à Soissons, où devait se faire le partage du butin. L'armée y étant arrivée, Clovis fit mettre toutes les dépouilles dans un même lieu, pour en faire les parts, puis il dit en montrant le vase que lui avait demandé l'évêque de Reims : « Je vous prie, mes braves guerriers, de vouloir bien m'accorder, en plus de ma part, au moins le vase que voilà. » A cette demande du roi, les plus sensés répondirent : « Tout ceci t'appartient, ô glorieux roi, et nous-mêmes nous sommes soumis à ton empire ; fais ce qu'il te plaira, car personne n'est assez fort pour résister à ton pouvoir. » Quand ils eurent parlé, un des soldats, d'un caractère léger et jaloux, leva sa francisque et, en frappant le vase, s'écria : « Tu ne recevras rien de ces dépouilles que ce que le sort te donnera. » Tous furent stupéfaits de cette insolence, mais le roi, gardant son calme et sa patience, dissimula cette

1. *Hist. Fr.*, II, 27.

injure, fit prendre le vase et le rendit à l'envoyé de l'évêque. »

Le châtiment ne se fit pas attendre. Il est difficile d'admettre, comme on l'a dit (1), que ce soldat était dans son droit strict, et qu'il défendait celui de ses camarades. Ceux-ci, qui avaient consenti à la demande très régulière du roi, n'avaient plus de droit à défendre, et l'unanimité morale de leur consentement enlevait toute valeur aux réclamations d'un seul. Quoi qu'il en soit, ce soldat était coupable d'avoir outragé en face celui qui, comme roi et chef d'armée, avait double titre à être respecté. « Un an plus tard, ajoute l'historien, Clovis fit assembler ses troupes au Champ de Mars, où chaque soldat devait montrer ses armes brillantes. En passant en revue chacun de ses soldats, il vint à celui qui avait brisé le vase. « Nul plus que toi, lui dit-il, n'a des armes aussi mal tenues que les tiennes. Ta lance, ton épée, ta hache, rien n'est en bon état ; » puis, saisissant la hache de ce soldat, il la jeta à terre. Celui-ci se baissa pour la ramasser. A cet instant, le roi vit ce malheureux courbé devant lui. Est-ce l'insulteur grossier de la majesté royale qui alluma sa colère, ou bien le briseur de vases sacrés qui avait été sans pitié à la prière d'un prêtre ? Les paroles qu'il fit entendre en exécutant cet acte de justice sommaire, donnent à penser que cette dernière supposition est la vraie. « C'est ainsi que tu fis au vase de Soissons, » dit-il, en abattant sa hache sur la tête du coupable. Justice était faite. Clovis renvoya

1. Kurth, *Clovis*, p. 260.

ses soldats que cet exemple avait frappés de crainte. »

Je ne veux pas relever tout ce que cet épisode nous révèle du caractère de Clovis. Il est certain que ce jeune chef d'une tribu de guerriers barbares et souvent indisciplinés, dut sentir vivement l'affront fait en public à son autorité royale. (Il sut mépriser cette injure, sans trahir par un mot ou un geste l'indignation qui troublait son cœur de vingt ans (1). Cette force de caractère, cette pleine maîtrise de lui-même, suffirait déjà à le déclarer digne d'avoir porté le premier sceptre du royaume de France. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est que cet affront, il le subit pour l'Eglise ; c'est pour elle, par déférence pour la demande d'un évêque, qu'il avait exposé sa popularité naissante et qu'il était descendu jusqu'à adresser une prière aux soldats dont il était le chef. Il y avait dans cet acte plus que de la clémence pour une victime des malheurs de la guerre, il y avait un respect instinctif qui venait de se réveiller en lui pour les choses saintes, pour les biens d'Eglise (2), un dévouement vrai, désintéressé pour les prêtres de cette religion chrétienne qu'il ignorait encore) DIEU ne devait pas laisser cette bonne action sans récompense.

1. « *Rex injuriam suam patientiæ lenitate coercuit.* » — *Hist. Fr.* II, 27.

2. G. II, 37. On voit Clovis, après son baptême, professer le même respect pour les biens de l'église de Saint-Martin, quand il traversa le territoire de Tours pour aller combattre les Visigoths. Il n'en était pas de même avant sa conversion jusqu'à la bataille de Soissons : « *Eo tempore multæ ecclesiæ a Chlodovechi exercitu depredatæ sunt, quia erat ille adhuc fanaticis erroribus involutus.* » — *Hist. Fr.* II, 27.

Un jour, ce même évêque de Reims, dont il a autrefois écouté docilement les conseils, et à qui il vient de donner une marque si sincère de filiale reconnaissance, sera aussi le pontife qui versera sur son front l'eau régénératrice et le transformera de païen idolâtre, en disciple fidèle de Jésus-Christ.



LES AUXILIAIRES DE LA GRACE.

I. — SAINT MARTIN.

Lorsque la France chrétienne commençait ses destinées au baptistère de Reims avec Clovis et les Francs, il y avait déjà plusieurs siècles que le christianisme régnait sur la terre gallo-romaine, et les nouveaux conquérants venus de la Germanie ne formèrent en réalité que le dernier apport de ces trois éléments d'où devait sortir un jour notre patrie : le christianisme, la civilisation romaine et les invasions barbares. A la fin du Ve siècle, la France naissait à peine, mais la religion chrétienne dans les Gaules avait déjà son histoire : elle avait eu ses apôtres, ses saints, ses martyrs. Dans ce groupe des premiers témoins de notre foi, rayonne la grande figure du Thaumaturge des Gaules : saint Martin, celui qui a été appelé avec raison le fondateur de la France chrétienne, dont Clovis inaugurera plus tard le premier royaume. On aime à rencontrer ces deux noms dans l'histoire de nos origines, où ils sont si inséparablement unis, qu'il est impossible de rappeler les grandes époques de la vie de Clovis, sans évoquer en même temps l'image de celui que Dieu avait prédestiné pour être le premier saint protecteur de Clovis et de la France.

La première rencontre signalée par Gré-

goire de Tours appartient à l'histoire de la conquête d'Aquitaine : « L'armée des Francs s'était mise en marche et se dirigeait sur la cité des Pictaves, où Alaric était cantonné. Comme il fallait traverser le territoire de Tours, Clovis, par respect pour la mémoire de saint Martin, donna l'ordre aux troupes de ne prendre absolument rien dans cette contrée ; un soldat ayant désobéi à ses ordres, il fut puni de mort. « Que deviendront nos espérances de victoire, s'écria Clovis, si saint Martin est offensé ! »

Cet exemple servit de leçon à l'armée tout entière, et il n'y eut pas un second acte d'indiscipline à réprimer. Cependant le roi fit partir quelques-uns de ses officiers et les envoya à la basilique du bienheureux. « Allez, leur dit-il ; peut-être dans ce sanctuaire vénéré recueillerez-vous pour moi des présages de victoire. » Il leur remit une riche offrande qu'ils devaient déposer en son nom sur le tombeau du saint, et fit devant eux cette prière : « Seigneur, si vous êtes avec moi dans cette expédition, si vous avez résolu de livrer entre mes mains un peuple hérétique et perfide, daignez le faire connaître à votre serviteur, quand mes envoyés mettront le pied dans la basilique du bienheureux Martin. » Les officiers partirent en hâte. A leur premier pas dans l'édifice sacré, selon l'ordre qu'ils avaient reçu du roi, ils prêtèrent l'oreille aux chants qui partaient du sanctuaire. Or, à ce moment-là même, le primicier commençait cette antienne : « Seigneur, vous m'avez ceint de vaillance pour le combat ; vous avez renversé l'ennemi à mes pieds,

mis en fuite ses bataillons et dispersé ceux qui me poursuivaient de leur haine. » Les messagers royaux, pleins de joie de ce chant de victoire, rendirent grâces au Seigneur, déposèrent les offrandes sur le tombeau du saint, et retournèrent porter la bonne nouvelle à Clovis (1). »

« *Ubi spes victoriæ si Martinus offenditur?* » « Où est l'espoir de la victoire si saint Martin est offensé? » Ces paroles de Clovis et l'acte de zèle qui en fut la traduction énergique (2), nous montrent bien quelle était la vivacité de sa dévotion et de sa confiance envers le grand Thaumaturge des Gaules. Cet espoir ne devait pas être trompé. Clovis reviendra vainqueur de son expédition contre les Visigoths, il anéantira cette monarchie barbare, qui était devenue dans le Midi de la Gaule un des boulevards de l'arianisme. Son propre royaume, qui, la veille, ne comptait

1. Trad. d'après Darras, *Hist. de l'Egl.*, t. 14, p. 123. « Cet usage d'interroger l'avenir par les leçons de l'Écriture Sainte, ajoute D. Ruinart, était ordinaire en ce temps-là, comme on le voit d'après d'autres passages de saint Grégoire. On en usa dans l'élection de saint Martin. Voyez sa vie par Sulpice-Sévère, ch. 7.

2. Il ne faut pas juger par le sentiment la sévérité impitoyable de Clovis envers le soldat indiscipliné et sacrilège qui avait méprisé ses ordres. Aujourd'hui encore, la discipline militaire, surtout en temps de guerre, ne peut pas et ne doit pas s'exercer avec plus de douceur. Faut-il s'étonner qu'à ces époques barbares de terribles exemples fussent de temps en temps nécessaires? « Sans doute, remarque justement M. Kurth, nous voyons Clovis, sévère justicier, tuer de sa main le soldat qui a violé le ban du roi en pillant un homme de Saint-Martin, mais il ne faut pas oublier qu'il usait d'un droit du pouvoir royal, et qu'en tuant un pillard il préservait des milliers d'innocents. Toutes les guerres de ce temps étaient atroces ; mais les siennes furent relativement humaines, car ses édits protégèrent des contrées entières contre les déprédations de ses soldats. » — G. Kurth, *Clovis*, p. 555.

que quelques arpents de terre autour de Tournai, s'étendra du Rhin jusqu'aux Pyrénées, et par la même conquête il dilatera le christianisme catholique, dont saint Martin avait été l'apôtre et dont lui va devenir l'intrépide défenseur.

Si la guerre contre le roi de Soissons, Syagrius, n'avait été qu'une guerre de conquêtes, celle que Clovis déclarera au roi des Visigoths sera inspirée par le même motif de religion qui suscitera plus tard les Croisades : « Je supporte avec chagrin, avait dit Clovis à ses soldats, que ces Ariens possèdent une partie des Gaules. Marchons avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, réduisons leur pays en notre possession (1). » Ainsi, à peine baptisé, Clovis avait donné à ses conquêtes une pensée religieuse ; il n'est plus seulement le chef d'une tribu barbare pénétrant par la violence sur les terres de ses voisins, il est le soldat de Dieu ; il prépare par ses victoires le triomphe du catholicisme dans les Gaules. A la victoire de Vouillé nous voyons, pour la première fois, la Providence divine daigner se servir de l'épée des Francs pour ses grandes actions dans le monde : *Gesta Dei per Francos.* Il était bien naturel que cette première victoire fût obtenue par l'intercession du saint apôtre qui avait dévoué sa vie au triomphe de la foi, et que, semblable à un autre Moïse, il soutînt de ses prières

1. « *Igitur Chlodoveus rex ait suis : « Valde molestè fero quod hi Ariani partem teneant Galliarum. Eamus cum Dei adjutorio et superatis redigamus terram in ditionem nostram. » Cumque placuisset omnibus hic sermo, commoto exercitu, Pictavis dirigit.* » — *Hist. Fr.* II, 37.

les efforts de ceux qui combattaient dans la plaine pour la cause de DIEU. « Au retour de son expédition, ajoute l'historien, le roi vainqueur se rendit au tombeau du bienheureux Martin, et offrit en reconnaissance de nombreux présents à la basilique de son saint protecteur. » C'est la seconde rencontre rapportée par Grégoire de Tours.

Une troisième non moins mémorable eut lieu quelque temps après. Clovis était roi par droit de conquête; il allait bientôt voir son droit consacré par cette majesté lointaine des empereurs de Byzance, qui n'avaient guère, si on le veut, qu'une autorité nominale sur le territoire de la Gaule, mais qui conservaient cependant, aux yeux des barbares, tout le prestige des anciens Césars de la Rome impériale. Clovis était à peine rentré de son expédition d'Aquitaine, lorsqu'il reçut le message de l'empereur Anastase qui le créait patrice ou consul de l'Empire; peut-être même les envoyés de l'empereur l'attendaient-ils à son retour pour lui offrir les insignes de cette dignité. Quoi qu'il en soit, c'est dans la ville de Tours, près du tombeau de saint Martin, qu'il reçut cette bonne nouvelle, et ce fut dans la basilique même du saint qu'il voulut célébrer cette consécration solennelle de sa royauté. Ce fut là qu'il reçut les ambassadeurs byzantins : on lui offrit le diplôme consulaire enfermé dans un diptyque d'ivoire, la tunique de pourpre, la chlamyde de même couleur; puis il plaça sur son front le diadème d'or, monta à cheval à la porte de l'*atrium* et se dirigea solennellement, au milieu d'une foule immense, jusqu'à l'église

de la ville, jetant des pièces d'or et d'argent au peuple qui se pressait sur son passage. « A dater de ce jour, dit l'historien des Francs, Clovis garda les noms de Consul et d'Auguste. »

Ainsi, c'est au tombeau de saint Martin que Clovis, roi chrétien, vient prendre le présage de sa première guerre contre les ennemis du Christ, c'est là qu'il vient rendre grâces de sa victoire, c'est là enfin qu'il est proclamé auguste, et que sa royauté de conquérant et de parvenu est légitimée en quelque sorte par les honneurs que l'empereur lui a conférés. Ce sera en quittant la basilique de saint Martin que Clovis, désormais roi incontesté des Gaulois et des Francs, devenus un seul et même peuple, ira fixer sa résidence à Paris et fondera un royaume qui va défier les siècles. La conduite de la Providence est visible ; dans cette série d'événements où se forme et s'achève la grande œuvre de la royauté chrétienne et française de Clovis, nous voyons à chaque fois, comme dans la vision de Judas Machabée, le ciel entr'ouvert et le saint apôtre des Gaules, « l'ami de ses frères, priant pour son peuple, » donnant à Clovis un glaive d'or pour l'aider à triompher de ses ennemis (1), inaugurant ainsi le patronage qu'il exercera à l'avenir sur nos armées, lorsque son manteau, conservé dans l'oratoire royal, accompagnera les princes dans leurs

1. II Mach. 15, 14. « *Hic est fratrum amator et populi Israel : hic est qui multum orat pro populo... extendisse autem Jeremiam dexteram, et dedisse Judæ gladium aureum, dicentem : Accipe sanctum gladium munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel.* »

expéditions militaires et deviendra le palladium de la nation française.

Si telle a été cette Providence, si saint Martin fut choisi de DIEU pour veiller sur la carrière de Clovis, roi chrétien, n'y a-t-il pas quelque raison de croire qu'il avait déjà auparavant préparé, par ses prières, la conversion de ce prince au christianisme ? L'œuvre ainsi serait complète. Clovis lui appartiendrait tout entier, il serait son converti et son disciple. « Sur son autel (l'autel national par excellence), il cueillerait la palme du néophyte, comme il devait revenir un jour y prendre les insignes de l'autorité impériale ; et ainsi, par une merveilleuse disposition de la Providence, le premier fondateur de la France catholique, jaloux d'affirmer sa prérogative de protecteur de la patrie, lui donnerait le premier roi de la nation très chrétienne (1). »

Il n'y a pas à en douter, Clovis païen est venu au tombeau de saint Martin chercher la grâce de sa conversion. « Rappelez-vous, écrira plus tard saint Nizier à la petite-fille de Clovis, rappelez-vous ce que vous avez entendu dire de votre aïeule, dame Clotilde, de bonne mémoire, qui s'en vint en France, puis amena le seigneur Clovis à la foi catholique. Vous savez que ce prince, homme très prudent, ne voulut point se rendre avant d'avoir reconnu la vérité, mais seulement après que les miracles des saints lui eurent été prouvés. Il se prosterna ensuite humblement devant le tombeau de saint Martin, puis

1. Lecoy de la Marche, *Fondat. de la France*, p. 153.



La tour de l'Horloge.

La tour de Charlemagne.

TOURS. — Restes de la Basilique de Saint-Martin.

il promit de se faire baptiser sans délai. »

Il nous faudrait, en terminant, nous reporter à ce premier pèlerinage du jeune roi païen au tombeau du saint apôtre de la Gaule (1). Quels sentiments durent agiter son âme quand il vit se renouveler sous ses yeux ces miracles de l'Evangile dont sainte Clotilde lui avait parlé comme étant la marque infaillible de la divine religion du CHRIST : « Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques sont guéris (2). » On aime à croire qu'il se fit

1. Il faut remarquer avec quelle foi vive les pèlerins de ces siècles de foi, et Clovis en particulier, parlent de la présence invisible des saints dans les sanctuaires qui leur sont dédiés, où reposent leurs reliques. Ce n'est pas le sanctuaire, c'est le saint lui-même qu'on visite, c'est lui qu'on vénère ou qu'on outrage. « *Ubi spes victoriæ si beatus Martinus offenditur ?* »

Saint Odon, abbé de Cluny, nous rapporte un fait qui eut lieu, il est vrai, beaucoup plus tard, au moment de la translation des reliques de saint Martin, mais qui montre quelle était encore à cette époque la foi des peuples à la puissance miraculeuse du saint. « Il y avait dans un village du diocèse de Tours, deux paralytiques qui vivaient des aumônes qu'ils demandaient aux passants. Leur infirmité était réelle, mais elle leur procurait tant d'avantages qu'ils ne redoutaient rien tant que de guérir. Sur le bruit des miracles de saint Martin, l'un dit à son camarade : « Mon frère, vous voyez qu'à la faveur de notre infirmité nous menons une vie assez douce dans le repos et l'oisiveté. Personne ne nous chagrine, tout le monde au contraire a compassion de nous, et nous n'avons d'autre peine que celle de demander ce qui nous est nécessaire ; en un mot, nous sommes heureux dans notre état, et c'est à notre infirmité que nous devons ce bonheur. Si nous étions une fois guéris, nous serions obligés de gagner notre pain à la sueur de notre front. Or on nous dit que ce Martin, dans le diocèse de qui nous sommes, guérit tous les infirmes en revenant de son exil (la châsse du saint était ramenée processionnellement d'Auxerre, où on l'avait portée pendant l'invasion des Normands). C'est pourquoi, mon frère, suivez mon conseil, fuyons au plus tôt et sortons de ses terres, de peur qu'il n'opère notre guérison. » — Ils se levèrent avec précipitation et, appuyés sur leurs béquilles, ils se traînèrent comme ils purent pour sortir du diocèse de Tours ; mais la vertu de saint Martin les atteignit bientôt et opéra sur eux la guérison qu'ils fuyaient.

2. Matt. 11, 5. — Luc, 7, 22. — Matt. 4, 24.

aussi raconter la vie merveilleuse du grand Thaumaturge.

On dut lui apprendre que saint Martin était venu dans la Gaule des extrémités lointaines de la Pannonie, qu'il avait longtemps suivi le métier des armes, où il s'était distingué par son courage ; on ajoutait qu'un jour où on semblait suspecter son intrépidité devant l'ennemi, il avait demandé à paraître seul à la tête de l'armée, sans armes, sans bouclier et sans autre défense que le nom de JÉSUS et le signe de la croix ; puis on rappelait les longues années de sa vie de catéchumène, on racontait comment alors il avait écouté la voix d'un pauvre suppliant, et comment cet acte de piété avait plu à JÉSUS-CHRIST, Fils de DIEU. En entendant ce récit, qui offrait plus d'une analogie avec sa vie passée, Clovis dut se sentir saisi d'une secrète sympathie pour le héros chrétien dont on lui retraçait les exploits de sainteté. Lui aussi était venu de loin sur la terre des Gaules ; il avait, comme le bienheureux Martin, inauguré très jeune sa carrière militaire (1) ; comme lui, il n'avait jamais tremblé devant un ennemi ; comme lui, enfin, avant d'être chrétien, il avait écouté la voix d'un suppliant. Il ne lui restait plus qu'à l'imiter en devenant le disciple de JÉSUS-CHRIST par le baptême. Nous pouvons bien croire qu'à ce moment, à son insu peut-être, la première grâce de sa voca-

1. Quand mourut Chilpéric, il y avait longtemps que son fils portait la framée. Chez les peuples barbares, les jeunes gens étaient majeurs à un âge où de nos jours ils sont sur les bancs. La majorité commençait à douze ans chez les Francs saliens. — (Pardessus, *Loi salique*, 451.) Kurth, *Clovis*, 259.

tion lui fut accordée, et tomba dans son cœur comme une semence qui devait germer silencieusement. Et un jour, quand il se dévouera à Jésus-Christ sur le champ de bataille de Tolbiac, si on cherche quelles influences surnaturelles avaient amené de loin cette conversion, on trouvera bien les prières et les exhortations de sainte Clotilde, celles du saint évêque de Reims, mais aussi l'intercession puissante de celui qui continuait son apostolat auprès des peuples de la Gaule, en leur préparant leur premier roi chrétien.



II. — SAINTE CLOTILDE.

« *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem.* »
« L'homme infidèle a été sanctifié par la femme qui a la foi (1). »

Dès la première heure le christianisme trahissait sa vertu divine par la transformation qu'il a fait subir à la femme païenne et à la femme barbare : transformation rapide, étonnante, qui donne de suite des types exquis de vierges et de femmes chrétiennes.

« Spectacle vraiment admirable et propre à exciter au plus haut degré l'attention du moraliste et de l'historien ! En effet, si l'on étudie avec le soin qu'il mérite ce rôle tout nouveau, tout extraordinaire, rempli, surtout au premier âge du christianisme, par le sexe le plus faible, et jusque-là le moins favorisé, il semble qu'une vertu soit encore sortie du

1. I Cor. 7, 14.

Sauveur et que cette vertu, communiquée aux femmes qui ont cru en sa parole, leur ait donné soudain une force et une grandeur d'âme incomparables (1).

Il y aurait à comparer cette action du christianisme s'exerçant dans les deux sociétés romaine et barbare. La femme germaine, appartenant à une race moins corrompue, il est vrai, mais débordante de vie sauvage, promettait peut-être une vertu plus héroïque quand la grâce de l'Evangile l'aurait transformée. On comprend mieux la vertu d'une sainte Clotilde, d'une sainte Radegonde, « cette noble figure personnifiant, au sixième siècle, l'indomptable énergie de la femme germaine, pieusement adoucie par l'influence de la culture intellectuelle et de la morale évangélique, » lorsqu'on songe à ces furies qui portent dans l'histoire les noms de Brunehaut et de Frédégonde.

Sainte Clotilde seule doit nous occuper ici, et encore uniquement dans son rôle de précurseur de la grâce auprès du roi son époux. Dans le récit, ou plutôt dans le drame complet que nous a laissé l'historien des Francs, quand il nous raconte la conversion et le Baptême de Clovis, sainte Clotilde tient la première place. Ce drame a ses péripéties heureuses et malheureuses ; un moment même, la partie semble gravement compromise : on tremble pour le dénouement. Il arrive enfin tel qu'il était désiré. Depuis le commencement jusqu'à cet instant heureux, sainte Clotilde n'a cessé d'être fidèle à son

1. Dantier, *Les Femmes chrétiennes*, p. 21.

rôle, patiente et confiante, attendant l'heure de Dieu. C'est dans ce rôle qu'il convient de la considérer si on veut comprendre la grande part qui lui revient dans les origines de la France chrétienne, et, en même temps, admirer un modèle de cet apostolat fécond que la foi, unie à la patience, peut exercer au foyer domestique.

Grégoire de Tours ne nous parle qu'une fois des prières de sainte Clotilde (1), mais il faut bien croire qu'elles furent continuelles. Cette pieuse reine savait bien que la conversion de son époux, étant une œuvre surnaturelle, ne pouvait s'obtenir que par le secours de Dieu; que tous ses efforts seraient inutiles, toute son éloquence vaine, si un autre n'agissait et ne parlait avec elle. Il faut donc suppléer au silence de l'écrivain ; à travers son récit, au-delà de ce tableau d'énergie opiniâtre que rien ne décourage, il faut voir une continuité de prières qui ne se lasse pas aussi de solliciter Dieu, de le conquérir pour ainsi parler, par ces cris poussés vers le Ciel, par cette importunité de prières que loue l'Evangile, qui fait violence à la volonté de Dieu parce qu'elle conspire avec sa miséricorde (2).

L'œuvre de la conversion est double : convaincre l'esprit, fléchir le cœur. Quel est l'ordre à suivre ? La grâce a ses voies extraordinaires. A la confusion de toutes nos lois de psychologie expérimentale, elle se jette quelquefois à l'improviste comme un

1. *H. Fr.* II, 29. *Orante matre, jubente Domino.*

2. Luc, II, 8.

« aigle divin » sur la volonté, la place forte, et l'emporte d'assaut. Du même coup, l'esprit est éclairé et convaincu. Mais ce n'est point la voie ordinaire. « La prédication doit précéder dans l'âme la venue de la grâce... (1) » L'esprit doit être éclairé avant que le cœur ne soit touché. C'est la condition, c'est le chemin à suivre.

Sainte Clotilde suivit cette voie ; l'historien des Francs insiste à deux reprises sur le zèle qu'elle déploya pour gagner, par des entretiens pieux, l'esprit de son époux (2) ; mais, dans ses prédications persévérantes, la reine Clotilde n'eut même pas la consolation de remporter cette demi-victoire.

Il a été dit plus haut quelles difficultés, en apparence insurmontables, elle rencontrait dans l'esprit prévenu du roi ; comment elle avait devant elle un double ennemi ; Clovis, par une alliance bizarre, était à la fois païen et arien : païen par sa naissance, par les préjugés de sa nation, par sa prétendue généalogie qui faisait de lui un fils des dieux ; arien aussi, en quelque manière, à cause des préjugés que lui avaient inspirés contre la vraie foi de secrètes et puissantes influences de famille. La lutte devait être vive et opiniâtre ; elle le fut. Tout le zèle, toute l'éloquence des apologistes du christianisme, parlait par la bouche d'une faible femme ; tout le

1. « *Prædicatores suos Dominus sequitur quia prædicatio prævenit, et tunc ad mentis nostræ habitaculum. Dominus venit quando verba exhortationis præcurrunt.* » — *S. Greg. in evang. Hom. 17.*

2. « *Regina prædicabat assidue viro...* » « *Regina vero non cessabat prædicare regi.* »

fanatisme de l'idolâtrie uni aux blasphèmes d'Arius répondait par la bouche de Clovis; l'historien qui nous a conservé ces entretiens célèbres, en avait bien saisi le caractère ; il y voyait une phase nouvelle de la lutte ancienne de l'Église contre le paganisme, et il ne crut mieux en rendre la vérité, qu'en faisant parler à sainte Clotilde, non pas le langage d'une simple exposition de la doctrine chrétienne ou d'une prédication sans péril faite à des âmes dociles, mais celui même qu'avaient tenu jadis les Pères apologistes ou les martyrs témoignant de leur foi en face des persécuteurs.

Le résultat fut celui qu'on devait attendre, lorsque ce n'est point la recherche sincère de la vérité qui a dirigé la controverse. L'œuvre de la conversion de Clovis débute par un insuccès éclatant : *(Cum hæc regina diceret, nullatenus ad credendum regis animus movebatur;)* il est vrai même de dire que l'histoire de cette conversion est l'histoire même des insuccès et des humiliations de sainte Clotilde, sans que jamais, jusqu'au retour de son époux du champ de bataille de Tolbiac, un rayon d'espoir soit venu la consoler, en lui faisant entrevoir, même dans le lointain, la réalisation possible de son vœu le plus ardent.

Dieu lui avait donné un fils qu'elle fit baptiser en présence même de Clovis ; elle crut avoir trouvé là un moyen plus efficace que toutes les controverses théologiques ; peut-être le roi païen, accoutumé aux rites grossiers du culte de Wodan, serait-il sensible à l'éloquence des cérémonies du culte catho-

lique : « La pieuse reine, dit Grégoire de Tours, présenta son fils au baptême ; elle fit orner l'église de voiles et de tapisseries, pour que cette magnificence attirât à la foi le roi, qui n'avait pas été convaincu par sa parole. » Hélas ! huit jours ne s'étaient pas écoulés que l'enfant mourait dans le vêtement blanc de son baptême. Ce fut peut-être l'épreuve la plus forte que Dieu ait envoyée à cette mère, à cette épouse chrétienne. Près du berceau de son enfant qui venait d'expirer, il dut lui sembler un instant que toutes ses espérances étaient anéanties. A la douleur d'avoir perdu son premier-né, à la honte de cet insuccès nouveau, viennent se joindre les reproches les plus amers. Le roi, vivement affecté de cette mort, y voit un effet de la vengeance de ses dieux et s'oublie jusqu'à en rendre responsable la malheureuse mère : « C'est vous, lui dit-il, qui avez tué notre enfant ; s'il eût été baptisé au nom de mes divinités, il vivrait encore ; il est mort parce qu'il a été baptisé au nom de votre Dieu. » C'est alors que, du cœur de cette femme forte, jaillirent des paroles admirables de foi et de résignation. Cruellement atteinte dans son amour maternel, outragée au plus vif de son âme par les reproches de son époux, au moment même où elle n'aurait dû entendre que des paroles de consolation, elle lève son âme vers Dieu dans une prière où ne se trahit pas une larme, pas une plainte contre le coup qui l'a frappée. « Je remercie le puissant Créateur de toutes choses, dit-elle, qui ne m'a pas jugée indigne de voir mon enfant admis dans son royaume. Cette mort n'a pas

causé de douleur à mon âme, parce que je sais que les enfants que Dieu retire de ce monde quand ils sont encore dans les aubes, sont admis à jouir de sa vue bienheureuse (1). » C'est la foi, c'est l'héroïsme même de la mère des Machabées : la paix dans l'humiliation la plus profonde, le calme, l'insensibilité même dans la plus vive douleur, la confiance dans la situation la plus désespérée. Dans sa cruelle épreuve, cette héroïne chrétienne ne voit qu'un bienfait et ne trouve pour Dieu que des accents de reconnaissance.

Dieu ne tarda pas à la consoler ; elle eut un second fils qui reçut au baptême le nom de Clodomir ; mais, nouvelle épreuve ! la maladie vint frapper cet enfant. Qu'allait-il arriver ? Fallait-il se préparer à d'autres funérailles ? « Il en sera de cet enfant comme de son frère, dit le roi, parce qu'il a été baptisé au nom de votre Christ. » Ainsi les épreuves allaient se multipliant. Avec ses joies maternelles, sainte Clotilde voyait s'évanouir de jour en jour l'espoir de convertir son époux. Toutes les puissances de l'enfer semblaient déchaînées contre elle. Celui qui est l'ennemi éternel du genre humain, quel que soit le nom qu'on lui donne, Ahriman ou Wodan, Jupiter ou Teutatès, voyait le moment arrivé où ses autels allaient être renversés, où la nation des Francs convertie et baptisée deviendrait l'apôtre du Christ.

1. *Deo omnipotenti Creatori omnium gratias ago qui me usquequaque non judicavit indignam, ut de utero meo genitum regno suo dignaretur ascire. Mihi autem dolore hujus causæ animus non attingitur, quia scio in albis ab hoc mundo vocatos, Dei obtutibus nutriendos.* — *H. Fr.* II, 29.

C'était là l'enjeu de ce combat suprême. Il ne faut pas s'étonner que l'enfer ait concentré toute sa rage pour disputer une conversion qui était un coup mortel porté à son empire. Mais sainte Clotilde n'était pas seule à combattre. Le moment fixé par la Providence arriva enfin. Sainte Clotilde eut la joie de voir son enfant revenir à la vie. Quelque temps après, une guerre inattendue se déclara où « Clovis se trouva forcé par nécessité de confesser la foi qu'il avait si longtemps refusé d'embrasser. »

A ce moment-là, on aime à entendre retentir le nom de celle qui avait obtenu cette conversion par tant de larmes et de prières : « Dieu de Clotilde, s'écrie le roi, vous qui donnez la victoire à ceux qui espèrent en vous, j'implore votre secours. » Puis, la guerre terminée, nous dit encore l'historien, le roi « rentra victorieux dans son royaume et raconta à la reine comment il avait gagné la victoire en invoquant le nom de Jésus-Christ. » Ainsi, en un instant, Dieu consolait sainte Clotilde « selon la mesure de toutes ses épreuves passées (1), » et lui faisait cueillir le fruit de ses labeurs et de ses prières, alors que le dernier espoir semblait perdu sans retour.

L'œuvre allait bientôt s'achever. C'est encore sainte Clotilde qui apparaît comme l'intermédiaire divin. « La reine fit prévenir secrètement saint Remi, évêque de Reims, et le pria de faire pénétrer dans le cœur du roi la parole de salut. » Puis, son œuvre

1. Ps. 93, 19.

transmise en des mains sûres, elle disparaît, s'efface; l'historien ne fait plus mention d'elle; sa mission est terminée. Les légendaires et les artistes ont réparé cet oubli. Il n'est pas une représentation du Baptême de Clovis, depuis le diptyque d'ivoire du musée d'Amiens jusqu'aux fresques du Panthéon, qui n'ait donné à la sainte reine Clotilde la place qui lui convient. Elle fut pour les Francs ce que Théodelinde fut plus tard pour les Lombards, sainte Olga (1) pour les Russes: la douce messagère de l'Evangile, et, pour emprunter les paroles d'un poète d'Orient parlant de cette dernière princesse, « elle fut semblable à la perle qui resplendit

1. Sainte Olga fut pour la nation russe une autre sainte Clotilde, comme son petit-fils, saint Wladimir, en fut le Constantin ou le Clovis. Tous les deux sont honorés comme saints aussi bien par les Grecs unis que par les schismatiques. C'est que, comme on le sait, les Russes se convertirent au christianisme dans la période qui sépare Photius de Michel Cérulaire, à une époque, par conséquent, où l'Eglise de Constantinople n'était point schismatique. Les Russes furent donc, dès l'origine, catholiques, soumis à l'Eglise romaine, et ce ne fut que par leur dépendance de l'Eglise grecque qu'ils furent entraînés dans le schisme. Il y avait eu précédemment quelques conversions isolées et Photius, aussi fourbe qu'il était orgueilleux, ne manqua point de s'attribuer l'honneur d'avoir converti cette nation païenne : (voyez sa lettre aux patriarches d'Orient, 866.) En réalité, s'il y eut quelques conversions, peut-être dues aux missionnaires envoyés par saint Ignace, elles furent peu nombreuses. On peut consulter sur cette question l'histoire de Nestor, le Grégoire de Tours de la Russie. On y verra que la conversion totale de ce pays au IX[e] siècle, est un fait absolument controuvé. Au X[e] siècle, le nombre des Russes baptisés est déjà considérable ; cependant l'immense majorité est encore païenne. Vers la même époque, le christianisme pénètre dans la famille royale par une femme, sainte Olga (Hélène), qui reçoit le baptême à Constantinople en 957. Elle fut vraiment « l'étoile du matin qui précède le jour. » Vingt ans après, Wladimir se convertit et avec lui le reste de sa nation. Il reste certain que les Russes, comme les Francs, entrèrent dans le christianisme catholique. Puissent-ils bientôt revenir à la religion de leurs pères !

parmi l'écume de la mer, à la lune qui brille au milieu de la nuit, à l'étoile du matin qui précède le jour. » Il était donc juste qu'elle



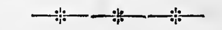
Saint Remi enseigne a Clovis les vérités de la foi.

(D'après les tapisseries anciennes de Saint-Remi de Reims.)

eût sa place à cette fête, et les peintres qui l'ont représentée dans une attitude extatique, debout près de l'autel de Reims, avaient bien

le sens de l'histoire ; ils savaient que sa place était là, qu'elle devait être à l'honneur puisqu'elle avait été à la peine, elle, la grande ouvrière de cette œuvre de salut qui s'accomplissait sous ses yeux ; elle devait être là comme, plusieurs siècles plus tard, dans cette même ville de Reims, à cette même place, près de l'autel, dans une auguste cérémonie religieuse où semble venir se réfléchir la scène du Baptême de Clovis, une autre sainte héroïne se tiendra debout, son étendard de victoire à la main, rendant grâces à Dieu pour un miracle qu'elle a préparé par ses prières, ses combats et ses souffrances.

O Dieu, envoyez-nous des âmes généreuses qui comprennent que les œuvres bénies par vous se préparent dans le sacrifice et dans une confiance persévérante et obstinée en votre miséricorde !



III. — SAINT AVIT.

Un fait aussi éclatant que le baptême d'un roi et de son peuple devait laisser quelque trace dans la littérature contemporaine. Je n'ai point parlé dans le premier chapitre de deux autres *Vies de saint Remi* que nous a léguées le moyen-âge ; la première est du VIIe siècle et devait être écartée, puisqu'elle se tait sur l'épisode même du baptême, l'abréviateur anonyme, peut-être saint Fortunat, ne s'étant proposé que de résumer en quelques lignes le côté miraculeux de la

vie du saint (1); la seconde est du IXe siècle et a été rayée depuis longtemps de la liste des documents historiques (2). Mais nous avons mieux que des échos lointains se renvoyant, à travers les âges, le souvenir du grand événement; nous possédons dans la littérature du temps une page inestimable: une lettre d'un saint et d'un grand évêque adressée au roi néophyte pour le féliciter de son entrée dans l'Eglise. C'est la lettre de saint Avit, évêque de Vienne, à Clovis, roi des Francs. Ecrite au lendemain même de

1. Voyez cette vie dans Migne, *P. L.*, 88, p. 527. C'est une stupeur de voir M. Krush, encore tout récemment (*Neues Archiv*. XX, 1895, p. 509), s'obstiner à voir dans la *Vita Remigii* du pseudo-Fortunat, la *Vie de saint Rémi*, alléguée par saint Grégoire de Tours. Or, le pseudo-Fortunat ne dit pas un mot du baptême de Clovis. Où donc Grégoire de Tours aurait-il trouvé la description très circonstanciée qu'il nous en a laissée? Cf. appendice II.

2. La critique protestante allemande s'est montrée d'une sévérité outrée à l'égard d'Hincmar, l'auteur de la troisième *Vita Remigii*. L'espace manque pour traiter ici cette question qui, d'ailleurs, s'éloigne de notre sujet. Qu'il suffise de signaler deux auteurs qui ont donné la note juste sur ce point de critique. Kurth, *Rev. des Q. Hist.*, oct. 1888, p. 406, et Fournier, *La France chrétienne*, p. 108. « Si l'on veut bien se rappeler, dit ce dernier critique, que dans la longue portion des annales dites de saint Bertin, rédigée par ses soins, Hincmar s'est montré historien grave et sérieux, sinon absolument impartial, on pensera peut-être qu'en ce qui concerne les récits rémois, son tort fut surtout d'avoir accueilli sans contrôle quelques apocryphes dont il serait téméraire de lui imputer la paternité. D'ailleurs, on ne doit pas oublier que, dans la préface de la *Vie de saint Remi*, il avertit le lecteur de ses intentions. « C'est, dit-il, la vraie loi de l'histoire de transcrire tout simplement, pour l'instruction de la postérité, les récits que colporte la renommée. »

La lettre de Théodoric à Clovis ne parle que de la guerre contre les Alamans. Migne, *P. L.*, t. 69, p. 573. Celle de saint Remi au même (v. Bouquet, IV, p. 51), sur la mort d'Alboflède, confirme le récit de Grégoire de Tours sur le baptême de cette princesse, sœur de Clovis (*Hist. Fr.* II, 31). Celle du pape Anastase II est apocryphe (*Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. 46). La *Vie de saint Vaast* est du VIIe siècle.

la fête, en réponse à un message d'invitation que Clovis lui avait envoyé de l'autre extrémité de la Gaule, elle vient contresigner admirablement un autre témoignage contemporain, la narration que nous a laissée l'auteur anonyme de la *Vita Remigii*, et lui donne, devant la postérité, la plus splendide confirmation. Mais pourquoi ce message de Clovis envoyé au-delà des frontières de son royaume vers une cité lointaine et un pays rival dont il complotait déjà la conquête ?

Vienne était alors dans la Gaule une cité sainte. « Fortifiée par ses basiliques beaucoup plus que par ses remparts, elle avait pour se défendre contre les attaques des ennemis une ceinture d'édifices sacrés qui rendait inutile le secours des armes. » Saint Avit, qui nous a laissé ce tableau de sa ville épiscopale, ne pouvait pas ajouter qu'il en était lui-même le plus grand ornement par l'éclat de sa science et de sa vertu. Il ajoutait à ces qualités une naissance illustre. Il était fils du sénateur Hésychius, apparenté aux premières familles de la Gaule, et nous le voyons, dans la protestation éloquente qu'il adresse aux sénateurs de Rome en faveur du pape Symmaque, faire valoir hautement les droits que lui donne sa naissance : « C'est moi qui vous écris, dit-il, moi, sénateur romain, moi, évêque catholique : je vous adjure de respecter l'Eglise comme vous respectez la chose publique, et dans l'Eglise d'aimer le siège de Pierre comme vous aimez dans l'Etat le gouvernement suprême. » On aime à entendre ce langage plein d'énergie et de sainte fierté. Il faudrait lire cette

lettre en entier ; elle seule nous révélerait tout ce qu'il y avait dans cette âme d'évêque, de noblesse, de fermeté et d'amour passionné pour l'Eglise. Je ne parle pas du lettré. Saint Avit nous a laissé sur l'histoire de la Bible le poème le plus considérable que possède l'ancienne littérature chrétienne. Plus d'un lecteur peut-être serait surpris si on lui apprenait que le grand poète épique de l'Angleterre, en écrivant le *Paradis perdu*, n'a fait que reprendre un sujet déjà traité par saint Avit, et que les meilleurs traits de l'épopée biblique de Milton se retrouvent déjà dans les *Gestes de l'histoire sainte*, chantés par l'évêque de Vienne. « Avit, le premier évêque de Gaule, » « Avit, homme d'une rare éloquence, d'une science admirable, » tous ces témoignages décernés par des historiens tels que Ennodius, Grégoire de Tours, Isidore de Séville, disent en quelle estime on tenait le talent littéraire du grand évêque.

Outre le prestige de ses souvenirs, outre la gloire que faisaient rejaillir sur elle la noblesse et les vertus du chef de son Eglise, la vieille capitale des Allobroges, devenue un des centres politiques du royaume burgonde, avait encore un titre particulier qui devait attirer l'attention du roi des Francs. Ce grand prince, entrant dans le catholicisme par le baptême, devait tourner ses regards vers les cités gallo-romaines où de grands évêques soutenaient la cause de l'Église. Or, dans le midi de la Gaule, Vienne était, malgré la présence des Burgondes ariens, un de ces boulevards du catholicisme ; là se con-

servait l'étincelle de la foi. Là était maudit l'impie Arius, l'auguste Trinité n'y était point blasphémée, et Jésus-Christ y était adoré Fils de Dieu, consubstantiel au Père. Saint Césaire à Arles, saint Apollinaire à Valence, saint Avit à Vienne, sans parler des autres, étaient les gardiens de cette foi opprimée qui allait bientôt triompher dans le monde barbare sur les ruines de l'Arianisme vaincu.

Si l'on veut comprendre l'état de l'Eglise catholique au moment de la conversion de Clovis, il faut se reporter quelques années en arrière, à l'origine même des grandes invasions qui vont renouveler le monde. Il est à remarquer que, sauf les Francs et les Anglo-Saxons, tous les barbares entrèrent dans le christianisme par une mauvaise porte, celle de l'hérésie d'Arius. Les Goths à l'est et à l'ouest du Dniéper reçoivent l'arianisme de Constantinople. Lorsque les Wisigoths, chassés de leur pays par les Huns, se réfugient sur les terres de l'empire, l'empereur Valens leur impose le christianisme arien comme prix de leur sécurité, et ils deviennent si bien la proie de l'hérésie, que tout le zèle de S. Jean Chrysostome sera impuissant à les en délivrer. Ainsi infecté à sa source, le grand torrent des invasions barbares ira porter l'hérésie arienne à travers l'Europe et jusque sur la lointaine terre d'Afrique. Wisigoths, Vandales, Suèves, Burgondes, Hérules, Gépides, tous ces peuples nouveaux, loin d'apporter à l'Eglise de nouvelles recrues, ne semblent être sortis de leurs forêts du Nord que pour fortifier l'arianisme chancelant. « Vaincue à Rome, dit le Dr Kraus, et

enfin à Constantinople, l'hérésie devenait ainsi sur un autre terrain une puissance politique, et l'on voyait arriver le moment où l'arianisme allait devenir la propre religion de tous les peuples germains. »

C'est à ce moment critique de l'histoire de l'Église qu'il faut se placer, pour comprendre toute la portée de la conversion de Clovis. Il faut voir dans le nord de la Gaule le héros franc se dresser comme un sauveur, de deux coups de son arme redoutable abattre les deux grandes monarchies ariennes des Wisigoths et des Burgondes, et fonder sur leurs ruines la première monarchie chrétienne. Ces graves événements n'étaient pas encore accomplis, lorsque l'évêque de Vienne écrivait la lettre qu'on va lire ; mais il les pressentait déjà. Evêque, gardien de la foi, pasteur vigilant, il avait partagé plus qu'aucun autre les angoisses de l'Eglise catholique à la vue des progrès effrayants de l'arianisme. « La terre se couvrait de ténèbres, dit-il dans sa langue imagée, tout espoir semblait perdu ; nous n'attendions plus de secours en ce monde, tant était grand l'abattement qui nous avait saisis ; enfin la nuée sombre s'est déchirée et un rayon d'espoir est venu nous illuminer. » La conversion de Clovis était cette lueur de salut. La joie du saint évêque égala ses angoisses, quand il apprit qu'un roi barbare, en donnant sa foi à l'Eglise, allait en même temps lui apporter le secours de son bras. Si on veut y faire attention, on verra que sa lettre de félicitations au nouveau converti est en même temps un véritable chant de triomphe où il célèbre

le salut que Dieu vient d'envoyer à son Eglise.

C'était pendant le dernier mois de 496, quelques semaines avant la cérémonie du baptême ; un envoyé de Clovis franchissait les portes de la cité des Allobroges et portait à l'évêque le message depuis si longtemps désiré. Sans doute saint Avit connaissait depuis longtemps la résolution du roi franc, son vœu sur le champ de bataille, ses délibérations secrètes avec l'évêque de Reims. Peut-être même avait-il contribué de loin, par ses exhortations, à vaincre la volonté hésitante de ce prince barbare, attaché par ses habitudes au culte de ses dieux.

Le message n'annonçait pas le baptême, mais seulement l'entrée dans le dernier stage préparatoire au sacrement. « Votre royale humilité, dit saint Avit, a daigné m'apprendre que vous faisiez partie des catéchumènes candidats au baptême. » Clovis annonçait encore le jour de la cérémonie, et suppliait l'évêque de daigner honorer de sa présence la grande fête que préparait l'Eglise de Reims.

Il ne fut pas possible à saint Avit de répondre à cette invitation, mais sa pensée et son cœur, comme il le dit lui-même, étaient tout entiers présents à cette fête lointaine. La nuit de Noël arrivée, il voyait de loin ses frères dans l'épiscopat, plus heureux que lui, environner l'évêque ministre du baptême, et devant eux le roi catéchumène courber son front et recevoir l'eau sainte au nom de la Trinité adorable dont il allait bientôt venger l'honneur outragé. Telles étaient les pensées qui occupaient l'esprit du saint évêque de

Vienne, et puisque nous avons encore les prières liturgiques usitées dans l'Eglise gallicane à la fête de Noël (1), nous pouvons imaginer quels étaient les sentiments qui agitaient son cœur lorsque du haut de son trône il entendait chanter ces paroles de l'Office de la Nativité (2) : « *Elevate signum ad populos. Omnes gentes, plaudite manibus. Ecce Salvator noster venit. Benedictus qui venit in nomine Domini. Qui veniens illuminavit in tenebris constitutos.* » « Que toutes les nations applaudissent, voici venir le Sauveur. Béni soit celui qui vient éclairer ceux qui gémissent dans les ténèbres. »

Chacune de ces paroles des saints Livres lui semblait écrite pour la scène qu'il contemplait des yeux de son esprit ; il voyait ces prémices des nations barbares régénérées par le Baptême et agenouillées devant la crèche du Rédempteur. Le chœur continuait : « Le Seigneur a affermi la terre, elle ne sera plus ébranlée ; » ces paroles prophétiques semblaient lui promettre la fin des convulsions de l'arianisme, essayant dans un effort suprême de renverser l'édifice bâti par JÉSUS-CHRIST. « Vous avez humilié l'orgueilleux, par la vertu de votre bras, vous avez dispersé tous vos ennemis. » « Je vous annonce une grande joie, chantait le diacre : aujourd'hui il vous est né un Sauveur. » Puis le chœur reprenait ces paroles du Prophète : « Le juste se réjouira dans votre vertu, il fleurira comme le palmier, il se multipliera comme le cèdre

1. Migne, *P. L.*, t. 72, pp. 171, 225, 347, 463.

2. *P. L.*, t. 86, p. 113.

du Liban. » A son tour, le Pontife chantait ces paroles : « Il est juste, il est digne, il est raisonnable, ô Dieu, de vous louer en ce jour, où vous avez révélé aux nations la lumière de notre salut (1). »

Enfin, quelques jours après, saint Avit envoyait au roi des Francs la réponse suivante :

« Les sectateurs de l'hérésie et du schisme déguisés sous le nom chrétien (2) ont essayé en vain de faire illusion à votre esprit pénétrant, au moyen de la masse confuse de leurs erreurs. Nous n'attendions plus que les années éternelles pour mettre fin à nos malheurs, et le jugement du souverain Juge pour voir triompher la vérité de notre foi, lorsque tout à coup un rayon de cette vérité divine transperçant les ténèbres est venu illuminer notre demeure passagère. La Providence divine a trouvé l'arbitre de notre temps. Le choix que vous avez fait pour vous-même est un jugement que vous avez rendu pour tous. Votre foi devient notre victoire. D'autres à votre place, si les exhortations des prêtres ou les conseils de leurs amis les pressaient d'embrasser la vraie foi, s'excuseraient sur les traditions de leur race et le respect dû à la religion de leurs ancêtres. Imprudents, qui préfèrent à leur salut un respect qui sera cause de leur perte ! malheureux, que la fausse

1. *Vere dignum et justum est, omnipotens Deus... cujus Incarnationis natalem hodie celebramus, per quem annua festivitate lucem gentium genuisse testaris.* Sacrament. gallic. Migne, *P. L.*, t. 72, p. 466.

2. Je crois qu'il faut traduire ainsi « *Christiani nominis obumbratione,* » qui est une allusion évidente à l'arianisme.

crainte d'offenser la mémoire de leurs aïeux retient captifs de l'infidélité ! Ils montrent bien par une telle conduite qu'ils sont inca pables de choisir le vrai chemin du salut. Après la merveille éclatante dont vous venez de nous donner le spectacle, il faudra bien renoncer à de telles excuses. De votre généalogie vous n'avez voulu garder que la noblesse: vous avez voulu que vos descendants fissent remonter jusqu'à vous seul, tout ce qui peut s'ajouter de gloire à une illustre naissance. Vos aïeux vous ont légué de grands biens, vous avez voulu transmettre à votre postérité d'autres biens plus grands encore.

» Vous répondez à vos ancêtres que vous régnez sur la terre ; vous annoncez à vos descendants que vous régnez au Ciel. Que la Grèce se glorifie d'avoir un empereur qui partage nos croyances (1). Elle n'est plus seule à jouir d'un tel bienfait. L'Occident a aussi son éclat et voit un de ses rois, appartenant à une antique race, briller d'une lumière nouvelle. C'est bien à propos que cette lumière a commencé à jeter ses premiers rayons le jour de la Nativité de notre Sauveur (2) : il

1. L'empereur Anastase, livré au parti des Eutychéens, ne méritait pas le nom de catholique ; mais saint Avit n'était pas assez instruit de ce qui se passait en Orient. (Longueval.) Il semble plus vrai de dire que saint Avit ignorait le changement qui s'était produit à la Cour de Byzance. Anastase, empereur depuis cinq ans, avait promis, le jour de son couronnement, de défendre les décrets de Chalcédoine. Ce ne fut que cette année-là même, en 496, qu'il exila le patriarche catholique et mit à sa place un évêque monophysite. Saint Avit pouvait ignorer la révolution religieuse qui venait d'éclater à l'autre extrémité du monde romain.

2. Ce n'est que par la lettre de saint Avit que cette circonstance nous est connue. Saint Grégoire de Tours ne dit rien sur le jour choisi pour le Baptême ; les historiens ou légendaires

était convenable, en effet, que vous entriez dans une nouvelle vie le jour où le Seigneur du Ciel est né pour le salut du monde ; ainsi la fête de la naissance du Sauveur sera la fête de votre naissance spirituelle ; le jour où le Christ est né au monde sera le jour où vous êtes né au Christ, le jour où vous avez consacré votre âme à Dieu, votre vie au bonheur des hommes, votre gloire à la postérité.

» Que dirai-je de la glorieuse solennité de votre régénération ? Je n'eus pas le bonheur d'en être le témoin et d'y apporter mon ministère ; de loin cependant je participais à toutes vos joies. C'était une faveur que nous avait réservée la divine Bonté. Quelque temps avant votre Baptême, votre royale humilité daignait nous apprendre par un message que vous étiez au rang des catéchumènes déjà prêts à recevoir le sacrement (1). Après cette nouvelle, lorsque la nuit sainte fut arrivée, nous étions pleins de confiance et assurés de votre bonheur. Nous voyions en esprit cette scène solennelle : un cortège nombreux de pontifes, prêtant à l'envi leur ministère à cette action sainte où un grand roi allait recevoir sur ses membres l'eau régénéra-

postérieurs ont supposé que ce jour, conformément à l'ancien usage, devait être le jour de Pâques.

1. Nous sommes redevables de ce détail précieux aux récentes éditions critiques des œuvres de saint Avit (U. Chevalier, *Œuvres complètes de saint Avit*, Lyon, 1890, p. 192). Il faut désormais ajouter au texte édité par Sirmond : *qua competentem vos profitebamini*. Clovis annonçait à l'évêque de Vienne qu'il venait d'entrer dans le second et dernier stage du catéchuménat, qui comprenait les *competentes*. Ceci prouve, comme on le verra plus loin, que le roi franc subit toutes les épreuves préparatoires à la réception du Baptême.

trice(1). Je voyais se courber sous la main des ministres du Seigneur cette tête redoutée des nations, ces longs cheveux nourris sous le casque recevoir de l'onction sainte une armure nouvelle, ce corps immaculé, dépouillé de la cuirasse, revêtir un vêtement d'une éclatante blancheur. O le plus florissant des rois ! n'en doutez point, ce vêtement doux et léger rendra plus forte votre armure guerrière ; tout ce que vous avez dû jusqu'à présent à votre heureuse fortune, vous le devrez désormais à votre sainteté.

» Je voudrais à ces éloges ajouter quelques paroles d'exhortation, dans la crainte que quelque chose n'échappe à votre attention vigilante. Prêcherai-je la foi au chrétien parfait (2) qui a eu cette foi avant son Baptême

1. Ici encore l'édition critique récente vient à notre secours : *Cum numerus pontificum manu sancti ambitione servitii membra regia undis vitalibus confoveret :* c'est l'ancienne leçon, elle devient *numerosa... manus...* et perd sa forme énigmatique. Voici les principales traductions : « Il nous semblait voir les pontifes réunis prêter leur ministère et réchauffer dans leurs embrassements les membres d'un grand roi sorti de l'onde régénératrice » (Darras). — « Quel spectacle de voir une troupe de pontifes assemblés servir avec empressement au baptême de ce grand roi ! » (Longueval et après lui Rohrbacher). — « Nous voyons une multitude de pontifes réunis autour de vous, et dans l'ardeur de leur saint ministère versant sur vos membres royaux les eaux de la résurrection » (Kurth). La première est un contresens, la seconde n'est peut-être pas assez exacte, la troisième offre un sens invraisemblable. D'après saint Thomas, le Baptême conféré dans ces conditions pourrait être valide, mais ne serait pas licite. Voyez la question du co-ministre du Baptême, 3[a], q. 67, art. 6. — *Confoveret undis* peut très bien s'expliquer dans le sens d'un simple ministère d'assistance. C'est l'explication donnée depuis longtemps d'un cas semblable cité par D. Martene. (*De ant. ecc. rit.*, c. I, art. 3, n° 2) : S[te] Odile baptisée par deux évêques : *Fortasse alter episcopus alterum baptizantem adjuvit, adeo ut non simul baptizarent.* (Trombelli, *De Baptismo*, diss. 8, sect. 4.)

2. Allusion à la confirmation.

sans prédication ? l'humilité, à vous qui nous rendez depuis longtemps des honneurs que vous nous devez seulement depuis que vous avez professé votre foi au Baptême ? Parlerai-je de votre clémence, célébrée devant DIEU et devant les hommes par les larmes de joie et de reconnaissance d'un peuple vaincu dont vous avez brisé les chaînes ? Il me reste un vœu à exprimer. Puisque DIEU, grâce à votre zèle, va faire de votre peuple son peuple, il vous appartient de répandre chez les peuples d'au-delà (1) les trésors de votre cœur, de propager les semences de la foi chez les peuples qui vous entourent et qui, dans leur ignorance naturelle, n'ont pas été touchés par la corruption de l'hérésie. N'épargnez rien pour leur envoyer des ambassadeurs et pour étendre le royaume d'un DIEU qui a tant glorifié le vôtre. Ainsi les peuples étrangers encore païens viendront, au nom de la religion, se ranger sous votre empire (2). »

Il n'est personne qui n'ait été frappé de l'élévation des pensées et de la haute poésie de cette lettre admirable. Il est extrêmement remarquable que, soit dans la narration de Grégoire de Tours, faite d'après un témoin oculaire, soit dans le tableau tracé à distance par l'évêque de Vienne, le langage s'élève, grandit et revêt la forme poétique dès qu'ar-

1. *Ulteriores*, au-delà du Rhin. Cf. *Etudes religieuses*, mai 1896, p. 87, *Clovis et les Évêques de la Gaule*, par le P. Chérot, S. J.

2. Le reste de la lettre, soudé par erreur à la lettre de saint Avit à Clovis (édit. Sirmond), est un fragment d'une lettre du même à l'empereur Anastase (De Pétigny, *Institut. méroving.* II, 433).

rive la description du Baptême. Ces deux auteurs, écrivant séparément, nous donnent ainsi un témoignage indirect de l'impression produite sur les esprits par cet événement mémorable. Tous deux avaient conscience que l'Eglise et le monde étaient arrivés à une période nouvelle, dans laquelle le fait qui venait de s'accomplir aurait une portée incalculable. Je n'exagère rien. L'hagiographe de Reims, contemporain de Clovis, n'avait-il pas une vue parfaitement nette de l'avenir, quand il écrivait cette phrase célèbre dont il faut admirer à jamais l'admirable justesse : « *Procedit novus Constantinus ad lavachrum.* » Ce jour-là, assimiler Clovis à Constantin était un trait de génie et une intuition de l'avenir qui nous forcent bien à regarder cet historien comme un écrivain d'une intelligence supérieure. Jamais en effet comparaison ne fut plus heureuse, et aujourd'hui, après quatorze siècles, nous n'avons rien de mieux à faire, quand nous voulons expliquer la révolution religieuse provoquée par le Baptême de Clovis, que de la comparer à celle qu'entraîna la conversion de l'empereur romain renonçant au paganisme pour embrasser la foi chrétienne. Tous les deux, sur un champ de bataille, semblent lire leurs destinées dans les cieux ouverts. Mais ce n'est là que le commencement de leur mission. Tous les deux sont appelés à préparer le triomphe de l'Eglise : l'un sur le culte des idoles, l'autre sur l'hérésie, ennemi peut-être plus redoutable. Est-il téméraire de dire que l'historien qui, au Ve siècle, a vu ce rapprochement, était un écrivain de génie ?

Saint Avit, qui écrivait à la même époque, n'est pas moins étonnant par son intelligence de l'avenir. Avec quelle assurance il prédit à Clovis les bénédictions que présage à ses armes sa robe blanche de néophyte ! Il y a dans cette lettre un véritable souffle prophétique qui nous rappelle les paroles d'Isaïe traçant d'avance la carrière du roi des Perses. Hier, chef de tribu, comptant à peine quelques milliers de soldats, Clovis deviendra, dans la vision qui se présente au saint évêque de Vienne, un conquérant et plus encore : il sera un apôtre de l'Evangile ; et Grégoire de Tours, quand il écrira un demi-siècle plus tard le prologue fameux du troisième livre de son *Histoire des Francs*, ne fera que commenter par les faits les pressentiments du saint évêque de Vienne. « Que l'on veuille bien, dira l'historien, comparer les prospérités des chrétiens qui confessent la bienheureuse Trinité, et les malheurs des hérétiques qui l'outragent. Arius, l'auteur impie de cette hérésie abominable, succombe à une mort ignominieuse qui est pour lui le vestibule de l'enfer. Le bienheureux Hilaire, défenseur de l'indivisible Trinité et souffrant pour elle les peines de l'exil, trouve sa récompense dans les joies du Paradis. Le roi Clovis, qui a confessé la Trinité sainte, est vainqueur des hérétiques par le secours céleste et étend son royaume sur toute la Gaule. Alaric, au contraire, qui a nié la Trinité, après avoir perdu son royaume et son peuple, est puni de mort éternelle. Malgré les dommages que leur cause l'ennemi de notre salut, les justes qui se confient en Dieu

trouvent le centuple en cette vie ; les hérétiques, au contraire, perdront même ce qu'ils semblent posséder (1). »

« Et maintenant, ô rois, comprenez ! instruisez-vous, vous qui jugez la terre (2). »



IV. — SAINT VAAST.

Entre le vœu de Tolbiac et la grande cérémonie qui eut lieu quelque temps après au baptistère de Reims, se place un épisode que raconte la Vie de S. Vaast et que l'on ne peut omettre quand on parle du baptême de Clovis. Le voici tel qu'il nous a été conservé par Alcuin, qui ne fit que retoucher, au point de vue du style, une vie antérieure composée par l'abbé Jonas de Bobbio (3).

« Clovis revenait plein de joie de son expédition contre les Alamans. Reconnaissant et fidèle envers Celui qui venait de lui accorder une si grande gloire, il avait hâte, pour remplir sa promesse, de demander aux serviteurs de Dieu de l'instruire dans la prédication de l'Évangile et de lui conférer le saint baptême.

» Sur son chemin, il arriva à la ville de

1. *Hist. Fr.* III, Migne, *P. L.* 71, p. 251. — 2. Ps. 2, 10.

3. Comme on l'a démontré (Krush, *Neues Archiv.*, t. XVIII et XIX) récemment, la vie de saint Vaast ne remonte pas plus haut que le milieu du VIIe siècle, et fut composée environ 150 ans après l'événement, d'après des traditions locales, l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, et peut-être aussi d'après les sources que cet historien avait utilisées lui-même. Le fond en est certainement historique.

Toul et y rencontra Védastus, prêtre vénérable qui servait Dieu dans la vie contemplative à laquelle il s'était consacré, et dont il goûtait dans la solitude les fruits pleins de douceur. Il voulut s'en faire accompagner jusqu'à la ville de Reims, où il se rendait pour rejoindre le très illustre prêtre du Christ saint Remi. Il pourrait ainsi, pendant toute la durée du voyage, être instruit par son compagnon des salutaires enseignements de la foi catholique, et recevoir ensuite du pontife le sacrement de baptême et les dons célestes de la confirmation, auxquels la grâce de la prédication évangélique l'aurait d'avance abondamment préparé. L'un conduisait le roi aux sources de vie, l'autre allait lui en communiquer la vertu salutaire. Tous les deux, égaux dans leur charité paternelle, allaient donner à ce futur enfant de l'Eglise, celui-ci, la doctrine de la foi, celui-là, la grâce du baptême ; tous les deux offraient en don, au Roi éternel, le cœur de ce roi de la terre. Ils étaient l'un et l'autre ces deux oliviers, ces deux candélabres brillants qui devaient instruire le roi Clovis dans la voie de Dieu, l'arracher à la captivité du démon et, par la miséricorde de Dieu, lui ouvrir, à lui et à la race valeureuse des Francs, les portes de la lumière éternelle. Les Francs allaient croire au Christ, devenir « la nation sainte, le peuple conquis par lequel seraient bientôt publiées les grandeurs de Celui qui les avait appelés des ténèbres à son admirable lumière (1). »

1. S. Pierre, I, 2, 9.

» L'Evangile nous apprend que Notre-Seigneur, entrant à Jéricho, exauça la prière d'un aveugle qui implorait son secours, et lui rendit la vue, afin de confirmer le peuple qui le suivait dans la foi de sa divinité. Par ce miracle de la lumière naturelle rendue à cet aveugle, il voulait éclairer spécialement l'âme de ses disciples. De même Védastus, aidé de la vertu du Christ, confirma dans le cœur du roi, par le miracle de la guérison d'un aveugle, la foi qu'il venait de lui prêcher par ses paroles. Le roi allait comprendre que son cœur avait autant besoin d'être éclairé par les rayons de la grâce, que les yeux de cet aveugle par la lumière du jour. Une foule immense se pressait autour du roi près du pays de Vongise, sur les rives de l'Axona (Aisne), dans la Villa Regulliaca (Rilly). Au passage d'un pont, un aveugle, apprenant que Védastus se trouvait dans le cortège, s'écria : « Elu de Dieu, bienheureux Védastus, ayez pitié de moi ! Je ne vous demande ni or ni argent, invoquez le Seigneur et rendez-moi la vue. » L'homme de Dieu comprit que ce miracle lui serait accordé du Ciel, non point seulement pour récompenser la foi de l'aveugle, mais surtout pour illuminer l'intelligence d'un peuple entier. Il se mit en prières, puis, traçant un signe de croix sur le front de l'infirme, il dit : « Seigneur Jésus, vous qui êtes la véritable Lumière, vous qui avez guéri l'aveugle-né de l'Evangile, ouvrez les yeux de cet homme, et que toute la multitude qui m'entoure comprenne que seul vous êtes Dieu, et que le Ciel et la terre vous obéissent. » En ce moment l'aveugle recouvra

subitement la vue et se joignit à la foule en bénissant le Seigneur. Plus tard, on bâtit, au lieu même où s'accomplit le miracle, une église qui subsiste encore, ajoute Alcuin, et où les prières des fidèles obtiennent chaque jour des faveurs divines.

» Le roi Clovis, instruit par l'homme de Dieu dans les vérités de l'Evangile, et fortifié dans sa foi par ce miracle, se hâta de se rendre à la ville de Reims, vers le saint pontife Remi, pour recevoir de lui la grâce du baptême. Il demeura quelque temps près de lui afin de se soumettre aux règlements de l'Eglise et de pratiquer la pénitence, selon le précepte de l'Apôtre, qui veut que le sacrement de la régénération soit précédé du baptême des larmes : « Faites pénitence et que chacun soit baptisé au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Le bienheureux pontife, qui connaissait aussi ces autres paroles de l'Apôtre : « Que chaque chose se fasse en son temps, » fixa le jour où le roi entrerait dans l'église pour y recevoir les sacrements de la divine miséricorde. Lorsque le roi de Ninive, à la prédication de Jonas, descendit de son trône et s'humilia dans la poussière pour faire pénitence, ce fut certes un spectacle bien consolant. Il y eut aussi dans l'Eglise de Dieu une grande joie lorsqu'on vit le roi de France humilier sa majesté sous la main des prêtres du Très-Haut. »

Tel est le récit de l'hagiographe : on a pu le remarquer, il nous offre de précieux détails dont nous aurons l'occasion d'apprécier l'importance. Nous voyons le roi franc soumis avant son baptême aux règles ecclésiastiques

et à la pratique de la pénitence, « *ecclesiasticis functionibus et pœnitentiæ*, » dit le texte d'Al-



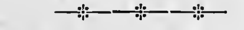
SAINT VAAST.
(D'après une estampe ancienne gravée par J.-Bte VEINTS.)

cuin ; cela veut dire, en d'autres termes, qu'il dut subir les « scrutins » et les autres épreuves du catéchuménat. Nous le savions déjà par la

lettre de saint Avit (1), mais il nous plaît d'en trouver ici une nouvelle preuve et de rencontrer la vie de S[t] Vaast en parfaite conformité avec l'histoire. A une grande distance des événements, qui n'aurait pas imaginé facilement que le roi des Francs eût été, par privilége, dispensé des épreuves ordinaires que devaient subir les adultes avant leur entrée dans l'Eglise ? Bien plus, l'auteur de la *Vita Vedasti* nous avertit expressément que l'évêque de Reims, pour suivre le précepte de saint Paul : « *Omnia honeste secundum ordinem fiant* (2), » détermina une fête spéciale pour l'administration du baptême. Cela signifie évidemment que ce jour-là ne dut pas être un des jours consacrés par la tradition ancienne de l'Eglise, c'est-à-dire une des vigiles de Pâques ou de la Pentecôte. Ici encore la *Vita Vedasti* concorde exactement avec la lettre de saint Avit. Nous savons en effet, d'une manière certaine, par ce dernier auteur, que la cérémonie du baptême n'eut lieu ni à Pâques ni à la Pentecôte, mais la veille même de Noël, d'après un usage qui commençait à s'introduire dans les Gaules et qui parut si bien être à cette époque une dérogation à la coutume généralement observée dans l'Eglise, que tous les chroniqueurs du moyen-âge, sans aucune exception, persuadés comme ils l'étaient que les règles ordinaires avaient été observées, fixèrent sans hésitation au jour de Pâques le baptême de Clovis et des Francs.

1. « *Qua competentem vos profitebamini.* »
2. I Cor., 14, 40.

Je signale une dernière particularité dans la *Vie abrégée de saint Vaast.* « Le roi, y est-il dit, s'arrêta quelque temps à Reims et, ayant confessé la foi en la divine Trinité, il reçut la grâce du baptême. » Nous retrouverons plus loin, en parlant des usages de l'Eglise primitive dans la collation du baptême, une explication de ce passage remarquable de la vie de saint Vaast. A l'époque des grandes hérésies, il était prescrit aux ministres du baptême de demander aux adultes, candidats du sacrement, une renonciation explicite à l'hérésie qui affligeait alors l'Eglise catholique (1). Or tous les barbares, sauf quelques tribus idolâtres, étaient alors la proie de l'arianisme : il avait pénétré jusque dans la famille de Clovis, dont une des sœurs, la princesse Lantechilde, était une arienne convaincue. Il y avait donc double raison pour demander à Clovis un acte de foi en cette divine Trinité, au nom de laquelle il allait être bientôt lui-même régénéré dans les eaux du baptême.



V. — SAINT REMI.

Les évêques, « ces insignes capitaines des milices chrétiennes, dit la *Vie de saint Ouen*, se réunissaient journellement comme des abeilles assidues autour d'une ruche,

1. *Latini de singulis symboli articulis eos interrogabant, ac de eo præsertim fidei articulo de quo, aliqua grassante hæresi, controversia erat.* Pellicia, I, lib. I, sect. 1, § IV.

« *Confluebant quotidie velut ad alvearia apes assiduæ, insignes christianæ militiæ ductores* (1). » Telle est l'origine de la comparaison célèbre : La France a été formée par la main de ses premiers évêques « comme un rayon de miel pétri dans la ruche par un essaim d'abeilles laborieuses (2). » Saint Remi est un des plus grands parmi ces patriarches de l'Eglise des Gaules. Dans l'ordre des temps, il est aussi le premier de ces évêques qui ont fait la France. Ils furent nombreux, il est vrai, ceux qui prirent part à cette grande œuvre de la conversion de Clovis et des Francs. A chacun, la Providence avait assigné son rôle. Il a été dit d'ailleurs comment Clovis, encore païen, s'était prosterné au tombeau de saint Martin et s'était relevé avec une grâce de conversion ; comment sainte Clotilde avait préparé les voies par l'apostolat domestique; comment saint Vaast avait catéchisé le nouveau converti, pendant que saint Avit soutenait, de ses félicitations et de ses conseils, sa résolution généreuse.

D'autres saints personnages, des évêques surtout, dont l'histoire ne nous a pas gardé les noms, unissaient leurs efforts pour hâter le dénouement si impatiemment désiré. Saint Remi est au centre de cet apostolat, c'est en lui que se réunissent ces influences, c'est lui qui les dirige.

Le jour du baptême, ils vinrent en nombre,

1. *Acta SS.* 24 aug.

2. Voir sur ce sujet Lecoy de la Marche : *La Fondation de la France du IV[e] au VI[e] siècle,* chap. III, *Le rôle social des évêques.*

ces évêques qui avaient été les auxiliaires de saint Remi. Cette phalange nombreuse de



SAINT REMI.

(D'après *Les heureux commencements de la France chrétienne sous saint Remi*, par le Père RENÉ DE CERIZIERS, 1633.)

Pontifes, « *numerosa Pontificum manus*, » dont parle l'évêque de Vienne, saint Avit,

symbolise bien la sainte conspiration des princes de l'Église des Gaules pour conquérir Clovis à la foi chrétienne. Ils sont nombreux, mais saint Remi les domine tous, comme l'évêque qui domine de son front couronné les ministres qui l'assistent dans une cérémonie sacrée.

A quoi saint Remi fut-il redevable de cette supériorité ? Ce ne fut point à l'importance de son siège épiscopal. Bien que la métropole rémoise fût alors une des plus belles villes, la plus importante peut-être du royaume conquis par Clovis, c'était plutôt la ville de Soissons, dont saint Principius était l'évêque, qui pouvait passer, à certains égards, pour la nouvelle capitale des Francs. L'évêque de Reims avait-il sur ses collègues de l'épiscopat la supériorité du talent ? Cela est incontestable. Saint Remi fut, par son éloquence, la merveille de son siècle (1). Il y a, dans la littérature chrétienne, un curieux monument qu'il est bon de citer ici malgré sa longueur, comme un témoignage de la haute estime des contemporains pour le talent oratoire de l'évêque de Reims. C'est une lettre adressée par saint Sidoine Apollinaire à saint Remi.

« Sidoine au Seigneur pape Remi, salut.

» Quelqu'un du pays des Arvernes est allé en Belgique. Arrivé à Reims, il a gagné, soit par des services, soit à prix d'argent, votre

1. Parmi les études récentes sur saint Remi, cf. *Le baptême de Clovis et les évêques des Gaules*, par le P. H. Chérot. *Etudes religieuses*, mai 1896, p. 70.

secrétaire et bibliothécaire, et en a obtenu un manuscrit fort volumineux de vos *Déclamations*. De retour dans notre pays, il était tout fier de la possession de tant d'ouvrages. Aussitôt, tous les hommes studieux et moi, nous nous sommes mis à en apprendre la plupart de mémoire et à les transcrire tous. D'un consentement unanime, il a été déclaré qu'il y a maintenant peu de personnes capables d'écrire ainsi.

» En effet, il y a peu d'auteurs, ou, pour mieux dire, il n'y en a point, qui sachent, même à force de travail, ainsi disposer un sujet et mettre dans l'arrangement des mots et des phrases autant de symétrie ; ajoutez à cela le choix des exemples, l'authenticité des témoignages, la propriété des épithètes, la grâce des figures, la force des arguments, le mouvement des passions, l'abondance du style et la vigueur foudroyante des conclusions. La phrase est forte et nerveuse, les propositions sont enchaînées entre elles par d'élégantes transitions. Le style, coulant, doux, toujours arrondi, glisse sur la langue du lecteur sans jamais l'embarrasser, et n'admet pas ces constructions rocailleuses qui forcent la langue à balbutier sous la voûte du palais. Enfin, il est toujours limpide et facile ; ainsi l'ongle passe légèrement sur le cristal ou l'agate, sans rencontrer aucune aspérité, aucune pente qui puisse l'arrêter. En un mot, il n'existe pas, de notre temps, un orateur que votre habileté ne surpasse sans peine, et ne laisse bien loin derrière vous. Aussi, Seigneur pape, je suis près de soupçonner que vous êtes fier (pardonnez-moi l'expression)

de cette riche et admirable élocution ; mais, bien que l'éclat de votre talent égale celui de vos vertus, il ne faut pas nous dédaigner, car si nous ne composons pas des ouvrages dignes d'éloges, nous donnons des éloges aux bons ouvrages. Cessez donc, désormais, de décliner notre jugement, dont vous n'aurez à redouter ni critiques mordantes, ni reproches blessants.

» Au reste, si vous refusez de féconder notre stérilité par l'éloquence de vos entretiens, nous guetterons le moment favorable d'acheter aux passants, nous nous entendrons avec d'adroits voleurs, nous les suborneront même pour dévaliser votre portefeuille, et si aujourd'hui vous êtes insensible à nos prières et à notre déférence, alors, mais vainement alors, vous serez sensible au larcin (1). »

Cependant ce ne fut ni à cause de l'importance de sa ville épiscopale, ni à cause de sa science et de son talent oratoire que saint Remi mérita l'honneur d'être le premier apôtre des Francs. L'évêque de Clermont disait bien : « L'éclat de votre talent égale celui de vos vertus ; » et plus tard, longtemps après la mort de saint Remi, bien défendu par conséquent contre tout soupçon de flatterie, l'historien des Francs confirmera cet éloge, lorsque, après avoir loué l'éloquence de l'évêque de Reims, il ajoutera immédiatement ces paroles : « C'était en même temps un homme si élevé en sainteté qu'on ne craignait pas de comparer ses vertus à celles du

1. Traduction empruntée au R. P. Chérot., *Etudes*, *ibid.*

saint Pape Sylvestre : *(Erat sanctus Remigius episcopus egregiæ scientiæ, et rhetoricis adprime imbutus scientiis, sed et sanctitate ita præclarus ut sancti Silvestri virtutibus æquaretur)* (1). Nous touchons à la véritable cause de la haute influence que saint Remi exerça sur les Francs, et à l'explication du rôle prépondérant qui lui revient dans l'histoire du Baptême de Clovis. Ce savant, cet homme éloquent, cet évêque, était aussi un grand saint. « Cette sainteté lui servit plus dans l'œuvre de la conversion des Francs que tous ses dons oratoires, rehaussés des artifices de la rhétorique : elle le porta vers eux ; dès lors ils devaient se porter vers lui. Le don de soi-même est toujours payé de retour. Le saint allait aux barbares : les barbares devaient un jour venir au saint (2). »

N'est-ce pas d'ailleurs la loi de la Providence ? La vie seule communique la vie. Le Christ, qui devait être l'auteur de la vie surnaturelle dans l'Eglise, la source de toute sainteté (3), fut rempli des trésors de la divinité afin que nous pussions tous recevoir de sa plénitude (4). Par une loi analogue, Dieu se sert des saints pour ses œuvres de sanctification, et quelle œuvre de sainteté que d'amener à la vie une nation chrétienne ! Quel saint devait être celui qui fut sous la

1. *Hist. Fr.* II, 31.

2. P. H. Chérot, *Etudes religieuses*, *ibid*, p. 75.

3. Col. 2, 9 : « *In ipso inhabitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter : et estis in illo repleti.* »

4. Jo. 1, 16 : « *Et de plenitudine ejus omnes nos accipimus.* »

main de DIEU l'instrument d'une si grande entreprise !

Le caractère de cet apostolat de saint Remi auprès des Francs est le zèle actif, courageux, infatigable. On l'a comparé avec raison à celui de l'abeille, attachée à son œuvre sans trêve ni repos, ardente au travail, armée pour la défense : mélange de force et de douceur. L'une et l'autre étaient nécessaires : la douceur, vertu inséparable d'un ministre de l'Evangile ; la force, car cette œuvre d'édification de la France chrétienne ne pouvait s'exécuter sans de pénibles labeurs. Il ne faudrait point ici se faire une fausse idée de l'étendue de ce zèle des évêques gallo-romains au Ve siècle, et croire qu'il restait confiné dans la prédication et les œuvres du saint ministère. On ne dit point que les évêques formèrent l'Eglise des Gaules : il y avait longtemps que ses premiers apôtres en avaient jeté les fondements ; ils n'ont pas fait l'Église des Gaules au Ve et au VIe siècle, ils ont fait la France. A leur juridiction spirituelle, ils joignaient une autorité temporelle qui faisait d'eux les chefs de la cité. Toutes les institutions avaient croulé autour de l'Eglise, elle seule restait debout. Il n'y avait plus de magistrats romains, et les barbares arrivaient menaçants. Qu'y a-t-il d'étonnant que les populations se soient serrées d'instinct autour de leurs évêques ? Abandonnées par l'Empire, qui ne pouvait plus les défendre, elles demandaient secours et protection à la seule force qui fût capable de les protéger, et qui, par son caractère de suavité maternelle, exerçait sur elles d'irrésistibles

attraits. Valentinien en 365 avait institué les *defensores civitatis* pour remplacer les dernières magistratures romaines disparues peu à peu pendant les invasions barbares. L'évêque, de droit ou de fait, par l'acceptation du peuple, devint ce *défenseur de la cité.* La hiérarchie ecclésiastique fut en même temps une hiérarchie civile, « et comme il n'y avait pas de gouvernement central, les évêques, à cette époque, étaient à peu près tout (1). » Comment l'Eglise comprit ce rôle, comment ses évêques furent les véritables défenseurs de la cité, il faudrait demander à l'histoire de nous le dire. Elle nous montrerait, comme types de ce dévouement, un saint Loup, évêque de Troyes, s'avançant hardiment, revêtu de ses habits pontificaux, suivi de son clergé et précédé de la Croix, au-devant d'Attila, le fléau de Dieu, et détournant, par l'autorité de sa parole, l'orage qui allait fondre sur sa ville épiscopale ; un saint Aignan, évêque d'Orléans, opérant par ses prières le même prodige (2). Mais les Huns n'étaient qu'une horde dévastatrice : d'autres les suivaient dont la mission providentielle était de prendre demeure sur le sol envahi. Quelle serait l'attitude de l'Eglise à l'égard

1. Lecoy de la Marche, *ibid.*

2. « Dans quelle histoire de France, dit M. Lecoy de la Marche, avons-nous vu retracer, comme il le mériterait, ce trait de courage et de dévouement ? J'en connais une, rangée avec raison au nombre des meilleures et même conçue dans un bon esprit, qui raconte en détail l'expédition d'Attila, les voies romaines qu'il suivit, les noms barbares de ses auxiliaires, etc., etc. Et l'auteur ne prononce même pas ce nom vénérable de saint Loup, dont la mémoire devrait être chère à toute la race gauloise ! Voilà comment notre histoire a été faite. » (*La Fondat. de la France*, p. 79.)

de ces nouveaux venus ? N'avait-elle pas le droit d'orienter cette société nouvelle vers le catholicisme, la véritable civilisation, et d'user pour cette fin de son immense influence ? Les évêques ne pouvaient-ils pas être des sauveurs sans qu'on puisse les accuser d'avoir été en même temps des politiques ? « Je ne comprends donc pas très bien, dit un savant critique, la pensée du pieux et savant Gorini qui s'évertue à prouver contre Thierry, Ampère et consorts, que le clergé catholique ne favorisa pas les Francs, qu'il n'avait pas autant de pouvoir qu'on l'a dit ; et à disculper deux ou trois prélats du centre ou du midi de leurs sympathies déclarées pour Clovis. Où allait-on sans la rénovation amenée par le mélange du sang germanique au vieux sang gaulois ? A la décomposition, au néant. L'Eglise devait donc mettre à profit ce renfort providentiel, et, au lieu de le repousser, se l'associer pour fonder la France. Elle le fit, et fit bien (1). »

Voilà donc l'œuvre de saint Remi et des évêques catholiques de cette époque. Ce fut une création laborieuse ; elle rappelle ces travaux des missionnaires dans les pays lointains, obligés, en même temps qu'ils apprennent la bonne nouvelle, de façonner les mœurs, de civiliser, d'organiser les institutions, de faire sortir, en un mot, du chaos de la barba-

1. Lecoy de la Marche, *ibid.* p. 81.

« Le concours des évêques, dit Gorini, ne fut donc pas nécessaire à Clovis. Fort heureusement, car jamais ce concours n'exista. » — *Clovis et le Clergé gaulois*, dans la *Défense de l'Eglise*, I, p. 349.

rie une société nouvelle. Si c'est cela de la théocratie, qu'elle soit à jamais bénie. Heureuse politique ! Heureux le peuple dont le Seigneur est le maître ! Plût au Ciel que les Gallo-Romains et après eux les Mérovingiens n'eussent jamais subi d'autre influence ni connu d'autres maîtres ! (1)

Il appartient aux historiens de saint Remi de donner en détail les preuves de son zèle apostolique. Parmi les trop rares documents de cette vie que le temps a épargnés, nous avons compté plus haut la fameuse lettre adressée à Clovis au début même de son règne, et qu'on a appelée avec raison « la charte fondamentale de la monarchie très chrétienne (2). » Saint Remi se hâte de s'emparer de l'esprit du jeune roi ; il lui parle

1. On ne voit pas non plus l'inconvénient qu'il y aurait à reconnaître que le mariage de Clovis et de sainte Clotilde fut préparé par des influences venant de l'Église. Etait-il possible de se désintéresser d'une union qui promettait tant d'espérances pour la conversion du peuple franc, qui était alors le peuple de l'avenir ? Les évêques de Burgondie auraient-ils pris une part plus active à ce mariage ? M. Kurth « aime à se persuader que Clotilde chrétienne, à la veille d'épouser un païen, se sera adressée, dans le trouble de sa conscience, à quelque grand pasteur comme saint Avit. La supposition n'a rien d'invraisemblable ; elle est présentée avec réserve et reste dans de sages limites. Volontiers nous la ferions nôtre. » — P. Chérot, *ibid.* p. 66.

Quand Théodelinde épousa Agilulphe sur le conseil d'hommes prudents, il est bien permis de croire que cette pieuse reine prit les avis du clergé catholique, avec lequel elle était en relations, pour préparer la conversion des Lombards : « *Illa vero consilium cùm prudentibus habens Agilulphum ducem sibi virum et genti regem elegit.* » — Jo. diac. *P. L.* III, 14. — 95, p. 537.

2. Lecoy de la Marche, *ibid.*

Voir sur la date de cette lettre le même auteur, *ibid.*, appendice Ier. Elle serait de 486, année de la prise de Soissons. Clovis avait alors vingt ans. M. Kurth (*Clovis*, p. 241, note) la fait remonter à l'année 481, d'après le texte qui désigne « un jeune souverain qui vient de monter sur le trône plutôt qu'un seigneur qui vient d'écraser un rival. »

avec cette gravité, cette autorité paternelle qui rappelle involontairement les conseils donnés aux fils de France par des évêques tels que Bossuet et Fénelon. Ce fut le premier acte connu de son rôle apostolique auprès du roi des Francs. Plus tard, quand le moment décisif est arrivé pour Clovis de faire son entrée dans l'Eglise, la première pensée de sainte Clotilde est de faire avertir l'évêque de Reims. D'où vient cet empressement ? Ne laisse-t-il pas supposer une entente entre les deux saints, une union de prières, et la preuve que saint Remi, attendant comme sainte Clotilde avec impatience l'heure de Dieu, ne cessait de veiller sur cette âme pour laquelle il avait montré jadis tant de sollicitude ? Une dernière fois nous retrouvons saint Remi et Clovis réunis dans les plus graves pensées. Une des sœurs du roi, Alboflède, qui avait reçu le baptême en même temps que lui, était morte quelque temps après avoir été baptisée et s'être consacrée à Dieu en prenant le voile des vierges. Il faut citer la lettre admirable que saint Remi écrivit à Clovis pour le consoler ; on y verra la foi profonde du saint, et aussi le même ton de grave autorité que nous avons déjà remarqué dans ses autres paroles, mais tempéré par une grande tendresse de charité.

« Je suis accablé moi-même par la douleur que vous cause la mort de votre sœur Alboflède, de glorieuse mémoire. Mais nous avons de quoi nous consoler en pensant que celle qui vient de quitter cette vie mérite plutôt d'être enviée que pleurée. Elle a vécu de manière à nous permettre de croire que le

Seigneur l'a prise auprès de lui, et qu'elle est allée rejoindre les élus dans le Ciel. Elle vit pour notre foi chrétienne; elle a maintenant reçu du Christ la récompense des vierges. Non, ne pleurez pas cette âme consacrée au Seigneur : elle resplendit sous les regards de Dieu dans la fleur de sa virginité, et elle porte sur la tête la couronne réservée aux âmes sans tache. Ah! loin de nous de la pleurer, elle qui a mérité de devenir la bonne odeur du Christ, et de pouvoir, par lui, venir au secours de ceux qui lui adressent des prières.

» Chassez donc, seigneur, la tristesse de votre cœur, et dominez les émotions de votre âme; vous avez à gouverner avec sagesse et à vous inspirer de pensées qui soient à la hauteur de ce grand devoir. Vous êtes la tête des peuples et l'âme du gouvernement; il ne faut pas qu'ils vous croient plongé dans l'amertume de la douleur, eux qui sont habitués à vous devoir toute leur félicité. Soyez donc vous-même le consolateur de votre âme; veillez à ce qu'elle ne se laisse pas enlever sa vigueur par l'excès de sa tristesse.

» Croyez-le bien, le Roi des Cieux se réjouit du départ de celle qui nous a quittés, et qui est allée prendre sa place dans le chœur des vierges (1). »

C'est la lettre d'un évêque, et en même temps d'un ami et d'un père. Saint Remi sait consoler en remontant, pour trouver les seules vraies consolations, aux sources vives de la

1. Migne, *P. L.* t. 65, p. 963.

foi. Il console, mais il se souvient qu'il est apôtre. Dans cette occasion comme dans sa lettre de félicitations au jeune roi prenant possession de son royaume, comme au baptistère de Reims, sa parole instruit, fortifie, élève l'âme dans les régions surnaturelles. Il faut toujours finir par ces paroles de son historien : « Saint Remi était un homme souverainement éloquent, mais aussi d'une éminente sainteté. »

Nous devons une éternelle reconnaissance à ce grand saint qui a été le premier apôtre de la nation française ; nous n'admirerons jamais assez les dons excellents dont Dieu s'est plu à orner son esprit et son cœur. Ajoutons quelque chose à cette admiration et à cet amour. Il nous faut écouter la leçon que prêche cette vie de zèle apostolique. L'action de saint Remi a été ce qu'on pourrait appeler l'action publique, officielle de l'Eglise; par lui se manifeste la puissance civilisatrice du christianisme, celle qu'il a déployée dès le commencement de sa fondation, en accomplissant des merveilles qu'aucune civilisation humaine, aucune *culture* n'avait réalisées jusque-là. Seule l'Eglise, par la vertu de Jésus-Christ, a su dompter, convertir, transformer les barbares et créer les nouvelles sociétés chrétiennes. Sa vertu est toujours la même ; sa force est immortelle, puisqu'elle est divine ; sa charité ne s'éteint pas, puisqu'elle est celle de Jésus-Christ ; elle seule sera donc capable d'opérer les mêmes merveilles de civilisation sur d'autres barbares qui ne viennent pas de loin, mais qui montent de bas, apportant les mêmes menaces qu'au-

trefois les peuples envahisseurs des premiers siècles de notre histoire. Elle seule a le secret de ces transformations inconnues à la force brutale et à la politique ; elle seule saura prononcer efficacement les paroles du saint évêque de Reims : *Mitis, depone colla.* Venez, peuples, inclinez doucement la tête pour recevoir le joug très doux de Jésus-Christ !





LE TRIOMPHE DE LA GRACE.

I. — LE VŒU DE TOLBIAC.

La France « est née d'un acte de foi sur un champ de bataille. » Rien n'est plus vrai que cette parole célèbre. Clovis a été chrétien dès qu'il a voulu l'être. L'ancienne liturgie réservait le nom de fidèles à ceux qui avaient reçu le baptême, mais appelait chrétiens les simples catéchumènes. Le vœu du cœur en faisait déjà des disciples du Christ. Clovis fut déjà ce disciple lorsque dans les angoisses du combat de Tolbiac (1) il se voua au Dieu de Clotilde. Jusque-là il avait hésité : à ce moment ses velléités devinrent une volonté ; réellement, à cette heure il se convertit, c'est-à-dire il se tourna vers Dieu, ou plutôt, Celui qui tient dans sa main les cœurs des rois et les tourne où il lui plaît (2), triompha enfin de ses dernières résistances. C'est donc avec raison qu'on fait

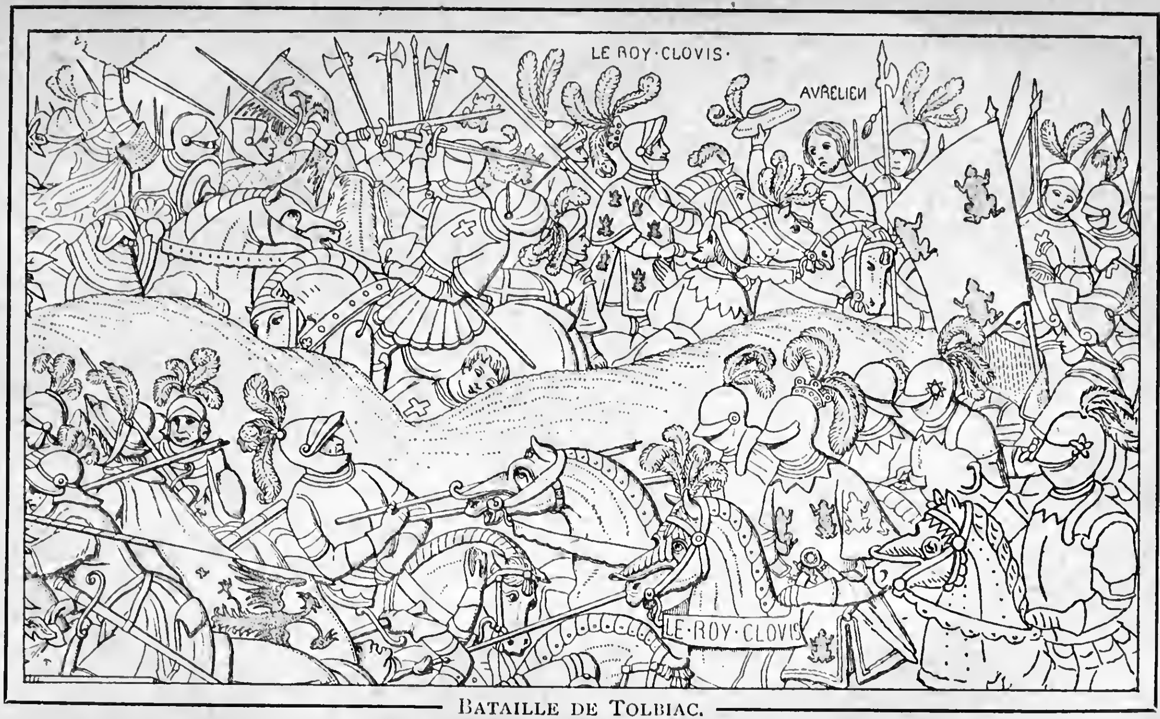
1. Grégoire de Tours signale deux fois la rencontre des Francs avec les Alamans. Au livre II, ch. 37, il est question de la bataille entre les Alamans et les Ripuaires ; elle eut lieu à Tolbiac (Zülpich). Est-ce la même que celle où ils furent défaits par Clovis ? (II, 30.) La question est pendante et ne sera probablement jamais résolue. On peut, jusqu'à preuve du contraire, conserver l'opinion traditionnelle. J'appelle ainsi l'opinion acceptée depuis le XVIe siècle, lorsque la question fut soulevée pour la première fois (Paul Emile, *De rebus gestis Francorum*, 1599). Ceux qui n'admettent pas l'identification des deux batailles placent la première en Alsace, dans la vallée du Rhin.

2. Prov., 21, 1.

remonter au vœu de Tolbiac, et la conversion du roi franc, et les origines de la France chrétienne.

Je ne sais pas si l'histoire offre beaucoup de spectacles qui égalent en grandeur et en intérêt celui de ce champ de bataille où vont se jouer, on peut le dire, les destinées du monde. L'intérêt est moins entre les péripéties de la lutte entre les deux peuples barbares, les Francs Saliens et les Alamans, se disputant les riches contrées du Nord de la Gaule, que dans cette autre lutte intérieure qui se concentre tout entière dans le cœur du jeune roi, abjurant ses dieux dont il a reconnu l'impuissance et poussant vers le Ciel son cri de détresse. Là se joue le drame invisible ; là se livre le véritable combat où Clovis est à la fois vaincu et victorieux de lui-même. Les barbares qui se battent à ses côtés ne sont que les acteurs secondaires et inconscients du drame intime où se rencontrent les véritables acteurs : Dieu, le Maître souverain, et sa créature. N'est-il pas vrai de dire que ce spectacle est d'une grandeur saisissante, quand même on ne réfléchirait pas à ses conséquences lointaines, et quand on oublierait qu'à ce moment suprême une grande nation chrétienne venait de naître ? A elle seule, cette rencontre, j'allais dire ce duel d'une âme libre, d'une volonté libre avec son Créateur tout-puissant, est bien tout ce qu'il est possible d'imaginer de plus dramatique, et l'ancienne tragédie, avant qu'Euripide l'eût fait descendre du Ciel sur la terre, y avait puisé ses plus énergiques effets.

D'une simplicité extrême, immobile, sans péripéties, par le seul fait cependant de mettre le héros aux prises avec l'inexorable destin, elle remplissait l'âme de pitié et d'une religieuse terreur. C'est qu'on croyait voir au-dessus de la scène le terrible personnage dont on ne pouvait prononcer le nom sans trembler, l'inflexible *Moira*, investissant de sa présence redoutable les spectateurs eux-mêmes, et en bas la victime résignée entre les mains de la divinité implacable. Dans le drame de Tolbiac, les personnages sont les mêmes : Dieu, l'Être souverain, et l'homme ; l'action aussi est très simple, d'une simplicité grandiose ; quelques instants à peine suffisent à la développer ; le dénouement ne dépasse pas la durée d'un éclair. Mais quelle supériorité sur la tragédie ancienne ! Comme le drame chrétien a grandi et s'est transfiguré ! Comme il surpasse le drame d'Eschyle de toute la hauteur qui élève la vérité catholique au-dessus des sombres imaginations du paganisme ! Dans la tragédie grecque, le héros humain, il faudrait dire la victime, devient intéressant par son impuissance même et son infortune ; mais, par un renversement inconcevable, c'est la divinité qui est diminuée par sa haine jalouse et l'abus odieux qu'elle fait de sa force contre un être désarmé. Les païens avaient faussé la notion du Dieu juste ; le Dieu bon leur était resté inconnu. Comment songer un instant à se débattre contre les décrets de ce dieu jaloux et mauvais ? Mais surtout comment aimer une telle divinité ? Comment la prier, c'est-à-dire faire appel à sa toute-



Bataille de Tolbiac.
(D'après les tapisseries anciennes de Saint-Remi de Reims.)

puissance et à sa pitié ? (1) Au milieu d'une tempête qui menaçait d'engloutir dans les flots le vaisseau qui le portait, le philosophe Bias, voyant quelques passagers, ses compagnons de voyage, lever les mains vers le Ciel, les arrêta par ces paroles qui résument toute la théologie du paganisme : « Taisez-vous, leur dit-il, prenez garde que DIEU vous entende, car il est plus enclin à la vengeance qu'à la miséricorde. »

Ce ne sont pas là les leçons que Clovis a reçues de sa sainte épouse, ce n'est point ce dieu mauvais qu'on lui a appris à connaître. « Seigneur JÉSUS, s'écrie-t-il, vous que Clotilde affirme être le Fils du DIEU vivant, vous qui secourez ceux qui sont en danger et donnez la victoire à ceux qui espèrent en vous, j'invoque votre secours. Si vous m'accordez la victoire sur mes ennemis, et que j'éprouve cette « vertu » dont le peuple consacré à votre nom dit avoir reçu tant de preuves, je croirai en vous et me ferai baptiser en votre nom. » On le voit, dans ce cri qui échappe à son cœur au milieu du danger, Clovis se souvient du DIEU tout-puissant,

1. La prière est fondée sur un sentiment naturel ; les païens devaient la connaître, Clovis lui-même avoue qu'il vient d'invoquer ses dieux : « *Invocavi deos meos.* »

Voyez, dans Eschyle (*Les sept Chefs devant Thèbes*), les invocations du chœur aux divinités poliades : « A vous, dieux qui habitez et possédez notre territoire, si nos armes sont heureuses et si notre ville est sauvée, je vous promets d'arroser vos autels du sang des brebis, de vous immoler des taureaux et d'étaler dans vos temples saints les trophées conquis par la lance. » Mais jamais cette prière ne s'éleva au-dessus d'une formule ou d'une incantation magique inspirée par la superstition et la crainte. (Cf. F. de Coulanges : *La Cité antique*, ch. VI : *Les dieux de la cité.*) Il fallait attendre le christianisme pour que la prière devînt un acte de confiance filiale et d'amour.

mais aussi du Dieu qui est charité. Il a entendu parler de la « vertu » du Fils de Dieu, mais aussi de sa miséricordieuse bonté pour ceux qui souffrent. A travers sa prière, nous arrive un écho lointain des patientes exhortations de sainte Clotilde expliquant au roi barbare ces paroles de l'Evangile : « Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai (1). »

Dans sa manière de concevoir les rapports de Dieu avec l'homme, le paganisme ravalait la divinité au rang des forces aveugles ; la dignité de l'homme n'était pas mieux respectée. Qu'il succombe au mal ou qu'il y résiste, il est sans cesse le jouet d'un être supérieur infini dans sa force, immuable dans ses décrets ! Que devient sa grandeur morale, s'il n'a plus de liberté ? Que devient son mérite, s'il n'est plus responsable de ses actes ? Comme le problème s'éclaire aux enseignements de la foi ! Le triomphe le plus célèbre peut-être de la force divine sur la volonté humaine, est bien celui qui est raconté dans la vie du grand Apôtre des gentils. Saint Paul est terrassé sur le chemin de Damas, mais, au plus fort de la lutte, ou plutôt au sein même de sa défaite, il garde la plénitude de sa liberté. Il se rend, mais les armes à la main ; il est vaincu, mais il reste libre, il n'a jamais cessé de l'être : c'est là ce qui donne à son acte de soumission toute sa valeur et toute sa noblesse. Sur le champ de bataille de Tolbiac, le roi des Francs est aussi terrassé. « Depuis longtemps, nous dit saint

1. Matt. 11, 28.

Grégoire, Clovis était sollicité par son épouse d'adorer le vrai Dieu et de renoncer à ses idoles, mais rien ne pouvait l'y déterminer jusqu'à ce que, la guerre ayant éclaté avec les Alamans, Clovis se trouva forcé par nécessité de confesser la foi qu'il s'était refusé à confesser jusque-là (1). » Mais dans cette dernière extrémité où la main divine vient de le réduire, au lieu de se réfugier dans le désespoir comme les lâches, ou dans une obstination insensée comme les orgueilleux, il s'écrie, à l'exemple de saint Paul : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? (2) » ou plutôt : « Me voici prêt à faire ce que vous voulez et ce que vous demandez de moi depuis si longtemps. »

La spontanéité ou le mérite du vœu prononcé à Tolbiac par notre premier roi chrétien n'est pas une question d'hier. Il y a plus de douze siècles qu'elle a préoccupé un candide chroniqueur du moyen-âge. Nous verrons plus loin ce qu'il a imaginé pour résoudre ce prétendu problème. Quel est ce chroniqueur ? Il s'agit toujours, on le devine, de ce même continuateur et abréviateur anonyme qui, depuis Scaliger, porte chez les érudits le nom de Frédégaire, et que la critique rationaliste et protestante s'obstine à préférer à Grégoire de Tours. La raison de cette préférence est facile à découvrir. Les critiques rationalistes, gens en apparence froids et sceptiques, sont, de tous les écrivains, les plus sujets peut-être à une infirmité

1. *Hist. Fr.* II, 30.

2. *Act.* 9, 6.

morale assez commune, mais qui étonne chez des critiques, c'est-à-dire chez des juges. Chez eux, l'esprit est la dupe du cœur. Il faut, avant toute chose, éliminer le surnaturel de l'histoire ; après cela, qu'importe le reste ? Le juge convaincu de passion sera déshonoré ; la recherche impartiale de la vérité sera paralysée ; mais la haine du surnaturel sera satisfaite. N'est-ce pas assez ? La chronique de Frédégaire, comme on l'a prouvé surabondamment (1), n'est qu'un modeste reflet de l'*Historia Francorum*. Renverser les rôles, reculer la composition de cette chronique deux siècles plus tôt, au-delà de saint Grégoire, changer cet auteur en un vulgaire romancier, compilateur fantaisiste d'une chronique écrite deux siècles après lui, est une méthode bien naïve. Il faut reconnaître qu'elle aurait l'avantage d'éliminer de l'histoire une foule de détails très gênants pour une conscience d'incrédule. Malheureusement, ces procédés de composition sont restés jusqu'à présent le privilège exclusif des poètes ou des... faussaires.

Le chroniqueur qui a remanié l'épisode du Baptême tel que l'a raconté Grégoire de Tours, n'appartient cependant ni à l'une ni à l'autre de ces deux catégories ; il est loin d'avoir le style enchanteur des poètes, et il n'a point non plus les allures d'un écrivain qui cherche à mystifier son public. Avec d'excellentes intentions, sans doute, il a voulu corriger ce qui lui a paru défectueux dans le texte de son prédécesseur. Comme la fête de

1. *Rev. des Q. hist.*, G. Kurth, t. 44, p. 415.

Pâques était l'époque ordinaire de l'administration du baptême, c'est ce jour-là que Clovis aura été baptisé (1) ; l'homélie de saint Remi sur la Passion est fixée, sans plus d'hésitation, au dimanche *in Albis ;* le chiffre de trois mille soldats francs baptisés avec Clovis n'est pas jugé suffisant : il le double sans hésiter ; enfin le vœu de Tolbiac est aussi retouché. Le roi franc paraîtrait sans doute avoir subi une sorte de violence morale, s'il se vouait au vrai DIEU sous le coup d'un désastre imminent : c'est donc longtemps avant la bataille que Clovis fera sa promesse. « Lorsqu'il se » préparait à faire la guerre aux Alamans, » nous dit Frédégaire, le roi Clovis fit vœu » de se faire chrétien s'il obtenait la vic- » toire (2). » Puis, le moment du péril arrivé, il renouvela le vœu qu'il avait fait avant de commencer la guerre. Je laisse de côté la question de vérité historique ; elle est hors de doute ; le chroniqueur est ici en flagrante contradiction avec Grégoire de Tours. Je ne prétends pas non plus que le vœu accompli en de telles conditions soit sans valeur et sans mérite (3) ; ce que je veux faire remarquer,

1. Voyez le démenti que donne à cette invention de Frédégaire la lettre de saint Avit, écrite au lendemain même du baptême.

2. « *Cumque bellum contra Alamannos Chlodoveus rex moveret, suadente regina, vovit, si victoriam obtineret, efficeretur Christianus.* » I, 21.

3. Il y a des exemples célèbres, celui-ci entre autres, qui n'est pas sans analogie avec le vœu de Clovis. « Le 24 mai 1808 au soir, la petite armée tyrolienne était campée à trois heures de poste d'Innsbrück, sur les hauteurs de Schöenberg. Par ordre d'André Hofer, l'un des aumôniers adressa aux paysans quelques énergiques paroles, puis, d'une voix forte, donna l'absolution générale et pour pénitence le combat. Tous étaient encore agenouillés, quand leur chef, debout, la main levée, promit à

c'est que cette retouche imprudente a été inspirée par un scrupule mal entendu et une grossière ignorance de la moralité des actes humains. Qu'il fût ou non prémédité, le vœu de Clovis restait un acte moral et méritoire, parce qu'il était un acte accompli en pleine liberté. J'ajoute que le héros franc n'a rien gagné à ce remaniement de l'histoire. Lorsque Corneille et Racine, usant du droit traditionnel accordé de tout temps aux peintres et aux poètes, ajoutaient ou retranchaient quelques traits soit aux faits historiques, soit au caractère de leurs personnages, ces altérations légères de l'histoire tournaient au moins tout entières au profit de l'intérêt dramatique. Hélas ! ce n'est pas cette arrière-pensée qui a guidé notre chroniqueur ; il ne s'est pas aperçu que Clovis était moins grand, moins généreux, par conséquent moins dramatique, si, loin du péril, il calculait d'avance les bénéfices de sa conversion et l'offrait à DIEU comme enjeu de la victoire ; il n'a pas vu non plus que la scène de Tolbiac, si elle est connue d'avance, prévue dans ses détails, est dépourvue d'intérêt, et que la spontanéité du cri que le héros franc a poussé à l'improviste vers le Ciel, enlève à sa promesse cette apparence de marchandage, ce quelque chose d'intéressé et d'égoïste qui n'est ni chevaleresque ni français.

DIEU, s'il leur accordait la victoire, de célébrer désormais comme fête nationale la solennité du Sacré-Cœur de JÉSUS, auquel il vouait de nouveau la terre du Tyrol. Mille cris belliqueux y répondirent, répétés par les échos des montagnes dans le silence de la nuit. Le Tyrol, qui avait déjà trouvé son Guillaume Tell, venait d'avoir aussi son serment du Grütli. » — Ch. Clair, S. J, *André Hofer*. — *Et. rel.* 1868, p. 884.

Mais il y a dans le drame de Tolbiac bien d'autres aspects plus intéressants que ces subtilités d'analyse psychologique où nous a entraînés, malgré nous, l'imprudence d'un des historiens de Clovis. Il faudrait étudier et admirer la conduite de la Providence envers ce roi qu'elle destinait à être le chef d'un grand peuple. C'est par lui, c'est par son exemple, que des milliers de barbares, et une nation entière, allaient entrer dans l'Eglise ; et par cette nation ainsi convertie à la foi du Christ, Dieu devait opérer dans le monde de grandes choses : *Gesta Dei per Francos.* Cette parole mémorable, qui n'a rien de l'emphase sonore des grands mots, souvent vides de sens, mais qui est l'expression vraie d'une réalité historique, résumait toute la carrière future du peuple franc, de ce peuple qui allait sortir de cette première dynastie barbare. Elle se déroulait, cette carrière magnifique, pendant de longs siècles, devant l'infinie sagesse de Dieu. Au chef, au patriarche de cette nation privilégiée, la Providence réserva donc des grâces de choix. Elle fera la conquête de ce barbare, et, pour le gagner à la foi, elle épuisera les trésors de sa douceur et de sa force : *suaviter et fortiter*, car c'est ainsi qu'elle mène le monde. Les suaves exhortations de sainte Clotilde, qui s'est faite le bon ange de ce païen obstiné dans le culte de ses faux dieux, n'ont point réussi. Dieu emploiera d'autres moyens. « Aux âmes fortes et généreuses il semble qu'il porte un défi comme au patriarche Job : « Allons, ceins tes reins comme un homme » courageux ; est-ce que tu rendras vains

» mes jugements ? as-tu un bras puissant
» comme celui du Très-Haut ? ta voix est-elle
» forte comme son tonnerre ? Allons, disperse
» tes ennemis dans ta fureur, va les confon-
» dre, cache-les dans la poussière, et je con-
» fesserai que ta main a pu te sauver (1). »
Ainsi dans les épreuves qu'il leur envoie, dans le langage multiple que sa grâce leur fait entendre, la sagesse divine sait condescendre et se mesurer pour ainsi dire aux âmes dont elle veut faire la conquête. A Constantin et à Clovis, puisqu'il faut désormais ne plus se séparer de ces deux noms dans l'histoire de l'Eglise, Dieu parlera le langage qui convient à des guerriers. Il montrera au premier la Croix sous la forme d'une enseigne de guerre, avec une promesse de victoire : « *In hoc signo vinces ;* » au second, il découvrira aussi sur un champ de bataille la divine « vertu » qui a vaincu le monde : « *Si expertus fuero illam virtutem quam de te populus prædicat* (2). »

Certes ce danger était loin d'être imaginaire. Qu'on réfléchisse à ce que devait être à l'époque des invasions le choc de ces peuplades barbares, se précipitant toutes ensemble sur les riches cités, les plaines fertiles, avides de butin, plus avides encore de répandre le sang, car elles aiment la guerre pour la guerre : il ne s'agit point alors de simples querelles de frontières ; c'est la lutte pour la vie dans ce qu'elle a de plus sauvage, sans autre droit que celui du plus fort. Sur le

1. Job. 40, 2.
2. *Hist. Fr.* II, 30.

champ de bataille de Tolbiac, Clovis comprit qu'il s'agissait d'une question de vie ou de mort pour lui et son peuple. A Soissons contre Syagrius, comme plus tard contre les Burgondes, puis à Vouillé contre les Visigoths, il avait été l'agresseur. Cette fois, c'est lui qu'on attaque, c'est son territoire qu'on envahit. Le moment suprême est arrivé où le sort des Francs va se décider sans retour. Et quels adversaires à combattre ! Les Alamans avaient été la terreur de l'Empire romain. Sans cesse repoussés, ils semblaient puiser dans leurs défaites des forces nouvelles. L'historien romain Ammien (1) nous a conservé le récit de ces luttes meurtrières, et aussi le portrait de ces redoutables ennemis de la paix de l'Empire, celui de Chlodomar, par exemple, le roi alaman, « le perfide auteur de la guerre, » sorte de géant barbare, marchant en tête de l'armée comme un autre Goliath, « la tête ombragée d'un panache d'un rouge de flamme, monté sur un coursier écumant, se précipitant au plus fort de la lutte en brandissant de ses bras musculeux de formidables javelots. » Le reste de l'armée était digne d'un tel chef (2).

La lutte est à peine engagée avec de tels ennemis que la déroute commence. Il y eut un moment d'effroyable mêlée, nous dit Grégoire de Tours ; les soldats de Clovis, violemment repoussés par les Alamans, ne songent même pas à chercher leur salut dans la fuite : ils vont être massacrés jusqu'au denier et

1. 16, 12 — 27, 2 — 28, 5 — 31, 10.

2. 16, 12.

couvrir le champ de bataille de leurs cadavres. C'est à ce moment que DIEU attendait Clovis, comme il avait attendu autrefois ses apôtres au moment de la tempête, non pas pour triompher de sa faiblesse, mais afin de le convertir et de le sauver.

On dit que les institutions se conservent par les mêmes causes qui leur ont donné naissance. La France est née d'une prière et d'un acte de foi ; elle se conservera aussi par la foi et la prière. Oh ! qu'ils aiment la France ceux qui prient, et qu'ils sont bien de véritables sauveurs !



II. — COURBE LA TÊTE, DOUX SICAMBRE !

LORSQUE les Francs entrèrent dans le baptistère de Reims, nous dit Grégoire de Tours, « DIEU leur donna une telle grâce qu'ils se crurent un moment transportés au Paradis (1). » Les riches draperies, les cierges « aux divins parfums, » l'auguste cortège des prêtres et des évêques, tout leur rappelait une fête du Ciel. Un chroniqueur, qui écrivait longtemps après Grégoire de Tours, s'il s'est trompé peut-être sur la vérité historique du mot qu'il prête à Clovis, a cependant bien rendu les sentiments de ce prince lorsqu'il lui fait dire à saint Remi. « Père saint, est-ce là

1. *Hist. Fr.* II, 31. « *Micant fragrantes odore cerei totumque templum baptisterii divino respergitur ab odore, talemque ibi gratiam astantibus Deus tribuit ut æstimarent se Paradisi odoribus collocari.* »

le royaume de DIEU que vous m'avez promis ? — Non, répondit l'évêque, c'est le chemin qui y conduit (1). » Et nous, placés comme nous le sommes à quatorze siècles de ces événements, lorsque nous relisons cette page de notre histoire religieuse, c'est la même impression que nous éprouvons : il nous semble lire le premier récit de la Genèse, respirer aussi « un parfum du Paradis, » assister à la création d'un monde nouveau. Cette fraîcheur de poésie, en même temps cette majesté de style, qui s'emparent tout à coup de l'écrivain quand il décrit la scène du Baptême, ne pouvaient mieux rendre la jubilation, je dirais l'admiration naïve, d'un peuple tout entier auquel se découvrent pour la première fois les perspectives enchanteresses d'une nouvelle Terre promise. Saint Remi ne pouvait mieux parler le langage d'un représentant de DIEU, de Celui qui avait créé ces barbares, et qui par sa grâce toute-puissante leur donnait en ce jour une nouvelle vie. « Courbe la tête, doux Sicambre (2) : adore ce que tu as

1. Hincmar, *Vit. Rem.* 37.

2. « *Mitis depone colla, Sicamber.* » Ces mots ont exercé la patience de plus d'un traducteur. « Courbe la tête, fier Sicambre, » n'est pas une version fausse mais incomplète. L'épithète « fier » est renfermée dans l'idée qu'expriment ces mots *colla depone*, mais le sens de l'adjectif *mitis* n'est pas rendu. — « Eh bien, Sicambre, répondit le confesseur, incline humblement la tête, » donne aux paroles de saint Remi une tournure familière qui est à la fois choquante et invraisemblable. (Kurth, *Clovis*, p. 347.) — L'abbé Corblet (*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, III, p. 7) fait la réflexion suivante sur la traduction de ces mêmes paroles : « On sait que la plupart des historiens des derniers siècles ont fait dire à l'archevêque cette parole aussi peu chrétienne qu'impolitique : « Courbe la tête, fier Sicambre. » C'eût été d'ailleurs un pléonasme, puisque Sicambre signifie fier, en raison de son étymologie germanique. » Il ne paraît pas que ce soit là le reproche principal à faire à cette traduction, puisque,

brûlé et brûle ce que tu as adoré. » Langage d'une justesse admirable ! Dans ces paroles et dans celles qui précèdent, il y a autre chose qu'un grand mot et une vaine antithèse. Saint Remi, ajoute l'historien des Francs, était un évêque distingué par sa science et l'habileté de son éloquence ; ce jour-là, il fut plus qu'un orateur disert : il fut un prophète. Dans le grand acte qui allait s'accomplir, il eut l'intuition claire des graves conséquences qu'il aurait pour l'avenir de l'Eglise. On avait bien alors le pressentiment qu'une vie nouvelle allait commencer ; comme on l'a souvent constaté à la veille des grandes révolutions, et comme nous l'avons déjà remarqué plus haut en étudiant la lettre de l'évêque de Vienne, un souffle prophétique semblait avoir passé sur les esprits ; mais nul plus que les saints et les évêques, ces pasteurs des peuples, ne vit plus loin dans l'avenir les destinées nouvelles que préparait à l'Eglise et au monde le Baptême de Clovis et des Francs. L'hagiographe de Reims avait vu dans Clovis un nouveau Constantin. Saint Avit lui avait

comme on l'a dit, le sens général renferme l'idée de fierté et la suppose même nécessairement. Peut-être traduisait-on ainsi sous l'influence des souvenirs classiques ; cf. Horace, *Od.* 4, 30 : *Feroces Sicambros.*

Un savant critique (*L'Université catholique*, t. 24, p. 153) fait remarquer que la place de l'adjectif *mitis* dans la phrase prouve qu'il est ici, par une hypallage fréquente chez les poètes et aussi chez les prosateurs de la décadence, mis pour l'adverbe, et qu'il faut traduire : « Courbe doucement la tête, ô Sicambre. » Cela est juste, et peut-être faudrait-il chercher l'origine de cette figure de grammaire dans les usages des langues germaniques, où l'adjectif joue très souvent le rôle d'adverbe. Cependant la traduction proposée ne semble pas différer sensiblement de celle qui a été adoptée ici, puisqu'elle admet, elle aussi, dans la pensée de saint Remi, l'idée d'une transformation du barbare en chrétien civilisé, adouci par la vertu du baptême.

annoncé ses triomphes futurs : « La sainteté de votre Baptême, lui avait-il dit, fera plus pour vous que votre haute fortune n'a encore réalisé. » Il lui prédit ses victoires, qui seront celles mêmes de l'Eglise. Saint Remi s'élève encore plus haut. Comme s'il eût trouvé dans son ministère une effusion de la grâce même des prophètes, dans ce païen prosterné devant lui il voit toute une race, toutes les promesses d'un peuple chrétien. Il est le représentant de l'Eglise, pendant que Clovis personnifie tout le monde barbare, enfin dompté et soumis au joug du CHRIST ; aussi il ne l'appelle plus par le nom propre de sa tribu, mais par cet autre nom qui, dans les usages de la langue, était devenu le synonyme poétique de barbare (1) : « *Mitis depone colla, Sicamber,* » « Courbe la tête, doux Sicambre. » Il lui parle en maître, avec autorité et la pleine conscience de sa force. C'en est fait, les barbares sont vaincus et par la bouche de saint

1. Dans ce seul nom, dit M. Kurth (*Clovis*, p. 53), comme autrefois dans celui de Germain pour les Gaulois, se résuma, pour les peuples de l'Empire, tout ce qu'ils connaissaient, tout ce qu'ils craignaient de la race germanique. Longtemps après que la nation des Sicambres transportée sur le sol de la Gaule, eut cessé d'avoir un nom à elle et une existence indépendante, elle continua de survivre dans les hexamètres des poètes et dans le souvenir des multitudes comme l'incarnation de la barbarie elle-même, et l'on disait un Sicambre quand on voulait dire un barbare.

Voir sur les Sicambres les notes de Brower. *Ven. Fortun.* ch. 4, liv. 6.

Sur cette généralisation du terme de Sicambre, cf. Horace, *Od.* 4, 2, 36 ; 4, 15, 51 ; — Juvénal, *Sat.* 4, 147 ; — Ovide, *Am.* 2, 14, 15, etc. ; — Properce, *Elégies*, 4, 6, 77. — Au 4e et au 5e siècle, ajoute le même auteur, dans Sidoine Apollinaire et dans Claudien, « le nom de Sicambre n'éveille plus aucune idée ethnique ; ce n'est plus qu'un simple équivalent poétique de barbare. C'est dans ce sens que le mot a passé à la langue mérovingienne. »

Remi l'Eglise célèbre sa victoire. C'est un véritable chant inspiré, dans lequel on croit entendre les paroles prophétiques d'Isaïe annonçant la venue de cet âge d'or du Messie où les peuples barbares, symbolisés par des animaux sauvages, perdront leur férocité et deviendront doux et traitables : « *Ecce ego creo cœlos novos et terram novam... lupus et agnus pascentur simul et leo comedet paleas... non nocebunt et non occident in universo monte sancto meo* (1). » Les Sicambres ne sont plus ce peuple dans lequel l'imagination des anciens avait vu le type même de la barbarie : incultes, indomptés, féroces, avides de sang *(intonsi, indomiti, feroces, cæde gaudentes)* (2). Désormais ils porteront un nom nouveau. Saint Remi, par une alliance de mots étonnante, inouïe jusqu'alors, et qui résume bien toute la transformation que ce peuple vient de subir, l'appelle pour la première fois du nom consacré dans l'Evangile pour exprimer la douceur du CHRIST (3) : *Mitis Sicamber.* « Sicambre jadis indompté, devenu doux maintenant par la vertu de JÉSUS-CHRIST, incline doucement la tête, adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré. » Quatorze siècles d'histoire sont là pour témoigner de la vérité prophétique de ces paroles.

Il faut bien avouer que les poètes, lorsqu'ils célébraient les Sicambres indomptés, ou-

1. Is. 65, 17 — 11, 6, 7, 9.

2. *Te cæde gaudentes Sycambri*
Compositi venerantur armis. (Hor. *od.* 4, 15, 51.)

3. Math. 11, 29.

bliaient trop que ce peuple avait un jour connu le joug. Après avoir terrorisé les frontières de l'Empire, il avait senti le poids des armes romaines, et à son tour il avait dû monter la « colline sacrée » derrière le char du triomphateur.

Concines majore, poeta, plectro,
Cæsarem quandoque trahet feroces
Per sacrum clivum merita decorus
Fronde Sicambros (1).

C'est ainsi qu'Horace chantait la défaite des Sicambres. Mais que pouvait ce triomphe d'un jour sur un peuple moins attaché à la vie qu'à sa liberté, qu'aucune civilisation n'avait énervé et corrompu, qui ne connaissait d'autres plaisirs que ceux de la guerre, d'autre paradis que celui du Walhala, où, convive des dieux, il boirait un jour l'hydromel dans le crâne de ses ennemis ? Rome n'avait plus devant elle des races aux mœurs amollies, à moitié vaincues par une longue servilité et que la présence d'un préteur suffisait à maintenir dans l'obéissance. Ce n'étaient plus ces armées d'Orient, ces cohues de soldats comme celles qu'avait connues autrefois la Grèce et qu'on aurait pu chasser avec la verge comme de vils troupeaux. Au contraire, jamais peuple plus belliqueux, plus ivre de sang, plus amoureux de son indépendance ne s'était mesuré avec l'empire romain. Jamais plus grand danger n'avait menacé ses frontières. Rome ne devait pas tarder à s'en apercevoir ; elle devait payer cher les « lau-

1. Hor, 4, 2, 36.

riers bien mérités de César », et les poètes germains, dans leurs sauvages bardits, donneraient bientôt la réplique aux strophes élégantes du poète courtisan.

Si elle avait été impuissante à dompter les barbares par la violence, Rome n'avait pas mieux réussi à les civiliser par le contact de sa religion et de ses mœurs, aussi bien que par tous les artifices de sa politique : « Ce que Rome païenne ne fit jamais, dit Ozanam, ce fut la conquête des consciences, et ce fut par là que lui échappa l'empire du monde ; jamais ses législateurs et ses philosophes s'inquiétèrent-ils des âmes immortelles de tant de milliers de barbares ensevelis dans l'ignorance et dans le péché ? Au contraire, c'était cette inquiétude qui poursuivait les missionnaires chrétiens, qui troublait leur sommeil, qui les entraînait au-delà des fleuves où s'étaient arrêtées leurs légions. » Voilà quels étaient les conquérants, les civilisateurs qui allaient avoir raison de la barbarie ; c'est devant eux, devant le CHRIST dont ils sont les envoyés, que ces païens farouches viendront courber docilement la tête et apprendre les premières lois de la douceur chrétienne. Admirable victoire qui subjugue les cœurs par des secrets que ne connaît point le pouvoir des hommes !

Dans une allégorie charmante que les catacombes romaines nous ont conservée : celle d'Orphée au milieu d'animaux sauvages qu'il adoucit par ses chants, les premiers chrétiens avaient symbolisé avec un à-propos merveilleux cette puissance civilisatrice du christianisme. Après avoir parlé d'Orphée

et du pouvoir qu'on prêtait aux chants de ce poète, Clément d'Alexandrie fait voir combien plus irrésistible encore et bienfaisante est la parole de Jésus : « La puissance de mon chantre à moi dit-il, ne se borne pas à de si vulgaires prodiges ; il est venu comme un libérateur rompre la dure servitude, briser la tyrannie que le démon faisait peser sur les hommes ; et nous attirant doucement sous le joug suave et bienfaisant de la religion et de la piété envers Dieu, il rappelle vers le Ciel, notre véritable patrie, nos cœurs inclinés vers la terre.

» Lui seul, oui, lui seul de tous les Orphées il a su dompter les animaux les plus difficiles à vaincre, c'est-à-dire les hommes. Voyez quelle est la puissance des accents de ce nouveau poète, qui de bêtes féroces a fait des hommes doux et débonnaires (1) ! » « Le Sauveur des hommes, dit un autre auteur, par l'instrument de son humanité qu'il a voulu unir à sa divinité, s'est montré envers tous salutaire et bienfaisant, comme l'Orphée des Grecs, qui, par l'habileté de son jeu sur la lyre, apprivoisait et domptait les bêtes féroces. Les Grecs chantent ces prodiges, ils croient que les accents inspirés du divin poète émouvaient les animaux et les arbres mêmes. Ainsi en est-il de la parole du Rédempteur, parole pleine d'une divine sagesse, qui, en s'insinuant dans le cœur des hommes, y guérit tous les vices. Et la nature humaine dont il s'est revêtu résonne sous sa main comme un luth sublime, charme, ravit,

1. *Cohort. ad gent.*

enchante, non point des animaux privés de raison, mais des créatures humaines qui ont reçu du Ciel une âme intelligente ; elle polit et adoucit les mœurs des Grecs et des barbares, et met un frein aux instincts les plus désordonnés et les plus féroces (1). »

Il faut cependant se garder de croire, d'après les parallèles que certains auteurs tels que Salvien ont voulu établir entre les mœurs des barbares et celles des Romains de la décadence, que ces conquêtes du christianisme ne furent point laborieuses. Dans cette opposition recherchée à dessein, les écrivains, dans l'intérêt de leur thèse devaient naturellement passer sous silence bien des faits, laisser dans l'ombre bien des aspects peu utiles à la fin qu'ils s'étaient proposée. Ils ne songeaient point à tracer le portrait moral des barbares, ils ne voulaient qu'une chose : opposer leurs mœurs relativement pures aux débauches de la corruption romaine. Mais si les barbares étaient pudiques, s'ils avaient une horreur d'instinct pour les vices impurs (2), s'ils étaient courageux à la guerre, si pour eux l'hospitalité était un devoir sacré, par quels vices abominables ces qualités naturelles n'étaient-elles pas défigurées ! Et puis, ces qualités étaient-elles

1. Eus. *de Laud. Const.* 15.

2. *Quis non admiretur populos Wandalorum, qui ingressi urbem opulentissimam ubi hæc omnia passim agebantur, ita delicias corruptorum hominum indepti sunt quod corruptelas morum repudiarunt, abominati sunt impuritates ? Numquid hoc credibile ullis videri potest, Romanos hæc admisisse, barbaros horruisse ?*

Salvien, *De Gubernat. Dei.* Migne, *P. L.* 53, p. 148.

bien les vertus du sang et de la race ? Salvien parle des barbares au moment même des invasions, qu'aurait-il écrit un ou deux siècles plus tard ? Les Romains aussi avaient été célèbres par l'intégrité de leurs mœurs. « Tu me demandes, disait Juvénal, la cause de nos désordres ! Une humble fortune maintenait jadis l'innocence. De longues veilles, des mains endurcies au travail, Annibal aux portes de Rome et les citoyens en armes sur les murailles, défendaient du vice les modestes demeures de nos pères. Maintenant la luxure a fondu sur nous, et le monde vaincu s'est vengé en nous donnant ses vices (1). » Peut-être aussi faudrait-il dire avec un auteur que « si les Francs manquèrent de gladiateurs, de cochers et d'histrions, c'est parce qu'ils étaient jeunes et pauvres, nullement parce qu'ils étaient Germains (2). »

Cette innocence de mœurs des barbares, quelle qu'en fût la cause, était loin de racheter leurs instincts : la soif de l'or, la soif de la vengeance, et une cruauté dont le tableau fait frémir. Le Whergeld est effrayant (3). C'est le prix légal du sang et

1. *Unde hæc monstra tamen, vel quo de fonte requiris ?*
Præstabat castos humilis fortuna Latinos
Quondam, nec vitiis contingi parva sinebant
Tecta labor, somnique breves et vellere Tusco
Vexatæ duræque manus, ac proximus Urbi
Hannibal, et stantes Collina turre mariti.
Nunc patimur longæ pacis mala : sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.
Nullum crimen abest, facinusque libidinis.
Sat. VI, 286.

2. G. Kurth, *Clovis*, p. 63.

3. Le Whergeld (argent de la défense) ou composition, était la

l'impunité offerte d'avance par la loi au meurtrier assez riche pour payer sa vengeance. « Quelques-unes de ces races étaient anthropophages. Un barbare tout velu et nu jusqu'à la ceinture, poussant un cri rauque et lugubre, se précipite, le glaive au poing, parmi les Goths arrivés sous les murs de Constantinople après la défaite de Valens : il colle ses lèvres au gosier de l'ennemi qu'il avait blessé et en suce le sang aux regards épouvantés des spectateurs. Les Scythes de l'Europe montraient ce même instinct du furet et de la hyène (1). » S. Jérôme parle d'une horde habitant les Gaules, qui se nourrissait de chair humaine (2). Une bande de Thuringiens, après avoir ravagé l'Austrasie, se retirait emmenant une bande de captives. Poursuivis de près et désespérant de les garder, ils écartèlent les unes, clouent les autres à terre avec des pieux et font passer sur elles des chariots pesamment chargés (3).

somme que le meurtrier devait payer aux parents du mort. Voici quelques exemples de ce tarif :

Pour le meurtre	d'un Salien	200 sols.
»	d'un affranchi	80 »
»	d'un esclave barbare.	55 »
»	d'un gardeur de pourceaux . .	30 » etc.

1. Chateaubriand, *Mœurs des barbares.*

2. Ozan. *Et. germ.* I, p. 385.

3. Cette chose incompréhensible, ce défi monstrueux porté au bon sens et à l'humanité, qui s'appelle le duel, est un héritage direct des barbares. Il fut inconnu aux nations policées de l'ancien monde, en particulier aux Romains, dont l'étonnement ou plutôt la stupeur, chaque fois qu'ils se trouvent en présence d'une pareille dépravation du sens moral, est un phénomène curieux à observer. Sur l'origine barbare du duel, conf. *Le Katholik*, ann. 1864, p. 288 ; *Das Duell*, Paderborn, 1804 ; surtout card. Gerd. *Traité des combats singuliers*, Œuvres, t. 4.

Je ne parle pas des Huns, ces animaux à deux pieds et à face humaine. La cruauté des Lombards a été immortalisée par les lamentations de saint Grégoire le Grand : « Elle vient, cette cruelle nation, sortie de ses déserts comme le glaive du fourreau pour faucher encore une fois le genre humain : les cités sont détruites, les campagnes dévastées ; la terre n'est plus qu'un désert ; les champs n'ont plus de cultivateurs et les villes n'auront bientôt plus d'habitants... Que personne donc ne me blâme si je mets fin à ces discours, puisque nos tribulations se sont encore accrues sans mesure. De toutes parts nous sommes entourés d'épées, de toutes parts nous ne voyons que péril de mort. Les uns nous reviennent les mains coupées, des autres nous entendons dire qu'ils ont été mis à mort ou réduits en esclavage. Je suis contraint de suspendre l'exposition de la divine Ecriture, parce que désormais la vie m'est à charge. » Voilà le cri d'un saint pape devant les horreurs des invasions. Quels étaient donc les monstres qui arrachaient aux saints de telles lamentations ? Ce sont les mêmes cependant qui, subjugués un jour, viendront courber la tête sous la main des missionnaires de l'Evangile, semblables à ces animaux sauvages qui, dans l'amphithéâtre, venaient ramper humblement aux pieds des martyrs.

Puisqu'il est surtout question dans cette étude de la conversion de Clovis et des Francs, je ne puis omettre de signaler ici une curieuse explication donnée par le P. Cahier d'une *caractéristique* de l'image de

saint Vaast, évêque d'Arras (1). Ce saint fut, comme on le sait, le premier qui catéchisa le roi Clovis à son retour de la bataille de Tolbiac. Il se place donc entre sainte Clotilde et saint Remi comme un des premiers apôtres de la nation des Francs. Plus tard une légende populaire raconta que saint Vaast apprivoisa un animal féroce, un loup ou un ours, et en fit son compagnon docile. C'était l'image poétique de la transformation des Francs opérée par la prédication de l'Evangile. Ainsi, comme dans plusieurs autres emblèmes de saints (2), grands vainqueurs de monstres par la vertu de la Croix, nous aurions dans l'image de saint Vaast et de son compagnon une peinture naïve de la conquête des Francs par le christianisme, et le mythe d'Orphée, qui avait si heureusement servi aux premiers chrétiens pour envelopper le mystère d'un DIEU subjuguant le monde par la douceur de sa grâce, se continuerait sous une autre forme dans mille autres symboles de l'iconographie chrétienne, destinés à perpétuer le souvenir des mêmes victoires.

Cette conquête du christianisme allait-elle

1. « On sait, dit-il, que saint Vaast catéchisa Clovis au retour de la campagne qui se termina par sa grande victoire sur les Alamans. Or, si le prince franc et les siens se montrèrent encore probablement barbares après leur conversion, il est permis de croire que les anciens chrétiens de la Gaule furent plus justes envers leurs conquérants que ne l'est maint historien de nos jours. Ils comprirent sans doute que, malgré bien des traits de ruse et de brutalité germaniques, l'envahisseur avait beaucoup gagné à devenir chrétien. Saint Vaast ayant été l'instrument de cette transformation, si peu rapide qu'elle fût, les peuples lui en auront su gré. » *Caractéristiques*, p. 528; cf. Corblett, *Hagiogr. d'Amiens*, 4, p. 15.

2. P. ex. la légende du dragon dans la vie de saint Germain d'Ecosse. Corblett, *ibid.*, II, p. 493.

être durable ? Il faut bien reconnaître, comme l'a déjà remarqué un éloquent écrivain (1), que les Francs, au sortir de la basilique de Reims, ne se trouvèrent point transformés magiquement en d'autres hommes. « Le doux Sicambre eut à laisser après lui deux cents ans de fratricides et de guerres impies. La Gaule vit avec effroi des princes qui égorgeaient les fils de leurs frères ; des leudes ingrats attachaient leur vieille reine à la queue de leurs chevaux. En même temps des bandes armées descendaient en Bourgogne et en Auvergne, brûlant et rasant les villes, les monuments, les églises, ne laissant que la terre, qu'elles ne pouvaient pas emporter, et s'en retournant avec de longues files de prisonniers enchaînés pour être vendus sur les marchés du Nord. » L'auteur corrige bientôt l'impression produite par cet énergique tableau. « Rien donc ne paraissait changé. Ces désordres continuaient ceux des siècles précédents : il n'y avait dans les Gaules que six mille chrétiens de plus. Mais les moments qui décident du sort des nations se cachent dans le cours ordinaire du temps ; le propre du génie est de les saisir, et ce fut le mérite du clergé gallo-romain. Il ne méconnut point les vices des Francs, il en fit la dure expérience ; mais il connut aussi leur mission. Il ne s'effraya pas de ce qu'il lui en coûterait de travaux et d'humiliations pour aider à ce grand ouvrage et pour tirer d'un peuple si grossier tout ce que la Providence voulait en faire. Dès lors on voit commencer cette poli-

1. Ozanam, *Et. germ.* II, 57.

tique savante des évêques qui éclairent les sanglantes ténèbres des temps mérovingiens. » Nous voyons bien en effet la persistance, chez les Francs baptisés, de cette cruauté native, de cette ardeur de sang barbare que les eaux du baptistère de Reims n'avaient pas éteinte, mais il serait injuste de ne juger cette nation convertie que par son histoire politique. Il y a une autre histoire à côté de celle-là. Dans ces masses confuses où les nouveaux venus, conquérants de la veille, se mêlaient au peuple vaincu et formaient le nouveau royaume franc et chrétien, le christianisme pénétrait insensiblement ; les évêques d'abord, les moines ensuite achèvent l'éducation de ces barbares néophytes ; le cloître, la solitude, la vie religieuse lui enseignent un héroïsme nouveau ; et peu à peu, s'élevant de ces profondeurs du peuple, comme aux origines mêmes de l'Eglise, le christianisme allait envahir la nation tout entière. C'est là qu'il faut voir son action, et non pas à cette surface des événements politiques, à cette histoire toute faite de meurtres et de cruelles représailles, qui absorbe malheureusement trop souvent l'attention de l'historien et égare ses jugements. C'est en étudiant ainsi le mouvement chrétien sur son véritable théâtre qu'on pourra se convaincre de l'injustice avec laquelle on a osé dire que le baptême des Francs avait été inefficace, comme si on se refusait à voir la tranformation éclatante de ce peuple qui, hier encore idolâtre, cupide et sanguinaire, allait bientôt donner au monde des fruits exquis d'héroïsme chrétien. C'est avec les regards de la

foi, confiant dans l'avenir et dans la vertu de la divine semence déposée dans leur cœur, que saint Remi voyait les Francs descendre dans le baptistère de Reims. C'est avec cette même foi qu'il nous faut assister à cette grande scène, et quand ils en sortiront chrétiens, dit Ozanam (1), « on aurait pu voir en sortir avec eux quatorze siècles d'empire, toute la chevalerie, les croisades, la scolastique, c'est-à-dire l'héroïsme, la liberté, les lumières modernes. Une grande nation commençait dans le monde : c'étaient les Francs. »



III. — LE FILS DES DIEUX ET LE FILS DE DIEU.

L'HISTOIRE du Baptême de Clovis pourrait aussi bien s'intituler le triomphe de la foi. Plus on l'étudie, plus on découvre, avec un étonnement mêlé d'admiration, combien fut grande la générosité de ce païen converti. Il eut des répugnances à vaincre ; des sacrifices très délicats furent demandés à son amour-propre. Sacrifices et répugnances se dressaient comme un obstacle insurmontable entre lui et la foi chrétienne. Il eut le courage de passer outre. Si l'on veut bien y réfléchir, on reconnaîtra à cet acte de volonté énergique une trempe d'âme peu ordinaire. Les âmes héroïques se reconnaissent partout,

1. Ozanam, *Et. germ.* II, p. 54.

dans le bien comme dans le mal. Clovis fut vraiment généreux pour Dieu. C'est ce que je voudrais montrer, en rappelant aussi comment Dieu le récompensa de sa générosité.

Les rois francs, comme dans toutes les familles royales de Germanie, étaient, aux yeux du peuple, les rejetons d'une race divine (1). Clovis compte des dieux parmi ses ancêtres ; s'il n'a pas toujours les droits que semblerait devoir lui assurer cette haute naissance (2), il en a les honneurs, il en porte les insignes, je veux dire sa longue chevelure, sorte de diadème royal et divin. Une fable

1. « Les Mérovingiens, dit M. Kurth, avaient leur légende généalogique, qui les reliait à leurs dieux eux-mêmes par une série ininterrompue d'ancêtres glorieux. Les chroniqueurs n'ont pas daigné s'informer de cette légende païenne, et peut-être était-elle déjà oubliée au V[e] siècle ; le seul qui en ait gardé un vague souvenir, nous la présente sous une forme rajeunie, et la rattache au nom d'un roi relativement récent. (Frédégaire, III, 3.) Cela s'explique en bonne partie par la conversion des Francs au christianisme, qui fit tomber dans le discrédit les traditions incompatibles avec la foi chrétienne ; nous n'essaierons donc pas de les retrouver, mais nous gardons le droit d'en affirmer l'existence. Les Francs voyaient dans leurs rois les descendants de leurs dieux ; le secret de leur inaltérable fidélité à leurs dynasties se trouvait dans cette croyance religieuse. Seuls les dieux et leurs enfants avaient le droit de commander aux peuples ; la royauté était une qualité de naissance, et le titre de roi était l'apanage naturel de tout fils de roi, qu'il portât ou non la couronne. Là était la force des dynasties barbares et aussi le plus grand obstacle à leur conversion. » — *Clovis*, p. 177.

2. Rien de plus curieux et qui peigne mieux l'état politique des Germains que cette inconséquence d'un roi, fils des dieux, que ce prestige d'une naissance divine ne protège ni contre les insolences de ses soldats, ni même contre le fer des régicides. Le caractère sacré de la royauté se concilie très bien dans ces têtes de barbares avec l'instinct brutal de la révolte. « Clovis, avant d'abjurer ses dieux, demanda à haranguer son peuple. Quoi de plus célèbre que l'aventure de Soissons ? Clovis s'humilie jusqu'à demander le vase sacré qu'il veut retirer du butin, mais une voix lui répond : « Tu n'auras que ta part. » Le couteau qui égorgea les enfants de Clodomir suppléait au droit de déposition ; et on ne peut croire à l'inamissibilité du pouvoir chez les Mérovingiens

païenne, conservée par Frédégaire (1), a gardé le souvenir de la généalogie de Clovis. Il descend de Mérovée, lequel était le propre fils d'un dieu de la mer. La forme de cette légende, il est vrai, appartient à la mythologie romaine, mais la tradition qui en fait le fond est essentiellement d'origine germanique. « Aussi haut qu'on remonte dans l'antiquité de ces peuples, dit Ozanam, on les trouve soumis à des rois, et plus on s'enfonce vers le Nord et l'Orient, plus la royauté conserve son caractère primitif, c'est-à-dire religieux et sacerdotal.

» Toutes les traditions du Nord s'accordent à diviniser l'idéal du pouvoir en la personne d'Odin, le roi-prêtre, l'auteur des *Runes* et le législateur des rites sacrés, régnant avec les douze Ases, prêtres et juges comme lui, dans la sainte ville d'Asgard. La cité divine deve-

quand les envoyés de Childebert viennent dire à Gontran : « La hache que l'on a enfoncée dans le crâne de tes frères n'est pas perdue ! »... Quand le roi Clotaire II refuse de marcher contre les Saxons, les Francs se précipitent sur sa tente qu'ils déchirent, ne lui épargnant aucun outrage, et ils l'auraient tué s'il n'eût promis d'aller avec eux. Une autre fois, c'est le roi Gontran qui, un jour de dimanche, après avoir fait imposer silence par le diacre, se tourne vers le peuple et dit : « Je vous adjure, hommes et femmes qui êtes ici présents, ne me tuez pas comme vous avez tuez mes frères ! Que je puisse au moins, pendant trois ans, élever mes neveux, qui sont devenus mes fils d'adoption, de peur qu'il n'arrive (et puisse le DIEU éternel détourner ce malheur !) qu'après ma mort vous ne périssiez avec ces enfants quand il ne restera plus d'hommes faits de notre race pour vous défendre. » Rien ne peint mieux que ces paroles les conditions de la monarchie germanique : le respect, non de la personne, mais de la race, la précaire destinée de ces princes qu'on abat à coups de hache, de ces reines qu'on lie à la queue des chevaux, et cependant le culte religieux qui s'attache encore à la famille de Mérovée comme à une dynastie divine, seule capable de fixer la victoire du côté des Francs. — Ozanam, *Et. ger.* II, ch. 8.

1. *Epit.* 3, 9.

nait la cité des hommes, et la nation suédoise avait son roi, successeur d'Odin, entouré de



BAPTÊME DE CLOVIS.

(D'après *Les Heureux commencements de la France chrétienne sous saint Remi*, par le Père RENÉ DE CERIZIERS, 1633.)

douze conseillers en mémoire des Ases. On l'inaugurait sur la pierre sacrée d'Upsal ; il

prenait le titre de « protecteur de l'autel » et présidait aux sacrifices. Les Goths faisaient descendre d'une grande divinité nationale les deux dynasties des Amales et des Balthes; le nom de Wodan ouvrait la généalogie des huit rois anglo-saxons (1). » C'est aussi à lui qu'il faut rattacher dans les idées des Francs la dynastie royale de la race de Mérovée : « à Wodan, l'Odin des Scandinaves, la grande divinité des Germains, divinité intelligente, de qui vient tout pouvoir religieux et civil, de qui émanent le sacerdoce, la poésie et la science (2). »

Voilà quelle était l'origine de Clovis dans les idées païennes du peuple franc. Il faut s'en souvenir, si l'on veut comprendre le blasphème qui sortit de sa bouche, la première fois que sainte Clotilde le sollicita de se faire chrétien. « Votre Dieu ne peut rien, » disait-il, cela est évident; mais ce qui est » pire, c'est qu'il n'est point de race divine; » *Deus vero vester nihil posse manifestatur,* » *et quod magis est, nec de deorum genere*

1. *Etud. germ.* 2, 8.

2. On l'invoquait aussi comme le roi de la mort, qui enlève les guerriers tombés sur les champs de bataille pour en composer son cortège. Chaque nuit, Wodan chevauche dans les airs, conduisant la longue bande des guerriers morts qu'il a choisis. C'est là cette armée furieuse *(wütendes Heer)* et ce féroce chasseur, célèbre dans les superstitions allemandes. Encore aujourd'hui, quand soufflent les vents d'hiver, les pêcheurs danois et poméraniens croient reconnaître à ces bruits menaçants Wodan et sa chasse. Longtemps les paysans du Mecklembourg, comme ceux de la Suède, laissèrent sur leurs champs moissonnés une gerbe d'épis pour le cheval du dieu. L'Allemagne ne peut se résoudre à oublier ce qu'elle adora. Chaque année, au pays de Schaumbourg, on voit, après la récolte, les jeunes paysans se rassembler sur une colline appelée *Colline des Payens*, y allumer un grand feu, et agiter leurs chapeaux en criant : Woden ! Woden ! — Ozanam, *ibid.* I, 2.

» *esse probatur* (1). » Ce fils des dieux se révolte à la pensée d'adorer cette divinité étrange, qui ne peut même justifier de son titre généalogique. C'est là le dernier et le plus fort argument. « Ce JÉSUS, vous ne pouvez prouver qu'il soit d'une race divine : « *quod magis est, nec de deorum genere esse probatur.* » Cette parole est remarquable. Elle trahit, outre l'orgueil de race, une autre préoccupation, une autre influence secrète qui paralysera encore de longues années tous les efforts de sainte Clotilde pour la conversion de son époux. Cette objection invincible, derrière laquelle se retranche l'obstination du roi, il faut la rapprocher de son cri de détresse sur le champ de bataille de Tolbiac. Au moment suprême, sa première pensée est un désaveu de ses anciens blasphèmes et un acte de foi en la divine origine de JÉSUS, qu'il a autrefois méconnue. « JÉSUS-CHRIST, vous que Clotilde assure être le Fils du DIEU vivant : « *Jesu Christe, quem Chrotechildis prædicat esse Filium Dei vivi* (2). » On le voit, c'est une protestation contre l'arianisme qui perce dans ces paroles ; c'est à cette hérésie que Clovis avait emprunté ses répliques aux arguments de sainte Clotilde, c'est aussi l'arianisme auquel fait allusion sa première prière. Clovis était une sorte de païen hérétique, et sainte Clotilde, son bon ange domestique, voyait conjuré devant elle tout le paganisme barbare des adorateurs de Wodan, uni à toute la haine

1. *Hist. Franc.* II, 29.
2. *Hist. Franc.* II, 30.

que les sectateurs d'Arius avaient vouée au christianime catholique.

Il n'est pas difficile d'expliquer comment Clovis avait subi cette influence. Lorsque les Francs envahissaient la Gaule, l'hérésie arienne régnait dans ce pays, des Alpes à l'Océan, du Rhin aux Pyrénées. Leurs congénères barbares, les Wandales et les Burgondes, en avaient été infectés depuis longtemps (1), et nous avons vu qu'elle avait fait des conquêtes jusque dans la famille même de Clovis. Le jour même où le roi des Francs sera baptisé, la princesse Lanthechilde, sa sœur, abjurera l'hérésie d'Arius et sera reçue en même temps que son frère dans l'Eglise catholique. Dans le milieu barbare et gallo-romain où les avaient conduits leurs conquêtes d'aventures, les Francs présentaient alors le spectacle d'une tribu de païens égarée, perdue sur une terre chrétienne. Ils ne pouvaient

1. Le grand coupable fut Ulfilas. Depuis la découverte de sa vie par Auxence, évêque de Dorostore (Silistrie), il n'est plus possible de douter de son arianisme : *Ego Ulfilas, episcopus et confessor, sic credidi*. Telle est sa formule d'adhésion à l'hérésie. (Cf. Waitz, *Ueber das Leben und die Lehre des Ulfilas*. — Ozanam, *Etudes germ.* II, 25.) Le docteur Kraus (*Hist. de l'Eglise*, trad. Godet et Verschaffel, II, p. 14) a été bien mal inspiré en plaidant les circonstances atténuantes. « Il était étranger, dit-il, aux questions métaphysiques du temps ; comme son peuple, il avait simplement adopté le christianisme de fait, tel qu'il l'avait sous les yeux à Constantinople. »

A qui fera-t-on admettre que l'évêque Ulfilas fut de bonne foi ou qu'il pécha par simplicité, « comme son peuple, » lui que ses contemporains comparèrent à Moïse, à David, au prophète Elisée? On ne peut songer sans trembler à la responsabilité de cet homme, qui fut, en effet, comme Moïse, un grand conducteur de peuples. Il avait prêché le christianisme aux barbares. « Il avait achevé son œuvre par la traduction des Saintes Ecritures, et quand il parut, dit Ozanam, radieux, apportant l'Ancien et le Nouveau Testament au peuple campé dans les plaines de la Mésie, on crut qu'il descendait du Sinaï. » Il ne manqua à ce nouveau Moïse que de ne pas égarer son peuple.

pas tarder à être assiégés, compénétrés par le christianisme qui les environnait de toutes parts. Mais quel serait ce christianisme, celui de l'Eglise catholique qui adore JÉSUS, Fils de DIEU, consubstantiel au Père, celui de saint Athanase et du concile de Nicée, ou bien le christianisme hérétique de l'impie Arius ? Nous avons la preuve que cette double influence se disputa longtemps le cœur du roi Clovis. Outre ses propres paroles, que nous ont révélées ses entretiens avec sainte Clotilde et sa prière sur le champ de bataille de Tolbiac, nous avons encore les félicitations très significatives que lui adressa l'évêque saint Avit au début de sa lettre : « Les sectateurs de l'hérésie et du schisme, dit-il, déguisés sous le nom chrétien, ont essayé en vain de faire illusion à votre esprit pénétrant, au moyen de la masse confuse de leurs erreurs. Nous n'attendions plus que les années éternelles pour mettre fin à nos malheurs, et le jugement du souverain Juge pour voir triompher la vérité de notre foi, lorsque tout à coup un rayon de cette divine vérité est venu illuminer nos ténèbres (1). » Quels sont ces sectateurs du schisme et de l'hérésie déguisés sous le nom chrétien, sinon les Ariens ? Voilà bien la preuve de leurs tentatives pour gagner à leur hérésie le jeune roi franc, et avec lui la tribu barbare dont il est le chef. Mais cet homme, que saint Nicet appelle très prudent *(astutissimus)* et dont

1. « *Vestræ subtilitatis acrimoniam quorumcumque schismatum sectatores sententiis suis, variis opinione, diversis multitudine, vacuis veritate, Christiani nominis visi sunt obumbratione velare.* » *Epist. ad Chlod.*

saint Avit loue la pénétration d'esprit, ne se laisse pas prévenir par les « erreurs confuses » des hérétiques. La Providence, qui veut se servir de lui pour le salut de l'Eglise, ne le permettra pas. Quand il aura abjuré le paganisme, ce n'est pas le CHRIST arien qu'il adorera, créé du Père, qui n'a rien de la nature divine, qui est sorti du néant comme les autres créatures. Il refusera de s'incliner devant ces monstruosités hérétiques. Mieux éclairé et vaincu par la grâce, il adorera JÉSUS-CHRIST Fils unique de DIEU, engendré, non créé, DIEU de DIEU, lumière de lumière, vrai DIEU de vrai DIEU, et éternel (1).

Clovis a vaincu le paganisme auquel le tenaient attaché tous ses préjugés de naissance, il a renoncé aux honneurs de sa race divine. Saint Avit l'a félicité de cette abnégation généreuse : « De votre généalogie, lui dit-il, vous n'avez voulu garder que la noblesse, vous avez voulu que vos descendants fissent remonter jusqu'à vous seul tout ce qui peut s'ajouter de gloire à une illustre naissance (2). » Il a encore résisté aux sollicitations de l'arianisme, qui lui parlait peut-être par la bouche d'une sœur tendrement aimée (3). Ce n'est pas tout. Lorsqu'il aura reconnu la divinité de JÉSUS-CHRIST, Fils éternel de DIEU, il lui restera encore une dure

1. Symb. de Nicée.

2. « *De toto primæ originis stemmate solâ nobilitate contenti, quidquid omnis potest fastigium generositatis ornare prosapiæ vestræ, a vobis voluistis exurgere.* » *Ibid.*

3. Voyez la lettre de saint Remi à Clovis sur la mort de sa sœur Alboflède, *P. L.* t. 65, p. 963. Elle révèle en celui auquel elle est destinée une grande tendresse de sentiments dans ses affections domestiques.

épreuve à subir, il faudra qu'il abjure les dieux ses ancêtres, qu'il renonce à leur culte, qu'il les maudisse. Il va adorer ce qu'il a brûlé jadis, mais il faut auparavant qu'il brûle ce qu'il a adoré. Saint Remi, qui adressait ces paroles au roi catéchumène, lui a tracé ainsi en deux mots la formule de tout sacrifice : l'acte généreux par lequel on brise une vie de péché pour s'attacher à Jésus-Christ ; c'est la formule même de l'Evangile : « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même et qu'il me suive. » Ainsi, le jour du baptême arrivé, tourné vers l'Occident, la région des ténèbres, Clovis devra répondre au prêtre qui l'interrogera : « Je renonce à toi, Satan, à tes œuvres, à ton culte ; » et dans ce nom de l'usurpateur des droits divins, de l'esprit du mal, de l'ennemi de Jésus-Christ, il faudra qu'il entende le nom de ses propres ancêtres, divinisés par l'orgueil de sa race ou par l'ignorance populaire. Ceux qui savent ce qu'était le culte des ancêtres dans l'antiquité (1), et quelles profondes racines il jetait dans les cœurs ; ceux qui connaissent, par l'histoire des missions, les difficultés d'une extrême délicatesse qu'il a suscitées de tout temps aux envoyés de l'Evangile, comprendront combien fut méritoire cet acte de renoncement, et quelle énergie de volonté il révèle dans son auteur.

« Vous avez voulu de votre généalogie ne garder que la noblesse, » écrivait saint Avit à Clovis. Entendons ainsi ces paroles : Vous

1. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, pp. 15, 20, 30, 58.

ne voulez plus être, aux yeux de votre peuple, un être divin, vous vous dépouillez de cette auréole, vous ne voulez plus être qu'un roi. Vous avez déposé aux pieds de Jésus-Christ, le Roi des rois et aussi le seul Dieu, ces titres et ces honneurs usurpés. C'est là un sacrifice. Il n'est pas encore complet. Il faut que ce roi guerrier, ce Sicambre indompté, adore en Jésus-Christ, non seulement son Dieu, mais encore l'incarnation même de la douceur. Les Francs appartiennent à ces peuples du Nord dont le nom même est une sorte de cri de guerre. *(Wehrmen, germains.)* Les Romains ont été administrateurs, les Grecs artistes et civilisateurs ; les Germains ont poussé l'amour de la guerre jusqu'à la frénésie. « Odin, le dieu scandinave, ne demeurait sur les autels qu'en y prenant une attitude guerrière. On le représentait armé de pied en cap : on l'appelait le père du carnage. Les Walkyries, qui le suivent, aiment l'odeur des morts et le cri des blessés. La veille des grandes batailles, elles travaillent ensemble en s'accompagnant de chants de guerre. Le tissu qui les occupe est d'entrailles humaines, des flèches servent de navettes, et le sang ruisselle sur le métier. Le palais de la Walhalla ne s'ouvre qu'aux braves qui ont péri par le fer, et, pour eux, la félicité de l'autre vie est encore de se tailler en pièces. La cruauté de ces dogmes avait passé dans les mœurs, et l'idéal de la vertu, c'était ce délire furieux où le guerrier *(berseker)* se précipitait, l'épée à la main, sur ses compagnons comme su ses ennemis, frappait les arbres et les rochers

et ne respirait plus que la destruction (1). »

Et quel est le DIEU qu'il faut prêcher à ces hommes altérés de sang et proposer à leurs adorations ? Celui qui a béatifié la douceur, qui s'est donné lui-même comme doux et humble de cœur, qui a blâmé le zèle de saint Pierre tirant le glaive du fourreau pour défendre son Maître, qui s'est laissé conduire au supplice comme un agneau à la boucherie, qui enfin, par ses enseignements et ses exemples, a prêché la paix, l'oubli des injures, la charité. L'Evangile tout entier est la condamnation de l'esprit barbare dans son fanatisme guerrier. Aussi est-il bien vraisemblable, ce trait de l'histoire de Clovis qu'un chroniqueur nous a conservé : Un jour, que saint Remi racontait en chaire la Passion de Notre-Seigneur, Clovis, ne pouvant supporter plus longtemps le tableau d'une telle patience, interrompit brusquement l'orateur et s'écria : « Ah ! si j'eusse été là avec mes Francs, j'aurais vengé les injures de mon DIEU ! (2) » Voilà le cri du barbare, baptisé il est vrai,

1. Ozanam, *Et. germ.* I, ch. 2.

2. « *Cum a sancto Remigio in Albis Evangelii lectio Chlodeveo annuntiaretur, qualiter Dominus noster Jesus Christus ad Passionem venerat, dixit Chlodoveus : Si ego ibidem cum Francis meis fuissem, injuriam ejus vindicassem. Jam fidem his verbis ostendens, christianum se verum esse affirmat.* » — *Hist. Fr.* epitom. 21. — *P. L.* 71, 586.

Il s'agit ici non pas d'une lecture (elle était réservée au diacre) mais d'une homélie. D'ailleurs le dimanche *in Albis (depositis)*, soit le jour vrai qui fut la fête de la Circoncision, soit le jour, présumé par le chroniqueur, qui fut le premier dimanche après Pâques, il n'y avait pas à la messe de lecture de la Passion de N.-S. — St Remi, au cours de sa prédication, profitant des heureuses dispositions de son auditoire, composé surtout de néophytes, jugea l'occasion bien favorable pour prêcher aux nouveaux convertis le mystère d'un DIEU crucifié.

mais qui a besoin de la patiente éducation de l'Eglise avant de comprendre la folie de la Croix. *(Christum crucifixum, Judæis scandalum, gentibus autem stultitiam.)* (1)

Enfin, pour que rien ne manque, dans cette conversion, de tout ce qui atteste l'œuvre d'une grâce toute-puissante, il semble que, par une sorte de défi, la Providence se soit plu à présenter, aux adorations des nouveaux convertis, leur DIEU et leur Sauveur jusque dans ses derniers abaissements. Le jour choisi pour le baptême est le jour de Noël : c'est devant la crèche du Sauveur, où rayonnent, pour ainsi parler, toute l'humilité, la douceur, la faiblesse, en un mot, tous les anéantissements du Verbe fait chair, que le roi barbare, escorté de ses soldats, viendra se prosterner, comme autrefois les Gentils venus de l'Orient ; c'est cet enfant qu'il adorera comme son DIEU, c'est devant lui qu'il viendra humilier son orgueil de roi et de conquérant.

J'ai dit que Clovis avait reçu la récompense de ses sacrifices. Je ne veux point parler des bénédictions temporelles attachées souvent, dès cette vie, à tout acte de générosité envers DIEU. Elles sont visibles dans la carrière de Clovis, et il y a longtemps que Grégoire de Tours s'est plu à les signaler à la postérité (2). Au roi franc, comme au patriarche des Hébreux, il semble que DIEU ait fait une promesse : « *Per memetipsum juravi, quia fecisti hanc rem benedicam*

1. I Cor. I, 23.

2. *Hist. Fr.* II, 40 ; III, 1.

tibi (1). » « Puisque tu as fait ce sacrifice, je te bénirai, j'en fais le serment : tu seras vainqueur de tes ennemis, tu posséderas cette terre où tu es entré, et je te ferai le chef d'un grand peuple. » L'histoire est là pour nous dire si ce rapprochement est imaginaire. Mais il est une autre bénédiction, infiniment plus précieuse aux yeux de la foi. En renonçant aux titres illusoires de sa généalogie divine, Clovis n'était plus le fils des dieux, il devenait le fils de Dieu, le frère de Jésus-Christ, le co-héritier d'un royaume éternel. Ce fut là sa vraie récompense, comme elle est celle de tout chrétien entré dans l'Eglise par le baptême. A des lecteurs instruits, je ne ferai point l'injure de rappeler la solidité de ce bienfait. Ils savent, depuis longtemps, que les dons de Dieu reçus au baptême ne consistent pas en de vains titres. « *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater ut filii Dei nominemur et simus* (2). » « Considérez, disait saint Jean, quelle est la charité de Dieu envers nous : il veut que nous soyons appelés ses enfants *et que nous le soyons en réalité.* » Clovis eut cette grâce le jour de son baptême. J'ai voulu, en la rappelant, montrer comment, ce jour-là, cette dignité de fils de Dieu, dont il n'avait qu'un titre menteur, lui fut conférée en toute vérité, et vérifier ainsi, une fois de plus, cette loi de la Providence qui sait punir, il est vrai, mais qui récompense, même dès cette vie, les plus légers sacrifices acceptés pour l'honneur de Dieu.

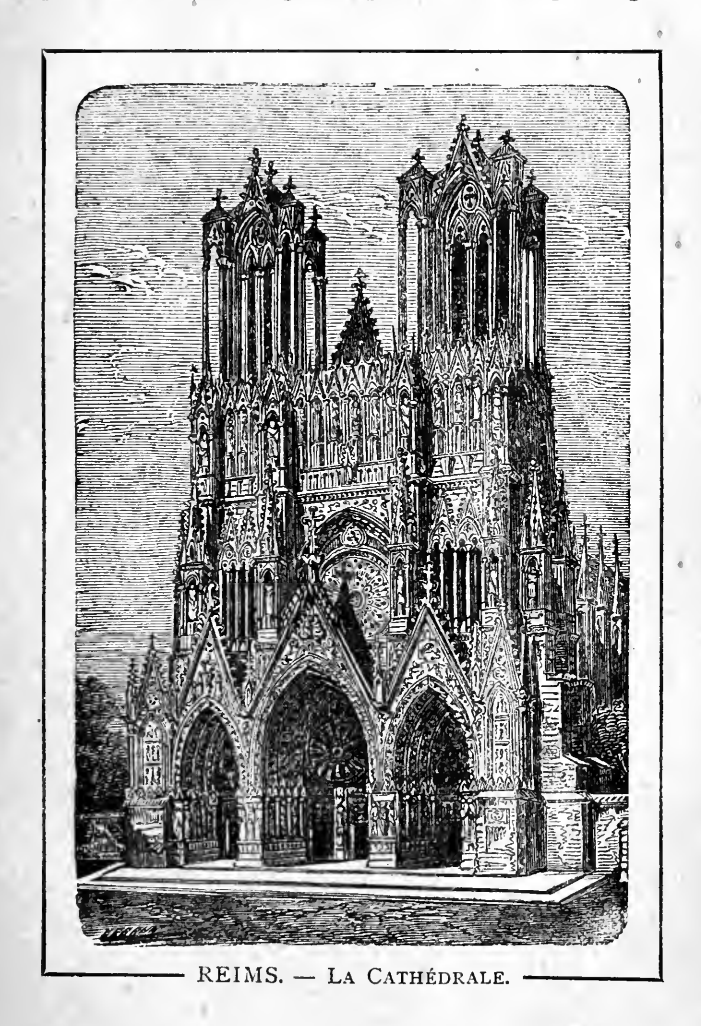
1. *Gen.* 22, 16.
2. I Jo. 3-2.

IV. — REIMS, L'ÉGLISE ET LE BAPTISTÈRE.

Ce sera l'éternelle gloire de la ville de Reims d'avoir vu naître dans ses murs la France chrétienne. C'est dans cette ville, dans un baptistère situé près d'une église, qui s'élevaient l'un et l'autre sur l'emplacement de la cathédrale actuelle, que les prémices de la nation des Francs furent conquises à Jésus-Christ par le baptême. Il était donc un lieu prédestiné, celui qui devait être marqué un jour par une des plus grandes merveilles que l'art humain ait jamais su produire. Un pavillon de pierre, audacieusement tendu dans les airs, devait le couvrir de son ombre. Colonnes élégantes et légères, tourelles sculptées à jour plus délicatement que les plus fins bijoux, verrières aux mille couleurs, rien ne devait sembler assez magnifique pour embellir un monument qui rappelait à la France ses plus anciens et ses plus glorieux souvenirs. Comme dans tous les lieux sanctifiés, il avait fallu, à l'origine, la consécration du sacrifice. « *Sine sanguinis effusione non fit remissio* (1). « Dieu se plaît à ces prémices, et l'Eglise n'est-elle pas sortie du côté ouvert de Jésus crucifié ? Sur le seuil du temple qu'il avait bâti et qui s'élevait là même où se dresse maintenant la merveilleuse cathédrale, le saint évêque Nicaise avait succombé sous les coups des

1. Hebr. 9, 22.

Vandales, et arrosé de son sang ce lieu béni qui devait être signalé par tant de prodiges



REIMS. — LA CATHÉDRALE.

de la grâce. Là devait se vérifier bientôt cette parole célèbre : « *Sanguis martyrum,*

semen Christianorum.» Le christianisme allait germer en une riche moisson sur cette terre fécondée, lorsque les premiers Francs recevraient le baptême des mains d'un autre saint évêque, successeur de l'évêque martyr. Et comme s'il fallait un écho lointain à ce premier miracle de la grâce, à ce même endroit on verrait un jour Jeanne d'Arc, la sainte libératrice de notre pays, faire flotter son étendard près de l'autel où un successeur de saint Nicaise et de saint Remi répandrait l'onction sainte sur un autre roi des Francs.

Quelle était, à l'époque du baptême de Clovis, l'état de la grande cité rémoise ? J'emprunte la description suivante à l'ouvrage récent de M. Kurth : « Bien que déchue de la splendeur qui l'entourait à l'époque romaine, Reims restait une des plus belles villes du royaume franc. Le vaste ovale de son enceinte muraillée, qui datait du IIIe siècle finissant, englobait le centre et la partie la plus considérable de la cité primitive. Elle était percée de quatre portes correspondant à deux grandes rues qui se coupaient à angles droits (1), et ornée, à ses extrémités méridionale et septentrionale, de deux arcs de triomphe dont le dernier est encore debout aujourd'hui. Son amphithéâtre, ses thermes opulents, fondés par Constantin-le-Grand, les riantes

1. C'étaient, dit le P. Florian Jubaru, les artères sur lesquelles s'embranchait un réseau de ruelles étroites bordées de ces constructions de bois qui remplissaient alors les villes du nord de la Gaule. Les conquérants germains évitaient de séjourner dans ces enceintes souvent ravagées par l'incendie ; ils les regardaient, dit Ammien Marcellin, « comme des bûchers environnés d'un filet. » — *Etud relig.*, février 1896, p. 361.

villas disséminées dans ses environs, en un mot, tout ce que ne protégeait pas l'enceinte rétrécie élevée sous Dioclétien, avait souffert cruellement pendant les désordres des derniers siècles. Toutefois, une florissante série de basiliques chrétiennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville, la consolait de ses revers et était pour elle le gage de jours meilleurs. Depuis que la paix avait été rendue à l'Eglise, les tombeaux des saints et des martyrs de Reims, alignés le long de la voie Césarée, qui sortait de la ville par la porte du sud, s'étaient transformés en opulents sanctuaires où les fidèles se complaisaient à multiplier les témoignages de leur piété. Là se dressait Saint-Sixte, la plus ancienne cathédrale de Reims, élevée sur le tombeau de son premier pasteur. Voisine de Saint-Sixte, l'église dédiée aux martyrs Timothée et Apollinaire gardait des souvenirs chers à la dévotion et au patriotisme des Rémois. Saint-Martin, non loin de là, surgissait entouré d'hypogées chrétiens remplis de peintures murales symboliques, dans le style de celles qu'on retrouve dans les catacombes de Rome. De l'autre côté de la chaussée et presque en face de ce groupe, l'œil était attiré d'abord par Saint-Agricole, bâti au IVe siècle par l'illustre préfet Jovin ; là se trouvait le beau sarcophage en marbre blanc de ce grand homme de guerre, et aussi celui de saint Nicaise, l'évêque-martyr du Ve siècle, substitué plus tard à saint Agricole dans le patronage de ce sanctuaire. A côté de Saint-Agricole était Saint-Jean. Ce grandiose ensemble d'édifices religieux avait poussé, comme des

fleurs suaves, sur les tombes des martyrs et des confesseurs ; les fidèles étaient venus grouper leurs habitations à l'ombre de leurs murailles vénérées, et une seconde Reims entièrement chrétienne avait surgi en dehors et à côté de la vieille cité romaine. Au surplus, l'intérieur de la ville s'était lui-même enrichi, depuis la fin des persécutions, de plusieurs nobles monuments qui racontaient les triomphes de l'Eglise et la foi des fidèles. Dès 314, l'évêque Bétause y avait bâti l'église des Saints-Apôtres, qui s'appela plus tard Saint-Symphorien, et dans les premières années du Ve siècle, saint Nicaise avait élevé et dédié à la Sainte Vierge le sanctuaire qui, depuis cette date, est resté en possession du siège épiscopal de Reims (1). »

Il nous plaît de remarquer ici cette dévotion du saint martyr envers la Mère de DIEU, et de voir planer au-dessus de l'église cathédrale de Reims, qui devait être le témoin de tant de grâces éclatantes, l'image bénie de la Reine du Ciel. Constituée gardienne et patronne de son église par l'évêque-martyr, elle étendra sa maternelle protection sur les prémices chrétiennes du peuple franc. C'est près de son autel que Clovis courbera son front pour recevoir le baptême. Elle sera la Reine de la nation chevaleresque qui va naître, et à la suite des témoignages multipliés de son amour pour notre pays, un grand pape pourra dire en toute vérité ces paroles qui deviendront une des devises de la France chrétienne : « *Regnum Galliæ, regnum Ma-*

1. Kurth, *Clovis*, p. 327.

riæ; » la France est le royaume de Marie (1).

Que sont devenus cette église de saint Nicaise et son baptistère ? L'un et l'autre ont disparu depuis longtemps. L'ancienne basilique a fait place à la cathédrale que nous admirons aujourd'hui ; le baptistère qui la joignait a été absorbé, lui aussi, par le vaste monument (2). Il est permis cependant, grâce à de nombreux travaux d'archéologie, d'en reconstituer aussi fidèlement que possible le plan et la disposition intérieure. « Aujourd'hui encore, écrit un savant archéologue (3), nous pouvons nous faire une idée assez exacte des dimensions de l'église élevée par saint Nicaise et dédiée à la Mère de Dieu. L'autel situé dans l'abside qui terminait la nef a été religieusement maintenu à sa place primitive, et la vénération des fidèles a consacré l'endroit où le saint est tombé sous le fer des Vandales, au seuil de la basilique. La nef était divisée en galeries par deux colonnades de marbre superposées. Dans les caissons dorés du plafond, se jouaient des animaux fantastiques ; les murs disparaissaient sous les peintures représentant de longues files de saints ou des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans l'abside, derrière l'autel surmonté d'un ciborium de métal pré-

1. Paroles attribuées à Benoît XIV. Ce Pape ajoutait ces mots ; *Nunquam peribit :* le royaume de Marie ne périra jamais.

2. Voir le savant travail du P. Fl. Jubaru (*Etudes relig.*, fév. 1896), d'après lequel le baptistère où fut baptisé Clovis existait encore au Xe siècle, situé sur le parvis de l'église Notre-Dame (emplacement de la cathédrale actuelle).

3. P. Fl. Jubaru, *Etudes rel.*, février 1896, p. 303. Les divers détails soulignés sont tirés d'auteurs des Ve et VIe siècles, Grégoire de Tours, Sidoine, Fortunat, Prudence, etc.

cieux, au-dessus de la chaire épiscopale et des sièges des prêtres, étaient encastrées des inscriptions métriques dues aux poètes en renom, et la majestueuse figure du CHRIST entouré des Apôtres se détachait sur le fond d'or des mosaïques aux bordures « nuancées comme le plumage du paon ». Les murs, sous le poli luisant des incrustations et des peintures à l'encaustique, semblaient avoir « une clarté à eux », « de toute part jaillissait une lumière dorée ; » « on eût dit que le jour lui-même était emprisonné dans le temple. »

A côte de l'église, s'élevait le baptistère. Celui de Reims devait ressembler aux édicules du même genre qu'on voyait à cette époque près des grandes églises dans les villes épiscopales. A mesure que les baptêmes d'adultes devenaient moins fréquents, l'usage s'introduisit de placer le baptistère dans l'intérieur de l'église, à la place traditionnelle qu'il occupe encore, à gauche près de la porte d'entrée. Il serait plus exact de dire : à la partie occidentale de l'église, car, comme nous le verrons plus loin, dans l'orientation des édifices sacrés, cette place avait une signification symbolique qui n'était pas sans analogie avec les cérémonies préparatoires au baptême. Ainsi le baptistère, qui n'était tout d'abord qu'une dépendance de l'église, en devenait partie intégrante. Mais à l'époque du Baptême de Clovis, cette transformation ne s'était pas encore opérée : « Un certain nombre d'archéologues, dit l'abbé Corblet (1), croyant qu'on cessa au VIIe siècle de cons-

1. *Revue de l'Art chrétien*, 1878, 8, p. 39.

truire des baptistères isolés, pensent que ce fut à cette époque qu'on les transporta pour ainsi dire dans l'intérieur du temple, en en faisant une espèce de chapelle à gauche de la porte occidentale, où le bassin baptismal conserva sa forme ronde ou octogonale, son dôme et sa colonnade. Nous pensons que cette évolution n'est pas aussi ancienne et qu'elle n'eut lieu, du moins en France et en Allemagne, qu'aux VIIIe et IXe siècles, après l'abandon des piscines, où l'on ne pouvait pas immerger facilement les enfants qui recevaient le baptême. » D'ailleurs, si l'archéologie nous faisait défaut, nous aurions le texte parfaitement clair de Grégoire de Tours. C'est le baptistère qui est préparé ; il est distingué de l'église et porte le nom de temple bastismal. « *Totumque templum baptisterii divino respergitur odore* (1). »

Quelle était la disposition de ces édifices ? L'archéologie sacrée est sur ce point riche de détails (2), dont voici quelques exemples : « La structure des baptistères était souvent fort élégante. Leur forme était ordinairement octogonale (3). » Celui de Saint-Jean de Latran, qui est peut-être le plus ancien de ceux qui existent encore et qui servit de modèle à beaucoup d'autres, fut construit d'après cette forme circulaire. Il porte aujourd'hui la trace de restaurations magnifiques, entreprises successivement par les souverains pontifes ; il a gardé cependant les principales

1. *Hist Fr.* II, 31.

2. Cf. Martene, Du Cange, au mot *baptisterium ;* Martigny, *Dict. des Antiquités ;* Trombelli, *De baptismo diss.* XIII, etc.

3. Martigny, *ibid.*

parties de sa disposition originelle. « Un portique le précède, terminé à droite et à gauche par deux absides; l'une d'elles conserve encore sa mosaïque de la fin du quatrième siècle ou à peu près. Elle représente la vigne du Seigneur parsemée çà et là de croix d'or. Quand on a franchi ce portique, on entre dans le baptistère lui-même, édifice de forme octogonale, dont le centre est occupé par une piscine de même dessin. Huit grosses colonnes de porphyre soutiennent la partie supérieure de l'édifice... Du milieu de l'eau surgissait un grand candélabre de porphyre, terminé par une vasque d'or pleine de baume, où brûlait une mèche d'amiante répandant à la fois la lumière et le parfum. Sur un des côtés de la piscine s'élevaient deux statues d'argent, le Christ et saint Jean, ayant entre eux un agneau d'or avec la devise : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Au-dessous de cet agneau jaillissait un jet d'eau qui se déversait dans la piscine. Sept têtes de cerf, disposées sur les côtés, laissaient aussi échapper des courants d'eau (1). »

Ces édifices sacrés, ajoute l'abbé Martigny, étaient décorés, avec une grande magnificence, de peintures, de mosaïques, de sculptures représentant surtout le Baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain et les autres actions du saint Précurseur. Saint Avit, évêque de Vienne, contemporain de Clovis et de saint Remi, est loué pour avoir construit un de ces riches édifices : « Par ses soins et son zèle, dit l'auteur de sa vie, l'église du

1. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 298.

baptistère fut admirablement décorée de mosaïques et de marbres. » Il était bien juste en effet que tout prît un air de fête dans ces temples où l'Eglise de Dieu, selon la parole de l'Evangile, oubliait toutes ses souffrances dans les joies de sa fécondité (1).

De nombreuses figures symboliques ornaient les murs du baptistère. Leur usage était dans l'Eglise une tradition ancienne, legs de l'époque des persécutions sanglantes. Ces symboles, nécessaires tant que la *loi du secret* en imposait l'usage, se conservèrent encore bien longtemps, alors que cette discipline n'était plus en vigueur. Ils se survivaient dans les peintures décoratives des édifices religieux comme de gracieux motifs d'ornementation, ou bien comme un enseignement par l'image, moins propre, il est vrai, à cacher aux païens les grandes vérités de l'Evangile qu'à les rappeler aux chrétiens, trop portés à en perdre le souvenir. Ainsi on y voyait représenté le cerf, emblème du catéchumène qui soupire après les eaux qui doivent lui donner une nouvelle vie. « Comme le cerf soupire après les sources d'eau vive, ainsi mon âme vous désire, » avait dit le Prophète. Après avoir comparé le catéchumène au cerf, saint Jérôme ajoutait : « Il désire venir au Christ, en qui réside la source de la lumière, afin que, lavé par le baptême, il reçoive le don de la rémission. » Un autre symbole très fréquent était celui du poisson : « Nous, petits poissons, disait Tertullien, selon le poisson

1. Jo. 16, 21. « *Mulier cùm pepererit non meminit pressuræ propter gaudium quia natus est homo in mundum.* »

par excellence qui est Jésus-Christ, nous prenons naissance dans l'eau, et ce n'est qu'à condition de rester dans cette eau que nous sommes sauvés. » Certes en aucun lieu cet emblème ne pouvait être placé avec plus d'à-propos. Il symbolisait non seulement le baptême, mais encore Jésus-Christ, l'auteur de la grâce reçue dans le baptême, et enfin le sacrement de l'Eucharistie, qui allait être conféré aux néophytes à peine sortis des eaux régénératrices.

Mais le symbole le plus fréquent, ou plutôt celui qu'on ne manquait jamais de représenter dans tous les baptistères, était celui de la colombe. Les premiers symboles rappelaient au néophyte la lèpre de sa vie passée qu'il venait guérir dans le baptême : la colombe était l'emblème de l'innocence de son âme purifiée ; elle lui rappelait encore la présence du Saint-Esprit, qui prit cette figure quand il descendit sur notre Sauveur au moment de son Baptême dans les eaux du Jourdain. Il y avait dans l'Ancien et le Nouveau Testament tant de souvenirs pour justifier l'usage de ce symbole, qu'il ne faut pas s'étonner si nous le trouvons représenté de mille manières par les premiers chrétiens toutes les fois qu'ils voulaient, dans leurs représentations figurées, faire allusion au sacrement de la régénération.

Tel fut, on peut le croire, le baptistère de Notre-Dame où Clovis et les Francs furent baptisés. A l'époque où saint Grégoire à Tours et saint Avit à Vienne construisaient les magnifiques baptistères dont l'histoire a gardé le souvenir, il est à croire que la grande

métropole chrétienne du nord de la Gaule n'était pas restée au-dessous de ses rivales. Nous pouvons en particulier conjecturer avec raison que les images symboliques décoraient richement selon l'usage l'intérieur du baptistère Notre-Dame, puisque nous les retrouvons dans les hypogées qui entouraient l'église Saint-Martin, qui était à cette époque une des plus grandes églises de la ville de Reims.



V. — LA COLOMBE.

Est-il, dans toute la poésie du moyen-âge, une légende plus gracieuse que celle de la colombe glissant dans un rayon du ciel, et apportant à l'évêque saint Remi une ampoule pleine d'huile sainte ?

« Un blanc coulombiel
Resplendissant et cler et biel
Une ampoulaite el biec tenoit
Ki plaine de saint oile estoit
Et quand saint Remi l'a veue
Si l'a dignement receue
. . . .
Ensi fu enoint Cloevis
Del saint oile ki fu ravis
Del ciel en tierre, al plaisir Dieu. »

Ainsi parle Philippe Mouskes dans sa chronique rimée du XIIIe siècle, vaste épopée de 31.000 vers contenant toute l'histoire de France et de Flandre depuis la guerre de

Troie jusqu'en l'an de grâce 1242 (1). Les Grandes Chroniques de France avaient déjà donné le même récit, mais en prose : « Car en ce point que l'on dut faire l'onction, et comme celui qui le saint chresme devoit administrer ne put avant venir pour la presse du peuple, un coulon avola soudainement devers le ciel, non mie coulon, mais le Saint-Esprit en semblance de coulon. En son bec, qui moult estoit cler et resplendissant, aporta la saincte onction en un petit vaissel, puis le mist ès mains du saint archevesque qui bénissoit les fons (2). »

Si maintenant nous voulons prendre la peine d'établir sur bonnes preuves la généalogie de cette légende, nous verrons que, sous toutes ses formes : prose, poésie, peinture, elle descend en ligne directe, par Aimoin (3) et Flodoard (4), d'une vie de saint Remi écrite par Hincmar au IXe siècle (5). Voilà son premier ancêtre. Ce sont là ses lettres de noblesse. Nous n'avons point ici à discuter cette origine ; c'est affaire à l'archéologie sacrée. Qu'il suffise de faire remarquer le changement d'attitude qui s'est opéré chez les historiens et les critiques vis-à-vis de cette légende. Il y a eu d'abord la période des luttes ardentes. Qui croirait, en lisant les naïfs récits de Philippe Mouskes ou des *Chroniques*

1. *Chronique de Gand*, édit. Reiffenberg, p. 426.

2. Ed. Paulin-Paris, p. 48. Sur l'origine et la valeur historique de ce récit, voir les auteurs compétents en archéologie sacrée.

3. *Hist. Franc.* I, 16, *P. L.* 199, 655.

4. *Hist. eccl. rem.* I, 13, *P. L.* 195, 52.

5. *Vita Remigii*, 98, *P. L.* 125, 1160.

de France, que, dans cette innocente idylle de la colombe, dût retentir un jour un cliquetis de guerre, que le « blanc coulombiel, » ce messager de paix, qui portait en son bec le rameau d'olivier, dût provoquer, par son apparition, le trouble et la discorde ? C'est cependant ce qui est arrivé (1). On s'est battu pour cet oiseau débonnaire, et l'on écrirait un beau livre rien qu'à raconter l'histoire de cette controverse fameuse, dont les échos retentirent au XVIII[e] siècle jusqu'au sein de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres (2).

Aujourd'hui le débat est définitivement clos, et à la période de luttes a succédé celle du silence. Les archéologues, dont nous sommes en ces sortes de questions les modestes tributaires, pourraient nous expliquer longuement les causes de ce changement. A nous de sauver, dans notre poétique légende, tout ce qu'il sera possible d'arracher à leurs impitoyables mains : nous n'aimons ni cette humeur belliqueuse d'autrefois, ni ce silence d'aujourd'hui, qui ressemble presque à du mépris. Nous voulons faire bon accueil à ce doux symbole de la colombe qui jette tant de poésie sur le baptême de Clovis et des Francs, l'interroger, lui demander ce qu'il nous apporte, dans son langage muet, de saintes pensées et de pieuses affections.

Le premier historien à qui nous devons le récit de l'apparition merveilleuse de la sainte

1. *Revue de l'Art chrétien*, 1879, II, p. 379.

2. *Dissertation au sujet de la sainte Ampoule, conservée à Reims pour le sacre de nos rois*, par M. l'abbé de Vertot, (*Mém. de l'Acad.*, II, p. 619.)

Ampoule, n'a parlé que d'une colombe ; les chroniqueurs qui reprennent sa légende lui restituent sa vraie signification symbolique : « Non mie coulon, disent les Grandes Chroniques de France, mais le Saint-Esprit en semblance de coulon. » Cette signification, il est impossible d'en douter, fut aussi celle des colombes emblématiques dont l'Eglise des premiers siècles a fait un si fréquent usage. Comme il a été dit dans le chapitre précédent, il n'y a point de symbole que les chrétiens aient plus affectionné. « Ils l'ont prodigué, dit l'abbé Martigny, dans leurs monuments de tout genre, peintures, mosaïques, tombeaux, et surtout dans leurs baptistères. Là, en effet, il trouvait si bien sa place naturelle, qu'il n'est pas un seul de ces édifices où on ne le rencontre représenté de mille manières. Tantôt il fait partie de la scène du baptême de Notre-Seigneur, comme au cimetière de Pontien et à la vasque de Parenzo ; tantôt il est peint isolément sur la cuve baptismale ou sur les parois du baptistère (1). » Mais il y avait de ce symbole un emploi bien plus intéressant. La colombe était non seulement un motif symbolique de peinture, elle faisait encore partie des meubles liturgiques. Il y avait la colombe ou *peristère* baptismal, comme il y avait la colombe eucharistique; l'une et l'autre d'or et d'argent. Celle-ci, suspendue au-dessus du maître-autel, renfermait la sainte réserve; l'autre, également suspendue au-dessus de la piscine du baptistère, à portée de la main du prêtre, renfermait le saint Chrême et l'huile

1. *Dict. des antiq.*

des catéchumènes. « Il en est fait mention, dit Garrucci, au concile de Constantinople, de l'an 518, où Mennas raconte que l'hérésiarque Sévère à Antioche avait enlevé de dessus les autels et les baptistères les colombes d'or et d'argent, qu'il appelle les symboles du Saint-Esprit (1). » Au baptême de Clovis, dit l'abbé Martigny, une colombe d'or était suspendue au-dessus du baptistère.

Laissons maintenant de côté les questions d'archéologie savante, qui ne sont point de mise dans cette étude ; oublions les disputes, les récriminations de quelques hypercritiques chagrins, et attachons-nous à cette chose très vraie, à ce dogme de l'Eglise catholique si heureusement symbolisé par les usages liturgiques de la primitive Eglise : je veux dire, la descente invisible du S[t]-Esprit dans les âmes régénérées par le baptême, sanctifiées par la confirmation. Ainsi, bien au-delà des chroniques du moyen-âge, des fresques des premiers peintres chrétiens, le symbole de la colombe va se rattacher à deux pages : l'une de l'Ancien, l'autre du Nouveau Testament. Serait-il possible de désirer pour le « blanc coulombiel » du baptême de Clovis une plus illustre origine ? Voici la première page des Saintes Écritures : elle se lit au livre de la Genèse. « Au commencement... la terre était dépouillée et informe ; les ténèbres étaient

1. C'était un usage général, dit le P. Garrucci. « *Fu quindi rappresentata sospesa sui battisteri e sugli altari, et se ne fa menzione del concilio Constantinopolitano dell' anno 518, ove Menna narra che l'eresiarcha Severo in Antiochia, circa l'anno 490, aveva tolte le colombe d'oro e d'argento, che chiama simbolo dello Spirito Santo, di sopra i baptisteri e gli altari.* »

(*Act.*, 5, p. 557.)

sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux... » (Ch. 1er.) Plus loin, au chap. 8 :

« La colombe, sortie de l'arche, revint portant à son bec un rameau d'olivier aux feuilles verdoyantes. Noé comprit que le déluge avait cessé de couvrir la terre. » Ainsi la terre pécheresse a été purifiée, lavée par les eaux du déluge. Ce fut, dit Tertullien, le baptême du monde. Au-dessus du déluge apparaît la colombe, messagère de réconciliation. Mais, dans ce trouble immense, effrayant, de la nature, dans ce châtiment suivi du pardon, il y avait l'image lointaine, la prophétie d'un autre événement qui devait inaugurer la vie du Sauveur. Celui qui, par miséricorde, a voulu se faire, comme un pécheur, l'Agneau qui porte les péchés du monde, vint sur les bords du Jourdain recevoir le baptême de Jean.

« En ce temps-là, dit l'Evangile de saint Luc, il arriva que, pendant que le peuple recevait le baptême, Jésus aussi fut baptisé et priait ; alors le ciel s'ouvrit et le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme d'une colombe ; en même temps une voix se faisait entendre du haut du ciel : « Vous êtes mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances (1). » C'est la seconde page. Ecoutons maintenant Tertullien les rapprocher l'une de l'autre, et, dans un langage gracieux et sublime en même temps, nous donner l'explication de notre symbole (2).

1. Luc, 3, 21

2. *Tunc ille Sanctissimus Spiritus super emundata et benedicta corpora libens à Patre descendit ; super baptismi aquas, tanquàm*

« L'Esprit divin quitte le sein du Père pour descendre avec complaisance sur une chair purifiée et bénie ; il repose sur les eaux du baptême, comme s'il reconnaissait son ancien trône. Il descendit de même sur le Seigneur sous la forme d'une colombe pour manifester sa nature par la simplicité et l'innocence de cet animal, qui n'a pas de fiel. De là ce précepte : Soyez simples comme des colombes, précepte qui n'est pas sans rapport avec la figure que je viens d'indiquer. En effet, quand le déluge eut lavé dans ses eaux l'iniquité antique, après le baptême du monde, si j'ose ainsi parler, la colombe, échappée de l'arche et reparaissant plus tard avec un rameau d'olivier, vint annoncer à l'univers que la colère divine s'était apaisée. On sait que, parmi les nations elles-mêmes, l'olivier est le symbole de la paix. Par une disposition analogue, mais dont l'effet est tout spirituel, aussitôt que notre terre, c'est-à-dire la chair de l'homme, sort du bain régénérateur, purifiée de ses anciennes souillures, le Saint-Esprit, céleste colombe venue d'en haut,

---

pristinam sedem recognoscens, conquiescit, columbæ figura delapsus in Dominum, ut natura Spiritûs Sancti declararetur per animal simplicitatis et innocentiæ, quod etiam corporaliter ipso felle careat columba : ideoque, estote, inquit, simplices sicut columbæ. (Matt. 10-16, 16.) *Ne hoc quidem sine argumento præcedentis figuræ ; quemadmodum enim post aquas diluvii, quibus iniquitas antiqua purgata est, post baptismum* (ut ita dixerim) *mundi pacem cœlestis iræ præco columba terris annuntiavit, dimissa ex arca et cùm olea reversa ; quod signum etiam apud nationes paci prætenditur ; eadem dispositione spiritalis effectus, terræ, id est carni nostræ, emergenti de lavacro post vetera delicta, columba Sancti Spiritus advolat, pacem Dei afferens, emissa de cœlis, ubi Ecclesia est arca figurata.*

(Tertullien, *De Baptismo*, 8.)

Le *pristina sedes* est une allusion au chap. 1er de la Genèse.

comme celle qui sortit de l'arche, figure de l'Eglise, nous apporte notre réconciliation et la paix avec DIEU. »

Qui ne voit maintenant avec quel à-propos merveilleux, vraiment providentiel, quelle qu'en ait été l'occasion, les peintres, les poètes, les chroniqueurs nous montrent à l'envi, au-dessus du baptistère de Reims, où Clovis et la France sont régénérés au CHRIST, la blanche colombe, symbole du Saint-Esprit ? Etait-il possible de mieux peindre que par cette image le résumé de l'action toute-puissante de la grâce divine ? N'est-il pas vrai, en effet, qu'alors aussi, comme au premier jour de la création, un monde nouveau se préparait, et que l'Esprit créateur « qui a orné les cieux (1) », qui, par une incubation mystérieuse, porté sur le chaos, a fait sortir des eaux la terre et sa parure, descendait de nouveau pour opérer les mêmes prodiges ? Ainsi, de cet océan humain, formé de peuples barbares sans nombre qui s'agitent, s'entrechoquent, se mêlent dans une confusion immense, sous l'action de l'Esprit divin va surgir cette variété magnifique de nations chrétiennes destinées à être l'apanage du CHRIST (2).

Le monde romain était corrompu et sanguinaire ; il avait connu tous les vices qui

1. *Spiritus ejus ornavit cœlos.* Job, 26, 13.

2. *Spiritus Dei ferebatur super aquas.* Gen. I, 2. « Voici le sens de ce mot, dit S. Basile dans l'*Hexaméron* (II, 6). « L'Esprit de DIEU réchauffait et fécondait la nature des eaux comme on voit l'oiseau couver ses œufs et par sa chaleur leur communiquer la force vitale. » — « *Pro eo quod in nostris codicibus scriptum est,* ferebatur *in Hebræo habet* merefeth, *quod nos appellare possumus* incubabat *in similitudinem volucris* (S. Jérôme, *Quæst. Heb.*) »

avaient provoqué autrefois la colère de Dieu et lui avaient inspiré, selon l'énergique expression de l'Ecriture, le dégoût de son œuvre (1). Rien, en effet, ne rappelle mieux les malédictions divines contre le genre humain de l'époque du déluge, que la condamnation de la Rome païenne dans l'Apocalypse de saint Jean (2). Cette ville coupable avait un crime de plus à expier : elle avait versé à flots le sang des martyrs de Jésus-Christ. L'heure de son châtiment est venue. Elle sera submergée sous le torrent de ces peuples envahisseurs que Dieu suscite des extrémités lointaines de l'Europe et de l'Asie, véritables fléaux de la justice divine, qui se déclarent eux-mêmes poussés par une main invisible, ministres des vengeances d'un Dieu qu'ils ne connaissent pas. Selon l'expression de Salvien, l'historien de ces temps malheureux, ils viennent, déluge d'un genre nouveau, purifier la terre toute souillée par les débauches romaines ; mais la colère de Dieu s'apaise et le Saint-Esprit, « céleste colombe venue d'en haut, apporte au monde le signal de la paix et de la réconciliation. »

Enfin, ces peuples, nouveaux enfants de l'Eglise, reçoivent le baptême ; l'évêque impose sur eux les mains et ils reçoivent le Saint-Esprit. « *Imponebant eis manus et accipiebant Spiritum Sanctum* (3). »

Voilà, en oubliant le bruit des querelles scientifiques, les choses très vraies que nous

1. « *Delebo hominem quem creavi.. pœnitet me fecisse eos.* » Gen. 6, 7.

2. Cf. Gen. 6, et Apoc. 18.

3. Act. 8, 17.

entendons, en levant les yeux vers la colombe qui déploie ses ailes au-dessus du baptistère de Reims.

Que d'enseignements elle pourrait nous révéler encore !

L'esprit du mal divise. C'est lui qui inspire le crime que le Seigneur a en abomination : semer la discorde entre les frères.

L'Esprit de Dieu chasse le trouble : il nous donne la paix, qui est la tranquillité de l'ordre.

L'esprit du mal est la haine et ne connaît que l'hypocrisie de la charité.

L'Esprit de Dieu unit les cœurs par des liens que rien ne peut rompre.

Puisse-t-il, en cette époque séculaire du Baptême de la France, descendre de nouveau sur les enfants de Dieu et de l'Eglise qu'elle compte dans son sein, les unir dans une même pensée de foi et de patriotisme, leur dévoiler la main satanique qui sème la discorde dans leurs rangs, et faire de tous ces courageux enfants de la France chrétienne, comme des fidèles de la primitive Eglise, un seul cœur et une seule âme ! « *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una* (1). »

VI. — LE CATÉCHUMÈNE.

Si l'on veut comprendre toute la grandeur, j'allais dire toute la poésie de la scène religieuse qui eut lieu à Reims au baptême de Clovis, il faut se reporter à ces âges du

1. Act. 4, 32.

christianisme naissant où le baptême, par l'effet des circonstances particulières dans lesquelles se trouvait l'Eglise, était pour chaque fidèle la fête des fêtes, l'acte le plus important de la vie chrétienne. Il y avait les grandes solennités de l'Eglise, société des fidèles ; dans la vie individuelle de chaque chrétien, rien n'égalait la fête de son entrée dans l'Eglise par le sacrement de la nouvelle vie. C'est que, si les baptêmes d'adultes sont rares aujourd'hui, ils étaient alors le cas ordinaire. Païens à peine sortis des fanges du paganisme civilisé, barbares échappés des forêts du nord, natures primitives non touchées par la corruption romaine, mais profondément grossières et sauvages, tous ces enfants, venus à l'Eglise de si loin, devaient apprendre par de longues épreuves la sublimité de leur vocation à l'Evangile. Le baptême allait briser leur vie en deux, inaugurer pour eux une existence nouvelle, les faire entrer par une naissance mystérieuse dans une famille où DIEU serait le père, JÉSUS-CHRIST le Fils de DIEU leur frère ; ils allaient être mis en jouissance des biens de l'Eglise leur mère, avec la perspective d'un bonheur éternel qui leur était promis par droit d'héritage (1). Comment les jeter à l'improviste au-devant de cette destinée nouvelle, de ces dogmes surprenants auxquels rien ne les a préparés dans leur vie antérieure ? La prudence demande qu'ils soient introduits comme par degrés dans ce monde surnaturel, qu'ils habituent leurs yeux à cette lumière. Il faut

1. Ro. 8, 17.

encore qu'ils apprécient davantage un bien qu'ils auront désiré plus longtemps. Ainsi s'explique la sollicitude de l'Eglise pour préparer les catéchumènes au baptême et le soin qu'elle prenait pour entourer de grandes solennités l'administration de ce sacrement.

Elle était longue cette initiation progressive : deux ans, trois ans même étaient requis pour franchir les deux stages du catéchuménat. Il y avait d'abord la simple admission. Par l'imposition des mains et le signe de croix fait sur le front, on devenait catéchumène (auditeur, disciple), novice de la vie chrétienne *(novitiolus)*. On était fait *chrétien*, le nom de *fidèle* étant réservé à ceux qui avaient reçu la foi dans le baptême (1). Puisque tout l'office du catéchumène était de s'instruire, il avait donc droit d'entrée dans l'église, mais seulement pour entendre cette première partie de la messe qui comprenait la lecture de l'Ecriture Sainte et l'homélie de l'évêque, et qui portait le nom de messe des catéchumènes. C'était l'enseignement officiel. Il est permis de croire que les catéchumènes ne faisaient pas de grands progrès dans la connaissance de l'Evangile en assistant à ces homélies, qui n'étaient pas adressées à eux seuls, où le prédicateur, gêné par la contrainte que lui imposait la discipline du secret devant des chrétiens non baptisés, était obligé d'user

1. Il faut renoncer à l'ancienne classification des *audientes*, *genuflectentes*, etc. Il n'y avait que des catéchumènes et des postulants, ou plutôt, le catéchuménat se divisait en deux stages dont le dernier comprenait les *competentes*. La classification antérieure s'appuyait sur une interprétation erronée d'un décret du concile de Néocésarée, où les pénitents sont mêlés aux catéchumènes.

de réticences, de précautions de langage destinées à voiler aux profanes les mystères de la religion chrétienne. Aussi l'évêque confiait-il à un diacre ou à un lecteur le soin de suppléer à l'enseignement public par des instructions particulières. Quelle était la matière de ces instructions? Nous avons encore le livre composé par S. Augustin *(De catechizandis rudibus)* pour servir de manuel au diacre chargé du soin d'instruire les catéchumènes de Carthage. L'histoire de la création, de la chute de nos premiers parents, le rapport des deux Testaments, la vie et la mort de N.-S. Jésus-Christ, l'établissement de l'Eglise, les fins dernières, la crainte des jugements de Dieu, le mépris des scandales donnés par les mauvais chrétiens, tel est le programme de ce premier catéchisme qui précédait le catéchisme *mystagogique,* réservé aux seuls chrétiens récemment initiés par le baptême.

Ce programme s'élargit à mesure qu'on approche du grand jour. Le second stage est arrivé. Le catéchumène devient élu *(competens electus,* φωτιζόμενος*).* Il lui faut une marque de reconnaissance qui puisse le distinguer plus tard de ceux qui ne sont pas baptisés ; les païens avaient eu leurs symboles, au moyen desquels les initiés aux mystères diaboliques se distinguaient entre eux ; pourquoi le chrétien n'aurait-il pas lui aussi sa marque distinctive? D'ailleurs, il est soldat de Jésus-Christ, il est donc juste qu'il ait son signe de ralliement, son *symbole.* Cette marque, ce symbole, c'est le *Credo :* on lui livre le texte de cette profession de foi, il l'emporte, l'ap-

prend par cœur et la rend ensuite. C'est la *traditio et redditio symboli.* Il y a appris le grand mystère de la Trinité qu'il ignorait encore et au nom de laquelle il va être baptisé ; quelquefois même on y ajoute l'*Oraison dominicale,* car la notion sublime de la paternité divine, qui est révélée dans le premier mot de cette prière, fait partie du trésor des vérités secrètes. Il est bien convenable qu'elle soit communiquée la veille du jour où le catéchumène va devenir enfant de Dieu par la grâce du baptême.

« Ce rite fort simple mais très imposant, dit M. Duchesne, devait produire une vive impression sur les candidats au baptême. Je serais porté à croire que nous en avons une expression artistique dans la célèbre scène du don de la loi, qui figure sur tant de monuments chrétiens, peintures, sarcophages, vases décorés, et surtout dans les mosaïques absidales des basiliques. Le Christ est assis sur un trône glorieux, au sommet d'une montagne d'où s'échappent les quatre fleuves du Paradis. Autour de lui sont groupés les Apôtres. Saint Pierre, leur chef, reçoit des mains du Sauveur un livre, emblème de la loi chrétienne, sur lequel on lit la devise : *Dominus legem dat,* ou quelque autre de même sens. Au-dessus de ce groupe, apparaissent dans l'azur du ciel les quatre animaux symboliques avec les quatre livres de l'Evangile. Je n'oserais assurer que cette scène ait été composée expressément d'après le rituel de la *Traditio legis christianæ,* mais il y a entre ces deux choses un rapport trop évident pour qu'il n'ait point été remarqué. Beaucoup de

fidèles, en jetant les yeux sur les peintures qui ornaient le fond de leurs églises, devaient se rappeler une des plus belles cérémonies de leur initiation (1). »

Ce n'est pas tout ; il faut maintenant la préparation du cœur. Le catéchumène s'est enrôlé, il a donné son nom : *Ecce Pascha est,* dit saint Augustin, *da nomen ad baptismum.* Alors commence pour lui une série d'exercices expiatoires dont la plus grande partie, remontant jusqu'aux temps apostoliques, était encore pratiquée dans les derniers siècles du moyen-âge. Ce sont d'abord les exorcismes. L'Eglise sait que, depuis le péché originel, le démon a une sorte de main-mise sur les créatures, et qu'elle doit lui arracher sa conquête pièce par pièce. En exorcisant le catéchumène, l'Eglise affirme son droit sur cette créature qu'elle va affranchir ; elle en chasse l'usurpateur en reproduisant dans son exorcisme les paroles mêmes et les rites employés par Notre-Seigneur quand il chassait les démons ; le prêtre emploie tour à tour les insufflations, les onctions de salive, les adjurations (2). Ce n'est pas assez. Admirable leçon donnée ici par la liturgie chrétienne ! Le

STUDENTS' LIBRARY

1. *Origines du Culte chrétien*, p. 291.

2. Il y avait souvent des onctions. « Les candidats reçoivent sur la poitrine une onction d'huile exorcisée. Toute cette cérémonie est symbolique. On est arrivé au moment critique de la lutte avec Satan. Les candidats vont le renier solennellement pour s'attacher à JÉSUS-Christ. On leur délie les organes des sens afin qu'ils puissent entendre et parler ; on les oint d'huile comme des athlètes qui vont combattre. » Duchesne, *ibid.*, p. 293. Cependant ce rite n'était pas général. D'après D. Martene, il appartient plutôt à la cérémonie du baptême, « *non tam pertinere videtur ad catechumenos instituendos quam ad baptizandos.* » — *De ant. Ecc. rit.* I, 15.

catéchumène ne joue pas dans l'exorcisme un rôle passif : il faut qu'il joigne ses efforts à ceux du prêtre, qu'il maudisse lui-même le démon, son maître. Alors intervient un second rite complémentaire du premier, où le catéchumène, du geste et de la voix, repousse loin de lui l'esprit mauvais, invisible et présent. Il se tourne vers l'Occident, la région des ténèbres, étend la main et prononce les paroles du reniement : « Je renonce à toi, Satan, à tes œuvres, à tes pompes (1) et à ton culte ; » puis il se retourne vers l'Orient, la région de la lumière, en disant : « Je m'attache à vous, ô CHRIST ! » Cette cérémonie symbolique, cette suprême renonciation à Satan, cette promesse de fidélité à JÉSUS-CHRIST, terminent la série des épreuves préliminaires.

Il faut croire que tout le rituel de l'initiation chrétienne fut observé à l'égard de Clovis. Lui-même avertit l'évêque de Vienne qu'il vient d'entrer au rang des candidats du baptême et il se sert, pour annoncer cette nouvelle, du terme même consacré par l'usage pour désigner le dernier stage du catéchuménat (2).

Il fut d'abord simple catéchumène, disciple

1. S. Cyrille, dans ses *Catéchèses mystagogiques*, donne l'explication de ce mot : ce sont les vains plaisirs de ce monde. Ce n'est pas le péché, il est désigné par le mot ἔργα ; ce n'est pas le culte du démon, λατρεία ; c'est donc plutôt le plaisir mondain, l'occasion prochaine du péché, parce qu'elle est la plus dangereuse, la plus séduisante, et qu'elle peut plus facilement admettre des excuses. — S. Cyrille, *Catéch. myst.* — Migne, *P. G.* t. 33, c. 1070.

2. *Quandoquidem hoc quoque regionibus nostris, divina pietas gratulationibus adjecit ut antè baptismum vestrum ad nos sublimissimæ humilitatis nuntius pervenerit quà competentem vos profitebamini.* (Lettre de S. Avit.)

d'un saint Remi et d'un saint Vaast, qui achevèrent auprès de lui l'œuvre déjà si bien commencée par sainte Clotilde. Lorsque Grégoire de Tours nous montre l'évêque de Reims s'entretenant secrètement avec Clovis sur la vérité de l'Evangile, nous pouvons bien reconnaître dans cet entretien l'instruction religieuse donnée au catchumène. La *Vita Remigii* d'Hincmar est plus claire encore. Ce n'est pas le lieu de la critiquer : je ne veux que lui emprunter une preuve indirecte qu'elle nous fournit des longues conférences de saint Remi avec son royal disciple. « Lorsque le cortège, y est-il dit, s'avançait du palais au baptistère à travers les rues et les places décorées comme aux plus beaux jours de fête, le roi demanda au Pontife : « Père saint, est-ce là le royaume de DIEU que vous m'avez promis ? » Cette question naïve mise dans la bouche de Clovis, peut-être conservée par la tradition, se trouve bien conforme à la vérité de l'histoire, telle que les documents contemporains nous l'ont transmise ; elle traduit bien la croyance où l'on était encore, au VIIe siècle, de ce long catéchisme préparatoire au baptême, où le saint évêque de Reims expliquait patiemment au roi barbare le royaume de DIEU et sa justice. Nous savons enfin par les livres liturgiques, qui nous rapportent les usages de l'Eglise en ces temps reculés, les missels gothiques et gallicans et la 2e lettre de saint Germain de Paris, que les rites principaux du catéchuménat, les exorcismes ou scrutins (1), la tradition et la reddition du

1. Ils furent en usage dans l'Eglise jusqu'au XIIIe siècle.

symbole, étaient alors fidèlement observés dans les églises des Gaules (1).

Une seule exception peut être légitimement supposée. Elle semble ressortir de l'histoire que nous a laissée Grégoire de Tours et de la Vie de saint Vaast. L'Eglise dut abréger considérablement le temps de l'épreuve préparatoire au baptême. Les exemples de pareils privilèges sont fréquents dans l'histoire (2). Lorsque l'instruction religieuse des candidats paraissait suffisante, le catéchuménat était réduit à quelques semaines, à quelques jours même. Sans doute les circonstances parurent telles à l'évêque de Reims, qu'il crut pouvoir user largement du privilège. Clovis et les Francs étaient si bien disposés, et il y avait tant d'âmes impatientes de voir enfin arriver le grand jour !



VII. — LE GRAND JOUR.

Les épreuves terminées, les « élus » se présentaient au jour indiqué pour la célébration solennelle du baptême. Lorsqu'elle avait lieu à la vigile de Pâques, un dernier catéchisme sommaire leur était donné au

1. « Sous la diversité des rites, il est facile de retrouver partout les mêmes cérémonies principales. Avant le baptême, la cérémonie d'admission au catéchuménat, puis des exorcismes multipliés, des instructions, la tradition et la reddition du symbole, une onction, la triple renonciation à Satan. » — Duchesne, *loc. cit.*

2. D. Martene, *De ant. Ecc. rit.*, I, art. VIII, 3.

moyen de lectures tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament (1). Elles étaient choisies de manière à présenter un résumé de l'histoire des rapports de Dieu avec l'homme, et à former comme une instruction suprême au moment où allait s'accomplir le mystère de l'initiation. Elles sont à peu près les mêmes dans tous les rites latins : on y voit se succéder les plus belles pages de l'Ancien Testament, la création, le déluge, la tentation d'Abraham, le passage de la mer Rouge, la vision d'Ezéchiel, l'histoire de Jonas, celle de la statue de Nabuchodonosor, quelques passages des prophètes, comme celui où Isaïe prédit le baptême et chante la vigne du Seigneur, le testament de Moïse, l'institution de la Pâque. Des cantiques analogues aux lectures en interrompent de temps en temps la série : c'est celui de Marie, sœur de Moïse, *Cantemus Domino ;* celui d'Isaïe, *Vinea facta est ;* celui du Deutéronome, *Attende, cœlum, et loquar ;* enfin le psaume *Sicut cervus desiderat ad fontes* (2).

Le moment venu, le cortège, composé du pontife, des prêtres et des « élus », se dirige vers le baptistère. Le rite du sacrement va commencer. On demande à chacun de ceux qui vont être baptisés un acte de foi aux principales vérités du symbole. Cette interrogation prenait, en Gaule, à cause de l'arianisme, la forme suivante :

1. Ces lectures et les cérémonies suivantes sont conservées dans l'office actuel du samedi saint, qui n'est que l'ancien Office de la vigile de Pâques avancé de quelques heures. Cf. ces paroles de l'*Exultet :* « *in hâc sacratissimâ nocte.* »

2. Migne, *P. L.* t. 72, p. 369.

Credis Patrem et Filium et Spiritum Sanctum unius esse virtutis ?

Credis Patrem et Filium et Spiritum Sanctum ejusdem esse potestatis?

Credis Patrem et Filium et Spiritum Sanctum trinæ veritatis (1), *una manente substantia, Deum esse perfectum ?*

Puis chacun d'eux est immergé trois fois dans l'eau pendant que le prêtre prononce la formule sacramentelle : *Baptizo te in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* Au sortir de la piscine, les baptisés reçoivent sur la tête une première onction avec l'huile parfumée ; puis on les revêt de vêtements blancs. L'évêque invoque sur eux le Saint-Esprit, et trace sur leur front une croix avec le saint chrême. C'est le sacrement de confirmation, qui leur donne la perfection de la vie chrétienne. Le cortège se rend ensuite du baptistère à la basilique, où la sainte messe commence, pendant laquelle les derniers mystères sont communiqués. C'est la première communion des néophytes ; on leur présente ensuite du lait et du miel, pour symboliser l'entrée dans la véritable Terre promise ; quelquefois on leur passe un anneau au doigt, on les couronne de fleurs, et pendant une semaine entière, jusqu'au dimanche de la déposition des vêtements blancs *(in albis depositis)*, se continuent les joies de la première fête.

On comprend les impressions profondes que devait laisser dans l'âme du néophyte un rite si longuement préparé, si impatiemment attendu, célébré enfin avec des cérémonies

1. [Forsan] unitatis, *ibid.*

si éloquentes. La vie entière en était saisie et pénétrée, et il suffisait plus tard d'en éveiller le souvenir pour ranimer du même coup l'ancienne ferveur éteinte. Tertullien parle quelque part de chrétiens tombés qui revenaient à l'Eglise comme l'enfant prodigue, et auxquels on rendait l'anneau de leur baptême, pour leur remettre devant les yeux l'alliance qu'ils avaient contractée avec Dieu le jour de leur baptême. Mais le témoignage le plus remarquable peut-être de la vivacité de ces souvenirs nous est fourni par une page admirable des Actes des Martyrs. Agnès, jeune vierge romaine, est sollicitée au crime (1). Oubliant dans un ravissement céleste le débauché impudique qui est devant elle, elle se réfugie dans le souvenir de son baptême comme dans un asile sacré. Rien ne surpasse dans la littérature chrétienne des premiers siècles la beauté de ce chant lyrique, où la jeune vierge célèbre son union mystique avec le Dieu de son baptême et de sa première communion. Son langage, symbolique comme les fresques dessinées dans les catacombes, était un mystère pour le malheureux qui l'écoutait. Il devient transparent pour nous et laisse voir une à une les diverses parties

1. Je sais que Ruinart n'a pas donné entrée à cette *Passion* dans ses *Acta sincera*. mais il n'en conteste pas la valeur. La seule raison de son refus est qu'elle n'est point de saint Ambroise, comme on le prétend. « *Cum beatæ Agnetis passio, qua sub sancti Ambrosii nomine vulgo circumfertur, huic sancto Doctori minime sit tribuenda...* » Il semble que les paroles de sainte Agnès montrent que cette Passion a été écrite à une époque où la *disciplina arcani* était en pleine vigueur, et qu'il faudrait par conséquent lui reconnaître une antiquité respectable. Voir le texte dans Bolland. Jan. 21. Des extraits de cette légende sont conservés dans les antiennes et les répons de l'office de sainte Agnès, au brév. romain.

de la cérémonie sacrée : « Le Seigneur a mis à ma main un anneau en gage de sa foi, à mes bras et à mon cou des bracelets et des colliers de pierres précieuses ; il a placé son sceau sur mon front, il m'a revêtu d'une robe éclatante ; il m'a fait don de trésors d'un prix inestimable (1). »

Toutes ces cérémonies prises dans leur ensemble, et sauf quelques différences de détails, furent accomplies au baptême de Clovis. Le roi franc, conduit processionnellement au baptistère au chant des litanies et des cantiques, demanda le premier à recevoir le baptême (2). Un grand nombre d'évêques invités par Clovis et accourus de toutes les parties de la Gaule étaient présents à la cérémonie et assistaient l'évêque de Reims dans son ministère (3). Le roi, après avoir condamné l'hérésie arienne et reçu sur ses longs cheveux l'onction sainte, « comme une armure nouvelle (4), » fut baptisé au nom de la Sainte Trinité. Il fut ensuite revêtu d'un

1. Sauf les pierres précieuses et les trésors qui symbolisent le prix infini de la grâce, toutes les autres parties de ce discours ont un sens littéral qui rappelle un des rites du baptême, de la confirmation et de la première communion. Cf. de Lacerda, S. J. *Adversaria sacra*. Sur les derniers mots : « *sanguis ejus ornavit genas meas*, » cf. Hurter, *Theol. dogm.*, *tr. de Eucharist. not.* Elles font allusion à un usage ancien de la communion des deux espèces.

2. Grégoire de Tours, II, 31.

3. Lettre de saint Avit.

4. Saint Avit. — Je crois qu'il ne s'agit là que de l'onction verticale, qui n'était pas le sacrement de confirmation, mais qui le précédait immédiatement. « *Perungo te chrisma sanctitatis, tunicam immortalitatis*, » dit le missel gothique. « Cette formule, ajoute M. Duchesne *(loc. cit.)*, offrirait un symbolisme spécial suivant lequel le chrême serait considéré comme un vêtement. » Saint Avit dans sa lettre à Clovis dit la même chose.

vêtement d'une éclatante blancheur. L'évêque saint Remi lui dit en le lui remettant :

« Recevez cette robe blanche et portez-la immaculée au Tribunal de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. »

Puis, les reins ceints, l'évêque s'agenouilla devant lui pour lui laver les pieds, en souvenir de l'acte d'humilité de Notre-Seigneur après la Cène. C'était encore un usage des églises de la Gaule. Ce rite accompli, l'évêque le marqua d'un signe de croix sur le front avec le Saint Chrême. Enfin, tous ayant reçu le baptême et la confirmation, le reste de la cérémonie s'acheva dans la basilique. Bientôt commence la messe de la vigile de Noël, « la messe de minuit. » Une multitude de flambeaux de cire odorante dissipent les ténèbres de la nuit sacrée (1). Ce fut sans doute après les lectures de l'Ecriture Sainte que saint Remi adressa aux nouveaux baptisés l'exhortation dont le sens fut peut-être celui des paroles célèbres : « *Adora quod incendisti : incende quod adorasti.* » C'était lui qui avait choisi la fête de Noël pour être la fête de la naissance spirituelle de ce nouveau peuple. Il est à croire que ce fut sur ce mystère qu'il donna encore aux nouveaux convertis le premier enseignement solennel de l'Eglise. Cet homme, le plus éloquent de son siècle, cet apôtre zélé qui recueillait en ce jour le prix de ses labeurs, dut trouver alors des accents dignes d'une pareille fête. Placé entre l'autel où le DIEU de la crèche allait descendre, et

1. *Micant fragrantes odore cerei ;* ce sont les cierges portés par les néophytes. Cf. Greg Turon., *Hist. Fr.*, V, c. 2.

cette multitude qui se pressait dans l'enceinte de la basilique, trop étroite pour la contenir; devant ce roi, cet élu, et ce peuple, le premier choisi entre les peuples nouveaux pour apporter au pied de Jésus enfant, comme les anciens rois venus de l'Orient, les prémices de la gentilité barbare, il dut s'écrier comme le Prophète : « *Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est. Et ambulabunt gentes in lumine tuo et reges in splendore ortus tui* (1). » « Levez-vous, soyez éclairée, ô Jérusalem, car votre lumière vient et la gloire du Seigneur s'est levée sur vous. Les ténèbres couvriront la terre, mais sur vous se lèvera le Seigneur et sa gloire se verra en vous. Les nations marcheront à votre lumière et les rois à la splendeur de votre aurore. Levez les yeux et regardez autour de vous : voyez ceux-ci assemblés, ils viennent à vous; vos fils viendront de loin. Votre cœur s'étonnera et se dilatera lorsque la force des nations viendra à vous; les fils des étrangers bâtiront vos murs et leurs rois seront vos serviteurs. Votre peuple sera un peuple de justes; il possédera le pays pour toujours, c'est le rejeton que j'ai planté,

---

1. Is. 60, 1.

« Regardez ces peuples barbares qui firent tomber l'empire romain. Dieu les a multipliés et tenus en réserve sous un ciel glacé pour punir Rome païenne et enivrée du sang des martyrs; il leur lâche la bride, et le monde en est inondé. Mais en renversant cet empire, ils se soumettent à celui du Sauveur, tout ensemble ministres des vengeances et objets des miséricordes sans le savoir; ils sont menés comme par la main au-devant de l'Evangile, et c'est d'eux qu'on peut dire à la lettre qu'ils ont trouvé le Dieu qu'ils ne cherchaient point. » — Fénelon, Sermon pour la fête de l'Epiphanie.

l'œuvre de ma main pour me glorifier (1). »

A ces paroles de joie, de félicitations pour l'Eglise, il dut en ajouter d'autres dont un écho est peut-être parvenu jusqu'à ce chroniqueur du IXe siècle qui nous a rapporté la prophétie de saint Remi sur les destinées de la nation des Francs (2). Le saint évêque n'avait qu'à commenter le même passage d'Isaïe où le prophète annonce le châtiment des peuples qui ne serviront pas l'Eglise :

« *Gens enim et regnum quod non servierit tibi peribit, et gentes solitudine vastabuntur* (3). »

« Car le peuple et le royaume qui ne te serviront pas périront, et ses nations seront tranformées en déserts. » Il est bien vraisemblable, en effet, que saint Remi ait fait entrevoir dans l'avenir, à ce roi et à cette nation naissante, les bénédictions et aussi les châtiments que la Providence tient en réserve pour les peuples, selon qu'ils sont fidèles ou prévaricateurs. Le moment n'était-il pas bien choisi pour faire entendre d'utiles leçons à ces âmes que leur joie et leur innocence ouvraient à toutes les saintes pensées ?

Enfin, le moment de la communion est arrivé. Le roi le premier, puis, tour à tour, les nombreux néophytes qui ont reçu le baptême avec lui, s'avancent pour recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ. J'imagine que c'est de ce moment-là surtout qu'il

1. Isaïe, 60.

2. Migne, *P. L.*, t. 125, col. 1160.

3. Isaïe, 60, 12.

faut entendre les paroles de l'historien des Francs lorsqu'il nous dit que les nouveaux baptisés se crurent transportés en Paradis. Alors véritablement fut conclu et scellé le pacte entre le Christ et les Francs ; entre eux et Lui commença dès ce jour, dès cette heure, cette union qui allait se poursuivre indissoluble à travers les siècles. « Vive le Christ qui aime les Francs ! » allait être la première parole inscrite en tête de la loi des Saliens. C'était un cri du cœur. Si on en cherchait l'origine, on la trouverait sans doute en cette nuit de Noël où le Dieu de l'Eucharistie se communiqua au nouveau peuple converti, et où les Francs, pour la première fois, apprirent à aimer le Christ.



CONCLUSION.

I. — GESTA DEI PER FRANCOS.

On a pu entendre plus d'une fois dans cette étude ces paroles, qui reviennent comme un refrain ou un cri de guerre toutes les fois qu'on parle de la vocation surnaturelle de la France : « *Gesta Dei per Francos.* » Il a été dit que cette devise n'avait rien de l'emphase sonore des grands mots souvent vides de sens, mais qu'elle était l'expression vraie d'une réalité historique. Il faut bien dire cependant qu'on lui a fait plus d'un reproche : un je ne sais quoi de téméraire et de vaniteux, qu'on accepte mal en pays étranger. Il faut tant de modestie pour se faire pardonner sa gloire ! De plus, un sens excessif qui cesse d'être vrai, si on prétend que Dieu se sert exclusivement de notre patrie pour toutes ses œuvres, de son épée pour tous ses combats, de son sang, de ses richesses pour le triomphe de toutes ses causes. Ici encore il convient d'user de modestie (je prends ce mot dans sa signification primitive), c'est-à-dire, d'une sage retenue qui nous garde de ce fléau, de cette ruine des pensées les plus généreuses qui s'appelle l'exagération. Il en est des vérités de toutes sortes comme, en musique, d'une note exquise de justesse, mais qui dégénère vite en son criard, si l'artiste appuie sur les cordes de son instrument outre mesure. C'est

l'éloquence qui est coupable, dit-on ; c'est elle qui, par métier, exagère et défigure la vérité. Non, cela n'est pas. Sans doute, il y a de mauvais orateurs qui abusent de leur art ; mais l'éloquence, cet art sublime, n'exagère rien ; elle grandit au contraire, elle ennoblit tout ce qu'elle touche ; elle sait que l'enthousiasme qu'elle provoque ne gagne rien à reposer sur le faux, c'est-à-dire sur le vide, et que, pour qu'il soit solide et durable, il doit être vrai, une sorte d'ivresse raisonnable et de poésie du bon sens. Quelle que soit la cause de ces excès d'interprétation, il nous reste le droit, après avoir condamné tous les abus qu'on en a faits, de maintenir énergiquement la vérité de notre grande devise, *Gesta Dei per Francos.* C'est ce que je voudrais faire ici en expliquant d'abord brièvement l'origine de ce mot fameux et les diverses fortunes qu'il a traversées.

« C'est Lacordaire, dit M. de Montalembert, qui a le premier, dans un article de l'*Avenir,* exhumé ce titre de la chronique *Gesta Dei per Francos,* dont on usa depuis lors à tort et à travers dans la littérature ecclésiastique (1). » « C'est fort vrai, ajoute un auteur, qui s'est donné la mission de ramener à leur vraie source les mots historiques ; ce qui l'est moins, c'est l'origine de la phrase telle que la donna M. de Montalembert. Ce n'est pas le titre d'une chronique, mais celui d'une *collection* d'historiens relative aux Croisades, publiée en 2 vol. in-folio, par Bongars, en 1611. Bongars était protestant, et il est curieux que

1. *Le Père Lacordaire*, Œuvres de Montalembert, t. 6, p. 4?0.

ce soit lui qui ait prêté au grand catholique l'une des formules dont il aimait le plus à se servir. Cette source, s'il l'eût connue, ne lui eût pas rendu moins belle la parole qu'il y trouvait. Son esprit faisait partout son profit du grand et du beau, et la phrase dont nous parlons est de ce domaine. Elle n'est égalée que par celle de Shakespeare, qui est presque sa tributaire : « La France est le soldat de Dieu (1). » Il y a, ce semble, double plaisir, en redressant une erreur d'histoire, à venger l'honneur de nos grands orateurs catholiques. Non, Montalembert et Lacordaire n'ont point puisé leur devise à une source calviniste. L'illustre Bongars trouva le titre de sa collection d'historiens des Croisades dans une vénérable chronique du moyen-âge, et le jugeant de bonne prise, il s'en empara (2). Il fit plus : la chronique entière avait trait à la première croisade ; il la fit entrer d'emblée dans sa collection, s'emparant ainsi du même coup et du nom et de la chose. L'auteur

1. E. Fournier : *L'Esprit dans l'Histoire*, 3e édit. p. 110. Je dois reconnaître que M. Tamizey de Larroque (*Rev. des Q. Histor.*, t, 4, p. 623) avait déjà signalé l'erreur de M. Fournier. Je dois ajouter cependant que tout ce chapitre était écrit et imprimé avant que j'eusse pris connaissance du travail de l'illustre critique, auquel je n'aurais pas manqué de rendre hommage.

Dans le texte de Shakespeare (King John, fin de l'acte II), *France* signifie le roi Jean.

« And France whose armour conscience buckled on :
Whom zeal and charity brought to the field
As God's own soldier. »

Ce n'est que par extension qu'on lui donne le sens reçu dans le mot célèbre. Dans le tragique anglais, le nom de terre est fréquemment employé pour le nom de personne.

2. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, Hanau, 1611, 2 in-fol.

exploité d'une manière aussi intelligente, Guibert, Bénédictin, abbé de Sainte-Marie-de-Nogent, était un saint religieux qui vivait au XI[e] siècle, et ne voulut point mourir sans léguer à la postérité l'histoire de la guerre sainte qui avait été le grand événement de son temps (1). C'est Dieu qui avait suscité la croisade pour la défense de l'Eglise *(pro solâ sanctæ Ecclesiæ tuitione prælia sancta nostro tempore Deus instituit)* (2). Ecrire cette histoire, c'est donc raconter les *gestes de Dieu* par l'épée des Francs. Ce fut le titre qu'il donna à son livre.

Gesta Dei per Francos
sive
Historia Hierosolymitana.
(*P. L.*. t. 156, p. 683.)

« J'ai choisi ce titre, dit-il dans sa préface, parce qu'il n'est point présomptueux, et aussi parce qu'il rend à la nation française tout l'honneur qui lui est dû. *(Nomen indidi quod arrogantiâ careat gentisque honori proficiat, scilicet Dei gesta per Francos.)* Il n'est point présomptueux parce que, Dieu seul étant l'auteur de tout bien, il reconnaît que la croisade a été son œuvre : *Dei gesta.* Il honore en même temps la nation des Francs, puisqu'il rappelle que, pour cette grande œuvre de la croisade, Dieu s'est servi d'elle comme d'un instrument de choix : *Dei gesta per Francos.* » Sans doute la France n'était point seule. « Quelle est la nation chrétienne, ajoute

1. *P. L.*, t. 156, p. 683.
2. *Ibid.*, p. 685.

l'abbé de Nogent, qui n'a point voulu se joindre à notre nation et partager ses périls ? J'en atteste DIEU : nous avons vu arriver à nos portes des peuplades barbares, dont personne ne comprenait la langue, et qui, ne pouvant se faire mieux entendre, plaçaient l'un sur l'autre leurs doigts en forme de croix, pour nous faire signe qu'ils voulaient s'unir à nous dans la guerre sainte (1). » Mais dans cette immense armée de la chrétienté, c'étaient les Francs qui avaient été choisis spécialement par le Saint-Siège pour combattre les combats de DIEU, en sorte que les autres peuples venaient volontiers grossir nos rangs, « parce qu'ils savaient que, servir la France, c'était en même temps servir la cause de DIEU (2). » Tel est le sens authentique de la fameuse devise. *Gesta Dei per Francos* signifie que les plus belles pages de nos annales peuvent vraiment s'intituler : Histoire des choses que DIEU a faites dans le monde par le moyen de la nation française. C'est ainsi que l'entendait le vénérable religieux qui le premier l'inscrivait au moyen-âge en tête de sa chronique. C'est aussi dans le même sens que l'a tant de fois répété le Père Lacordaire. L'éloquent orateur ne séparait pas ces deux choses que l'abbé de Nogent avait unies dans une merveilleuse antithèse : « glorifier avec modestie, » *(nomen*

1. *Ibid.*, p. 686.

2. « *Cum solam quasi* specialiter *Francorum gentem super hâc re commonitorium Apostolicæ Sedis attigerit, quæ gens, christiano sub jure agens, non illico turmas edidit, et dum pensat de Deo eamdem fidem debere quam Franci, Francorum quibus possunt viribus nituntur et ambiunt communicare discrimini.* » — *P. L.*, t. 156, p. 686.

quod arrogantia careat et gentis honori proficiat.) Il savait que notre histoire avait eu cet insigne honneur d'être longtemps l'histoire même des actions de DIEU dans le monde, mais il eût voulu en même temps arracher de nos annales toutes les pages qui semblaient démentir ces glorieuses destinées et que, jaloux de notre privilége, nous ne cessions plus d'avoir à l'avenir l'honneur tant de fois mérité d'être sur la terre « les soldats de DIEU ».

Il est juste de laisser l'éloquent Dominicain expliquer lui-même comment il comprenait sa devise, et la justifier par l'histoire. Il le fit dans une circonstance solennelle à Notre-Dame, le jour même de l'inauguration des Frères Prêcheurs, dans un magnifique discours « sur la vocation de la nation française. » « L'Eglise a couru trois périls suprêmes, disait-il : l'arianisme, le mahométisme, le protestantime : Arius, Mahomet, Luther, les trois grands hommes de l'erreur, si toutefois un homme peut être appelé grand quand il se trompe contre DIEU.

» L'arianisme mit en question le fond même du christianisme, car il niait la divinité de JÉSUS-CHRIST, et la divinité de JÉSUS-CHRIST, c'est tout le christianisme... Arius fut soutenu dans son hérésie par le rationalisme et l'esprit de cour : le rationalisme, qui s'accommodait naturellement d'un philosophe substitué à DIEU ; l'esprit de cour, qui était effrayé de la Croix, et qui, en la transportant d'un DIEU à un homme, croyait en éloigner de ses viles épaules le rude fardeau. Le rationalisme prêta aux ariens l'appui d'une dialectique

subtile; l'esprit de cour, la double force de l'intrigue et de la violence. Cette combinaison mit l'Eglise à deux doigts de sa perte... Sans aller jusqu'à des expressions qui sembleraient douter de l'immortalité de l'Eglise, toujours est-il que le succès de l'arianisme fût immense, et qu'après avoir corrompu une partie de l'Orient, il menaçait l'Occident par les barbares, qui, en y portant leurs armes, y portaient son esprit. Ce fut alors que notre aïeul Clovis reçut le baptême des mains de saint Remi, et que, chassant devant lui les peuplades ariennes, il assura en Occident le triomphe de la vraie foi.

» L'arianisme penchant vers son déclin, Mahomet parut. Mahomet releva l'idée d'Arius à la pointe du cimeterre. Il lui sembla qu'Arius n'avait pas assez donné à la corruption, il lui donna davantage ; et, ce moyen ne devant pas suffire à la corruption de l'univers, il déchaîna les armes. Bientôt le mahométisme attaquait par tous les points à la fois la chrétienté. Qui l'arrêta dans les champs de Poitiers ? Encore un de nos aïeux, Charles Martel. Et plus tard, le péril ne faisant que s'accroître avec les siècles, qui songea à réunir l'Europe autour de la Croix, pour la précipiter sur cet indomptable ennemi ? Qui eut le premier l'idée des croisades ? Un pape français, Sylvestre II. Où furent-elles d'abord inaugurées ? Dans un concile national, à Clermont, dans une assemblée nationale, à Vézelay. Vous savez le reste : ces deux siècles de chevalerie, où nous eûmes la plus grande part dans le sang et dans la gloire, et que

couronne glorieusement saint Louis mourant sur la côte africaine.

» Après ces deux honteuses défaites, le démon comprit qu'il n'atteindrait jamais son but en s'attaquant directement à Jésus-Christ. Mais l'Eglise, ce n'est plus Jésus-Christ qu'indirectement ; elle est composée d'hommes, sujets aux faiblesses et aux passions de l'humanité ; on pouvait peut-être, dans ce côté humain, ruiner l'œuvre divine. Luther vint au monde : à sa voix, l'Allemagne et l'Angleterre se séparèrent de l'Eglise, et si une grande nation de plus, si la France eût suivi leur terrible invitation, qui peut dire, le miracle à part, ce que fût devenue la chrétienté ? La France n'eut pas seulement la gloire de se tenir ferme dans la foi; elle eut à combattre dans son propre sein l'expansion de l'erreur représentée par Calvin, et la révolte d'une partie de la noblesse, un moment appuyée de la royauté. L'élan national la sauva ; on la vit, confédérée dans une sainte ligue, mettre sa foi plus haut que tout, plus haut même que la fidélité à ses souverains, et ne consentir à en reconnaître l'héritier légitime, qu'après que lui-même eut prêté serment au Dieu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis.

» Tel fût le rôle de la France dans les grands périls de la chrétienté ; ainsi acquitta-t-elle sa dette de fille aînée de l'Eglise. Encore n'ai-je pas tout dit. Au moment où la Papauté, à peine délivrée des mains tortueuses du Bas-Empire, était menacée de subir le joug d'une puissance barbare, ce fut la France qui assura sa liberté et sa dignité par

les armes d'abord, ensuite, et d'une manière définitive, par une dotation territoriale à laquelle était annexée la souveraineté... Ce grand ouvrage fut le nôtre ; je dis le nôtre, car nos pères n'est-ce pas nous ? Leur sang n'est-il pas notre sang, leur gloire, notre gloire ? Ne vivons-nous pas en eux et ne vivent-ils pas en nous ? N'ont-ils pas voulu que nous fussions ce qu'ils étaient, une génération de chevaliers pour la défense de l'Eglise ? Nous pouvons donc le dire, confondant avec un orgueil légitime les fils avec les pères, nous avons accepté le contrat proposé par le Fils de Dieu au libre arbitre des nations ; nous avons connu, aimé, servi la vérité. Nous avons combattu pour elle les combats du sang et de l'esprit. Nous avons vaincu Arius, Mahomet, Luther, et fondé temporellement la Papauté. L'arianisme défait, le mahométisme défait, le protestantisme défait, un trône assuré au pontificat : voilà les quatre couronnes qui ne se flétriront pas dans l'éternité (1). »

A cet éloquent témoignage il ne manque plus que d'être consacré par la parole la plus auguste qui puisse se faire entendre sur la terre : « O Francs, s'écriait le pape S. Étienne, tous les peuples qui ont recours à votre nation, devenue par le secours de Dieu la plus forte de toutes, trouvent le salut dans votre appui. Vous qui vous hâtez de secourir ceux qui vous implorent, à combien plus forte raison vous devez protéger contre leurs ennemis et le siège de la sainte Église de

1. Œuvres du R. P. Lacordaire. Paris, Poussielgue, tome II, p. 205.

DIEU et le peuple de Rome ! O Francs, il est connu que, parmi toutes les nations qui sont sous le soleil, la vôtre est la plus dévouée à l'apôtre Pierre. L'Église que lui a confiée JÉSUS-CHRIST, ses Vicaires vous en demandent la délivrance. » Plus tard le pape Grégoire IX écrivait à S. Louis, roi de France, lui traçant ce tableau de huit siècles de notre histoire : « La tribu de Juda était la figure anticipée du royaume de France. Juda, la terreur et le marteau des ennemis d'Israël, mettait en fuite leurs puissants bataillons et les foulait aux pieds. La France, pour l'exaltation de la foi catholique, affronte les combats du Seigneur en Orient et en Occident. Sous la conduite de ses illustres rois, elle abat les ennemis de la liberté de l'Église.

» Un jour, par une disposition divine, elle arrache la Terre sainte aux mains des infidèles ; un autre jour, elle ramène l'empire de Constantinople à l'obéissance du siège romain. De combien de périls le zèle de ses rois n'a-t-il pas délivré l'Eglise ! La perversité hérétique a-t-elle presque détruit la foi dans l'Albigeois, la France ne cessera de la combattre, jusqu'à ce qu'elle ait presque entièrement extirpé le mal et rendu à la foi son premier empire.

» La tribu de Juda n'a pas, comme ses sœurs, abandonné le culte du Seigneur ; elle a au contraire soutenu de longs combats contre l'idolâtrie et l'infidélité : ainsi en est-il du royaume de France. Rien n'a pu lui faire perdre le dévouement à DIEU et à l'Église ; là, l'Église a toujours conservé sa liberté ; la foi chrétienne y a toujours conservé sa vi-

gueur ; bien plus, pour les défendre, rois et peuples de France n'ont pas hésité à répandre leur sang et à se jeter dans de nombreux périls...

» Nos prédécesseurs, les pontifes romains, considérant la suite non interrompue de si louables services, ont, dans leurs besoins pressants, recouru continuellement à la France ; et la France, persuadée qu'il s'agissait de la cause, non d'un homme, mais de Dieu, n'a jamais refusé le secours demandé ; bien plus, prévenant les demandes, on l'a vue venir d'elle-même prêter le secours de sa puissance à l'Eglise en détresse.

» Aussi nous est-il manifeste que le Rédempteur a choisi le béni royaume de France comme l'exécuteur spécial de ses divines volontés ; il le porte suspendu en guise de carquois ; il en tire ordinairement ses flèches d'élection, quand avec l'arc de son bras tout-puissant il veut défendre la liberté de l'Eglise et de la foi, broyer l'impiété et protéger la justice (1). »

Les paroles récentes de Léon XIII sont venues confirmer ces témoignages anciens de ses prédécesseurs. Dans la lettre encyclique « *Nobilissima Gallorum gens* » du 8 février 1884, le Souverain Pontife, s'adressant à ses vénérables frères les Archevêques et Evêques de France, commençait en ces termes l'éloge de notre patrie :

« La très noble nation française, par le grand nombre de choses remarquables ac-

1. Labbe, t. XI, p. 366-367. *Epist. Gregorii IX ad. S. Ludovicum.*

complies, soit dans la paix, soit à la guerre, s'est acquis dans l'Eglise catholique un renom de mérites dont la reconnaissance ne périra pas et dont la gloire est immortelle. Ayant de bonne heure, sous le règne du roi Clovis, adopté les institutions chrétiennes, elle obtint ce témoignage très honorable, et cette récompense tout ensemble de sa foi et de sa piété, d'être appelée la fille aînée de l'Eglise. Depuis lors, vénérables frères, vos ancêtres ont paru souvent, pour de grandes et salutaires entreprises, être les auxiliaires de la divine Providence elle-même. Mais où leur valeur a été spécialement remarquable, c'est dans la défense du nom catholique dans le monde entier, dans la propagation de la foi chez les nations barbares, dans la libération et la défense des saints Lieux de la Palestine, de telle sorte qu'à juste titre est passée en proverbe cette vieille devise : *Gesta Dei per Francos.* »

C'est sur ce mot qu'il convient de finir. Nous avons du Vicaire de Jésus-Christ l'assurance solennelle que notre devise nous a été donnée « à juste titre ». Etait-il possible d'ambitionner plus haute reconnaissance de nos titres de noblesse ? Que ces paroles de Léon XIII, notre bien-aimé Pontife, nous consolent et nous fortifient ! Puissons-nous, fils généreux des Francs, ne jamais infliger de démenti à notre passé, et nous rendre toujours dignes d'écrire dans l'histoire *les Gestes* mêmes de Dieu !

II. — LA NATION PRÉDESTINÉE.

Le souvenir de la vocation surnaturelle de la France nous a fait toucher aux plus graves questions de notre foi, au mystère de la prédestination, à l'acte providentiel de la grâce. Peut-être ne sera-t-il pas sans utilité de nous arrêter quelque temps à les considérer. Ce sont des mystères, c'est-à-dire des ténèbres, mais d'où s'échappent des éclairs ; nous ne pouvons les comprendre, mais le seul fait de les rappeler suffit à la mémoire pour nous rattacher à Dieu, non point par la terreur, mais par la reconnaissance et l'amour. Le mystère, l'inconnu dans le divin, n'effraie que ceux qui, semblables aux anciens philosophes d'Athènes, adorent un Dieu qu'ils ne connaissent pas.

Quel est le mystère qui arrachait à saint Paul ce cri d'admiration : *O altitudo !* « O profondeur de la science et de la sagesse de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles et que ses voies sont impénétrables (1) ! » Ce n'est point le mystère de l'adorable Trinité. Nous n'éprouvons en effet aucune surprise à ignorer les secrets ineffables de la vie divine, et si, après avoir essayé de les pénétrer, nos regards s'obscurcissent comme il arrive en face d'une lumière éblouissante, nous reconnaissons sans peine que nous avons trouvé le châtiment de notre curiosité téméraire. Les aigles mystiques, comme saint Jean, ont seuls le privilège de sonder du regard « les profondeurs de Dieu. »

1. Ro. II, 33.

Le mystère dont parle saint Paul, celui qu'il appelle incompréhensible et impénétrable, ne semble point au premier abord se perdre dans l'infini ; au contraire, il nous touche par un côté, et c'est par cette extrémité humaine que nous croyons parfois être en état de le résoudre : c'est le mystère de notre prédestination à la foi. Tantôt il nous paraît comme un problème dont la dernière explication est du domaine de l'histoire ; tantôt nous croyons le saisir dans notre propre cœur, où la grâce, agissant en nous et avec nous, va, semble-t-il, nous livrer ses derniers secrets. Vains efforts ! nous touchons au mystère. Si nous avons le bonheur de connaître l'Evangile de préférence à tant d'autres qui ne l'ont jamais connu, qui ne le connaissent pas, qui ne le connaîtront jamais, il n'y a de cette grâce de Dieu à notre égard aucune explication humaine. Nous pouvons avoir une vue très claire des moyens qu'il a pris pour nous attirer à lui, mais il nous est interdit de les transformer en causes de sa grâce ; la seule cause est dans les profondeurs de l'éternité ; c'est là qu'il faut la chercher, dans la miséricorde infinie de Dieu, qui, librement, sans aucun mérite de notre part, nous a faits les privilégiés de sa grâce, en nous appelant à la connaissance de l'Evangile.

Je sais encore que Dieu est tout-puissant, qu'il veut d'une volonté et d'un amour très vrais, très sincères, sauver tous les hommes et que, par l'effet de cette même charité sincère, il est descendu du Ciel et mort sur une croix ; et cependant combien d'âmes échappent aux atteintes de sa charité ! En face de sa con-

quête, de ses élus qui sont comptés, nous voyons pleurer le Fils de Dieu, parce qu'il voit au-delà ceux qui ne seront jamais les siens. Qui nous expliquera cette mystérieuse impuissance ? N'a-t-il pas le moyen de vaincre tous les obstacles, de surmonter les volontés les plus rebelles ? Qui oserait en douter ? Pendant les longs siècles qui ont précédé la venue du Messie, que de générations tombent les unes sur les autres, moissonnées par la mort sans jamais avoir eu connaissance du vrai Dieu, alors que l'étincelle sacrée se conservait au sein d'un petit peuple perdu dans le monde ! Pourquoi ce privilège ? Pourquoi ces longs retards ? Aujourd'hui encore que de millions d'infidèles, assis à l'ombre de la mort, attendent les rayons de l'Evangile ! Dieu ne pouvait-il pas adopter une économie de sa Providence où tous les hommes sans exception eussent été sauvés ? Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? O profondeur des jugements de Dieu ! Et n'essayons pas d'expliquer par les événements de l'histoire ce mystère de la distribution des grâces. Nous renouvellerions à notre insu la tentative de certains hérétiques, disciples inconscients de Pélage. La grâce de la vocation à la foi est un don qui n'a sa racine dans aucun fait humain, mais qui descend tout entier de la libre miséricorde de Dieu. Au moins, si je ne puis comprendre les dernières raisons du gouvernement divin, il me suffit de savoir que je suis du nombre des favorisés, que j'ai été distingué, séparé dans la foule, et appelé par ce choix de Dieu à la grâce de la vraie foi. Il a aimé tous les hommes, il m'a aimé d'un amour de préférence ; il a donné à

tous, envers quelques-uns il a été prodigue. En face de cette distribution inégale de la grâce, j'écarte tout soupçon d'injustice, je ne vois en Dieu que sagesse et amour, et j'ouvre mon âme toute grande à la reconnaissance envers Celui qui m'a donné tant de marques de sa charité infinie.

Que sera-ce si, après avoir considéré la vocation de chaque homme en particulier, nous examinons maintenant la Providence divine appelant une nation tout entière à la connaissance de l'Evangile ? Car les nations comme les individus ont leur vocation surnaturelle. Sans doute il n'est pas d'étude plus digne de l'esprit humain et aussi de plus bienfaisante, parce qu'elle nous révèle à tout instant la sagesse et la bonté infinies de Dieu. Dans cette recherche des conduites secrètes de la Providence, nous pouvons surprendre avec admiration la main invisible et présente de Celui qui dirige toutes les créatures vers leur destinée, et nous aimons davantage Celui dont nous avons appris à connaître les perfections infinies. Mais aussi il n'est pas d'étude plus délicate ; elle a des degrés, et il arrive un moment où le mystère se dresse devant nous comme une barrière infranchissable. Nous avons pu arracher à la nature ses secrets, découvrir une à une les lois admirables du monde physique, leur fonctionnement infaillible. Il existe cependant une science supérieure, et au milieu de nos recherches nous pouvions entendre ces voix qui montaient des créatures et disaient à saint Augustin : *Quære super nos,* Cherche au-dessus de nous.

A son tour le philosophe chrétien s'enquiert des lois qui régissent, non pas les créatures matérielles, mais le monde des âmes ; il demande à l'histoire de lui révéler cette législation supérieure qui conduit vers leur fin la société humaine et les êtres doués de liberté. « On se moque là-haut, écrivait Balzac, de toutes les entreprises d'ici-bas, et nous ne sommes que les acteurs des pièces qui sont composées dans le Ciel : « *Homo histrio, Deus vero poeta est.* » C'est un poète souverain, et vous ne pouvez pas refuser le rôle qu'il vous baillera à jouer. Il faut trouver bon tout ce qu'il veut faire de vous et se soumettre à l'ordre de la Providence (1). » Ici encore la même voix se fait entendre : *Quære super nos*, Cherche au-dessus de nous. Il vous reste quelque chose à connaître, ou plutôt il y a un mystère qui plane au-dessus des lois que la science vous a fait découvrir dans la nature visible, au-dessus de votre philosophie de l'histoire : c'est le gouvernement de la Providence conduisant ses élus, et les dirigeant par le secours de sa grâce vers leur destinée surnaturelle. C'est ici que notre intelligence se heurte à l'inconnu et à l'incompréhensible.

Voyons la France aux deux extrémités de son histoire. Certes, quand la tribu des Saliens fit son apparition sur la scène, elles

1. De Balzac, *Pensées*.

« L'étude des événements humains nous ramène à la première cause morale de tout ce qui arrive parmi les hommes ; en sorte que ceux qui ne trouvent pas DIEU dans l'histoire, et qui ne lisent pas sa grandeur, sa puissance, sa justice dans les caractères éclatants qu'elle en trace à des yeux éclairés, sont aussi inexcusables que ceux dont parle saint Paul, qui, à la vue de l'univers et de l'ordre magnifique de ses parties, s'arrêtaient à la créature sans remonter au Créateur. » — D'Aguesseau.

étaient nombreuses, les familles barbares qui descendaient à flots pressés sur les terres de l'Empire romain. Sidoine Apollinaire nous les a dépeintes, groupées dans un tableau pittoresque. Chacune d'elles a un de ses représentants à la cour des rois wisigoths de Toulouse : « J'ai vu, dit-il, l'astre des nuits achever deux fois son cours, et je n'ai obtenu qu'une seule audience. Le maître de ces lieux trouve peu de loisirs pour moi, car l'univers entier demande aussi réponse et l'attend avec soumission. Ici nous voyons le Saxon aux yeux bleus, intrépide sur les flots, mal à l'aise sur la terre. Ici le vieux Sicambre, tondu après une défaite, laisse croître de nouveau sa chevelure. Ici se promène l'Hérule au visage glauque, presque de la teinte de l'océan, dont il habite les golfes les plus reculés. Ici le Burgonde, géant de sept pieds, fléchit le genou et implore la paix. Ici l'Ostrogoth réclame le patronage qui fait sa force, et à l'aide duquel il fait trembler les Huns, humble et fier tout à la fois. Ici, toi-même, ô Romain, tu viens prier pour ta vie, et quand le Nord menace de quelques troubles, tu sollicites le bras d'Euric contre les hordes de la Scythie ; tu demandes à la puissante Garonne de protéger le Tibre affaibli. » Au sein de cette multitude de peuples nouveaux, Dieu a distingué une tribu guerrière de quelques milliers de soldats à peine : c'est par elle qu'il sauvera son Eglise de l'hérésie arienne ; c'est elle qu'il choisira pour fonder une nation dont les destinées semblent associées aux destinées immortelles de son Eglise, et qui sera l'instrument de sa Provi-

dence dans le monde. Les autres monarchies barbares crouleront : Wandales, Wisigoths, Burgondes, Lombards disparaîtront de l'histoire ; seul, le royaume des Francs restera debout. Qui nous dira le secret de cette prédilection de DIEU pour notre patrie ?

Il nous faudrait maintenant, après quatorze siècles, faire le pendant du tableau que Sidoine Apollinaire nous a laissé de cette mosaïque des peuples barbares qui ont envahi la Gaule. Cette cour d'Euric, où toutes les races humaines se sont donné rendez-vous, nous a offert en raccourci l'image du monde connu alors ; le Gaulois et le Romain, le barbare sauvage et le barbare civilisé s'y coudoient en un pêle-mêle qui est bien la peinture de ce chaos d'où va sortir un monde nouveau. Certes, aujourd'hui, l'énumération paraîtrait longue à un poète qui voudrait reprendre le même sujet, et peindre en miniature, en une sorte de bouclier d'Achille, un tableau fidèle de la grande famille humaine. Le monde, l'*orbis terrarum* des anciens, n'est plus resserré entre le désert de Scythie et les colonnes d'Hercule, entre les premiers sables de la Lybie et les glaces de l'*ultima Thule*. Depuis les races au front de cuivre qui habitent l'Extrême-Orient jusqu'aux Indiens d'Amérique, en passant par le Continent Noir, combien de peuples nouveaux, inconnus aux géographes de Rome et d'Athènes, viendraient grossir la liste de ces familles des fils d'Adam ! Et cependant il en est une qui, depuis quatorze siècles (1),

1. En présence de cette survie merveilleuse, véritable miracle de l'ordre moral, un esprit intelligent, impatient de pénétrer les

a gardé sur toutes les autres son droit de primogéniture ; elle est l'aînée des enfants de l'Eglise, et elle a conservé avec ce titre l'honneur d'être sur la terre le soldat de DIEU : c'est la France. Combien ne connaissent pas encore l'Eglise et se prosternent devant de grossiers fétiches ou devant l'image de Bouddha ! Combien blasphèment JÉSUS-CHRIST, ou parmi celles qui sont baptisées, combien offrent encore de nos jours le même désolant spectacle qu'offraient, au temps de l'arianisme, les peuples barbares victimes de cette hérésie ! Luther et Calvin n'ont-ils pas ravi à l'Eglise autant de peuples qu'Arius ? Et cependant, aujourd'hui comme au temps de saint Louis, elles sont toujours vraies, en parlant de la France, ces paroles du Souverain-Pontife Grégoire IX : « La

causes secrètes des événements humains, mais aveuglé par l'incrédulité, ne voudra pas se contenter d'explications vulgaires. En dehors de la Providence, il ne lui reste plus qu'à se réfugier dans des causes d'un vague indéfinissable : l'indéniable nécessité d'un rôle à remplir dans le monde, qui n'est au fond qu'une formule mitigée du *fatum*. Jusqu'ici, en effet, les incrédules n'ont rien trouvé de mieux que d'écarter la cause divine, pour retomber, par un progrès singulier, dans les rêveries des fatalistes panthéistiques de l'ancien monde païen. En voici une preuve dans les lignes suivantes, où l'on trouve par ailleurs plus d'un accent vraiment patriotique :

« Souvent mutilée, mais comme forgée et martelée au fer et au feu du malheur, notre noble patrie a vu s'écrouler autour d'elle plus d'une vaste domination dont l'hégémonie avait paru éternelle. Ramassée sur elle-même, groupant rapidement autour du centre l'activité de ses provinces, elle est maintenant la plus ancienne nation vivant dans le monde... Cette force de survivance, la France ne la doit pas seulement à l'énergie du sentiment patriotique qui anime les plus humbles de ses enfants, à cette tradition nationale qui développe et soutient chacun de nous ; elle le doit aussi à l'*indéniable nécessité* du rôle qu'elle remplit parmi les autres nations et qui lui a assuré de tout temps des sympathies précieuses, des concours actifs et persévérants. » G. Hanotaux.

tribu de Juda n'a pas comme ses sœurs abandonné le culte du Seigneur. »

Il y a des comparaisons détestables ; c'est l'orgueil qui les inspire. Le Pharisien debout devant l'autel, la tête renversée, drapé dans son manteau, murmure sa prière : « Je vous rends grâce, Seigneur, de ce que je ne suis pas comme les autres *(quia non sum sicut cæteri homines)* (1). » Il nous révolte, quand bien même il ne serait pas hypocrite et posséderait en vérité la moitié des vertus dont il fait étalage. Il y a d'autres comparaisons qu'inspire seule la reconnaissance des bienfaits de Dieu ; celles-là sont légitimes, celles-là sont salutaires ; elles ne poussent point au mépris de ceux qui sont moins favorisés, elles font monter à Dieu, avec l'amour et la reconnaissance, la prière pour les déshérités ; elles allument le zèle, cette flamme d'expansion qui nous fait porter au loin, aux malheureux qui en sont privés, les biens que nous avons en surabondance ; elles nous rappellent enfin que de Dieu seul, de sa libre volonté, descendent tous les biens, et qu'il les distribue comme il lui plaît. Qu'il nous soit permis, dans ces dispositions, de faire toutes les antithèses possibles. Rapprochons, par exemple, notre patrie de la tribu sauvage la plus dépravée. Le continent africain en recèle plus d'une dans ses vastes flancs. Ce grand sphinx tourné vers la vieille Europe ne lui a pas révélé tous ses secrets, et peut-être cache-t-il encore quelque type dégénéré de la race humaine, plus effrayant que tous ceux que nous connaissions jusqu'à ce jour ! Regardons

1. Luc, 18, 11.

ces hommes en face, ce sont nos frères. A peine le visage a-t-il gardé quelque vestige de la dignité humaine ; le regard sans intelligence ne s'éclaire que des intérêts les plus vils et les plus cruels. A ces hommes la civilisation n'a point apporté ses bienfaits et ses lumières : mince malheur, peut-être ! Ce qu'il faut déplorer davantage, c'est que la Croix n'ait point été plantée parmi eux et que l'Evangile ne les ait point régénérés et relevés de leur état de dégradation. Et cependant ces âmes sont immortelles : le souffle même de DIEU anime cette chair avilie ; ces hommes ont été rachetés au prix du sang de JÉSUS-CHRIST, ils sont appelés comme nous à une gloire éternelle. Je demande maintenant pourquoi cette tribu de pauvres noirs d'Afrique a si peu reçu, tandis que nous avons été, nous, depuis quatorze siècles, les privilégiés de la Providence. Devant cette inégalité qui confond, ne faut-il pas répéter les paroles de saint Paul : « O profondeur des jugements de DIEU! que ses voies sont impénétrables ! » et bénir la main qui a été pour nous prodigue de ses dons ?

Est-il nécessaire de déclarer davantage la pensée qui a inspiré les réflexions qu'on vient de lire ? Elle est assez évidente. Mettre en saillie l'entière gratuité des dons de DIEU, n'est-ce pas en relever le prix, et provoquer à la reconnaissance ? Nous célébrons, dans le quatorzième centenaire de Clovis, le premier et le plus important de ces dons : la vocation à la foi de la nation française ; n'est-il pas utile de rappeler à ce propos la doctrine catholique de la providence surnaturelle de DIEU, contenue dans ces paroles de saint Paul :

« C'est gratuitement que vous avez été sauvés par la foi et non par vos œuvres ; c'est un don de Dieu dont personne ne doit se glorifier (1). » Il semble bon de creuser ainsi le mystère autour de la grâce afin que, privée de tout appui, notre reconnaissance jaillisse plus vive vers l'auteur de tout bien, et que nous soyons préservés de ces deux fléaux qui tarissent la générosité divine : l'ingratitude et l'orgueil.

Nous pouvons maintenant mesurer à notre aise la distance qui nous sépare des peuples les plus déshérités ; compter un à un les avantages qui établissent notre supériorité : rien ne s'y oppose, ce seront autant de traits à la gloire de Dieu, autant de stimulants pour notre reconnaissance. Voyons, à l'origine de notre histoire, cette admirable terre des Gaules que Dieu donne aux Francs comme une nouvelle Terre promise après leurs longues pérégrinations à travers la Germanie, et dont la disposition géographique, au jugement même des païens, est une preuve manifeste de la Providence divine (2); les victoires multipliées qui assurent à Clovis contre les barbares ariens (les Philistins de la Gaule) la possession de son nouveau royaume ; plus tard... mais c'est l'histoire de France tout entière qu'il faudrait écrire, et au milieu de cette histoire, pour preuve de cette Provi-

1. *Gratia enim estis salvati per fidem, et hoc non ex vobis, Dei enim donum est ; non ex operibus, ut ne quis glorietur.* Eph. 2, 9.

2. « Si vous y faites attention, vous remarquerez l'heureuse disposition de cette contrée... on reconnaîtra facilement qu'elle n'est point l'effet du hasard, mais d'une Providence intelligente. (*τό τῆς προνοίας ἔργον.... μετά λογισμοῦ τινος διακειμένων τῶν τόπων*) (Strabon, liv. IV, chap. 1).

dence particulière dans notre patrie, pendant que les révolutions, les conquêtes violentes dispersent d'autres nations, on verrait ce miracle : une jeune fille, la vierge de Domremy, suscitée de DIEU, au moment le plus critique de notre passé, pour « détruire l'englescherie » et sauver avec la France la fille aînée de l'Eglise, qui semble devoir être immortelle comme sa mère. Faut-il parler de l'éclat jeté dans le monde par nos orateurs, nos poètes, nos artistes, nos savants ? Mais il est une gloire plus solide que celle des armes, plus éclatante que celle des lettres et des beaux-arts : l'histoire est là pour nous dire que la foi de Clovis est restée intacte dans notre patrie, malgré les plus furieuses tentatives de l'enfer pour l'en arracher. Voilà notre plus beau titre de gloire, et la preuve manifeste qu'elle est bien vraie cette parole inscrite en tête de la plus ancienne de nos lois : *Vivat Christus qui diligit Francos !* Vive le CHRIST qui aime les Francs ! Oui, le CHRIST nous aime : chaque page de notre histoire témoigne de cet amour; elles témoignent aussi, ces pages, que les Francs ont aimé le CHRIST et que cet amour a fait leur force et leur gloire. C'est par un acte de foi au CHRIST-DIEU que Clovis a inauguré le royaume très chrétien ; les rois ariens ont blasphémé le CHRIST, ils ne tardent pas à disparaître de l'histoire après un éclat éphémère : seul le royaume franc puise dans la confession de cette divinité une force de vie immortelle. — Vive le CHRIST qui aime les Francs ! Oui, le CHRIST nous aime ; mais écoutons-le nous dire comme aux apôtres : « Ce n'est pas vous

qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis (1), afin que vous soyez dans le monde mon peuple, mon apôtre, mon soldat. » Le CHRIST nous aime, mais demandons-lui de ne jamais mériter d'entendre de sa bouche ces paroles qui ne s'adressent qu'aux nations qui ont prévariqué : « *Auferetur a vobis regnum Dei et dabitur genti facienti fructus ejus* (2). » Que nos pensées, nos travaux, notre vie entière soit dévouée à défendre, contre les ariens de notre temps, l'honneur et les droits méconnus du CHRIST, notre DIEU, qui a aimé nos pères et qui nous aime d'un amour infini. « O DIEU, dirons-nous en répétant une ancienne prière de notre liturgie (3), DIEU tout-puissant et éternel, qui avez établi l'empire des Francs pour être par le monde l'instrument de votre divine volonté, le glaive et le bouclier de votre sainte Eglise : nous vous en prions, prévenez toujours et en tous lieux de la céleste lumière les fils suppliants de la nation française, afin qu'ils voient ce qu'il faut faire pour l'établissement de votre règne en ce monde, et afin que, pour accomplir ce qu'ils auront vu, ils soient remplis de charité, de force et de persévérance. Par JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

1. Jo. 15, 16. *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.*

2. Jo. 21, 22.

3. *Omnipotens sempiterne Deus, qui ad instrumentum divinissimæ tuæ voluntatis per orbem et ad gladium et propugnaculum Ecclesiæ sanctæ tuæ, Francorum imperium constituisti, cælesti lumine, quæsumus, filios Francorum supplicantes semper et ubique præveni, ut ea quæ agenda sunt ad regnum tuum in hoc mundo efficiendum videant, et ad implenda quæ viderint, charitate et fortitudine perseveranter convalescant. Per Christum Dominum nostrum. Amen.*

Extrait d'un missel du neuvième siècle. Le cardinal Pitra, qui a publié cette prière, croit qu'elle était usitée dès le septième siècle.

APPENDICES.

I. — SAINT GRÉGOIRE DE TOURS ET LA CHRONIQUE DE FRÉDÉGAIRE.

De tous les historiens de la France, saint Grégoire de Tours est le premier en date. Il a eu le privilège d'élever le plus solide et le plus ancien monument de notre histoire ; son livre devait donc subir le sort attaché fatalement à toute œuvre originale : il devait avoir et il a eu des abréviateurs, des copistes et des enlumineurs. Ce serait s'écarter du plan de ce livre que d'entrer dans des discussions soulevées récemment au sujet de ces remaniements et de ces altérations du texte primitif de l'*Historia Francorum.* Qu'il suffise d'exposer l'état de la question et les résultats acquis définitivement à la science. L'œuvre de Grégoire de Tours, on le sait, se compose de deux parties bien distinctes : l'histoire des faits qu'il a lus ou entendu raconter, celle des faits dont il a été témoin. La première comprend les trois premiers livres par lesquels débute l'*Histoire des Francs*, les sept derniers appartiennent à la seconde. Or, c'est au sujet de cette première période, la seule qui nous intéresse, puisqu'elle comprend l'histoire de Clovis et de son baptême, que la question d'originalité a été soulevée et qu'on a voulu opposer au texte de saint Grégoire l'œuvre de deux chroniqueurs anonymes, qui formeraient, avec l'*Historia Francorum*, les trois sources principales de l'histoire mévovingienne : je veux dire l'*Epitome* arribué à Frédégaire et la chronique écrite au VIIIe siècle par un moine de Saint-Denis, sous le titre de *Gestes des rois Francs* (1). Puisque le baptême de Clovis est la seule chose qui nous occupe, nous pouvons déjà, avant tout examen, écarter ce dernier compétiteur, dont la chronique reproduit mot à mot le récit de l'évêque de Tours. Sur les origines des Francs, il ne sait rien de plus que son modèle, ou plutôt il sait quelque chose que saint Grégoire a certainement ignoré, sans préjudice de son autorité historique. C'est l'origine fabuleuse du peuple franc, descendant direct des Troyens par Francus, fils du roi Priam. Il ne reste donc plus en présence que Frédégaire et Grégoire de Tours. Quel est celui des deux qui mérite la préférence pour avoir puisé à de meilleures sources? Dans un travail publié récemment dans la *Revue des Questions historiques*, M. Godefroy Kurth a tranché le débat par des raisons demeurées sans réplique. « La critique historique, dit-il, a fait assez de progrès dans notre siècle pour porter un jugement définitif sur la valeur de tous les documents postérieurs à Grégoire de Tours dans lesquels l'histoire de Clovis est racontée autrement que par le père de l'histoire de France. On est auto-

1. Migne, *P. L.* t. 96, p. 1421. Dans les *Mon. hist. Germ.* t. II, il porte le nom de *Liber historiæ.*

risé à y reconnaître des produits de cette imagination épique dont quelques traces se rencontrent déjà dans les récits de saint Grégoire, et à regarder toutes les additions des chroniqueurs comme de précieux matériaux, non pour l'histoire de Clovis, mais pour l'histoire littéraire du peuple franc.

» Et cependant, il s'en faut de beaucoup que cette manière de voir, qui s'impose à quiconque étudie les origines françaises à la lumière de la critique, soit adoptée à l'unanimité. Des historiens, qui jouissent de beaucoup d'autorité, continuent de rapporter pieusement, comme autant de vérités historiques, les légendes de Frédégaire et du *Gesta Francorum*, et s'arment de leurs dires pour donner un démenti à Grégoire de Tours. Nul n'a été victime d'une plus étrange aberration, sous ce rapport, qu'Henri Martin. Chaque désaccord qu'il constate entre saint Grégoire et ses successeurs devient pour lui la preuve que saint Grégoire s'est trompé. Il n'essaie pas de prouver une si étrange opinion : il se borne à l'énoncer comme une certitude, laissant le lecteur stupéfait et non convaincu.

» Ce qui est plus grave, c'est de voir un maître véritable défendre ce point de vue et consacrer une dissertation à établir une thèse aussi aventureuse... Ranke a soutenu récemment que les traditions consignées au sujet de Clovis dans l'*Epitome* de Frédégaire et dans le *Gesta Francorum*, sont plus dignes de foi que le récit de Grégoire de Tours. L'*Epitome* n'est pas, selon lui, un résumé de ce dernier, comme tout le monde l'admettait jusqu'à ce jour, c'est un texte original qui, s'il n'a pas été écrit avant celui de Grégoire de Tours, repose pourtant sur une base antérieure à la rédaction de l'*Historia Francorum*... Si de pareilles affirmations n'émanaient pas d'un homme devant lequel ses contemporains sont habitués à s'incliner avec respect, on aurait le droit de se borner à renvoyer l'auteur à l'école. Signées d'un grand nom, elles gardent, malgré leur invraisemblance, une part de l'autorité qui s'y attache. Il ne suffit pas de protester contre elles, c'est une réfutation en règle qu'il leur faut (1). »

Cette réfutation a été donnée magistralement. Il eût suffi de rapporter les paroles du prologue de la chronique originale, sur lesquelles M. Ranke et ses satellites observent un silence prudent. Le chroniqueur y avertit en termes exprès qu'il n'est qu'un patient et modeste abréviateur de l'*Histoire des Francs*, depuis les origines jusqu'à la mort de Chilpéric. Quant à ses recherches personnelles, elles ne commencent que là où s'arrête l'œuvre de Grégoire de Tours: « *Itaque Gregorii chroniqua diligentissimè percurrens, ego studiosissimè brevitatem aptare præsumpsi. Per uniuscujusque libri nomen redeat ad auctorem... de eodem incipiens tempore, scribendum quo Gregori fines gesta cessavit.* » Nous voilà bien renseignés. Après un avertissement aussi clair, la démonstration est faite. Le reste appartient aux arguments de luxe, que l'on peut multiplier à plaisir. On peut voir dans l'étude de M. Kurth comment, à chaque page du malheureux

1. *Revue des Questions historiques*, t. 44, p. 415 : G. Kurth, *L'histoire de Clovis d'après Frédégaire.*

résumé de Frédégaire, les distractions, les négligences jaillissent, montrant à nu les soudures béantes des pièces mal rapportées. Dans le récit du baptême, le seul qui doive atttirer notre attention, M. Kurth a relevé deux grosses erreurs : le chiffre des Francs baptisés élevé à six mille et la fête de Pâques assignée comme date au baptême de Clovis. J'en ajouterai une troisième, où se trahit avec évidence le travail précipité d'un abréviateur distrait ou inintelligent. « La reine Clotilde, dit Grégoire de Tours, fit appeler en secret saint Remi, évêque de Reims, et le pria d'enseigner au roi la parole du salut : *Clam accersiri jubet.* » L'évêque eut de secrètes conférences avec le roi : « *secretius cœpit insinuare* », à la suite desquelles le baptême est enfin conféré dans une cérémonie solennelle et publique. Toute cette page, abrégée en deux lignes, où ne paraissent que le commencement et la fin du récit de saint Grégoire, a fourni à Frédégaire cette phrase incroyable où nous apprenons avec stupéfaction que Clovis et six mille de ses guerriers furent baptisés *secrètement* le jour de Pâques par saint Remi, évêque de Reims : *Cum de prælio memorato superius Chlodoveus Remis fuisset reversus*, clam *à sancto Remigio, Rhemensis urbis episcopo, attrahente etiam Chrotechilde regina, baptismi gratia cùm sex millibus Francorum in Pascha Domini consecratus est* ».

On ne peut non plus rien conclure, en faveur de Frédégaire, de l'anecdote du sermon sur la Passion. Il en est de ce mot historique comme de tant d'autres : on les prête volontiers à ceux qui ont dû les dire, surtout quand ils sont la traduction fidèle de leurs sentiments. Dans la *Revue britannique* (1), M. Barthélemy attribue un mot semblable au brave Crillon. « On assure, dit-il, qu'un jour, entendant la Passion prêchée à Avignon avec grande éloquence, il se leva tout d'un coup, transporté de colère, la main sur son épée, en s'écriant : « Où étais-tu, Crillon ? » Il y a grand danger qu'une parole qui offre ce caractère de vraisemblance ne devienne vite parole historique. Quoi qu'il en soit, si ce mot cité par Frédégaire ne se trouve pas dans l'*Historia Francorum*, c'est, dirons-nous avec M. Kurth : « ou bien qu'il n'avait pas encore cours du temps de saint Grégoire, au moins dans les milieux qui lui ont fourni ses données orales, ou bien parce que cet historien, habitué à exercer une critique sévère à l'endroit de ses sources d'informations, l'a jugé trop suspect pour l'accueillir (2). »



II. — OU SAINT GRÉGOIRE DE TOURS A-T-IL PUISÉ L'HISTOIRE DU BAPTÊME DE CLOVIS ?

LES sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours ont été étudiées amplement dans un mémoire présenté par M. G. Kurth au Congrès scientifique international des catho-

1. Septembre 1878, p. 94.
2. G. Kurth, *ibid.*

liques, tenu à Paris le 11 avril 1887. (*Revue des Q. hist.*, octobre 1888, p. 385).—Une liste complète des sources historiques a paru dans le *Clovis* du même auteur. Je ne considère ici que l'histoire du Baptême

Il faut, dans l'étude du texte de saint Grégoire, écarter d'abord la question d'authenticité, qui est, on le sait, au-dessus de toute discussion et que personne n'a jamais songé à révoquer en doute. Grâce aux Bénédictins français, nous sommes, depuis longtemps, en possession d'excellentes éditions critiques de ce texte précieux, où nous pouvons lire en toute sécurité le récit du Baptême de Clovis, tel que l'a écrit Grégoire de Tours. Mais, il faut se le rappeler, cette narration a été prise au cœur même de cette partie de l'*Histoire des Francs* où le saint évêque raconte des faits dont il n'a pas été témoin et où, de l'aveu unanime des critiques, se trouvent des traces incontestables de légendes. Le récit du Baptême a-t-il été touché, lui aussi, par la baguette de cette grande magicienne qui s'appelle l'imagination populaire? C'est ce qu'il faut examiner.

Il y a une chose certaine que n'ignorent pas ceux auxquels est familier le texte de Grégoire de Tours, c'est que, dans ses emprunts faits aux documents antérieurs, il expose scrupuleusement ce qu'il a lu ou entendu dire. S'il n'a rien de mieux à raconter qu'une légende, il la donne telle qu'il l'a trouvée sur les lèvres du peuple. Ce n'est pas lui qui altère le récit, il se contente de le faire entrer dans son histoire dans l'état même où il lui est parvenu. Avec sa candeur ordinaire, il a bien soin de nous avertir qu'il n'est que l'écho d'une tradition (*ut fertur*, on rapporte); mais enfin il cite avec une entière bonne foi, j'allais dire avec une impassibilité étonnante, qui a fait le tourment de plus d'un critique. Le saint évêque, écrivant, au VIe siècle, son histoire des premiers Mérovingiens, ne se doutait guère des tortures qu'il préparait aux *Saumaises futurs*. Ce n'est pas ici le lieu de résoudre ces difficultés; on les connaît assez. On sait aussi comment les travaux de Gorini, Lecoy de la Marche et Kurth (1), ont

1. Il y en a d'autres : Kries, Junghans, etc. Ce n'est pas sans intention que je cite l'abbé Gorini. La thèse soutenue par ce savant prêtre ne me paraît pas avoir perdu sa force, même depuis les explications nouvelles données par la critique. « Dans le long récit du saint évêque, dit-il, il n'est pas un seul mot qui impute ce crime au roi franc. » (*Défense de l'Eglise*, I, p. 426). On connaît l'épisode de l'assassinat de Sigebert et de son fils Chloderic. (*Histor. Franc.* II, 40). Ce prince, pour jouir plus tôt du royaume de Cologne et de l'alliance des Francs Saliens, fait assassiner son père Sigebert. Clovis, qu'il a averti, croyant trouver en lui un approbateur de son crime, lui envoie des messagers qui lui font payer de sa vie le parricide qu'il vient de commettre. Le père et le fils étant morts, Clovis songe à s'annexer un royaume tombé en déshérence. Les Francs Ripuaires, auxquels il se présente, l'acceptent avec acclamations. C'est dans ce récit que se trouve la phrase célèbre qui a causé tant d'émoi et excité les vertueuses colères de certains critiques, par ailleurs peu scrupuleux : « DIEU, dit-il, faisait tomber chaque jour ses ennemis sous ses pieds et augmentait son royaume, parce qu'il marchait devant lui avec un cœur droit et qu'il faisait ce qui est agréable à ses yeux. » On peut mettre au défi de démontrer que Grégoire de Tours, dans cet épisode, impute à Clovis l'assassinat de Sigebert. 1° Il n'y a point de contradiction entre ces deux phrases : « Clovis était à Paris » et « Lorsque je naviguais sur l'Escaut ». Qu'on veuille bien réfléchir aux nombreux événements qui se placent entre le message de Clovis et le meurtre de Sigebert : le voyage des premiers messagers; le temps pour Chloderic de préparer son crime : il doit attendre l'occasion favorable; car on voudra bien admettre que le voyage de Sigebert quittant Cologne, traversant le Rhin pour entrer dans la forêt de Buchonia,

vengé victorieusement la mémoire de Grégoire de Tours du reproche d'inconséquence ou d'immoralité. Récits populaires, fragments de chants épiques et de cantilènes barbares, tout prend place dans son récit : et c'est avec ces documents, faute de mieux, qu'il a dû écrire une grande partie de l'histoire civile de Clovis.

Il y a une réalité historique à dégager de ce récit : ce rôle appartient à la critique. Ce que nous avons à remarquer ici, ce qui seul nous intéresse, c'est qu'au milieu de ces pages il en est une qui, sur le fond des légendes, se détache avec une netteté lumineuse. Les prétendus meurtres politiques de Clovis sont racontés dans des récits anonymes ; cette page, au contraire, porte sa signature authentique. Saint Grégoire n'indique pas ses sources quand il parle, par exemple, de la mort violente du roi des Ripuaires ; il ne le pouvait pas, puisqu'il n'avait à sa disposition qu'une tradition orale ou un fragment d'épopée barbare. Mais quand il a terminé l'histoire du Baptême, il a bien soin, selon son habitude, de nous signaler le document où il a puisé son récit. C'est la *Vita Remigii*. « *Est nunc liber Vitæ ejus* » *(sancti Remigii)*. « Nous avons la *Vie de saint Remi.* » Voilà donc le Baptême de Clovis, la partie de l'histoire religieuse de son règne franchement séparée du reste, placée en dehors de la légende, rangée dans la catégorie des faits qui relèvent non de la poésie, mais de l'histoire proprement dite.

Quel était l'auteur de cette *Vie de saint Remi* et à quelle époque écrivait-il ? Ces deux questions, on le comprend, ne sont pas sans importance. Nous avons besoin qu'on nous garantisse l'honnêteté littéraire de cet historien et sa connaissance parfaite de l'histoire qu'il nous raconte. Celui qui a écrit la *Vita Remigii* ne pouvait être qu'un homme d'Eglise, moine ou clerc séculier

n'a pas lieu immédiatement après le message, comme au théâtre un second acte de tragédie. Tous ces événements ne se sont pas accomplis en un jour et laissaient à Clovis tout le temps de changer de résidence. — 2° Il n'y a pas d'instigation au parricide : Clovis parle de la mort naturelle de Sigebert et non d'une mort violente. Cette mort naturelle est proche, puisque Sigebert est un vieillard infirme. Le moment est donc bien choisi pour faire des propositions d'alliance à l'héritier présomptif. « Votre père est vieux et boiteux ; s'il venait à mourir, vous seriez son héritier, grâce à l'appui de notre amitié. »

Je demande si dans cette proposition il est possible de trouver renfermé nécessairement le dénouement tragique comme une conséquence dans son principe. Je laisse le reste ; il est évident que les seconds messagers de Clovis n'ont pas agi de leur propre mouvement, mais bien par les ordres de leur maître. Mais alors Clovis n'est plus qu'un justicier, usant de ruse, si l'on veut, pour atteindre plus sûrement un criminel convaincu ; et ainsi s'explique la phrase de saint Grégoire, qui, en dehors de cette supposition, n'est plus qu'une monstruosité incompréhensible : « Par un juste jugement de DIEU, il tomba dans la fosse creusée sous les pieds de son père. » Si Clovis a conseillé le parricide, je demande quel est celui des deux complices qui peut être accusé d'avoir tendu le piège et qui mérite d'y tomber le premier. — 3° Une fois le parricide commis par une fausse interprétation des offres de Clovis, le roi des Francs devait parler aux Ripuaires comme il l'a fait ; au moins, n'a-t-on le droit de lui reprocher qu'un mensonge dans sa narration du crime. Encore, comme il s'agit d'un double meurtre dont le premier ne lui est pas imputable, dont le second est un acte de justice, il y a telle de ses phrases qui pourrait à la rigueur s'expliquer, sinon se justifier par une équivoque. Quoi qu'il en soit, il est impossible de prouver la complicité de Clovis dans le parricide commis par Chloderic, et cela suffit. Je sais bien que ce récit fait partie de l'histoire légendaire de Clovis. Là n'est pas la question. Il faut bien justifier la phrase (l'épiphonème) de saint Grégoire de Tours là où elle se trouve, c'est-à-dire à la fin de cette page de l'histoire qu'il a composée, ou plutôt qu'il a transcrite et introduite dans son récit.

attaché à l'église de Reims. Sa fonction d'hagiographe (1) était en effet une sorte de fonction sacrée ; elle avait ses règles, inspirées du célèbre décret de saint Damase promulgué par le pape Gélase Ier, règles sévères, mais souverainement sages, qui protégeaient les actes des martyrs et des saints confesseurs contre les fraudes de l'ignorance ou de la fausse piété : « A cause de l'importance de ces lectures, y est-il dit, et selon une ancienne coutume, afin de ne pas donner une occasion, même légère, à la dérision, ces lectures ne sont pas reçues dans l'Eglise Romaine, si les noms des auteurs de ces actes sont ignorés, si des infidèles ou des ignorants ont osé les altérer. » Le lectionnaire où sont consignées les Vies des Saints fait partie des livres liturgiques. Saint Césaire d'Arles, saint Avit, évêque de Vienne, nous parlent comme d'un usage ordinaire et déjà ancien, des lectures solennelles faites à l'église, d'après les actes des martyrs (2). Mais pourquoi recourir à d'autres témoignages, quand nous avons celui d'un successeur de saint Remi sur le siège de Reims ? D'après le prologue placé par l'archevêque Hincmar en tête de la nouvelle Vie de son illustre prédécesseur, on voit clairement que l'ancienne *Vita Remigii* était un bien de l'église de Reims, que l'évêque Egidius disposait à son gré du précieux codex, et qu'il confia à saint Fortunat le soin d'abréger cette vie et de la rendre plus adaptée aux lectures publiques (3). Enfin, le texte lui-même vient nous révéler son auteur. Celui qui a écrit la *Vita Remigii* est bien un clerc hagiographique de profession. Il connaît et utilise les anciens passionnaires, comme le prouvent et le discours de sainte Clotilde au commencement et l'allusion finale à Constantin, puisée évidemment dans la *Vita Silvestris*. Celui qui a entrepris d'écrire la vie privée et publique du saint archevêque, celui qui décrit avec tant d'exactitude les détails liturgiques du double sacrement conféré à Clovis, ne pouvait être autre qu'un familier du saint et un ecclésiastique attaché à son Eglise. Ainsi son caractère et ses fonctions d'écrivain sacré nous garantissent la sincérité de son témoignage.

Il importe davantage de savoir à quelle époque ce document fut écrit. Quelle que soit en effet la certitude que nous ayons de la probité de l'historien, nous aimons à savoir qu'il ne vivait pas trop loin des événements qu'il rapporte. Or, qu'on veuille bien remarquer que saint Remi mourut en 533, que saint Grégoire de Tours, né six ans après, fut presque son contemporain, et l'on comprendra que la *Vita Remigii* n'appartient pas à la catégorie des documents hagiographiques de seconde main, mais qu'elle a été écrite peu de temps après la mort de saint Remi par un écrivain qui fut le contemporain du grand Arche-

1. Ceci n'exclut pas les Vies de Saints composées par des laïques : Sulpice Sévère écrit la *Vie de saint Martin* peut-être avant d'avoir été initié aux ordres, s'il le fut jamais ; le patrice Dyname écrit les *Vies des saints abbés de Lérins et d'Aquitaine*. Il ne s'agit ici que des grands recueils liturgiques.

2. Ajouter ce témoignage curieux de l'*Historia Francorum*, qui confirme l'existence de livres sur la vie des Saints, mis entre les mains des fidèles : « Tenebat librum in sinu suo, legens historias actionum antiquarum, pictoribus indicans quæ in parietibus fingere deberent. » *H. Fr.* 2, 17.

3. Hinc. Rhem. *P. L.* Migne, t. 125, p. 1129.

vêque. Cela suffit pour montrer que saint Grégoire, transmettant à la postérité le récit du baptême de Clovis d'après la *Vita Remigii* qu'il avait sous les yeux, n'écrivait pas une légende, mais une histoire puisée aux sources les plus pures.

La démonstration s'arrête ici ; cependant je voudrais aller plus loin, et montrer que nous avons dans l'histoire des Francs plus qu'un résumé ou un remaniement, mais une transcription textuelle de la vie de saint Remi. Dans les emprunts qu'il fait aux documents antérieurs, saint Grégoire, selon son habitude, reproduit tant qu'il peut le texte même original. Nous avons vu avec quelle exactitude il raconte tous les faits qu'il a appris concernant l'histoire civile de Clovis. Il l'a fait sans scrupule, au risque de déshonorer son héros devant la postérité, de le dépouiller de son auréole de premier roi baptisé de la race mérovingienne. Cette même exactitude, nous devons la supposer, à plus forte raison, lorsque l'évêque historien reproduit, non plus cette fois une histoire profane, laissant après elle de pénibles impressions, mais une page d'histoire ecclésiastique, un récit édifiant, qui repose le regard et console l'âme attristée par les sanglantes tragédies qui remplissent le reste de ses annales. Au sortir de ces scènes barbares, où les héros nous apparaissent, à tout instant, la hache levée et les pieds dans le sang, c'est une joie véritable de contempler l'église de Reims parée pour le baptême, de respirer avec les Francs les parfums célestes qui embaument le baptistère, de voir le fier Sicambre, doux comme un agneau, incliner sa tête pour recevoir l'eau régénératrice. Vraiment, si jamais texte d'histoire méritait d'être inséré en entier, c'était bien celui qui racontait une telle fête. Il faut croire que le saint évêque en a jugé ainsi.

Saint Grégoire, il est vrai, sait être original dans l'emploi des matériaux qu'il utilise ; il ne copie pas servilement ses sources, et on en a donné pour preuve le *Gloria Martyrum*, où il suit librement deux auteurs dont il s'approprie les ouvrages : Prudence et saint Paulin de Nole. Mais, dans le récit du baptême, la narration est relativement courte, les faits s'enchaînent logiquement, se suivent sans incohérence et aboutissent enfin naturellement au dénouement désiré. Nous sommes en présence d'un récit bien coordonné, auquel il n'y avait rien à ajouter ni rien à retrancher. Il y a bien le discours du commencement, que n'ont pas manqué d'omettre tous les copistes de l'*Historia Francorum*. Puisque saint Grégoire l'a reproduit dans toute sa longueur, j'y vois une nouvelle preuve qu'il est allé jusqu'au bout dans sa fidélité à transcrire tel quel le texte eriginal.

Car il n'est pas de lui ce discours de Ste Clotilde, qui a tant scandalisé les critiques de parti pris. Sans doute, personne n'admet l'authenticité matérielle de cette page d'histoire. Là n'est pas la question. L'auteur, ayant à raconter une conversation intime, avait-il la liberté d'imaginer les mots qu'il n'avait pu entendre quand il était, par ailleurs, parfaitement sûr du sens ? Il est bien certain que la conversion de Clovis, qui ne se rend qu'avec peine et forcé par un miracle, dut être précédée de

longues discussions théologiques entre lui et celle qui se faisait son apôtre. Cela nous suffit ; si cette conversation a eu lieu, l'hagiographe ne nous a pas induits en erreur ; Clotilde a attaqué les divinités païennes des Francs, et Clovis a riposté par un blasphème. Peu importe que, dans le discours reconstruit par l'historien, Jupiter et Mercure aient pris la place des divinités scandinaves ; la vérité substantielle de l'histoire est sauve, car ici le vrai et le vraisemblable arrivent à se confondre.

J'ai dit que le discours de sainte Clotilde, sous la forme qu'il revêt dans l'histoire de Clovis, devait être attribué à l'hagiographe auteur de la *Vie de saint Remi.* Ce n'est pas à dire qu'il en fût lui-même l'auteur, mais, familiarisé comme il devait l'être par ses fonctions avec la littérature hagiographique des premiers siècles de l'Eglise, il l'aura trouvé dans quelque passionnaire ou recueil d'Actes de Martyrs, où ces sortes de discours devaient être fréquents, et transporté ensuite dans son récit, où ce long réquisitoire contre le paganisme trouvait sa place naturelle (1). En effet, tous les caractères de ce discours nous reportent plusieurs siècles en arrière, à l'époque des grandes apologies et des persécutions sanglantes ; on y lit des détails très précis et très exacts sur la mythologie romaine ; le fait de relever l'immoralité des dieux du paganisme, d'expliquer leurs légendes merveilleuses par la magie, sont des traits bien anciens : l'explication savante sur l'origine des dieux, empruntée à l'évhémérisme, se trouve déjà dans Tertullien (2) ; l'argument tiré de la création se rencontre chez tous les apologistes (3), la forme biblique sous laquelle il est développé rappelle bien la littérature chrétienne des premiers siècles. Or, il est inconcevable que, trois cents ans plus tard, on ait cherché à reproduire sans but, et avec tant d'adresse, un discours qui reflète tout un autre âge, une autre littérature, un autre état de l'Eglise. Mais le fond de ce discours restait toujours vrai. Si les Romains avaient pu identifier Mercure et Teutatès, pourquoi un pieux auteur chrétien du VIe siècle, que les problèmes d'exégèse mythologique étaient loin de préoccuper, ne pouvait-il pas assimiler Odin à Jupiter et mettre dans la bouche de sainte Clotilde les mêmes arguments qu'employaient autrefois les apologistes et les martyrs contre les divinités du paganisme romain ?

Il resterait maintenant à trouver dans l'ancienne littérature du christianisme, antérieure au siècle de saint Remi, quelque type du discours apologétique attribué avec tant d'à-propos à la grande reine chrétienne. Il semble qu'on pourrait fort bien en retrouver un dans le discours du martyr Théodote d'après ses Actes, publiés pour la première fois par le Jésuite Daniel Papebrock et plus tard insérés par Ruinart dans les *Acta Sincera.* Le plan est le même ; les idées se suivent dans le même ordre et selon la même antithèse : la pureté de la doctrine chrétienne

1. Les premiers mots de ce discours suffisent pour en dénoncer le caractère : *Nihil sunt dii quos colitis! Nomina vero quæ eis indidistis!* Je demande qui a pu prononcer ces dernières paroles, sinon un chrétien devant les bourreaux ou un écrivain apologiste des premiers siècles.

2. *Apologét.*

3. Théoph. d'Antioche. *Patr. gr.* Migne, t. 6, p. 1130.

opposée aux turpitudes du polythéisme païen. Nous trouvons là un de ces lieux communs qui devaient être utilisés fréquemment dans la littérature hagiographique, et que le clerc rémois jugea bon d'insérer dans sa *Vie de saint Remi*, comme une expression fidèle du langage de sainte Clotilde (1).

J'ai voulu, en attribuant à l'hagiographe rémois le discours de S[te] Clotilde, transformer en preuve d'authenticité un passage qui, au contraire, a servi d'objection à plus d'un critique. Il serait facile de développer cette démonstration. On pourrait signaler l'absence de ces locutions bibliques si familières à saint Grégoire, et qui sont une des notes caractéristiques du texte qu'il a rédigé lui-même (2) ; la nécessité où il était de recourir à l'auteur original pour la description d'une fête à laquelle il n'avait pas assisté (3) ; car il est bien un témoin de la grande solennité, celui qui a vu les couleurs des draperies, respiré les parfums des cierges, entendu les paroles de saint Remi baptisant le royal catéchumène. Il faudrait remarquer encore les détails conservés par l'hagiographe sur le baptême du premier enfant de Clovis, la mort d'Ingomer, le premier prince chrétien de la race des Francs, la déconvenue humiliante de S[te] Clotilde. Tous ces détails appartiennent évidemment à un historien contemporain ; un auteur postérieur aux événements les eût atténués ; un auteur légendaire ou la tradition orale les eussent infailliblement supprimés. Enfin les dernières lignes du récit trahissent d'une manière évidente la main de l'hagiographe de l'église de Reims. Il y a un art de description qui n'est plus celui de saint Grégoire ; il y a un emploi systématique de la prose rythmée qui détonne au milieu du texte ordinaire de l'*Historia Francorum* (4).

1. Je ne dis point que ce discours est précisément celui qui a servi de type à l'hagiographe ; je l'apporte simplement comme exemple. Le voici tel qu'il se trouve dans les *Acta Sincera :*

« *Nam quod ad deorum tuorum facta attinet, turpe est eloqui ; dicam tamen ad vestram confusionem. Is quem Jovem appellatis et deorum omnium maximum creditis esse, in contumeliam eo processit, ut malorum omnium ipse principium et finis sit. Orpheus enim poeta vester ait quod Jupiter Saturnum proprium patrem occidit, uxoremque habuit propriam matrem Rheam, unde genita est Persephone, quam etiam adunavit. Habuit deinde etiam sororem suam Junonem ; sicuti et Apollo. Similiter Mars insanivit in Venerem, Vulcanus in Minervam, germani utique in germanas. Viden, Proconsul, quanta sit in diis vestris turpitudo ? Numquid non leges punirent eum qui talia patrasset ? Interim vos in hujusmodi vestrorum deorum lascivia gloriamini... Hæc enim poetæ dixerunt velut jactabundi.* »

E contra de virtute D. N. Jesu Christi ejusque miraculis etc. Suit l'énumération des miracles opérés par N.-S.

Il faut remarquer que dans la première partie, les poètes, comme dans le discours de Ste Clotilde, sont invoqués en autorités. Ils étaient, on le sait, les seuls théologiens des malheureux païens. (Cf. Discours de S. Paul à l'Aréopage.) La citation virgilienne, bien que tirée du II[e] livre de l'Enéide, ne prouve donc rien en faveur d'une rédaction propre à Grégoire de Tours ; ou bien il faudra dire qu'il l'a insérée comme une réminiscence de ses études classiques. (G. Kurth, *Rev. des Q. hist.*, t. 24, p. 588.)

2. Cf. ex. gr. *mortuo Childerico, regnavit Chlodovechus filius ejus pro eo.* II, 27. *Eo quod ambularet recto corde coram eo, et faceret quæ placita erant in oculis ejus.* II, 40.

A transitu ergo beati Martini, usque ad transitum Chlodovechi regis. II, 43, etc.

3. Il faut remarquer l'unité de style de tout ce morceau : c'est le même auteur qui décrit le baptême de Clovis et celui d'Ingomer : *adornari ecclesiam velis præcipit atque cortinis.*

4. Il en est de cette prose mesurée comme de toute autre ; on peut l'employer sans le savoir, et on la rencontre çà et là dans Grégoire de Tours sans qu'il soit permis de dire qu'il l'employait à dessein. Mais, en nul autre endroit, on ne trouverait, en

L'auteur ne dit pas un mot de la ville où a lieu le baptême ; pourquoi y songerait-il, puisque c'est dans cette ville même qu'il écrit, et qu'il écrit une vie de saint Remi ? La comparaison finale entre saint Remi et saint Sylvestre, Clovis et Constantin, vient mettre le sceau à cette démonstration. Il y avait déjà quelque apparence qu'elle appartenait tout entière à l'auteur original. Cette conjecture se change en certitude, quand on compare, comme on l'a déjà fait, la vie de saint Remi écrite par Hincmar et le récit de Grégoire de Tours. Tous les deux reproduisent, à peu près dans les mêmes termes, l'allusion finale à la lèpre de Constantin, guérie par le baptême, et il est certain par ailleurs que Hincmar, qui ne connaissait pas l'*Histoire des Francs* de saint Grégoire (1), possédait, comme il le dit lui-même, quelques feuillets de l'ancienne *Vie de saint Remi*, échappée aux ravages du temps. Elle est donc la source commune où l'un et l'autre ont puisé ce dernier détail. Ainsi nous surprenons sur le fait, la main même du saint évêque de Tours, transcrivant le récit original du baptême de Clovis, et livrant à la postérité le tableau fidèle de ce grand événement, tel qu'il fut écrit, il y a quatorze siècles, par un auteur contemporain.



III. — LE PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN.

Un texte mal compris, puisé dans une lettre de S. Nizier à une petite-fille de Clovis, a fait hésiter quelques historiens sur le lieu du baptême de ce roi. « Vous avez appris, lui dit ce saint évêque, que votre aïeule, dame Clotilde, de bonne mémoire,

un si petit nombre de lignes, une accumulation de désinences métriques semblables à celles que nous offre le récit du baptême.

cérnerent interémptum	*odóribus collocári*
hóstes indúlseris	*pontífice baptizári*
méruit obtinére	*látice deletúrus*
páriter acclámant	*adóra quod incendísti* (?)
platéæ ecclésiæ	*incénde quod adorásti* (?)
albéntibus adornántur	*virtútibus æquarétur*
bálsama diffundúntur	*obtútibus nutriéndos*
respérgitur ab odóre (?)	*dignarétur ascíre, etc., etc.*

C'est même au rythme prosaïque qu'il faut rapporter la terminaison *óre facúndo*, qui n'est pas, comme on l'a dit, une fausse désinence hexamétrique. Le *cursus planus* de ce rythme —' — — —' — se confondait souvent avec une fin de vers hexamètre.

1. Voici cette comparaison d'après C. Kurth, *Clovis*, p. 607 :

Rex ergo prior poposcit se à pontifice baptizari ; procedit novus Constantinus ad lavacrum, deleturus lepræ veteris morbum, sordentesque maculas lepræ antiquæ recenti latice deleturus. S. GRÉGOIRE DE TOURS.	Viso autem rex tanto miraculo, abnegatis diaboli pompis et operibus ejus, petiit se à sancto pontifice baptizari. Procedit novus Constantinus ad lavacrum salutiferum, in quo delendi erant lepræ veteris morbi, sordentesque antiquæ peccatorum maculæ diluendæ. HINCMAR.

L'anonyme de S. Denis (Liber historiæ), qui est le livre que suit constamment l'historien de Reims, ne contient pas un mot de cette comparaison ! J'ai dit que Hincmar ne connaissait pas les écrits de Grégoire de Tours : il ne le cite pas une seule fois, et ne l'utilise jamais. Il serait bien étonnant qu'il n'y ait jeté qu'un regard distrait pour y copier une comparaison.

étant venue en France, convertit à la foi catholique Clovis son seigneur. Vous savez aussi que cet homme très prudent, après avoir éprouvé la vérité des miracles de S. Martin, se prosterna humblement devant le tombeau de ce grand saint et promit de se faire baptiser sans retard. » En dehors des explications déjà données, on peut dire qu'aucun des termes de ce texte ne prouve que ce soit à Tours, au baptistère de S[t] Martin, que Clovis ait reçu le baptême. Il suffisait, comme on l'a dit, de produire le texte même de la lettre de S. Nizier, pour que l'objection tombât d'elle-même, sans qu'il fût nécessaire de recourir au silence très significatif de Grégoire de Tours ; argument négatif, si on le veut, mais qui, dans le cas donné, suppléerait largement à toute autre preuve. Cet historien, en effet, n'eût pas manqué de relever une circonstance qui eût jeté tant d'éclat sur sa ville épiscopale.

« Il se prosterna très humblement devant le tombeau de saint Martin, puis il promit de se faire baptiser sans délai. »

Deux choses sont claires d'après ce texte : Clovis est incrédule avant d'arriver au tombeau de saint Martin : *noluit acquiescere antequam vera agnosceret;* » puis, la grâce triomphe, il se retire chrétien et demande le baptême. Il paraît bien dur d'accepter ces paroles dans leur sens matériel et sans commentaire ; ce serait, semble-t-il, porter une grave atteinte au récit de Grégoire de Tours, c'est-à-dire, à la relation contemporaine que cet historien a tirée de la vie de saint Remi. Les interprétations les plus ingénieuses ne parviendront jamais à concilier deux faits contradictoires. « C'est là, devant ce sépulcre vénéré, fréquenté alors par des milliers de pèlerins, dit M. Lecoy de la Marche, que, touché définitivement de la grâce, frappé à son tour par ce rayon lumineux qui avait renversé Paul sur le chemin de Damas, et qui peut-être lui révélait dans un mystérieux pressentiment le brillant avenir de sa race et de son royaume, il s'agenouilla vaincu et se releva victorieux. » Que devient, je le demande, dans ce commentaire de la lettre de saint Nizier, la conversion éclatante de Clovis dans sa guerre contre les Alamans ? Si Clovis a trouvé à la basilique de Saint-Martin la grâce qui a terrassé saint Paul sur le chemin de Damas, il n'est plus vrai de dire qu'il s'est converti à Tolbiac sur le champ de bataille. Ou le récit de S. Grégoire et celui de la *Vita Remigii* doivent être relégués au rang des légendes germaniques, ou bien le roi franc n'est plus qu'un vulgaire relaps, retrouvant avec son sang-froid, le moment du péril passé, son obstination rusée d'homme du Nord, païen après la victoire comme il l'était avant, éclairé par les miracles dont il est le témoin auprès du tombeau de saint Martin, alors que celui de Tolbiac n'a pas suffi pour le convaincre. Toutes les raisons imaginées et présentées avec éloquence par l'éminent écrivain que je viens de citer : les scrupules de conscience de Clovis, la crainte de déplaire aux leudes en acceptant le baptême sans délai, sont impuissantes à résoudre les difficultés qui ressortent de la lettre de saint Nizier, si elle est mal comprise. Sans parler du personnage odieux qu'elle fait jouer à notre

premier roi chrétien, il y a, semble-t-il, une contradiction matérielle entre les deux textes de saint Nizier et de saint Grégoire de Tours, qui ne s'expliquera jamais au détriment du récit authentique que nous a laissé ce dernier historien. Jamais une phrase jetée incidemment dans une lettre ne prévaudra contre le récit d'un auteur contemporain (1), parfaitement instruit des faits qu'il raconte et d'une honnêteté irréprochable. S'il fallait sacrifier un de ces deux témoignages, il n'y aurait pas à hésiter, il faudrait reconnaître dans la lettre de saint Nizier, ou une erreur de mémoire, ou l'écho d'une tradition mensongère.

Mais pourquoi recourir à ces extrémités et refuser une explication qui jaillit elle-même du texte? (2) Saint Nizier ne fait pas office d'historien dans cette lettre, il ne raconte pas, il cite en courant une foule d'exemples tirés de la *Vie des Saints*, et donnés comme preuve de la vérité catholique contre l'hérésie arienne; il parle de saint Germain, de saint Loup, de saint Hilaire, de saint Remi, de saint Médard; le nom de saint Martin se présente sous sa plume, et, en quelques lignes, il rappelle les miracles du célèbre thaumaturge et la conversion de Clovis, qui était pour la reine Chlodosinde un précieux souvenir de famille. Quelle difficulté y a-t-il à admettre que Clovis, encore païen, longtemps avant la guerre contre les Alamans, soit venu accomplir un pèlerinage au tombeau de saint Martin, quand même la simple curiosité l'aurait attiré vers ce lieux fameux; qu'après avoir reconnu la vérité des miracles attribués au thaumaturge, il ait reçu un germe de conversion, et que cette première grâce, se développant insensiblement, ait donné ses fruits beaucoup plus tard, sous le coup d'une violente épreuve? C'est bien la marche ordinaire des œuvres de DIEU : « *Semen est verbum Dei.* » A l'époque où écrivait saint Nizier, ces deux événements se rapprochaient dans le lointain de l'histoire. Ils se rattachaient d'ailleurs très logiquement l'un à l'autre comme un effet à sa cause éloignée. « *Baptizari se sine mora promisit* » (et non *permisit*) (3). « *Il promit* (4) de se faire baptiser sans retard. » Voilà en quatre mots le résumé de la scène de Tolbiac. « *Humilis ad limina B. Martini cecidit.* » « Il se prosterna humblement devant le tombeau de saint Martin. » Voilà le pèlerinage qui avait préparé cette grâce future. En mêlant dans une même phrase ces deux faits éloignés par le temps, mais enchaînés intimement l'un à l'autre et s'expliquant l'un par l'autre, saint Nizier, conformément à la pensée générale qu'il développe dans sa lettre sur les miracles des saints, n'avait pas d'autre but que de rappeler au souvenir de la reine Chlodosinde la conversion de son aïeul par le zèle de sainte Clotilde, la foi qu'il avait eue aux miracles du grand thaumaturge des Gaules et l'argument que l'on devait en tirer contre les hérétiques. C'est tout ce que ce texte veut dire.

Ainsi, la lettre de saint Nizier ne souffre rien dans son authen-

1. Je rappelle que saint Grégoire a puisé son récit dans un hagiographe contemporain de Clovis et de saint Remi.

2. *Patr. lat.*, Migne, 71, p. 1167.

3. *Promisit* est la leçon donnée par les *Mon. Germ.*

4. Et non : il permit.

ticité, et les deux faits considérés chacun isolément gardent toute leur réalité historique. Clovis est bien venu au tombeau de saint Martin, puis il a fait plus tard sa promesse, je veux dire son vœu, de se faire chrétien. Si nous voulons les unir, il nous faut suppléer un mot que saint Nizier avait jugé inutile en écrivant à une petite-fille de Clovis : « Souvenez-vous que votre aïeul, homme très prudent, ayant reconnu la vérité des miracles de saint Martin, se prosterna humblement devant son tombeau, et *plus tard* fit vœu de se faire baptiser sans délai. »

Le P. Suyskens, *Act. SS.* 1 oct., p. 108, a déjà démontré la parfaite indépendance de ces deux faits : le baptême et le pèlerinage, bien qu'il l'explique d'une autre façon. Cf. *Etudes relig.*, février 1896, p. 299, note.



IV. — ITINÉRAIRE SUIVI PAR CLOVIS

des bords du Rhin, où il est vainqueur des Alamans, à Reims, où il vient recevoir le baptême.

On laisse aux historiens de l'avenir le soin de nous apprendre ce qui, dans la *Vita Vedasti*, doit revenir à l'histoire et ce qu'il faut mettre sur le compte de la légende. La plus forte objection au jugement du récent historien de Clovis (1) est loin d'être formidable. Elle consiste tout entière dans l'itinéraire qu'il faudrait faire suivre à Clovis au retour de sa victoire sur les Alamans. Le problème pourrait être posé dans les termes suivants: Toul et Rilly étant les deux seules étapes signalées par l'auteur de la *Vita Vedasti*, ces deux villes se trouvent-elles naturellement sur le chemin d'une armée rentrant de Tolbiac ou de l'Alsace pour se rendre à la ville de Reims par les voies de communication possibles à cette époque (rives des fleuves et voies romaines) ? Or, quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur l'endroit de la fameuse rencontre des Francs Saliens avec les Alamans ; qu'on identifie cette bataille avec celle des Ripuaires en la fixant à Tolbiac ou qu'on la place sur les bords du Rhin d'Alsace, entre ce fleuve et la chaîne des Vosges, il est assez naturel dans ces deux cas de placer la ville de Toul sur le chemin de l'armée dirigeant sa marche vers la grande cité rémoise.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ITINÉRAIRE.

I. — De Zülpich à Toul.

Voie romaine de Cologne à Trèves. De Trèves à Toul, vallée de la Moselle. Pourquoi, de Trèves, Clovis n'a-t-il pas suivi la voie romaine qui le conduisait directement à Reims, en passant pas Voncq (Attigny, Rilly) ? Probablement pour une raison analogue à celle qui le fera passer par cette dernière ville, près de laquelle se trouvait une des fermes royales. (Cf. P. Fl. Jubaru, *Etudes relig.* février 1896, p. 297, et A. Thierry, *Récits mérovingiens*, 8 édit. I, p. 263.) En temps de paix, les rois mérovin-

1. Kurth, *Clovis*, p. 326.

giens « employaient leur temps à se promener de l'un à l'autre de leurs domaines, consommant à tour de rôle, dans ces villas, les provisions en nature qui s'y trouvaient amassées, se livrant avec les leudes de race franke aux exercices de la chasse. » Il pouvait se trouver sur les rives de l'Aisne d'autres villas fiscales, semblables à celles d'Attigny, de Compiègne, de Vermerins, de Braine, qui expliqueraient suffisamment le long détour de l'itinéraire par la voie de Toul. Il reste vrai cependant que cet itinéraire, s'il n'était pas le plus court, était très praticable et qu'il était le meilleur, si Clovis, pour diverses raisons qu'il est permis de supposer, dut préférer le chemin des vallées aux grandes chaussées romaines. C'est en effet jusqu'à la ville de Toul qu'il devait remonter pour trouver le point de passage naturel de la vallée de la Moselle à celle de la Meuse.

II. — De l'Alsace à Toul.

Le passage à Toul offre quelque difficulté, comme on l'a vu, si l'armée revient de Tolbiac. Il n'en est pas de même, si on suppose que la bataille contre les Alamans a eu lieu en Alsace. Aussi a-t-on quelque peine à comprendre la remarque de M. Kurth sur cet itinéraire : « Contrairement à ce que nous aurions supposé, si le vieil écrivain (Jonas de Tobbio) ne s'est pas trompé, nous ne voyons pas l'armée franque rentrer par une des grandes chaussées romaines qui, de Metz et de Toul, gagnent directement la capitale de la deuxième Belgique. C'est au contraire la route de Trèves à Reims, que Clovis semblerait avoir suivie en revenant, comme si le principal effort de la lutte avait été porté sur les régions qui confinent à la Ripuarie, et que le théâtre de la bataille se fût trouvé en réalité dans les contrées qui avoisinent Tolbiac (1). » Clovis n'a pas pu suivre la route de Trèves à Reims, puisqu'il a passé par la ville de Toul, d'après le récit de l'hagiographe. J'ajoute que l'itinéraire de la *Vita Vedasti* prouverait au contraire que la bataille a eu lieu en Alsace, car, dans cette hypothèse, nous n'avons plus de détours à imaginer pour amener l'armée jusqu'à la ville de Toul ; la trouée de Saverne et Strasbourg sont un chemin assez naturel. (Itinér. déjà proposé par von Schubert. *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken*, p. 169.)

SECONDE PARTIE DE L'ITINÉRAIRE.

De Toul à Reims.

Cette seconde partie de l'itinéraire, « l'objection formidable, » a été heureusement présentée et expliquée dans un article récent du R. P. Jubaru *(loc. sit.)* Clovis, partant de Toul, laisse à gauche la voie romaine de Reims par Bar-le-Duc, descend la Meuse jusqu'à Mouzon, ou bien passe à Verdun de la vallée de la Meuse dans celle de l'Aisne, jusqu'à Grand-Pont, près du village de Rilly. C'était le chemin le plus naturel, s'il devait s'arrêter et se reposer avec ses leudes dans sa villa d'Attigny, près de Rilly.

1. *Clovis*, p. 323.

On n'a donc rien prouvé contre l'authenticité de la *Vita Vedasti* quand la seule raison sérieuse qu'on invoque est tirée de l'itinéraire que l'auteur nous a conservé. Il eût été plus juste de s'en servir comme d'un argument favorable. En dehors des cas très rares de fraude préméditée, les auteurs légendaires sont loin d'apporter dans leurs récits cette précision géographique que nous trouvons dans la vie de S. Vaast. A ce point de vue, l'abrégé ancien publié par Duchesne est remarquable. L'armée franque a passé par la ville de Toul, puis on arrive au lieu du miracle, « *in pago Vongise, ad locum qui dicitur Grandeponte, juxta villam Rilugiago, super fluvium Axona, deinde ad Remorum urbem.* » « Ils arrivèrent au bourg de Voncq, à un lieu appelé Grand-Pont, près de Rilly, sur la rivière de l'Aisne. » De là ils se rendirent à la ville de Reims. La légende évite d'ordinaire ces particularités concrètes et place plus volontiers les scènes qu'elle décrit dans des régions imaginaires ou indéterminées.



V. — LES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME DE CLOVIS, D'APRÈS LES DOCUMENTS LITURGIQUES DU TEMPS.

1° Le Catéchuménat.

D'APRÈS le *Liber Sacramentorum* de l'église de Reims, du VIIe siècle environ (D. Martène, *De antiq. Eccl. rit.* lib. I, c. I. art. 7, ord. III.), il faut le comparer avec celui du monastère de Bobbio (certainement du VIIe siècle), dans Mabillon, *Mus. ital.* t. Ier.

Ad caticuminum ex pagano faciendum.

Gentilem hominem cum susceperis, in primis catechizas eum divinis sermonibus, et das ei monita, quemadmodum post cognitam veritatem vivere debeat. Post hæc facis eum caticuminum, exsufflas in faciem ejus et facis ei crucem in frontem, et imponis manum super caput ejus his verbis :

Accipe signum crucis tam in fronte quam in corde, sume fidem cœlestium præceptorum. Talis esto moribus, ut templum Dei esse jam possis, ingressusque Ecclesiam Dei, evasisse te laqueos mortis lætus agnosce. Horresce idola, respue simulacra. Cole Deum Patrem omnipotentem, et Jesum Christum Filium ejus, qui vivit cum Patre et Spiritu Sancto per omnia sæcula sæculorum.

Item.

Te deprecamur, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, ut huic famulo tuo, qui in sæculi hujus nocte vagatur incertus et dubius, viam veritatis et agnitionis tuæ jubeas demonstrare, quatenus, reseratis oculis cordis sui, te unum Deum Patrem in Filio, et Filium in Patre cum Sancto Spiritu recognoscat, atque hujus confessionis fructum et hic et in futuro sæculo percipere mereatur. Per.

Inde vero postquam gustaverit medicinam salis, et ipse signaverit, benedices eum his verbis :

Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, qui est et eras et permanes sine fine : cujus origo nescitur, nec finis comprehendi potest, Te, Domine, supplices invocamus super famulum tuum, quem liberasti de errore gentilium et conversatione turpissima ; dignare exaudire eum, qui tibi cervices suas humiliat : perveniat ad lavacri fontem, ut renatus ex aqua et Spiritu Sancto, expoliatus veterem hominem, induatur novum, qui secundum Deum creatus est. Accipiat vestem incorruptam et immaculatam, tibique Domino Nostro servire mereatur. Per.

I. Ce rituel comme celui de Bobbio et le missel gothique sont d'une haute antiquité. On demande le renoncement aux idoles, la foi à la Trinité, (Signo te in nomine Patris et Filii et Spiritus S. ut sis christianus, oculos. . aures... cor, ut credas Trinitatem inseparabilem. Miss. goth.) Il est bien permis de croire que la première rédaction est ancienne et contemporaine de saint Remi. Dans le « liber sacram. » qui vient d'être cité en entier et qui appartenait à l'église cathédrale de Reims, on retrouve toute la substance de l'exhortation célèbre de saint Remi. « Horresce idola, respue simulacra ; cole Deum. Dignare exaudire, Domine, eum qui tibi cervices suas humiliat. Expoliatus veterem hominem, induatur novum. »

Quatre cérémonies sont clairement désignées : l'exsufflation, le signe de croix sur le front, l'imposition des mains et l'imposition du sel. C'est tout le programme de l'usage romain. (Duchesne, *Les Origines du culte chrét.* p. 284.) Je ne crois pas cependant qu'il faille en conclure que cette initiation au catéchuménat ne faisait pas partie de l'usage gallican du Ve au VIIIe siècle. Je m'appuie sur plusieurs raisons : 1° L'invitation à renoncer aux idoles : « Horresce idola, respue simulacra. » (Cf. Incende quod adorasti). Elle ne se trouve dans aucun rite de l'usage romain. (Voyez surtout : *Sacram. gelas.* Migne, *P. L.* t. 74, p. 1084). Ces paroles très significatives en face de peuples idolâtres, avaient moins d'à-propos en Italie. Les adultes non catéchumènes n'étaient pas nécessairement idolâtres. Beaucoup pouvaient nourrir longtemps le désir, je ne dis pas de recevoir le baptême, mais de se faire initier au catéchuménat et rester infidèles sans être adorateurs d'idoles. Aussi l'oraison du sacramentaire gélasien ne contient même pas une allusion au culte idolâtrique:

Oratio ad catechumenum faciendum.

« Omnipotens sempiterne Deus, Pater Domini nostri Jesu Christi, respicere dignare super hos famulos tuos, quos ad rudimenta fidei vocare dignatus es. Omnem cæcitatem cordis ab eis repelle ; disrumpe omnes laqueos Satanæ, quibus fuerant conligati ; aperi eis, Domine, januam pietatis tuæ, ut signo pietatis tuæ imbuti, omnium cupiditatum fœtoribus careant, et suavi odore præceptorum tuorum læti tibi in ecclesia deserviant, ; et proficiant de die in diem, ut idonei efficiantur accedere ad gratiam baptismi tui, percepta medicina. Per Dom. » 2° La ressemblance entre ces prières et celles du sacramentaire gallican. (Mabillon, *Mus. ital.*) Ce sacramentaire contient une allusion à l'idolâtrie des catéchumènes. « Te oramus et quæsumus, ut custodias animam famuli tui ill. quem liberasti de ore gentilium et a conversatione pessima. » La prière dite en faisant le signe de la croix est à peu près la même que dans le rituel de Saint-Remi de Reims.

« Accipe signum crucis tam in fronte quam in corde. Semper esto fidelis. Templum Dei ingredere, idola derelinque. Cole Deum Patrem omnipotentem et Jesum Christum Filium ejus, qui venturus est judicare vivos et mortuos, et sæculum per ignem, cum Spiritu Sancto in sæcula sæculorum. »

3° Comme l'observe dom Martène, le signe de croix sur le front et l'imposition des mains sont les seuls rites mentionnés dans la liturgie gallicane et le missel gothique, mais la tradition en indique d'autres : « Hos præter ritus (crucis impressionem et manus impositionem) ad instituendos catechumenos nullos advertimus, neque in antiqua liturgia gallicana, neque in missali gothico. Verum alios insuper adhibitos fuisse ex probatis auctoribus et antiquiorum Patrum testimoniis facili negotio colligere possumus. » Le

rite de l'exsufflation est mentionné dans le sacramentaire gallican de Bobbio.

Post hoc insufflabis in os ejus ter et dices :
Accipe Spiritum Sanctum et in corde teneas.

D'après Gennade, prêtre de Marseille au Ve siècle, cet usage était universel dans l'Eglise. « Illud etiam quod circa baptizandos in universo mundo sancta Ecclesia uniformiter agit, non otioso contemplamur intuitu, cum, sive parvuli, sive juvenes ad regenerationis veniant sacramentum, non prius fontem vitæ adeant, quam exorcismis et exsufflationibus clericorum, spiritus ab eis immundus abigatur. (*De Eccles. dogm.* c. 91. Cf. Martène, *De ant. Ecc. rit.* lib. I, art. 6, n° 8.)

Il reste à expliquer le rite de l'imposition du sel. « Elle est un trait caractéristique de l'usage romain, » dit M. Duchesne (*Orig. du culte chrét.* p. 287, note). C'en serait donc fait de l'antiquité de notre rituel du catéchuménat, l'usage romain n'ayant été introduit en Gaule que relativement tard (vers les VIIIe et IXe siècles). Mais, ou bien ce rite est une addition postérieure, ou bien on pourrait admettre que cet usage existait déjà dans la liturgie gallicane, bien que les rituels ne le mentionnent pas. Ceci est un principe déjà admis par D. Martène, un des maîtres dans cette matière. D'ailleurs deux témoignages, apportés par deux autres ecclésiastiques de pays où l'usage gallican faisait le fond de la liturgie, peuvent fournir au moins une forte probabilité. V. Bède: « Sal cœlestis sapientiæ, quo initiantur catechumeni... » in lib. Regum, et S. Isidore : « Exorcizantur, deinde sales accipiunt et unguntur. » (*De off.* II, 21.) On objecte le texte de saint Ildephonse : « Ii, in nonnullis locis, ut refertur, sales excipiunt... sed licet forsitan, ut dicitur, quia sola hæc antiquitas commendavit, adeo usquequaquam non probatur.» *De cogn. Bapt.* 26. Je réponds : 1° que ce passage est une addition d'une main inconnue: « Quæ sequuntur unde desumpta sint, nescimus.» Migne, *P.L.* 96, p. 121, note ; 2° qu'il est difficile de le concilier avec le texte formel de saint Isidore, maître de saint Ildephonse ; 3° qu'il est permis d'admettre de légères différences d'usage entre les églises de Tolède et de Séville, sans nier l'universalité d'un rite si clairement indiqué par saint Isidore.

II. Signification du rite de l'exsufflation. Je ne parle que de l'exsufflation sur la face du catéchumène. Elle était un véritable exorcisme. « Insufflationes sanctorum et nominis Dei invocatio, tanquam vehementissima quædam flamma, urit dæmonas et in fugam convertit. » S. Cyr. *Catech. myst.* — Dans l'*insufflatio in os* telle qu'elle se trouve dans le sacramentaire de Bobbio, la signification du rite est tout opposée comme on a pu le voir plus haut. — Cf. D. Mart. ibid. ord. IV, *Sacramentaire de l'église de Tours, IXe siècle:* « Insufflo te, diabole, in nomine Patris : ut exeas et recedas ab hoc famulo Dei, quem tua fraude decepisti. Insufflo te, diabole, in nomine Filii, ut exeas etc Insufflo te, diabole, in nomine Spiritus Sancti, etc. »

2° Préparation immédiate au Baptême.

Le catéchuménat de Clovis dura peu de temps ; l'Eglise pouvait à son gré en augmenter ou en abréger la durée. La préparation immédiate au baptême commença donc au bout de quelques jours. Elle se composait de deux parties : les pratiques de pénitence et les scrutins. Les unes et les autres furent observés au baptême de Clovis, comme nous l'atteste une tradition conservée dans la *Vita Remigii* d'Hincmar, confirmée sur ce point par la *Vita Vedasti*. Au IXe siècle, Hervé, archevêque de Reims, rappelait cette tradition de son église, dans une lettre écrite à Guitton, archevêque de Rouen (Migne, *P. L.* t. 132, p. 166).

« Legitur et ad locum in libro Vitæ beati Remigii Francorum Apostoli inter cætera quibus refertur conversio Ludovici regis et populi ejus : Ille (S. Remigius), gaudio magno repletus, regem et populum, qualiter diabolo et operibus ac pompis

ejus abrenuntiare, et in Deum credere deberent, apertis et brevibus verbis instruxit ; et quia dies... imminebat, *jejunium, secundum Christianorum consuetudinem, eis indixit*.

Hinc et in beati pontificis Vedasti Vita invenitur rex a viro Dei evangelicis apprime imbutus doctrinis... cum eo (S. Remigio) aliquanter moratus (est) diebus, ut ecclesiasticis satisfaceret sanctionibus et pœnitentiæ, ut, secundum apostolicum præceptum, prius ablueretur lacrymis, dicente B. Petro principe apostolurum : « Pœnitentiam agite et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Domini Nostri Jesu. »

A ces pratiques de pénitence (jeûnes, usage d'habits grossiers, confession sacramentelle), se joignaient les *scrutins* ou examens. Ils commençaient une semaine ou deux avant Noël. Au premier scrutin, le catéchumène donnait son nom et devenait candidat (competens). On peut calculer la durée de cette dernière épreuve en se rappelant que Clovis eut le temps d'envoyer un message à saint Avit, de Reims à Vienne, et que le destinataire devait pouvoir revenir assez tôt pour assister à la fête à la veille de Noël.

Scrutins.

Ils avaient lieu certainement dans les Gaules (V. *Capitularium regum franc.* lib. 5, c. 972) (D. Martène, *ibid.* l. I, art. 9, n° 2), mais « nous n'avons aucun renseignement sur le nombre et l'ordre de ces exercices préparatoires. Tout ce qui subsiste de cette partie du rituel, ce sont deux formules de prières dans le *missale gallicanum*, où elles figurent sous le titre *Præmissiones ad scrutamen.* » (Duchesne, *ibid.* p. 307.) Il faut y joindre l'exorcisme : « Adgredior te, immundissime etc., » que cet auteur place mal, à mon avis, dans le rituel du catéchuménat, puisqu'il est marqué expressément après l'*Ordo ad faciendun scrutinum* et avant la *Traditio Symboli.* (*P. L.* t. 72., p. 348.)

Le rite principal des scrutins (scrutatio cordium a sacerdotibus, ut intelligerent quis ad baptismum jam rite admitteretur, quis adhuc differretur) est l'exorcisme.

Voici les débris des prières récitées par l'Eglise dans l'usage gallican.

Missale gallican. (*P. L.* t. 72, p. 348 et 352). Ce missel est des dernières années du VIIe siècle, d'après M. Léopold Delisle et M. l'abbé Duchesne (*Origines*, etc. p. 144).

Præmissiones ad scrutamen.

Te, Domine, deprecamur et poscimus ut hos famulos tuos firmiter stabilire digneris. Aperi eis totos aditus fidei, ut credulitatis possint muris includi : et viam veritatis eis plenius revelare dignare, ut nesciant per semitas falsitatis errare. Agnoscant quæ sunt salutaria, ut possint vitare mortifera ; et thesauros intelligant vitæ, ut noverint mortis foveam evitare ; et residuum quod cum caligine habent, deponant, ut inlustrationem totius luminis sumant ; nihil intra illos restet sæcularium macularum, ut digni sanctificatione baptismatis præparentur. Per Dominum N.

Collectio sequitur.

Christe Jesu, qui cunctis portas aperis, et viam salutis ostendis, venientes famulos tuos ad notitiam nominis tui libenter amplectere ; ut ii, divinæ legis initiis auspicati, te desiderent sensibus sequi, quem cœperunt sermonibus confiteri : et ab his plasmatibus tuis repelle diaboli incursantes insidias, ut ab omni loco, ab omni fraude dejectus, nec animæ umquam possit nocere, nec corpori ; ut inimicus, divinæ inscriptionis character agnoscens quod esse jam cœpit tuum, a se teneatur alienum per signum crucis, quod numquam delebit impressum in sæcula sæculorum. Amen.

Ad faciendum scrutinium.

..... da illi misericordiam tuam et pietatem, per lavacri regenerationem ; perduc eum ad gratiam spiritalem, ut nobiscum pariter Domino Deo Patri omnipotenti laudes et gratias referat ; induc eum in via veritatis, doce eum justificationes tuas. Per Dom.

Incipit exorcismus.

Adgredior te, immundissime, damnate Spiritus, qui es inveterator malitiæ, materies criminum, origo peccati, qui fraudibus, sacrilegiis, stupris, cædibus gaudes. Te, invocato Domini nostri Jesu Christi nomine, in o.....mus et adjuramus per ejusdem majestatem atque virtutem, passionem ac resurrectionem, adventum atque judicium ; ut in quacumque parte membrorum latifas, propria te confessione manifestes ; exagitatusque spiritalibus flagris invisibilibusque tormentis, vas quod occupasse æstimas, fugias, expiatumque post habitationem tuam Domino derelinquas. Sufficiat quod prioribus sæculis per hominum corda pene toto orbe dominatus es. Jam in dies singulos destruitur tuum regnum, tuaque cotidie usque in finem tela deficiunt. Jampridem figurata sunt ista quæ pateris. Jam tu vastatus Ægyptiorum plagis, tu in Pharaone demersus, in Hiericho destructus, in septem Chananæis gentibus stratus, per Sansonem in Allophylis sub ugatus, truncatus in Goliath per David, per Mardoceum in Aman suspensus, per Danihel in Bel dejectus, in dracone punitus, per Judith in Holopherne transfossus, per Dominum humanis imperiis subjugatus, per Paulum cæcatus in Mago, ustus in vipera, per Petrum in Simone disruptus, per omnes sanctos fugaris, torqueris, elideris, æternis ignibus et infernis tenebris deputatus. Unde hominem Dominus noster Jesus Christus in Adam secundo, dum de te triumphat, eximit. Abscede, abscede, quocumque es, et corpora Deo dicata ne repetas. Interdicta sint tibi ista in perpetuo. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, et in gloria dominicæ Passionis, cujus cruore salvantur, cujus adventum expectant, judicium confitentur. Per Dominum.

3° La Tradition du Symbole.

Elle avait lieu régulièrement une semaine avant le baptême. Concile d'Agde (506). « Symbolum etiam placuit omnibus ecclesiis una die, id est ante octo dies Dominicæ Resurrectionis,

publicè in Ecclesia competentibus dari. » Voyez les témoignages e saint Isidore, saint Ambroise, Raban-Maur, Alcuin, dans D. Martène : *De ant. Ecc. rit.* I. c. 1, art. 11, n° 11. C'était l'usage gallican. — Le symbole remis le dimanche des Rameaux était rendu le Jeudi-Saint. Duchesne, *Orig. chr.* p. 308.

Le baptême de Clovis ayant été célébré le jour de Noël, fête mobile, tombant cette année-là un mercredi (1), la tradition du symbole dut avoir lieu le mercredi 18, si l'on observa l'usage à la lettre, ou bien l'un des dimanches précédents (15, 22 Déc.). La reddition eut lieu, toujours selon l'usage gallican, quatre ou cinq jours après.

« C'est l'évêque lui-même qui procédait à cette cérémonie, entre la messe des catéchumènes et celle des fidèles. Il commençait par une allocution, puis il récitait trois fois le symbole des Apôtres, enfin il le commentait, article par article (2). » Dom Martène indique bien un livre liturgique de l'église de Reims où le symbole est récité successivement en grec et en latin (*Ibid.* n° 16), mais il s'agit d'un usage relativement récent, introduit à l'époque de la réforme liturgique du VIIIe siècle.

Le *missale gallicanum* contient deux formules de la *Traditio symboli* et de plus la messe célébrée ce jour-là. (Cf. Migne, *P. L.* t. 72, p. 348.)

4° Le Baptême.

La bénédiction de l'eau.

Il eut lieu pendant la nuit (la vigile) de Noël. La bénédiction de l'eau précède. (Porro aqua non solum sabbato sancto, sed quovis alio tempore baptismus ministraretur, etiam urgente necessitate, non profana adhibebatur, sed consecrata). — D. Mart., liv. 1, art. 14, n° 2.

Le *missale gallicanum* a conservé les prières et le rite de cette bénédiction (*P. L.*, t. 72, p. 368). « Elle se faisait sans doute en dehors de la présence des candidats. » (Duch. *ibid.* p. 312.) Je l'omets ici pour cette raison, en me contentant de signaler une particularité intéressante. C'est à cette bénédiction que se rapporte le miracle que raconte la légende d'Hincmar (*P. L.*, t. 125, p. 1160). Une fois l'eau sanctifiée par la bénédiction, l'évêque y répandait du chrême en forme de croix. C'est ce chrême qui vint à manquer. Il ne s'agit donc dans le texte cité ni de l'onction qui accompagnait les exorcismes, ni de celle qui suivait quelquefois immédiatement le baptême et se faisait au sommet de la tête (onction verticale, faite par les prêtres; les livres liturgiques d'usage gallican n'en parlent pas), encore moins de l'onction du sacrement de confirmation. Il est inutile d'ajouter qu'il ne s'agit pas non plus du sacre de Clovis comme roi des Francs. Le texte sera plus clair que toutes les explications.

« Cum pervenissent ad baptisterium, clericus qui chrisma ferebat, ad *fontem* venire nequivit. *Sanctificato autem fonte*, chrisma defuit..... Et ecce subito columba attulit ampullulam,

1. Pâques en 496 tombait le 14 avril. (Du Cange, *Gloss.* au mot *annus.*)
2. Duchesne, *ibid.* p. 307, d'après D. Martène, *ibid.* n° 16.

chrismate sancto plenam.... De quo chrismate fudit venerandus episcopus in frontem sacratum. »

« Viso autem miraculo, rex petiit se baptizari. »

Cette onction a donc lieu, dans l'idée du narrateur, entre l'exorcisme de l'eau et le baptême. C'est donc la consécration de l'eau par le chrême telle qu'elle est marquée dans le rituel de l'usage gallican et telle qu'elle se pratiquait aussi dans l'usage romain.

« De quo chrismate fudit venerandus pontifex in frontem sacratum ; lisez : in fontem sacratum. » Si cette variante a été introduite volontairement pour des raisons faciles à deviner, elle a été malhabile ; il eût fallu changer aussi le dernier mot et écrire *sacratam.*

5° La Procession.

Le souvenir s'en est conservé dans Hincmar. Elle a très vraisemblablement eu lieu ; autrement on aurait de la peine à s'expliquer les décorations des rues qui conduisent à l'église : « Velis depictis adumbrantur plateæ Ecclesiæ » *(H. Fr.* II, 31). Une difficulté tirée du trajet qu'elle devait parcourir, ou plutôt qu'elle ne pouvait pas parcourir (Demaisons, dans *Clovis* par M. Kurth, p. 626), a été heureusement résolue dans un récent travail du P. Fl. Jubaru. *(Et. relig.*, février 1896, p. 313 et suiv.) La procession partit du palais habité par le roi et se dirigea au baptistère. « Nous pouvons nous représenter Clovis, dit cet écrivain (1), s'avançant de la porte basse au baptistère, au milieu des citadins en pénule soigneusement drapée, des femmes en colobes ornés de callicules et de paragaudes, des campagnards chaussés de galoches de bois et vêtus du court sayon de couleur bigarrée. Sous les tentures aux mille nuances « agitées par chaque main, d'imnombrables flambeaux se meuvent comme un fourmillement d'étoiles. En tête de la procession, l'on porte les livres d'évangiles et les croix garnies de lumières ; puis vient le clergé en aubes blanches, les évêques revêtus du précieux « amphibalum ». Remi, le « tau » d'argent ciselé à la main, marche à côté du roi. Tous les yeux sont fixés sur Clovis qui s'avance « beau et brillant », « la chevelure rayonnant comme l'or de ses vêtements, le teint blanc et vermeil comme la soie et l'écarlate dont il est paré. » Derrière lui paraissent ses deux sœurs, que conduit la pieuse Clotilde : une fine « wimple » de linon orne leur front plus qu'elle ne le couvre, l'or et les pierreries sont semés à profusion sur leur parure. Puis viennent, en longue file, les leudes à l'air farouche, les joues tailladées, les cheveux ras par derrière et relevés en aigrette par devant, portant sur leurs étroits bliauds le long manteau germanique. »

6° L'entrée du Baptistère.

Les portes du baptistère s'ouvrent devant le cortège. Saint Remi, entouré des évêques, est debout sur le seuil. Clovis le

1. Ajoutez cette rubrique d'un livre liturgique de l'église de Reims (VIII[e] siècle : « Procedit pontifex de ecclesia cum ordine sacerdotum, litanias canentes, procedentibus, ante eum, duobus cereis staturam hominis habentibus, cum turabulis et thimyamatibus ad fontes benedicendum » (D. Mart., I, ch. 1, art. 18, ord. 8).

premier de tous, comme il convenait, demande le baptême. Cette demande fut peut-être précédée d'une question qui est à peine indiquée dans les rituels gallicans, mais qui se trouve plus tard longuement développée.

Dum baptizas interrogas ei. Miss. goth. gallic.
Interrogatio : Quis dicitur? ℟. Illi (talis). Miss. gall.

Dans le missel gallican de Bobbio, après de nouveaux exorcismes, se placent la cérémonie de l'*Effeta* et de nouvelles onctions :

Interrogas nomen ejus dicens :
Quis dicitur ? ℟. Illi.

Une exhortation suivait immédiatement cet interrogatoire. « Elle se trouve, dit l'abbé Corblet (*Baptême*, II, p. 321), dans un grand nombre de rituels anciens et modernes. Cette instruction est comme un écho des catéchèses que l'évêque ou un catéchiste adressait jadis à ceux qui allaient être régénérés, et dont nous trouvons un si éloquent modèle dans les *Invitationes ad fontem* de S. Zénon. — Nous avons dans S. Grégoire de Tours (*H. Fr.* II, 31) le commencement ou plutôt la pensée dominante de cette exhortation : « Cui ingresso ad baptismum, sanctus Dei sic infit ore facundo : Mitis depone colla Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti. » Cette phrase, comme il vient d'être dit, n'est qu'un extrait. De même, plus bas, la lettre de condoléance de S. Remi à Clovis n'est citée que dans ses premières paroles.

« Mitis depone colla Sicamber. » S. Remi invite Clovis à se prosterner, car c'était dans cette attitude qu'il fallait demander le baptême. (*Cf.* le Baptême donné par S. Avit à 500 Juifs au baptistère de Vienne : « Ibique omnis multitudo, coram eo prostrata, baptismum flagitavit. ») (*H. Fr.* V, 11.)

Il l'invite ensuite à renoncer à satan : « Incende quod adorasti. » Le candidat au baptême doit se tourner vers l'Occident (Duchesne, *Orig.*, p. 312), et renoncer à Satan, à ses pompes et à ses voluptés. Voici la formule :

Abrenuntias satanæ, pompis sæculi et voluptatibus ejus ? ℟. Abrenuntio. Missale gallic.

Abrenuntias satanæ, pompis ejus, luxuriis suis, sæculo, huic. ℟. Abrenuntio. Hoc ter dices. Sacrament. gallic. Bob.

Comme le fait remarquer l'abbé Corblet, il y avait des renonciations spéciales pour certaines catégories de catéchumènes. Au IXe siècle, on demandait encore aux Saxons d'abjurer Odin et le culte des forêts. (*Le Baptême*, ibid.)

« Adora quod incendisti. » Après cette triple renonciation à satan, le candidat, introduit dans la piscine baptismale, doit par trois fois confesser la foi chrétienne au mystère de la Ste Trinité.

Credis Patrem et Filium et Spiritum Sanctum unius esse virtutis ? ℟. Credo.

Credis Patrem et Filium et Spiritum Sanctum ejusdem esse potestatis ? ℟. Credo.

Credis Patrem et Filium et Spiritum Sanctum trinæ veritatis

(forsan unitatis), una manente substantia, Deum esse perfectum? ℟. Credo. Missal. gallic.

Il est alors baptisé par une triple immersion.

Dum baptizas, dicis : Baptizo te in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti in remissionem peccatorum, ut habeas vitam æternam. Amen. Miss. goth. gall.

Baptizo te credentem in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, ut habeas vitam æternam in sæcula sæculorum. Miss. gallic.

7° La Confirmation.

L'onction verticale, c'est-à-dire l'onction faite sur le sommet de la tête par un prêtre avec l'huile parfumée du Saint Chrême, n'est pas mentionnée dans les rituels gallicans (1). Dans l'usage romain, elle se plaçait immédiatement entre le Baptême et la Confirmation.

Dans le rituel gallican, au sortir de la piscine baptismale, le néophyte est conduit à l'évêque, qui fait sur son front (2) une onction avec le Saint Chrême. « Igitur rex Chlodovechus baptizatus est (et statim) delibutus Sacro Chrismate cum signaculo crucis Christi. » (*H. Fr.* II, 31.) C'est le sacrement de Confirmation, inséparable dans les premiers siècles du sacrement de Baptême, dont il est le complément.

Il y a une formule dans un « codex liturgicus » de l'église de Reims, qui remonte à l'époque d'Hincmar (D. Martène, *De antiq. Ecc. rit.* lib. I, cap. 11, art. IV, ord. 16), « ad infantes consignandos. » Comme rien ne fait supposer qu'elle soit une adaptation d'une ancienne formule composée d'abord pour des adultes, il est permis de croire qu'elle est de date récente, peut-être de l'âge même du manuscrit. Je crois mieux de donner les anciennes formules du Missel gallican et gothique et du « sac. gal. de Bobbio. »

« Perungo te chrismate sanctitatis.... tunica immortalitatis quam Dominus Noster Jesus Christus traditam a Patre primus accepit : ut eam integram et illibatam perferas ante tribunal Christi et vivas in sæcula sæculorum. » Miss. goth. gallican.

Est-ce une formule amalgamée avec la tradition du vêtement blanc : « tunicam immortalitatis » ? Est-ce un symbolisme spécial, suivant lequel le Chrême serait considéré comme un vêtement ? (Duchesne, ibid. p. 313, note.) Je crois qu'il faut accepter cette seconde hypothèse, si l'on se reporte à une comparaison semblable employée par S. Avit dans sa fameuse lettre à Clovis (*P. L.*, t. 59, p. 258).

« Cum sub casside crines nutritos salutari galea sacræ unctionis indueret. »

1. Il faut reconnaître cependant que le texte de S. Avit offre quelque difficulté et semble supposer une onction verticale : « Cum sub casside crines nutritos salutaris galea sacræ unctionis indueret. » Le Concile d'Orange l'avait déjà recommandée aux prêtres.

2. C'est par erreur sans doute que, dans les *Origines Chrétiennes*, par M. l'abbé Duchesne, p. 313, il est dit que cette onction, qui est celle de la Confirmation, se faisait sur la tête. « Jam vero quod spectat ad partes corporis ungendas, Ecclesia latina ex constanti omnium sæculorum praxi unicam frontem ungere consuevit. » (D. Mart. lib. I, cap. 11 art. 3, n. 10.)

Infusio Chrismæ.

« Deus Pater Domini Nostri Jesu Christi qui te regeneravit ex aqua et Spiritu Sancto, quique tibi dedit remissionem peccatorum: ipse te linit Chrismate suo sancto ut habeas vitam æternam ia sæcula sæculorum. » (Missale gallic.)

Suffundis Chrisma in fonte ejus dicens :

« Deus Pater Domini Nostri Jesu Christi qui te regeneravit per aquam et Spiritum Sanctum, quique tibi dedit remissionem peccatorum per lavacrum regenerationis et sanguinen, ✝ ipse te liniat Chrismate suo sancto in vitam æternam. » Missal. gallic. Bob.

Il y a donc deux onctions mentionnées par les historiens ou les légendaires : la première (le Chrême miraculeux, dans le récit d'Hincmar) ne concerne que laconsécration de l'eau baptismale, la secondeappartient au rite de la Confirmation. L'une ou l'autre a fait illusion à quelques auteurs, qui ont vu dans cette onction le sacre de Clovis, roi des Francs. Ce rite est de date plus récente. Il a commencé probablement dans les montagnes du pays de Galles, « quand les chefs de clans, cernés de tous côtés par l'invasion anglo-saxonne, désespérant de soutenir le prestige d'une autorité ébranlée par les défaites du dehors et les factions du dedans, implorèrent l'appui de l'Eglise, courbèrent la tête devant leurs évêques et leur demandèrent l'onction d'Israël. C'est le témoignage de Gildas, qui écrit au commencement du sixième siècle, et qui peint toute l'horreur de cet âge de fer, en représentant les rois sacrés et bientôt après massacrés par leurs consécrateurs (Ozanam. *Etudes germaniqnes*, II, p. 348). « Ungebantur reges et non per Deum, sed qui cæteris crudeliores exstarent ; et paulo post ab unctoribus trucidabantur. » Gildas sapiens, liber querulus. Migne, *P. L.*, t. 69, p. 343.

Le texte du testament de S. Remi (dit le grand testament), qui parle d'une consécration par le Saint Chrême différente de celle de la Confirmation, est interpolé. Voir ce testament dans Migne, *P. L.*, t. 65, p. 969.

Ce dernier texte, le seul authentique, est à rapprocher des éditions postérieures considérablement augmentées. Il ne dit pas un mot de cette prétendue consécration. — Voir aussi Hincmar (*P. L.*, t. 125, p. 806), où se trouve le texte primitif de l'erreur développée plus tard dans Flodoard, *Hist. eccl. rhem.* liv. I, ch. 18 : «.... Ludovici regis Francorum inclyti, vigilia sancti Paschæ in rhemensi metropoli baptizati et cœlitus sumpto Chrismate, unde adhuc habemus, peruncti, et in regem sacrati.» C'est le résumé de la vie de S. Remi, définitivement jugée depuis longtemps. On peut remarquer le nombre d'erreurs accumulées dans ces trois lignes.

8° Le lavement des pieds.

Il avait lieu immédiatement après le baptême à l'église de Milan et dans les églises qui suivaient l'usage gallican, excepté eu Espagne. S. Ambr. *De myst. 6, et auctor de sacramentis*, cap. I, n° 21. « Ascendisti de fonte, quid sequutum est ?... Succinctus, inquam, summus sacerdos, pedes tibi lavit. » Dans

l'Eglise d'Afrique et dans l'usage romain, ce rite était célébré deux jours avant le baptême, le Jeudi-Saint.

Dum pedes ejus lavas, dicis :

Ego tibi lavo pedes, sicut Dominus Noster Jesus Christus fecit discipulis suis, tu facias hospitibus et peregrinis, ut habeas vitam æternam. Missal. goth. gallic.

Ad pedes lavandos :

Dominus et Salvator Noster Jesus Christus apostolis suis pedes lavit. Ego tibi pedes lavo, ut et tu facias hospitibus et peregrinis, qui ad te venerint. Hoc si feceris, habebis vitam æternam in sæcula sæculorum. Amen. Missal. gallic.

Dans le sacramentaire gallican de Bobbio, cette cérémonie suit l'imposition du vêtement blanc.

Collectio ad pedes lavandos.

Ego tibi lavo pedes ; sicut Dominus Noster Jesus Christus fecit discipulis suis, ita tu facias hospitibus et peregrinis.

Dominus Noster Jesus Christus de linteo, quo erat præcinctus, tersit pedes discipulorum suorum , et ego facio tibi : tu facias peregrinis, hospitibus et pauperibus.

9° Le vêtement blanc.

L'imposition de ce vêtement se trouve dans le missel gothique et dans le sacramentaire gallican de Bobbio ; elle est accompagnée de la même formule :

Accipe vestem candidam, quam immaculatam perferas ante tribunal Domini Nostri Jesu Christi.

« L'initiation se terminait par l'imposition des mains sur les néophytes avec une prière spéciale. Dans les documents de l'ancien usage milanais, cette prière comportait une invocation à l'Esprit septiforme. Les auteurs espagnols semblent aussi faire allusion à une invocation de ce genre. » Duchesne, ibid., p. 314. — Dans nos livres liturgiques de l'usage gallican, il n'y a pas autre chose qu'une prière pour la persévérance de ceux qui viennent de recevoir le baptême. Elle ne paraît pas être l'équivalent de l'invocation, qui est sans doute omise dans ces exemplaires. Ce n'est qu'une prière d'un sens général, destinée à clôturer la cérémonie du Baptême et de la Confirmation.

« Oremus, fratres charissimi, Dominum et Deum nostrum pro neophytis suis, qui modo baptizati sunt, ut cum in majestate sua Salvator advenerit, quos regeneravit ex aqua et Spiritu Sancto faciat eos ex æternitate vestire salutem. Per Dominum. »

Les prières des autres rituels gallicans renferment le même sens.

10° La Messe.

La cérémonie du Baptême et de la Confirmation terminée au baptistère, le cortège se rendait à l'église et la messe commençait, où tous les néophytes communiaient. On peut voir ces cérémonies de l'usage gallican longuement développées et expliquées

dans les *Origines chrétiennes* de M. l'abbé Duchesne (Ch. VII, La messe gallicane). Les prières de la messe pour la vigile de Noël sont heureusement conservées dans les missels gallicans. Cf. *P. L.*, t. 72, p. 171. Lectionarium — p. 225 — p. 346 seq. — p. 427.

Voici le résumé de ces cérémonies. Il est terminé par la *Contestatio* (immolatio), la prière eucharistique citée ici en entiers comme spécimen des prières usitées dans la liturgie gallicane, à la fête de Noël.

Entrée de l'évêque pendant le chant d'une antienne. — Le diacre demande le silence. — L'évêque salue l'assistance : « Dominus sit semper vobiscum ; » le peuple répond : « Et cum spiritu tuo. »

Cantiques d'ouverture. — Il y en a trois : le *Trisagion*, chanté en grec puis en latin, quelquefois le *Gloria in excelsis* dans les missels mozarabiques et ambrosiens, le *Kyrie eleison* chanté par trois enfants, puis le *Benedictus*.

Oraison récitée par l'évêque. — Trois leçons : une de l'Ancien Testament, une autre des Epîtres canoniques, suivie du *Benedicite*, la troisième tirée des Evangiles. — L'homélie, qui fut toujours en honneur dans les Gaules, où elle se conserva fidèlement. Les prêtres prêchent comme les évêques.

La prière des fidèles en forme de litanies, suivie d'une oraison récitée par l'évêque.

Le renvoi des catéchumènes.

Procession de l'oblation. — On porte processionnellement à l'autel le pain et le vin préparés d'avance : le pain dans un vase en forme de tour, le vin mêlé d'eau dans un calice.

Chant d'un invitatoire. — Oraison. Lecture des diptyques, suivie d'une oraison *post nomina*. Le baiser de paix. La prière eucharistique ou préface. Le Sanctus. Les prières du canon avec l'épiclèse. La fraction de l'hostie en 9 parts, représentant chacune un mystère de la vie de Notre-Seigneur. L'Oraison Dominicale. La Communion. Les prêtres et les diacres communient à l'autel, les laïques hors du chœur.

Pendant la Communion le chœur chante une prière.

« Gustate et videte quam suavis est Dominus. Alleluia. »

La messe se termine par la prière d'actions de grâces.

Contestatio.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus ; quia hodie Dominus Noster Jesus Christus dignatus est visitare mundum, processit de sacrario corporis virginalis et descendit pietate de cœlis. Cecinerunt angeli : « Gloria in excelsis, » cum humanitas claruit Salvatoris. Omnis denique turba exultabat angelorum, quia terra Regem suscepit æternum. Maria beata facta est templum pretiosum, portans Dominum dominorum. Genuit enim pro nostris delictis vitam præclaram, ut mors pelleretur amara. Illa enim viscera, quæ humanam non noverant maculam, Deum portare meruerunt. Natus est in mundo qui semper vixit et vivit in cœlo, Jesus Christus Filius tuus Dominus noster. Per quem majestatem tuam laudant angeli, etc. (Migne, *P. L.*, t. 72, p. 228.)



TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES GRAVURES.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

13-11-43

12 OCT. 1997
OCT 01 1997

10 SEP. 1996
SEP 16 1996


a39003 001383909b

DC 67 .C4T 1898
TOURNIER, FD.
CLOVIS ET LA FRANCE AU

CE DC 0067
.C4T 1898
C00 TOURNIER, FD CLOVIS ET LA
ACC# 1066133

IRRÉPARABLE
IRRÉPARABLE

